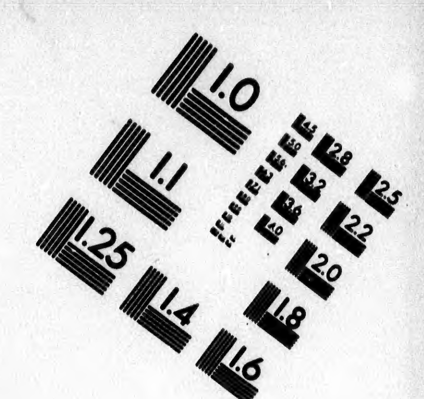
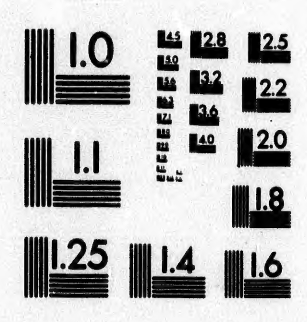


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.
TOME VINGTIEME.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI.

Par M. l'Abbé de Berault-Bercastel, *Chanoine de l'Eglise de Noyon.*

TOME VINGTIÈME.

Depuis la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595, jusqu'à la naissance du Jansénisme en 1630.



A PARIS,

Chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

D

P

cor
les
Co
me
ren
Jap
Ta
cess
pon
bun
leux
de T
pari
le T
iens
lonc

SOMMAIRES

DU VINGTIEME VOLUME.

En forme de Table.

LIVRE SOIXANTE-DIXIEME.

*P*RÉCIS *des disputes, touchant l'accord de la grace & de la liberté, entre les Thomistes & les Molinistes*, Page 1. *Congrégations de Auxiliis* 18. *Réglement du Pape, au sujet de ce différend* 24. *Célebre conversion d'un savant Japonois* 26. *Conversion de la reine de Tango* 28. *Fin tragique de cette princesse* 30. *Courage étonnant d'une Japonoise Chrétienne* 34. *L'empereur Nobunanga, massacré* 35. *Palais merveilleux d'Anzuquiama* 36. *Commencemens de Taïcosama* 38. *Etat du christianisme parmi les grands du Japon* 39. *Motif de Taïcosama pour persécuter les Chrétiens* 40. *Exil du généralissime Ucondono* 42. *Malheureuse forfanterie d'un*

Corsaire Espagnol 44. *Missionnaires arrêtés à Méaco & à Ozaca* 46. *Généreuse fermeté des seigneurs & des princes chrétiens* 47. *Retour des ambassadeurs qui étoient allés à Rome* 48. *Ardeur des grands pour le martyre* 50. *Intrépidité des dames chrétiennes* 51. *Esclaves chrétiennes, martyrisées par leurs maîtres* 53. *Martyre des Japonois, qui ont été mis au nombre des saints* 55. *Courage admirable de quelques enfans* 57 & 60. *Mort de Taïcosama* 66. *Persécution du Fingo* 67. *Martyre éclatant de Jean Minami & de Simon Taquenda, avec leurs familles* 68. *Conversion du bourreau de Simon Taquenda. Commencemens de S. François de Sales* 75. *Ses missions dans le Chablais* 85. *Fruits de son zele & de ses bons exemples* 93. *Ministre converti, & condamné injustement à mort par les hérétiques* 97. *Conversion du Baron d'Awlly* 98. *Progrès de la foi catholique dans le Chablais* 99. *Conférences de S. François de Sales avec Théodore de Beze* 101. *Mort de Beze* 103. *Rétablissement solennel du culte catholique dans le Chablais & dans le pays de Gex* 104. *Réunion du duché de Ferrare à l'Etat*

Eccléſiaſtique 108. *Paix de Vervins* 111. *Publication de l'édit de Nantes* 114. *Mort de Philippe II* 117. *Henri IV ſe ſépare de Marguerite de Valois, & il épouſe Marie de Médicis* 120. *Le Maréchal de Joyeuſe rentre dans l'ordre des Capucins* 121. *Madame de Longueville embraſſe la vie religieuſe* 122. *Réforme des Trinitaires en Eſpagne* 123. *Etabliſſement des religieux du Tiers-ordre de S. François* 124. *Concours prodigieux au jubilé de* 1600. 126. *Hérétiques & infideles convertis à cette occaſion* 127. *Converſion d'Etienne Calvin* 129. *Conférence de Fontainebleau, entre Mornai & du Perron* 130. *S. François de Sales eſt fait coadjuteur de Geneve* 136. *L'Anglois Sirley conduit vers les princes chrétiens un ambaſſadeur du roi de Perſe* 143. *Confeſſion par lettres, condamnée* 144. *Mort de la reine Eliſabeth d'Angleterre* 146. *Jaque I, roi de la Grande-Bretagne* 148. *Conventicule de Gap* 149. *Mort de Fauſte Socin. Freres Polonois. Le roi de Suede, dépoſé par ſes ſujets hérétiques* 151. *Henri IV rétablit les Jéſuites dans ſes Etats* 152. *Mort du pape Clément VIII* 158.

LIVRE SOIXANTE-ONZIEME.

Court pontificat de Léon XI 161. *Election de Paul V* 163. *Interdit de Venise* 164. *Bannissement des Jésuites* 165. *Conduite de Fra-Haolo & de Fra-Fulgentio* 166. *Médiation de Henri IV entre le Pape & les Vénitiens* 169. *Conspiration des poudres en Angleterre* 172. *Serment d'Allégeance* 174. *Etablissement de la Congrégation de Notre-Dame* 177. *Le bienheureux P. Fourrier* 181. *Mort du vénérable César de Bus. Mort de Sainte Madeleine de Pazzi* 183. *Révolte des Sectaires en Hongrie & en Transilvanie* 184. *Guerre pour la succession de Cleves & de Juliers* 187. *Union Evangélique, & Ligue Catholique* 188. *Abjuration du duc de Neubourg* 190. *Indépendance des Provinces-Unies* 191. *Guerre de religion en Boheme* 193. *Matthias succede à l'empereur Rodolphe* 195. *Henri IV se dispose à humilier la maison d'Autriche* 197. *Parricide de Ravaillac* 200. *Condamnation d'un livre de Mariana*

203. Condamnation d'un ouvrage de Bellarmin 207. Conduite & travaux de S. François de Sales sur le siegé de Geneve 210. Abrégé de la vie de la Baronne de Chantal 219. Elle quitte sa famille pour se faire religieuse 226. Commencemens de la Visitation 228. Cette institution est érigée en ordre religieux 232. Fondation des Annonciades célestes 235. Etablissement des Carmelites & des Ursulines en France 238. Mission du Canada 241. Concile catholique de Mésopotamie 244. Richérisme condamné par les conciles de Sens & d'Aix 245. Le Mystere d'iniquité de Mornai, condamné par les docteurs de Paris 251. M. de Bérule établit en France la congrégation de l'Oratoire 253. Missionnaires de différens ordres au Japon 257. Ardeur de deux enfans pour le martyre 259. Conversion & constance admirable d'un enfant 262. Les Hollandois donnent lieu à la persécution générale du Japon 264. Le roi apostat d'Arima persécute les fideles à toute outrance 266. Martyre éclatant de toute une illustre famille 268. Huit martyrs brûlés à petit feu 274. Dix mille hommes armés massacrent & tour-

mentent horriblement les chrétiens du royaume d'Arima 277. *Atrocités exercées à Cochinotzu* 279. *Courage des chrétiens de tout âge & de tout sexe* 283. *Lettre du prince Thomas de Tomba aux confesseurs de la foi* 285. *Mort de Cubo-Sama. Férocité de Xogun-Sama* 288. *Différens missionnaires mis à mort* 289. *Un armateur Protestant dénonce deux missionnaires Espagnols* 290. *Progrès de la foi jusque dans la terre d'Yesso* 298. *Prisons de Nangazaqui* 295. *Le Grand Martyre* 296. *Religieux renégats* 291. *Le petit Ignace, martyr* 301. *Autres exécutions* 303. *Témoignage des Hollandois sur la rigueur de ces persécutions* 304. *Etats Généraux, assemblés à Paris* 305. *Le clergé ne souffre pas que les laïcs prononcent en matiere de religion* 307. *Il ne peut pas obtenir qu'on publie le concile de Trente* 310. *Les synodes de Bourdeaux & de Senlis reçoivent formellement ce concile* 311. *Missions de Turquie* 313. *Persécution excitée contre les missionnaires par le baile de Venise* 314. *Mission de Mingrélie. Constitution de Paul V, en faveur de l'immaculée conception* 318. *Condamnation*

de Marc-Antoine de Dominis 320. *Congrégation des Ecoles Pieuses* 322. *Congrégation de S. Maur. Dominicains & Prémontrés réformés* 323. *Les cinq articles du synode de Perth* 325. *Affaires des Gomaristes & des Arminiens* 326. *Synode de Dordrecht* 329. *Barnevelt arrêté & condamné à la mort* 332. *Grotius s'échappe de prison. Synode de Delpht* 333. *Vanini, brûlé à Toulouse* 334. *Mort de l'empereur Matthias* 336. *Le comte de la Tour se met à la tête des hérétiques révoltés en Boheme.* 337. *Embarras extrême de Ferdinand II, à l'entrée de son regne* 339. *L'Electeur Palatin usurpe la couronne de Boheme* 340. *Bataille décisive de Prague* 342. *L'ancienne religion est rétablie en Béarn* 343. *Protestans chassés de tous les Etats du duc de Savoie* 346. *Mort de Paul V* 347.

LIVRE SOIXANTE-DOUZIEME.

GRÉGOIRE *XV, pape. Il approuve la congrégation du Calvaire* 349. *Le célebre pere Joseph. Vie sainte de Ma-*

dame de Longueville 350. Réglement pour l'élection des papes. Commencement du scrutin 352. Défense de prêcher & de confesser sans l'approbation de l'ordinaire 353. Erection du siege de Paris en métropole 354. Conversion du duc de Lesdiguieres 356. S. François de Sales prend son frere pour coadjuteur 358. Caracteres différens de ces deux prélats 360. Douceur compatissante de S. François de Sales 361. Regrets de ses diocésains, à son dernier départ d'Annecy 363. Vénération des peuples & des princes pour ce saint prélat 367. Sa mort 370. Sa canonisation 375. Ses écrits 376. Freres illuminés, en Espagne & en France 378. Jésuites, chassés de Hollande 380. Ministres Protestans, chassés de Boheme & de Moravie. Ordres religieux, réformés en France 381. Election d'Urbain VIII. Réglemens divers, concernant les religieux 388. Autres bulles, concernant les rites. Canonisation de Sainte Elisabeth de Portugal 391. S. André d'Avellin 392. Commencemens de S. Vincent de Paul 393. Fondation des peres de la Mission 394. Condamnation de Santarelle

396. *Condamnation des écrits de Bécan & de Suarez, sur le temporel des princes* 397. *Le pere Joseph est nommé supérieur des missions de Turquie. Violence du Viceroi du Mexique contre son archevêque* 400. *Effroyable persécution du Japon, sous les empereurs Xogun-Sama II & To-Xogun-Sama* 402. *Conversion merveilleuse d'un Coréen* 403. *Tortures affeuses* 405. *Constance d'une femme chrétienne* 406. *Soixante fideles martyrisés avec le P. Carvalho* 408. *Autre troupe de cinquante martyrs* 409. *Supplice du mont Ungen* 410. *Martyre de Jean Naysen, & de Monique sa femme* 412. *Punition exemplaire du prince de Ximabara* 413. *Mort de Xogun-Sama II. Cruauté de To-Xogun-Sama* 415. *Torture de l'eau* 416. *Tourment de la fosse* 417. *Multitude de missionnaires martyrisés* 418. *Ambassadeurs mis à mort en haine de la foi. Mesures prises pour exterminer le christianisme du Japon* 419. *Etat du parti Calviniste en France, sous Louis XIII* 422. *Réduction du château de Bonnac. Attaques des îles de Rhé & d'Oléron* 424. *Siege & prise de la Rochelle* 426. *Vengeance du roi*

d'Angleterre ſur ſes ſujets catholiques 431. *Les Huguenots réduits de toute part à la ſoumiſſion* 432. *Traité d'Alais* 433. *Succès de l'Empereur Ferdinand contre les Luthériens. Exploits du baron de Valſtein, & du comte de Tilly* 435. *Fautes de Ferdinand II* 437. *Edit de reſtitution* 438.

Fin des Sommaires.

E S.

atholiques
de toute
raité d'A-
reur Fer-
Exploits
du comte
dinand II
3.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DIXIEME.

DEPUIS la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595, jusqu'à la mort de Clément VIII en 1605.

LA guerre de Bannez & de Molina, dont on peut fixer le commencement à l'époque où nous sommes parvenus, fit presque autant de bruit que celles des Huguenots, auxquelles on la vit succéder. C'est-là l'unique raison qui nous engage à parler, une fois seulement, des fameuses congrégations *de auxiliis*,

dont le signal, si l'on peut s'exprimer ainsi, fut donné le 10 Janvier 1595, par le bref qu'adressa Clément VIII à l'inquisition de Castille, pour évoquer à Rome les questions agitées en Espagne touchant l'accord de la grace avec la liberté. Comme nous n'y attachons pas, à beaucoup près, la même importance que l'esprit de secte, ou seulement de corps & de société, & que nous craignons d'ennuyer les personnes également impartiales, dignes seules d'attention; nous exposerons d'une maniere fort succincte ces longues altercations de plus de dix ans, & nous anticiperons même sur le cours des années, afin de ne pas revenir davantage sur ces inutilités fameuses.

Tout ce qui put intéresser à ce sujet la sagesse du Souverain Pontife, ce fut de maintenir la concorde entre les écoles catholiques, & de réprimer la témérité des docteurs, qui vouloient dévoiler des mysteres, sur lesquels l'apôtre élevé jusqu'au troisieme ciel ne savoit que s'écrier: O profondeur des trésors de la sagesse & de la science de Dieu! Il est de foi que l'homme fait le bien librement, & que la grace lui est absolument nécessaire pour les œuvres de salut; que

la grace ne nuit point au libre arbitre, & que le libre arbitre n'ôte rien au pouvoir de la grace : voilà deux vérités qu'il faut croire ſimplement, & qui ſont également la matiere de notre foi. Mais on ne s'en eſt pas tenu à la ſubſtance du myſtere ; on a voulu, pour ainſi dire, en faire l'analyſe & en connoître le mode, ou la maniere d'être. On a demandé comment, terme qui en nos myſteres annonce preſque toujours la témérité ; on a demandé comment la grace s'accordoit avec le libre arbitre ; comment le libre arbitre agiſſoit ſous la main de la grace, & comment la grace diſpoſoit de l'activité du libre arbitre ; quelle part ils avoient encore chacun à l'accompliſſement des préceptes, & au mérite des bonnes œuvres. Objets ſagement voilés à nos yeux, afin que nous attendions tout du Ciel, & qu'en même temps nous faſſions tout ce qui eſt en notre pouvoir, afin que notre ſalut s'opérât avec crainte & tremblement, & tout à la fois avec d'autant plus d'aſſurance, que nous mettrions moins de confiance dans nos foibles efforts.

De tout temps l'envie de rapprocher nos dogmes, ſoit des notions communes,

soit des nouveautés introduites par les sectaires dont on vouloit faciliter le retour, n'ont servi qu'à augmenter dans l'Eglise les troubles & les scandales. L'exemple du Dominicain Pierre Soto, dont l'audacieux Baïus avoit transformé les questions en assertions publiques, n'étoit pas oublié en Espagne ; quand le Jésuite Monte-major, théologien de Salamanque, crut en reconnoître une partie, dans les décrets prédéterminans de Dominique Bannez, confrere de Soto. La prémotion physique, au moins telle que Bannez l'avoit conçue, & qu'elle fut ensuite adoptée par les nouveaux Thomistes, ne passoit point encore parmi les Dominicains pour un enfant dont S. Thomas fût le pere, & pour qui l'ordre entier dût avoir des entrailles paternelles. La chose est claire, par la réponse que firent ses défenseurs, dans l'assemblée qui se tint le 22 février 1599 chez le cardinal Madruce, président des congrégations : pressés d'exposer le systême de leurs décrets prédéterminans, ils répondirent qu'ils n'en pouvoient pas parler comme d'une doctrine commune à leur ordre, avant d'avoir pris l'avis de toutes leurs provinces.

L'approbation donnée au livre de Molina par leur pere Barthelemi Ferreira, inquisiteur en Portugal, ne prouve pas moins clairement que tous les Dominicains distingués ne professoient point alors la prédétermination. Mais tout change avec le temps, & l'esprit de corps sur-tout a bientôt pris un air de premiere antiquité.

Quoi qu'il en soit, Monte-major crut voir dans la prémotion Bannézienne une nouveauté dangereuse, favorable même aux hérésies proscrites par le concile de Trente; & il la combattit fortement dès l'année 1581, dans une these qu'il faisoit soutenir. Bannez qui se trouvoit dans cette assemblée, prit un feu qui seul put le faire connoître pour le vrai pere de la prédétermination. Il fit grand bruit à l'heure même, il rassembla ses amis ensuite, il dénonça de concert avec eux, à l'inquisition de Valladolid, seize propositions qu'il prétendoit avoir été soutenues dans la these, & qui, à la vérification, se trouverent toutes différentes.

Il seroit à souhaiter que Monte-major & ses confreres se fussent contentés de leur premier triomphe, ou du moins

qu'uniquement appliqués à combattre le nouveau systême qui leur paroissoit dangereux, ils n'eussent point entrepris d'y en substituer un autre. La prédétermination examinée alors en soi-même, & sans faire comparaison avec la science moyenne, ou prescience des futurs conditionels, eût tenu difficilement contre des antagonistes occupés tout entiers de l'attaque, sans être divertis par le soin de leur propre défense, mais sur-tout sans se faire soupçonner d'intérêt propre. Et les décrets prédéterminans une fois arrêtés, on n'eût pas vu paroître à leur faveur, & comme sous leur attache, les décrets nécessitans, avec tous les troubles & tous les scandales qu'ils ont causés dans l'Eglise. Mais encore une fois, où sont les hommes que l'esprit de corps n'a jamais égarés ?

Louis Molina, autre Jésuite Espagnol, & tout autrement célebre que Monte-major, épousa si bien la querelle de son confrere, que bientôt il eut à la soutenir en son propre nom. Son livre de la Concorde n'étoit pas encore mis au jour, que Bannez le déféra au grand inquisiteur, le cardinal Albert d'Autriche. Le délateur n'avoit

pas vu l'ouvrage. Mais dès-là qu'il combattoit sa prémotion, comme il en avoit eu vent, il ne pouvoit manquer, à son sens, d'être Pélagien. Bannez, dit à ce sujet un Feuillant, nommé Pierre de S. Joseph, habile théologien de ce temps-là, Bannez fit sa plainte, persuadé que c'en étoit fait de sa prédétermination, & qu'il couroit danger d'être Calviniste, si Molina n'étoit pas Pélagien. Le livre de la Concorde parut néanmoins, & revêtu d'une ample approbation du pere Ferreïra Dominicain, qui avoit été chargé de l'examiner, en sa qualité d'inquisiteur de Portugal, où Molina professoit la théologie, & avoit fait imprimer son livre. L'ouvrage se débita, avec toute la rapidité que procure la contradiction. La science moyenne fit la même fortune, d'abord chez les Cordeliers & les Augustins, qui la défendirent aussi-tôt dans des theses publiques; puis dans plusieurs universités, à Saragosse, à Tolede, à Séville, à Grenade & dans beaucoup d'autres villes d'Espagne. Elle parvint rapidement en France, en Lorraine & jusqu'au fond de l'Allemagne. Il est vrai qu'une société savante & nombreuse

Petr. à Saint Joseph, c. 5. p. 1.

avoit des facilités particulieres, pour accréditer ses productions : mais le premier aspect de la prédétermination physique, qui paroît ne pouvoir se concilier avec la raison qu'aux dépens de la foi, & avec la foi qu'au préjudice plus visible de la raison, suffisoit seule pour la décrier.

Bannez & ses consorts désespérés de voir ruiner tout-à-coup le chef-d'œuvre de leur génie, présenterent requête sur requête au nonce du Pape : mais elles n'aboutirent qu'à leur faire défendre de traiter d'hérétique Molina, ou sa doctrine. L'animosité étoit déjà si grande, que différens prédicateurs Dominicains, & principalement le pere Avendano, faisoient de la chaire de vérité un théatre d'invectives, où les Jésuites traduits en hérétiques, en séducteurs, en magiciens, & en instrumens du diable, étoient ordinairement le bel endroit de leurs sermons. Avendano se croyoit suscité de Dieu, pour renverser la société, & disoit fort pieusement qu'il ne participoit jamais aux saints mysteres, sans se sentir pressé d'une ardeur nouvelle pour cette bonne œuvre. Voilà sans doute un fruit bien singulier des sacremens. Les

Jésuites plus compassés, en s'abstenant de ces invectives grossieres, n'en imprimoient pas moins la note d'hérésie aux prédéterminans, qu'ils qualifioient de Luthériens & de Calvinistes mitigés. Le Pape informé de ces animosités scandaleuses par différens évêques d'Espagne, défendit d'abord aux deux partis d'agiter davantage ces questions. Bannez qui ne voyoit pas triompher la prémotion dans sa patrie, ayant encore fait solliciter un jugement à Rome, par le pere Alvarez qui fit le voyage exprès, le Pontife évoqua cette cause à son tribunal.

Clément VIII nomma huit consulteurs, qui lui furent proposés par le cardinal Alexandrin, protecteur de l'ordre de S. Dominique d'où il avoit été tiré, & par le cardinal d'Ascoli qui avoit aussi été Dominicain. Ces consulteurs, à la réserve des Peres Plumbino & Bovio, celui-ci Carme & l'autre Augustin, qui furent constamment pour Molina, censurerent en Janvier & Février de l'année 1598, soixante-une propositions du livre de la Concorde. Ce travail parut précipité au Pape, qui leur ordonna de le recommencer. On les soupçonnoit d'avoir porté leur jugement sur des extraits

fournis par les dénonciateurs, & de n'avoir pas même pris la peine de les confronter avec l'original. En effet, ils avoient déclaré que Molina donnoit à Dieu pour motif de la prédestination, la prévision du bon usage que l'homme feroit de son libre arbitre ; & dans les endroits même du livre où ils prétendoient que ce principe demi-pélagien étoit établi, savoir à la question vingt-troisieme, art. 4 & 5, il est expressément & fortement réfuté ; & la prédestination n'y est attribuée qu'à la volonté de Dieu, qui distribue librement ses dons quand & à qui il lui plaît.

Les consulteurs assemblés de nouveau ne laisserent pas de persévérer dans leurs premiers sentimens ; & la mort du cardinal Madruce qui les présidoit les ayant laissés maîtres absolus de la résolution, ils ne penserent qu'à dresser leur censure. Cependant l'élévation du Jésuite Bellarmin au cardinalat fournissant un nouvel appui à la société, le pere Aquavira qui en étoit général, fut admis à traiter avec les consulteurs : il leur montra clairement, & qu'ils attribuoient à Molina des propositions qu'il n'avoit jamais enseignées, & qu'ils censuroient des pro-

positions catholiques, ou reçues communément dans les écoles catholiques. Il falloit que l'avertissement fût bien fondé en raisons ; puisque de soixante-une propositions condamnées en premier lieu, ils en restreignirent d'abord le nombre à quarante-neuf, ensuite à quarante-une, puis à vingt seulement. Ces variations formerent un préjugé, qui n'étoit ni favorable à la censure, ni fort honorable aux censeurs ; & le Pape leur en parla d'une maniere mortifiante. Ils entendirent de sa propre bouche, que la cause n'étoit pas en état d'être jugée, qu'on n'avoit pas fait assez d'attention aux défenses de la partie accusée, & qu'il vouloit assister en personne à l'examen qui s'en continueroit.

Il se tint encore plus de soixante congrégations sur ce pied-là, depuis le 20 Mars 1601 jusqu'au 22 Janvier 1605, sans qu'on pût cependant parvenir à une décision. Valentia, champion des Jésuites, succomba dès la premiere année à l'excès de la fatigue ; il tomba évanoui au milieu de la dispute, & mourut peu de temps après. Arrubal qui prit sa place, n'en pouvoit déjà plus au mois de No-

vembre de l'année ſuivante ; & ce fut la Baſtide qui alors entra dans la lice. Le héros des Prédéterminans, Lemos, avec ſa ſanté d'athlete & ſes poumons d'airain, qui ne le ſervirent pas moins que ſon érudition, fut obligé lui-même de déſemparer pour un temps, & de céder *par interim* la place à Alvarez ; le Pape enfin qui dans un âge avancé ne manquoit aucune des congrégations, mourut, à ce qu'on prétendit, des ſoins & des fatigues qu'il prenoit pour terminer cette affaire.

La perſuaſion commune eſt qu'il penchoit du côté des Prédéterminans, prévenu par le cardinal Alexandrin, qui avoit commencé la fortune de ce Pontife en le menant avec lui dans ſes légations, & à qui d'ailleurs Clément avoit des obligations eſſentielles. François Pegna, qui avec la ſimple qualité d'auditeur de Rote, avoit eu l'art de ſe rendre fort important à la cour de Clément VIII, preſſoit encore la condamnation des Jéſuites, avec tout le reſſentiment d'une premiere amitié convertie en haine. Après les avoir aimés juſqu'à publier un ouvrage contre le parlement de Paris,

à l'occasion de leur exil ; il les haïssoit tellement, qu'il mit tout en usage pour empêcher la béatification de leur fondateur, & qu'il exclut leurs écoliers des aumônes considérables qu'il avoit léguées aux pauvres étudians : clause qui parut si odieuse, qu'on n'y eut aucun égard. D'un autre côté, le marquis de Villena, ambassadeur d'Espagne, avoit ordre de presser la condamnation de Molina ; & les Espagnols en général étoient ouvertement déclarés contre les Jésuites, en conséquence de l'absolution de Henri IV que ces peres avoient sollicitée. C'est ce qu'on voit dans les lettres du cardinal du Perron, qui durant ces disputes écrivit au Roi, que les Jacobins étoient fort portés par ceux qui ne trouvoient pas bon que le général des Jésuites & presque tous ceux de son ordre lui fussent si affectionnés.

Lettres du 7 Févr. 1605, & du 23 Janv. 1606.

Ce n'est pas que tous ces mobiles terrestres & fautifs eussent autorisé le défaut de soumission à la décision du saint siege, si elle eût été rendue : dès-là que l'Eglise prononce, dès que la voix de l'autorité s'est fait entendre ; on ne doit que se soumettre à cette regle

fixe de la foi, indépendamment des vues ou des vices, vrais ou prétendus, & de ceux qui la préparent, & de ceux qui l'appliquent. Mais la mort, ou la Providence ne permit point que Clément VIII prononçât ; & quand il auroit survécu, il est fort douteux, malgré son penchant, qu'il eût prononcé un jugement définitif. C'est ce que pensa du moins, au sujet de Paul V, le Luthérien Mosheim, qui dans le style de sa secte dit que, si le Pape eût été en parfaite liberté, il auroit prononcé une de ces sentences ambiguës qui sont familieres à l'oracle de Rome, & qui n'offensent personne. Il est certain que du Perron donna un jour fortement à penser à Clément VIII, en lui disant que si l'on faisoit un décret en faveur de la prédétermination physique, il se faisoit fort d'y faire souscrire tous les Protestans de l'Europe.

Hist. Eccl. siecl. XVII. sect. 2. part. 1. c. 1. n. 39.

Gall. Purp. p. 673.

Ne passons pas cependant sous silence l'anecdote, assez méprisable, qui se trouve consignée dans les actes de Lemos, mais dont l'omission pourroit s'attribuer à la partialité, plutôt qu'à un discernement judicieux. Selon ce prédéterminant for-

midable, Valentia son antagoniste se trouva mal à son aspect, parce qu'il le convainquit d'avoir honteusement falsifié un passage de S. Augustin; & le reproche terrible que lui en fit le Souverain Pontife, fut un coup de foudre qui le fit tomber sur le champ de bataille, sans pouls & sans haleine. Il faut des yeux bien prédéterminés à leur objet, pour voir de la sorte. Il faut avoir les yeux du Dominicain Chouquet, qui, dans ses rapsodies, aussi-tôt condamnées qu'imprimées, représente Lemos, à l'ouverture des congrégations, environné de rayons si étincellans, que les yeux des cardinaux en étoient éblouis. Ou la citation de Valentia étoit une falsification réfléchie, ou ce n'étoit qu'une simple méprise. Or qu'avoit-il à gagner, en falsifiant un texte que ses adversaires ne devoient pas manquer de vérifier? & devoit-il mourir de honte, pour une faute de mémoire, échappée dans la chaleur de la dispute; tandis que les ouvrages composés à loisir, ne sont pas à l'abri de ces inadvertences? Tout ce qu'on pourroit conclure, s'il y avoit du vrai dans cette précieuse anecdote, c'est

Livre des Entrail. Matern. de la Ste. Vierge pour l'ordre des F. P. p. 326. Edit. de 1634.

que le champion des Jésuites étoit un pauvre homme. Malheureusement, ni Pegna leur ennemi déclaré, ni les deux secrétaires si empressés à recueillir tout ce qui étoit favorable aux prédéterminans, ne disent pas le premier mot, soit de la corruption du passage, soit des reproches du Pape, soit du vertige de Valentia : toutes circonstances néanmoins qui secondoient assez leurs vues, pour qu'ils ne les omissent pas.

Mais que ne controuve pas la manie de système ! Eût-on sans cela imaginé ce qu'assure le P. Jacque de S. Dominique dans son livre curieux *De la nouvelle étoile de Cassiopée*, que les anges sont devenus démons, pour avoir rejetté le dogme de la prédétermination physique, qui leur avoit été proposée pour épreuve ? A l'exemple de Lucifer, Simon le Magicien, ajoute un autre écrivain de même goût, combattit la même doctrine ; & tel fut le sujet de ses disputes funestes avec le prince des apôtres. Mais arrêtons-nous, & craignons sur toutes choses de prendre quelque air d'une partialité, que nous abjurons de nouveau. Oui, la prémotion physique & la science moyenne nous sont parfai-

Lib. de Nov. Cassiop. c. 1 & 2.

tement égales, ou, pour mieux dire, parfaitement indifférentes, ſinon pour ce qui eſt du bon ſens que révolte la prémotion, au moins pour ce qui regarde la foi, à quoi elle ſert auſſi peu que la ſcience moyenne. Et qui ne s'étonneroit que des docteurs vraiment reſpectables aient pu ſe paſſionner d'une maniere ſi étrange, pour des hypotheſes & des préſomptions, qui peuvent n'être qu'imaginaires ! encore ſi elles n'euſſent pas ſervi d'enveloppe à des nouveautés plus dangereuſes, avec tant de ſcandale pour les ſimples, & tant de troubles pour l'Egliſe !

Les diſputes ne finirent point avec la vie de Clément VIII. Les cardinaux, dans le conclave qui ſuivit ſa mort, avoient promis que celui d'entre eux qui lui ſuccéderoit les termineroit par un jugement définitif. Paul V, ſucceſſeur, quoique non immédiat, de Clément, crut devoir remplir cette promeſſe, & tint encore à ce ſujet dix-ſept congrégations. Mais auparavant il voulut conſulter d'autres docteurs que ceux qui avoient la tête échauffée par ces diſputes, ou qui étoient ſoupçonnés de quelque intérêt propre. S. François de Sales,

aussi renommé pour sa doctrine que pour ses vertus, fut un des premiers consultés : son avis, comme celui de tous les autres, a toujours été tenu fort secret ; mais on peut juger de sa réponse, suivant la remarque très-sensée de l'historien de sa vie, par la doctrine qui est répandue dans ses œuvres, où personne jusqu'ici ne s'est encore imaginé voir la prédétermination. Les Molinistes, sous Clément VIII, avoient toujours été sur la défensive : on leur avoit constamment interdit toute attaque, sous prétexte que des accusés ne devoient pas faire le personnage d'accusateurs. Le nouveau Pape ne crut pas que les formes dussent l'emporter sur un fond qui n'étoit autre que le sacré dépôt, lequel couroit risque de s'altérer, à la faveur d'un silence qu'on ne manqueroit pas de prendre pour une approbation. Il fallut donc que les Thomistes, quelque effort qu'ils fissent pour parer ce coup, se missent à leur tour sur la défensive.

Il parut bientôt que ce nouveau personnage n'étoit pas aussi facile à jouer que le premier. La Bastide établit que la prédétermination physique détruisoit le libre arbitre & la grace suffisante, qu'elle

faisoit Dieu auteur du péché, qu'elle avoit déjà été condamnée avec le calvinisme, par le concile de Trente ; & venant au détail, il fit un parallele de vingt articles, entre la doctrine de Bannez & celle de Calvin. La comparaison, qui fut bien suivie & bien soutenue, étoit embarrassante ; mais Lemos n'étoit pas un homme à être embarrassé. Il répliqua d'une voix de tonnerre, que la prédétermination étoit la pure doctrine de S. Augustin, que les Pélagiens n'étoient hérétiques que parce qu'ils n'admettoient pas la prédétermination, que tous ceux qui ne l'admettoient pas étoient Pélagiens, que les Jésuites n'étoient que des Pélagiens ou des fauteurs du pélagianisme. En un mot, tout ce qu'on put saisir de sa premiere défense, après le nom de S. Augustin, ce ne furent que les noms de pélagianisme, de pélagiens & de semi-pélagiens, qui faisoient le refrein de ses déclamations.

Il sentit cependant que ces généralités & ces injures pourroient ne pas satisfaire ses juges. Venant donc au fait, il avoua que Calvin avoit tenu, comme Bannez, la grace efficace par elle-même, & indépendamment de la volonté : mais

il ajouta, qu'il n'y avoit rien que de vrai dans ce principe ; que toute l'erreur consistoit à conclure de là, comme faisoit Calvin, que le consentement de la volonté étoit nécessaire d'une nécessité de conséquent ; au lieu que Bannez ne le disoit nécessaire que d'une nécessité de conséquence. On pourroit soupçonner, sur de pareilles défaites, que nous en prêtons à Lemos : mais que l'on consulte son propre récit, & l'on sera beaucoup plus surpris encore, d'y voir sa vertu soutenir à peine la gloire d'une si heureuse invention, & se prémunir contre la vanité, en s'écriant avec l'Apôtre : C'est par la grace de Dieu que je suis ce que je suis. Il ne s'applaudit pas moins de la découverte *du sens composé & divisé*, qui en effet ne lui fut pas d'un moindre usage que la distinction des nécessités de conséquent & de conséquence. Ces termes énigmatiques ne satisfaisant point encore à beaucoup près ses juges, il lui fallut enfin réduire la prédétermination à un secours prévenant, que la volonté peut refuser quand il lui est offert, & ne pas mettre en usage quand elle l'a ; de telle maniere que, si elle ne fait pas ce qui lui est commandé,

Acta P. Thom. Lemos.

l ne tient pas à Dieu, mais à elle. C'est
insi que le Thomisme & le Molinisme,
malgré leur antipathie réciproque, se
approchoient tellement, qu'il devenoit
mpossible d'en marquer la différence.
Et dans la réalité, si la prémotion mo-
difiée de la sorte n'est pas le concours
simultané, c'est un assemblage de ter-
mes pris à contre-sens, ce n'est plus
qu'une chimere.

La cause étant suffisamment instruite,
e Pape ordonna aux consulteurs de lui
donner leurs opinions par écrit, & de
marquer sur quoi ils les fondoient. Ils
n'étoient pas devenus plus favorables
aux Jésuites : mais les motifs qu'on leur
demandoit les embarrasserent. Après qua-
tre mois de travaux particuliers, & bien
des conférences qu'on leur permit en-
suite d'avoir entre eux, le Pape, outre
es incertitudes & les variations de leurs
écrits, trouva qu'ils n'avoient pas même
ouché au point qui devoit trancher la
question, savoir en quoi les catholiques
différoient des hérétiques sur la matiere
e la grace & du libre arbitre. Il résolut
donc de prendre pour base de sa déci-
ion, celles du concile de Trente contre
es Luthériens & les Calvinistes, & fit

remettre à cet effet tous les actés manuscrits de ce concile au cardinal du Perron, qu'il regardoit avec justice comme un des plus grands théologiens de son siecle.

Cette confiance en du Perron, qui trouvoit la prédétermination si favorable aux Calvinistes, n'annonçoit pas une issue bien heureuse pour les Prédéterminans. On n'a pas laissé de répandre dans le public la copie d'une bulle, qu'on prétend avoir été dressée par Paul V contre le Molinisme, & à laquelle il n'a manqué, selon ses colporteurs, que la formalité de la promulgation. Mais le temps où elle parut, savoir vers le milieu du siecle dernier, & la flétrissure des personnes qui la faisoient valoir, suffiroient pour la faire tomber; quand elle ne seroit pas remplie, comme elle l'est, de contradictions, d'anachronismes, de principes schismatiques, de tous les indices de supposition & de supercherie. Contradiction: entre les copies diverses de cette bulle clandestine, les unes condamnent cinquante propositions, & les autres quarante-deux. Anachronisme: le nom des censeurs par

qui on l'a fait ſigner, prouve qu'elle a été faite cinq ans avant le pontificat de Paul V, à qui on l'attribue. Principes ſchiſmatiques : elle condamne des propoſitions, entre autres la ſeconde & la quatrieme, qui ſont les contradictoires de propoſitions déjà condamnées dans Baïus. Auſſi, qui ſont les gens qui marquent le plus d'ardeur pour concilier de l'autorité à cette bulle, attribuée au S. Siege malgré le S. Siege lui-même? Ce ſont préciſément ceux qui en toute autre occaſion font le moins de cas des bulles & des conſtitutions du S. Siege, qui n'ont rien de commun avec l'école catholique des Thomiſtes, qui trouvent même autant de ſottiſe dans le Thomiſme, que d'erreur dans le Moliniſme. Que le S. Siege déſavoue & réprouve cette bulle, c'eſt ce qui eſt de toute notoriété par le décret où le Pape Innocent X a déclaré en termes formels, qu'on n'y devoit ajouter aucune foi. Voilà donc cette bulle, avec tous les actes où elle eſt rapportée, flétrie de la maniere la plus authentique, non ſeulement comme n'étant pas revêtue des formes requiſes pour avoir ſon effet,

mais comme *un recueil de mensonges, indigne de toute créance* : ce sont les termes du décret.

Tout ce que prononça incontestablement Paul V sur cette question, ce fut de déclarer quelques jours après, le vingt-huitieme d'août 1607, où il en conféra pour la derniere fois avec le sacré collége, qu'il publieroit sa décision quand il le jugeroit à propos, & que cependant il défendoit sévérement aux parties de se censurer mutuellement sur ces matieres. Ainsi cette dispute, qui fixoit depuis si long-temps les regards de toute l'Europe, qui avoit emporté les plus précieux momens de deux grands Papes, du sacré collége, d'une infinité de prélats & de docteurs célebres, finit, comme toutes les affaires de ce genre, sans avoir rien éclairci. Celui de tous les partis qui a le moins de respect pour les décisions du S. Siége, ces faux Thomistes qui se couvrent du nom d'une école respectable, parce que le leur n'exprime plus que le schisme & la secte, se plaignent qu'à la faveur du silence de Rome sur le fond de la question, & au moyen de la liberté laissée aux deux parties d'enseigner leurs opinions respectives, le Pélagianisme va

tête

tête levée dans l'Eglise d'aujourd'hui, & que ce grand fleuve, autrefois si pur, ne roule plus que des eaux fangeuses. Comme ce reproche ne differe pas de celui des Calvinistes, nous en renvoyons les auteurs à la réponse que le grand évêque de Meaux fit en pareille circonstance au ministre Jurieu. Quant à ce qu'on nous objecte, lui disoit-il, que nos Molinistes sont sémi-pélagiens, & que l'Eglise Romaine tolere le pélagianisme, si l'on avoit seulement ouvert les livres des Molinistes, on auroit appris qu'ils reconnoissent pour tous les élus une préférence gratuite de la divine miséricorde, une grace toujours prévenante, toujours nécessaire pour toutes les œuvres de piété, une conduite spéciale qui les y conduit. Mais les Faux-Thomistes, ou les sémi-Calvinistes, ainsi que les Calvinistes rigoureux, veulent quelque chose de plus : toute grace qui n'ôtera pas le libre exercice de la volonté, sera toujours pour eux la grace pélagienne.

Boss. 1. Avert.

Pendant que les plus habiles Jésuites d'Espagne & d'Italie épuisoient en Europe leur temps & leurs talens, pour la défense des inventions & des subtilités

de quelques-uns d'entre eux ; d'autres enfans d'Ignace ne respirant, à l'exemple de leur pere, que la plus grande gloire de Dieu, & bornant leurs travaux à connoître & à faire connoître Jésus crucifié, ne songeoient qu'à étendre l'empire de l'Eglise, sur les traces de l'apôtre des Indes & du Japon. Depuis le départ des ambassadeurs de cette nation pour la capitale du monde chrétien, l'évangile y avoit répandu des torrens de lumiere, qui faisoient rougir les peuples de leurs dogmes fabuleux, & qui terrassoient l'orgueil le plus entêté de son savoir. Au milieu de la ville impériale, un savant, nommé Dosam, qui avoit parcouru toutes les académies de la Chine & du Japon, où il n'avoit trouvé que des admirateurs, conféra par occasion avec un missionnaire sur la nature de nos ames qu'il croyoit matérielles. L'Européen le convainquit si bien du contraire, ainsi que des conséquences qui dérivent de ce premier principe, que Dosam fut confus de son ignorance, & non moins effrayé des périls qu'elle lui faisoit courir. Il aimoit sincérement la vérité : il confessa ce qu'il découvroit ; il s'humilia devant le maître des cœurs ;

Hist. du Jap. Liv. VI.

& Dieu le fortifia tellement, que foulant aux pieds tout respect humain, il se fit instruire à fond de nos mysteres, puis reçut le baptême. On ne sauroit exprimer l'étonnement où cette nouvelle jeta toute la ville. Sept à huit cents personnes, qui tous les jours réglément alloient entendre Dosam comme un oracle, suivirent toutes son exemple. Elles furent imitées de tant d'autres, que les églises ordinaires ne suffisoient plus pour les recevoir. Le Sage, disoit-on de tous côtés, s'est fait chrétien; Dosam qui sait tout, n'a point trouvé de religion meilleure que le Christianisme. Pendant plusieurs jours, l'Empereur lui-même & toute sa cour ne s'entretinrent de rien autre chose.

Le bruit de la persécution qui se répandit quelque temps après, n'arrêta point ces progrès de l'évangile. Jamais au contraire on ne vit plus de conversions qu'alors, jusque dans les lieux où l'empereur faisoit son séjour, jusque parmi les femmes qui parurent ne rien conserver de la foiblesse de leur sexe. Le roi de Tango craignant que la rare beauté de la reine son épouse, encore très-jeune, n'attirât les regards de l'Empereur, la

tenoit continuellement renfermée dans un palais, où elle vivoit dans une grande innocence. Quoiqu'il fût idolâtre, il lui avoit souvent parlé avec estime de la religion chrétienne, qui excitoit au moins l'admiration de ceux qui ne l'embrassoient pas. Cette princesse qui avoit l'esprit excellent, retint tout ce qu'on lui avoit dit; & ses mœurs ne mettant point d'obstacle aux impressions de la grace, elle se sentit fortement inclinée pour une religion si conforme à ses heureux penchans. Comme elle n'espéroit point d'obtenir le consentement du roi son époux; il lui fallut conduire l'affaire de sa conversion dans le plus profond secret, & dérober ses démarches à une infinité de surveillans continuellement attentifs à l'observer.

Heureusement, on élevoit auprès d'elle une princesse de la maison royale, avec qui la conformité des inclinations vertueuses la lioit encore plus étroitement que l'affinité, & pour qui elle n'avoit rien de secret. Elle ouvrit son ame à cette amie sûre, qui avoit toute liberté d'aller & de venir, & l'envoya communiquer ses vœux & ses embarras à un missionnaire. La médiatrice qui n'avoit

pas moins d'ardeur que la Reine pour embraſſer le Chriſtianiſme, ne ſe borna point à ſa commiſſion; mais ſe fit baptiſer elle-même, & reçut le nom de Marie. La grace du baptême la transforma auſſi-tôt en apôtre. Toutes les dames & les demoiſelles du palais à qui elle fit part de ſon bonheur, allerent ſucceſſivement trouver le miſſionnaire, & revinrent chrétiennes. Un gentilhomme qui les ſuivit, revint changé comme elles. Cependant la reine gémiſſoit avec d'autant plus d'amertume, qu'elle ſe voyoit eſclave de l'enfer, au milieu d'une cour à qui elle avoit procuré la liberté des enfans de Dieu. La princeſſe Marie va de nouveau trouver le miſſionnaire, elle ſe fait parfaitement inſtruire de la maniere de conférer le baptême, revient, baptiſe la Reine, & lui fait prendre le nom de Grace, qui ne fut jamais porté à plus juſte titre. La néophyte fut ſans intervalle une chrétienne parfaite, & douée du don de force à un point où l'eſprit ſaint ne le communique qu'aux ames qu'il remplit tout entieres. Pour Marie, l'exercice d'un miniſtere divin éleva tellement ſon ame, que dès-lors elle regarda ſa perſonne comme conſacrée à Dieu. Si-

tôt quelle eut baptisé la reine, elle retourna au missionnaire, se prosterna en sa présence aux pieds de l'autel, & fit vœu de virginité ; quoiqu'elle fût un des plus riches partis, & des plus recherchés de tout l'Empire. Le même jour, elle parut en public, avec les marques qu'elle jugea les plus propres à témoigner qu'elle s'interdisoit tout commerce avec le siecle.

Tout ceci s'étoit passé, en l'absence du roi. A son retour, il en parut extrêmement irrité, & déclara impérieusement à la Reine, ainsi qu'à toute sa cour, qu'il falloit au plus tôt abjurer une religion odieuse à l'Empereur, & capable de le perdre lui-même. Les menaces & toutes les représentations étant inutiles, il n'y eut point de mauvais traitemens qu'il ne mît en usage. La reine fut encore moins épargnée que les autres ; le ressentiment du roi se mesurant sur l'amour passionné qu'il lui portoit. A tous les excès du dépit & de la fureur, elle n'opposa qu'une patience & une douceur inaltérables : mais sa constance parut à jamais invincible. Dans ces entrefaites, un des enfans du roi étant tombé dangereusement malade, elle engagea la prin-

cesse Marie à le baptiser. Le petit moribond reçut le baptême, & fut à l'instant en parfaite santé. Les armes tomberent alors des mains du roi : il prit le parti de dissimuler, & ne chagrina plus des personnes qu'il ne pouvoit se défendre d'aimer & de révérer.

On ne peut entendre qu'avec intérêt la suite de la vie, & sur-tout la mort touchante de cette reine, la plus belle personne, la princesse la plus spirituelle, & la chrétienne la plus fervente peut-être de toute l'Eglise du Japon, c'est-à-dire, du sanctuaire même de la ferveur. Loin d'idolâtrer sa figure, il sembloit qu'elle eût pris à tâche d'en ternir l'éclat par toutes les austérités de la pénitence. Elle apprit très-bien le latin & le portugais, moins pour orner son esprit, que pour fournir plus d'aliment à sa piété. Après la lecture & ses autres exercices de dévotion, son plus grand soin étoit de recueillir les orphelins & les enfans des pauvres, de les vêtir & les soigner elle-même, de les instruire des élémens de notre religion, & de les rendre solidement chrétiens. Après douze ans d'une vie si sainte, elle fut la victime de la jalousie du roi son époux ; non pas qu'il

eût conçu le moindre ſoupçon de ſa fidélité, mais parce qu'il eut peur qu'elle ne devînt l'objet d'un autre amour que le ſien.

Dans l'une de ces révolutions ſoudaines, qui ſont ſi fréquentes au Japon, il l'avoit laiſſée dans la ville très-forte d'Oſaca, & qui ne le raſſuroit néanmoins qu'imparfaitement. C'eſt pourquoi il avoit commandé à l'intendant de ſa maiſon, que, ſi la place venoit à être forcée, il tranchât ſur le champ la tête à la Reine, & mît le feu au palais. Oſaca fut priſe en effet, & l'intendant ſommé de remettre la reine entre les mains du vainqueur. Cet officier rempli de vénération pour ſa maîtreſſe, chercha tous les moyens poſſibles de la ſauver, ſans en trouver aucun; il va donc la joindre, le déſeſpoir peint ſur le front, ſe jette à ſes pieds qu'il inonde de ſes larmes, & lui déclare le commandement barbare qu'il avoit reçu. Nous périrons auſſi-tôt nous-mêmes, ajouta-t-il; & c'eſt toute ma conſolation, de ne pas ſurvivre à une princeſſe, dont la mort me feroit de ma propre vie le plus inſupportable des tourmens. La reine entendit ce diſcours, comme s'il ne l'eût pas regardée. Vous

savez, dit-elle, que je suis chrétienne, & que la mort n'a rien d'effrayant pour les chrétiens : quant à vous, songez bien à ce que vous allez devenir pour toute une éternité. Après ce peu de mots, elle entra dans son oratoire, & prosternée devant l'image d'un Dieu mort pour nous, elle lui fit le sacrifice de sa vie. Elle rassembla aussi-tôt après les dames de sa suite, qui toutes étoient chrétiennes, les embrassa tendrement, & leur représenta que n'étant pas condamnées elles-mêmes à mourir, la loi de Dieu les obligeoit à se retirer, avant qu'on mît le feu au palais. Tout retentissant de sanglots & de cris lamentables, elle seule aussi tranquille que s'il eût été question d'une affaire indifférente, rentra dans l'oratoire, appela l'intendant, & lui dit qu'il pouvoit remplir sa commission. Il se jetta de nouveau à ses pieds, & la pria de lui pardonner sa mort. Aussi-tôt la reine se mit à genoux, rabattit elle-même le collet de sa robe, & reçut, en prononçant les noms de Jésus & de Marie, le coup qui lui trancha la tête. Telle étoit la force chrétienne dans les ames Japonoises, indépendantes en quelque sorte des entraves

de la matiere, & de la fragilité du ſexe, ainſi que de toutes les foibleſſes de la nature.

Le trait ſuivant achevera de faire connoître toute l'énergie du caractere de cette nation, juſque dans les conditions les moins façonnées à l'héroïſme. Le roi de Saxuma s'étant emparé du Bongo, d'où la foi s'étoit répandue dans les autres royaumes, les Bonzes qui l'avoient puiſſamment ſecondé dans ſon invaſion, exercerent leur vengeance avec une fureur toute particuliere ſur cette chrétienté floriſſante, & s'attacherent principalement à brûler les égliſes & tous les monumens du chriſtianiſme. A la vue de Voſuqui déjà tombé ſous leur puiſſance, il y avoit un fort, ſéparé de cette ville par un petit bras de mer; & quelques centaines de ſujets fideles, tant hommes que femmes, y tenoient encore pour leur ſouverain légitime. L'une de ces héroïnes ne put voir ſans indignation, au milieu des égliſes réduites en cendres, un temple d'idoles & une ſuperbe maiſon de Bonzes, qui ne ſembloient conſervés que pour inſulter à la vraie religion. Quoi donc, s'écria-t-elle, ſerons-nous les ſpectateurs oiſifs

du triomphe de l'impiété ! Elle prend ſur le champ ſa réſolution, attend la nuit avec impatience, ſe jette alors à la nage, franchit le bras de mer, va mettre le feu au temple & au monaſtere des Bonzes ; après quoi elle repaſſe la mer, rentre glorieuſe dans la fortereſſe, & convie tout le monde à goûter avec elle le plaiſir de voir les flammes dévorer ces trophées orgueilleux de l'idolâtrie.

Le dernier empereur, nommé Nobunanga, ſans profeſſer le chriſtianiſme, l'avoit tellement protégé, qu'il étoit devenu la religion dominante juſque dans la capitale de l'empire : mais ce prince abandonné à ſes paſſions honteuſes, s'aveugla toujours au centre de la lumiere, malgré les exhortations continuelles des hommes apoſtoliques, avec leſquels il ne ſe laſſoit point de converſer. A la fin, il s'égara ſi déplorablement dans les vertiges d'un orgueil inſenſé, qu'il ſe fit bâtir un temple, & ordonna par un édit qui ſuſpendoit tout autre culte, d'y venir de toutes les contrées de l'empire ſacrifier à l'empereur. Les chrétiens mépriſerent l'édit, & Nobunanga feignit de ne point s'en appercevoir : mais Dieu ne tira pas une vengeance moins exem-

plaire d'une impiété si criante. Dans une émeute excitée par un homme de néant, par un aventurier qui avoit pour tout mérite le talent de dessiner, ce prince rebelle à la grace périt au point le plus brillant de sa carriere. Il avoit conçu le grand dessein de réduire tous les petits rois du Japon au rang de simples vassaux, suivant la constitution primitive de cet empire ; & déjà il avoit conquis plus de trente royaumes, qui lui avoient procuré des richesses immenses.

La ville & sur-tout le palais d'Anzuquiama, qu'on appeloit au Japon le paradis de Nobunanga, & qu'on pouvoit regarder comme une des plus rares merveilles du monde, suffisent pour donner une idée de la puissance & de l'opulence de cet empereur, qui les avoit fait bâtir en quelques mois. A trente mille de Méaco, vers le midi, s'ouvre une plaine délicieuse & fort étendue, sillonée d'une infinité de ruisseaux, tapissée d'une verdure sans cesse renaissante, & ombragée d'arbres qui portent des fruits & des fleurs dans presque toutes les saisons. Dans le milieu de la plaine, s'éleve une montagne escarpée, qui se partage en trois crêtes, assez semblables à la figure

d'une fleur de lis. Au pied de la montagne, eſt un lac ſpacieux, ſemé d'îles qui forment comme autant de bouquets; & du lac, il ſort un fleuve qui ſerpente lentement & fait mille circuits dans toute la largeur du vallon; d'où les poëtes Japonois, dans le goût des nôtres, n'ont pas manqué de dire qu'il s'éloignoit à regret de ces lieux enchantés. A l'endroit où le lac ſe réduit en riviere, on avoit bâti la ville d'Anzuquiama; & le palais qui en faiſoit comme la citadelle, avoit été conſtruit ſur le ſommet le plus élevé de la triple montagne: ſur les deux crêtes collatérales, les ſeigneurs & les rois vaſſaux de l'empire avoient conſtruit pour eux des palais, avec une magnificence proportionnée. On montoit à celui de l'empereur par un ſuperbe eſcalier, taillé dans le roc; d'où l'on ſortoit ſur une vaſte plate-forme, qui, avec le château, occupoit toute la cime du mont, qu'on avoit applani avec un travail à peine concevable. Cette vaſte place étoit ceinte d'un rempart, tout en pierres polies, & de cinquante coudées de hauteur.

Les dedans du palais, les appartemens, les galeries, les jardins, les terraſſes, tout étoit marqué au coin de la

grandeur & de la merveille : mais ce qu'on voyoit avec le plus d'étonnement, c'étoit une tour élevée en pyramide au centre du palais, dont elle faisoit le couronnement. Elle étoit à sept étages, chacun avec son toit, dans la maniere Japonoise ; & ces toits, ainsi que les corniches, étoient peints de diverses couleurs, dont l'éclat étoit relevé par ce brillant vernis du Japon qui fait presque l'effet de nos glaces, & qui résiste à toutes les injures de l'air. Le toit étoit terminé par un petit dôme à jour, enrichi au dedans & au dehors, d'azur, de peintures, de mille ornemens de bon goût, & surmonté d'une large couronne d'or massif. Ce dôme sur-tout, où l'on avoit prodigué tout ce qu'il y avoit de plus précieux vernis, jetoit un éclat si merveilleux, qu'on avoit également peine, & à y fixer la vue, & à l'en détourner. Toutes ces merveilles furent réduites en cendres, après qu'on eut pillé les trésors de Nobunanga qui étoient déposés en ce lieu, & qu'on eut peine à transporter en trois jours.

Pour comble de revers, le trône fut ravi à la postérité de ce prince, & rempli par un homme aussi mal né que son

assassin. Il avoit été valet d'un gentilhomme de sa cour; après quoi il s'étoit fait soldat, & par tous les degrés de la milice, étoit parvenu au commandement des armées. Tel étoit le fameux Taïcosama, nommé auparavant Fariba, qui d'abord se porta pour vengeur de Nobunanga, & pour tuteur de son petit-fils, afin de se frayer la route au trône, où il ne tarda point à s'asseoir. Les commencemens de son regne furent assez paisibles, & même favorables aux chrétiens, trop puissans pour les irriter dans les commencemens d'une puissance usurpée & mal affermie.

Il voyoit presque tous les grands officiers de l'empire, ou chrétiens déclarés, ou protecteurs des chrétiens. Ozaca & Sacai, les deux villes dont la conservation lui importoit d'avantage, avoient l'une un gouverneur chrétien, & l'autre un infidele dont le nouvel empereur lui-même fut obligé de se défaire, & qu'il crut ne pouvoir mieux remplacer que par le chrétien Joachim Riusa, d'une valeur à toute épreuve. L'homme de l'empire qui importoit le plus à la sûreté de sa personne, Ucondono premier ca- Hist. du Jap. Liv. VII.

pitaine des gardes, le colonel général de la cavalerie, le grand amiral, le premier ſecrétaire d'Etat, le grand tréſorier, l'intrépide vice-roi de Boari, & quantité d'autres ſeigneurs également diſtingués par leur mérite & par leurs emplois, étoient tous adorateurs ſinceres du vrai Dieu; & pluſieurs méritoient mieux le nom d'apôtres, que celui de ſimples fideles. Ils étoient d'ailleurs en ſi haute conſidération dans l'empire, qu'on pouvoit mettre en doute, s'ils avoient plus d'obligation au nouvel empereur de ce qu'il les avoit confirmés dans leurs emplois, qu'il ne leur en avoit lui-même de ce qu'ils les avoient acceptés. Il paroît néanmoins que Taïcoſama, ombrageux comme tous les tyrans, & ſur-tout à l'égard des chrétiens rigides obſervateurs du droit de majeſté & de tous les principes de l'équité, ne prit jamais en eux une entiere confiance; d'autant mieux que le premier capitaine des gardes, généraliſſime des armées & le plus accrédité des ſeigneurs chrétiens, s'étoit d'abord déclaré pour un fils de l'empereur défunt, & l'avoit ſoutenu juſqu'à ce que ce jeune prince eût lui-même ruiné ſes affaires.

Un autre germe de l'antipathie de Taïcoſama pour les chaſtes adorateurs du Dieu fils d'une vierge, c'étoient les mœurs de ce prince, le plus incontinent des idolâtres même. En ſuivant le plan de ſon prédéceſſeur, qui s'étoit propoſé de ſubjuguer tous les rois du Japon, il ne ſe bornoit point à conquérir des royaumes; mais il faiſoit enlever ſur ſon paſſage, tout ce qui ſe rencontroit de filles & de femmes les plus avantagées des graces de la nature. Un de ſes favoris, nommé Tocun, qui de bonze étoit devenu recruteur du ſerrail, s'aquittoit ſi bien de ce miniſtere infame, qu'il s'étoit rendu la terreur de toutes les beautés à qui l'honneur étoit cher. Comme il accompagnoit l'empereur ſur la frontiere du royaume d'Arima, vanté pour la beauté du ſang; il ne laiſſa point échapper une occaſion ſi avantageuſe de faire ſa cour. Mais tout le pays étoit chrétien, & la jeuneſſe encore plus chaſte que brillante. Le raviſſeur impur y fut ſi mal reçu, qu'il s'eſtima heureux de s'en tirer la vie ſauve. Furieux de ce traitement, il arriva fort tard auprès de Taïcoſama, qui étoit en débauche, &

qui, la tête échauffée par le vin, jura de faire décapiter toutes les femmes d'Arima.

Tous ses compagnons de débauche, idolâtres vicieux qui ne pouvoient souffrir une religion si contraire à leurs penchans, profiterent de l'occasion pour exciter le prince à se déclarer une bonne fois contre les chrétiens, qui résistoient ainsi à ses volontés; & qui, pour peu qu'il différât, lui ajouterent-ils, ne lui laisseroient par leur multiplication rapide aucune autorité dans l'empire. Tocun l'anima particuliérement contre le généralissime Ucondono, qui faisoit le principal appui de la foi, & ne manqua pas de rendre sa fidélité suspecte. Il vint à bout de faire prendre à l'empereur une résolution extrême, contre toutes les regles même de la prudence. Ucondono fut exilé; & peu après, tous les missionnaires eurent ordre de sortir du Japon. Le généralissime étoit campé à quelque distance de la cour, avec l'armée impériale dont il avoit l'estime & l'affection, quand on vint lui déclarer de la part de l'Empereur qu'il choisît, ou d'abjurer le christianisme sur le champ, ou

de partir pour l'exil. La mort, pour les Japonois en général, est un moindre mal que le déshonneur ; & le brave Ucondono avoit montré cent fois, au fort de la mêlée, combien il préféroit la gloire à la vie : mais Ucondono savoit vaincre, & non pas se révolter. Il s'interdit jusqu'à l'examen des droits plus qu'équivoques de Taïcosama au trône ; & partant du grand principe de la tranquillité publique, il sacrifia tous ses intérêts au repos de l'Etat. Il répondit, qu'il ne balançoit point à choisir l'exil ; qu'il choisiroit de même la mort la plus cruelle, plutôt que de manquer à la fidélité qu'il devoit à son Dieu. Il partit aussitôt après pour l'exil, qui porte un caractère tout particulier au Japon, où cette flétrissure abhorrée dévoue en quelque sorte à la malédiction publique ; ensorte que l'exilé, mort civilement & banni de toute société, est réduit à chercher sa retraite dans les déserts & dans les forêts. Mais l'exil d'Ucondono ne lui attira que de la vénération, & un redoublement de tendresse, non seulement de la part de sa religieuse famille, charmée d'acquérir un confesseur de

J. C. mais de tous les vassaux de cette illustre maison & d'une multitude d'officiers qui avoient servi sous lui & sous son pere. Tous aimerent mieux abandonner leurs biens & leurs états, que de manquer à ce qu'ils jugerent que l'honneur & la religion exigeoient d'eux. L'injustice de Taïcosama révolta jusqu'aux infideles : le propre frere de ce prince, & quantité d'autres seigneurs idolâtres comblerent d'éloges le courage du confesseur, & lui firent mille offres de services.

L'empereur parut se repentir lui-même de son premier emportement, & généralement de tout ce qu'il avoit ordonné contre les chrétiens. Un jour même qu'il s'entretenoit sur la religion avec une dame de la cour qu'il savoit chrétienne, il lui échappa de dire qu'il avoit été un peu vîte à ce sujet. Un malheureux pilote Espagnol ruina tout-à-coup, par l'imprudence de ses rodomontades, les espérances que ce changement de dispositions faisoit renaître. Cet homme obscur, dont on ignore le nom, étant accusé de piraterie, & son navire au moment d'être confisqué, crut intimider les Japonois par un vain

étalage de la puiſſance du roi catholique. Il leur dit que le ſoleil ne ſe couchoit jamais ſur les Etats du roi ſon maître, étendus dans les quatre parties du monde; que ce monarque poſſédoit lui ſeul la meilleure partie des deux hémiſpheres; & appercevant une mappe-monde dans la ſalle où ſa vanité s'exaltoit, il promena les yeux de ceux qui étoient préſens, ſur le continent immenſe des grandes Indes, ſur les îles ſans nombre qui le bordent depuis l'Afrique juſqu'aux Philippines, ſur quantité de places dans l'Afrique même, ſur les deux tiers de l'Amérique, & généralement ſur tout ce qui appartenoit au roi d'Eſpagne dans les quatre parties du monde. Les Japonois vraiment étonnés à la vue d'une pareille monarchie, demanderent par quels moyens on avoit pu réuſſir à la former. Le Caſtillan voulant leur faire entendre qu'ils n'étoient point à l'abri des entrepriſes, ou du reſſentiment du roi ſon maître; il n'eſt rien de plus ſimple, répliqua-t-il: pour conquérir un pays, il nous ſuffit que nos prêtres y aient une fois le pied. Ils inſtruiſent les peuples dans notre religion; & quand ils en ont gagné un certain nombre, on

envoie des troupes, qui ſoutenues de ces nouveaux chrétiens, réduiſent aiſément le reſte.

Ces propos rapportés à Taïcoſama, & rapprochés des invaſions journalieres, tant des Portugais que des Eſpagnols, en particulier des préparatifs qu'ils faiſoient alors contre la grande île de Mindanao, très-connue des Japonois ; toutes ces appréhenſions, jointes à la terreur générale que les grands vaiſſeaux d'Europe répandoient ſur toutes les mers de l'Orient, déciderent ſur le champ un prince auſſi violent qu'ombrageux. Il confiſqua le navire, fit chaſſer du Japon le pilote & tout l'équipage, & ordonna d'arrêter les miſſionnaires, d'abord à Méaco & à Ozaca, les deux villes principales de l'empire. Il ne s'en trouva que neuf dans ces deux villes, trois Jéſuites, & ſix Franciſcains. Les autres, au premier éclat de l'empereur contre le chriſtianiſme, s'étoient retirés dans les Etats des princes chrétiens, d'où ils portoient ſecrétement les ſecours de leur miniſtere aux fideles des autres royaumes, dans l'eſpérance que l'empereur ſatisfait de cette diſcrétion reviendroit bientôt de ſon emportement. Quant

aux princes qui leur fournirent un asile, le roi d'Arima sur-tout, & à son exemple, ceux de Fingo & de Bugen se déclarerent en leur faveur d'une maniere si éclatante, qu'on ne peut attribuer qu'à une conduite particuliere de la Providence la tranquillité dont le fier Taïcosama les laissa jouir.

Ce fut dans ces conjonctures que le roi d'Arima entreprit de faire embrasser le christianisme à tous ceux de ses sujets qui étoient encore idolâtres; & il eut un succès, que l'attente même de la persécution parut accélérer. Le roi de Fingo retira le généralissime disgracié & toute sa suite, dans l'île de Juncomiga, qui bientôt devint célebre par le concours de tous les chrétiens les plus qualifiés; ils venoient par troupes honorer cet illustre confesseur, & déjà ils lui rendoient une espece de culte. Plusieurs furent si charmés de la joie toute céleste que goûtoit avec lui son illustre famille, dépouillée de tout, que se défaisant eux-mêmes de leurs emplois & de leurs dignités, ils s'établirent dans cet asile de l'innocence & de la véritable paix. Le vieux roi de Bongo, qui l'eût disputé en zele à tous les autres, étoit mort en

odeur de ſainteté. Le roi Joſcimon, fils indigne d'un pere qui fut autant l'apôtre que le ſouverain de ſes peuples, devint après ſa mort, au moins pour un temps, apoſtat & perſécuteur. Il fit même pluſieurs martyrs, les premiers que la perſécution déclarée ait donnés à l'Egliſe du Japon, qui reçut ainſi d'un prince chrétien ſes premieres plaies. Mais la reine douairiere, deux princeſſes ſœurs du roi, & tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué à ſa cour perſévérerent dans la foi, avec un courage que les menaces & les violences ne rendirent que plus inébranlable.

Cependant les confeſſeurs & tous les fideles du Japon reçurent une conſolation bien douce, tandis que ceux qui la leur donnoient éprouvoient eux-mêmes les plus cruelles amertumes. Ce fut alors que rentrerent au Japon les ambaſſadeurs, qui en étoient partis pour Rome ſept à huit ans auparavant. Les témoignages de la tendreſſe paternelle du Souverain Pontife, qu'ils rapportoient à leurs compatriotes chrétiens, ſuſpendirent toutes leurs douleurs : mais les ambaſſadeurs qui n'apprenoient que des nouvelles conſternantes, ſavoir, la fin tragi-

que

que de Nobunanga, l'élévation de Faxiba sur le trône impérial, le christianisme proscrit dans l'Empire, la mort du roi de Bungo & du prince d'Omura, autrefois les plus fermes appuis de l'Eglise du Japon, l'apostasie du jeune roi de Bungo ; ces pieux ministres éprouverent tout ce que la surprise peut ajouter à la douleur causée par des revers aussi funestes qu'imprévus. Leur foi néanmoins, bien loin d'être ébranlée, prit un nouveau degré d'héroïsme : peu contens d'y persévérer eux-mêmes, ils se dévouerent à l'apostolat ; & renonçant à toutes les grandeurs du siecle, ils entrerent au noviciat des Jésuites, afin de multiplier les ouvriers évangéliques, devenus plus nécessaires que jamais.

Ceux qui avoient été arrêtés à Ozaca & à Méaco, & dont on avoit envoyé les noms à l'empereur, étoient déjà au moment de recevoir la couronne du martyre. Ce prince avoit commandé qu'on dressât aussi une liste de tous les chrétiens qui fréquentoient les églises de ces deux villes ; sur quoi le bruit se répandit dans les provinces, qu'on alloit faire mourir tous ceux qui refuseroient d'adorer les dieux de l'empire. Cette

Hist. du Jap. Liv. VIII.

nouvelle qui ne sembloit devoir exciter que la terreur, alluma une telle ardeur pour le martyre, que les idolâtres en furent dans l'admiration. Le généralissime Ucondono donnant toujours l'exemple, vint aussi-tôt se ranger parmi les missionnaires, dans la pensée qu'on ne manqueroit pas de les saisir, & qu'il partageroit leurs chaînes & leurs supplices. Il fut imité par deux fils du grand-maître de la maison de l'Empereur, dont l'aîné déjà revêtu en survivance des charges de son pere, accourut de deux cents lieues à Méaco, & s'habilla comme les missionnaires, afin d'être plutôt arrêté. Tous ses gens, qu'il voulut congédier, protesterent qu'ils mourroient avec lui. Son cadet, qui se trouvoit dans le sein de sa famille, eut à combattre toute la tendresse de ses proches, & les menaces même de son pere qui étoit païen, quoique très-affectionné aux chrétiens : mais il montra un courage, qu'ils désespérerent bientôt d'ébranler. Un de ses cousins, animé du même esprit, vit tomber en foiblesse à ses pieds, sans rien perdre de sa fermeté, sa tante, femme du grand-maître, accablée de la seule image des périls où se précipitoient ses fils &

ſon neveu. Il lui dit au contraire, ſur une ſi belle mort, des choſes ſi grandes & ſi touchantes, que tous les aſſiſtans ébranlés lui applaudirent au moins par leurs larmes. Un prince, parent de l'empereur, & poſſeſſeur de trois royaumes, alla ſe renfermer chez les Jéſuites, afin de mourir avec eux. Un autre prince, à peine baptiſé, fit publier dans ſes terres, qu'il puniroit ſévérement tous ceux qui interrogés ſi leur prince étoit chrétien, diſſimuleroient la vérité. Un Seigneur des plus puiſſans & des plus renommés pour ſa bravoure, craignant qu'on n'osât point le venir prendre chez lui, alla ſe préſenter avec ſa femme à l'un des miniſtres de la perſécution, ſans autre ſuite qu'un fils de dix ans qu'il conduiſoit par la main, & une fille trop jeune encore pour marcher, que portoit la mere. Les gens même des conditions les plus communes paroiſſoient avec intrépidité devant les officiers de la juſtice. En un mot, tous ne ſe montroient attentifs qu'à ne point laiſſer échapper l'occaſion de ſigner de leur ſang la confeſſion de leur foi.

Les femmes de qualité travailloient en hâte, avec leurs ſuivantes, à ſe faire

des habits magnifiques, afin d'honorer le jour de leur mort, qu'elles n'appeloient pas autrement que le jour de leur triomphe. Elles se rassembloient dans les maisons, où elles espéroient être plus facilement reconnues ; parmi celles de Méaco, il y en eut une qui pria les autres de la traîner au supplice, si elles la voyoient reculer ou trembler. On vit une jeune dame, avec un admirable sang-froid, préparer son sacrifice jusque dans les moindres détails, & ajuster sa robe de maniere à paroître dans toutes les regles d'une scrupuleuse décence, sur la croix où le bruit couroit qu'on alloit faire mourir tous les chrétiens. Les domestiques occupés aussi de leur propre sort, s'empressoient à préparer, l'un son reliquaire, l'autre son chapelet, ou son crucifix ; & tout cela, d'un air si calme & si paisible, que quelques militaires encore prévenus des préjugés de leur pays, où c'est une infamie que de souffrir la violence, jeterent à ce spectacle leurs poignards & leurs cimeterres, pour prendre avec les femmes quelque instrument de piété, & se laisser égorger comme elles.

Le sexe dévot eut cependant la gloire

de verser le premier son sang, non pas toutefois par ordre de l'empereur. Un idolâtre avoit une femme chrétienne, qu'il aimoit éperdument. Dans le péril prochain auquel cette religion exposoit une épouse si chere, il entreprit de la lui faire abjurer. Après avoir tout tenté sans succès, il la mena dans le fond obscur d'une forêt écartée, avec une esclave également ferme dans la foi. Là, il tire son sabre & le fait étinceller à leurs yeux, sans qu'elles paroissent étonnées. Il appesantit son bras, comme pour fendre la tête à son épouse; & d'un coup de revers, il abattit celle de l'esclave. Sa femme aussi-tôt se jette à genoux, & attend la mort. Ses vœux néanmoins ne furent pas satisfaits. L'amour reprit tous ses droits; & le mari releva son épouse, pénétré d'une vénération qu'égaloit à peine tout le renouvellement de sa tendresse.

Pendant les troubles du royaume de Bungo, une fille de qualité, faite esclave, étoit tombée entre les mains d'un idolâtre, dont sa chasteté n'eut pas moins à craindre que sa religion. Pour attirer sur elle une plus grande abondance de graces, elle fit vœu de virginité; &

opposa aux importunités de son tyran la sainte fierté d'une épouse de Jésus-Christ. Le séducteur au désespoir la livra à des débauchés : animée d'un courage tout divin, elle les fit pâlir d'effroi, & les mit en fuite. Il la menaça de la faire passer, comme chrétienne, par toute la rigueur des loix : elle rit d'une erreur qui lui présentoit comme le mal suprême, ce qu'elle regardoit comme le souverain bonheur. Il lui fit déchirer tout le corps à coups de fouets : à la vue de son sang, elle éclata en chants de triomphe & en actions de graces. Le dépit se tournant alors en rage, ce forcené la traîna au lieu des exécutions criminelles, la poignarda de ses propres mains, & jetta son corps dans un cloaque.

Au milieu de tant de grands exemples, ce qui donna aux infideles la plus haute estime du christianisme & déconcerta toutes leurs idées, ce fut l'ardeur des plus jeunes enfans à se faire inscrire dans les dénombremens qu'on faisoit des fideles, & la vive appréhension qu'ils témoignoient d'échapper à la mort. Bientôt néanmoins tous ces mouvemens se calmerent. La nouvelle arriva qu'on ne

feroit mourir que les miſſionnaires arrêtés à Ozaca & à Méaco, avec le peu de chrétiens qui s'étoient alors trouvés chez eux. L'empereur n'avoit même proſcrit que les religieux venus des Philippines, comme du lieu où il imaginoit que les Eſpagnols méditoient la conquête du Japon, & les avoient envoyés pour ménager le ſoulévement des Japonois convertis. Cependant, comme il avoit déjà vu la liſte où les trois Jéſuites étoient inſcrits avec les ſix religieux de S. François, & que les gouverneurs, tout favorablement diſpoſés qu'ils étoient, n'oſerent prendre ſur eux d'y rien changer, tous les neuf reſterent ſous la proſcription. Il eſt vrai qu'on ne les gardoit pas fort étroitement : au moyen de la liberté qu'on leur laiſſoit de vaquer à leurs affaires, ils pouvoient aiſément diſparoître. Mais ſi les ſimples fideles avoient tant d'ardeur pour le martyre, leurs peres & leurs maîtres n'avoient garde de l'enviſager comme un ſort à fuir.

Sur le dernier rapport qu'on fit à l'empereur le trentieme décembre 1596, il ordonna de promener ignominieuſement ces priſonniers ſur des charettes dans les villes de Méaco, d'Ozaca

& de Sacai, de leur couper le nez & les oreilles, & de les crucifier ensuite à Nangazaqui. La sentence portoit expressément, qu'ils étoient condamnés pour être venus des Philippines au Japon, pour avoir long-temps séjourné dans cet empire sans la permission de l'Empereur, & pour y avoir prêché contre sa défense la loi des chrétiens. Les prisonniers étoient vingt-quatre en tout; trois Jésuites Japonois, dont un prêtre, nommé Paul Miki, & deux novices, Jean Soan, appellé communément Jean de Gotto du nom de son pays, & Jacque Kisaï; six religieux Franciscains, Pierre Baptiste supérieur de tous, Martin d'Aguirre ou de l'Ascension, & François Blanco, prêtres, avec trois freres, nommés Philippe de Las Casas ou de Jésus, François de Parilha ou de S. Michel, & Gonsalve Garcia: les autres étoient des domestiques, ou des cathéchistes attachés aux religieux de S. François, & surpris avec eux quand on avoit mis des gardes à leurs maisons.

Un de ceux-ci, qui étoit le pourvoyeur du couvent, s'appelloit Matthias. Quand il fut question de rassembler la troupe, un officier de la justice en fit l'appel,

pour voir si le nombre étoit complet. Comme ils n'étoient pas rigoureusement gardés, Matthias ne se trouva point. L'huissier cependant criant de toute sa force, Matthias, où est Matthias ; un chrétien logé près du monastere accourut, & lui dit : Voici Matthias, qu'importe la personne que vous cherchez ? j'ai le même nom & la même religion. Cela suffit, répondit l'huissier ; demeurez avec les autres. Le généreux chrétien se joignit à la troupe des confesseurs, en se félicitant de ce qu'à la faveur du nom de Matthias, il se procuroit un sort semblable à celui de ce saint apôtre. Un enfant de douze ans, nommé Louis, avoit été pris avec deux autres un peu plus âgés, qui servoient à l'autel chez les religieux de S. François. On eût pitié de sa grande jeunesse, & l'on refusa quelque temps de le mettre sur la liste des fideles destinés à la mort : mais il en témoigna tant de chagrin, & fit tellement éclater ses plaintes, qu'on fut obligé de l'inscrire avec les autres. Quelques jours après, un seigneur païen qui se rencontroit au couvent, voulut encore le délivrer. Réservez votre compassion pour vous-même, lui dit l'enfant ; & ne

penſez qu'à vous procurer la grace du baptême, ſans quoi vous ne pouvez échapper à une éternité de malheurs.

Les vingt-quatre priſonniers étant raſſemblés, on les conduiſit à pied dans une place de Méaco, afin de procéder à l'exécution de leur ſentence. Elle portoit qu'on leur couperoit d'abord le nez & les oreilles; mais le gouverneur ne put ſe réſoudre à les défigurer d'une maniere ſi barbare : on ſe contenta de leur couper à chacun un bout de l'oreille gauche. Enſuite, on les promena dans les charettes, ſuivant l'ordre précis de l'empereur, & la coutume du pays, où l'on prétend par-là donner plus d'horreur du crime; & communément elle y rejaillit ſur les criminels, que la populace accable d'injures & d'opprobre. Ici au contraire, on vit un peuple innombrable dans un morne ſilence, qui n'étoit interrompu que par des ſoupirs & des gémiſſemens. Les trois enfans ſur-tout, par leur tranquillité, leur douceur angélique & le ſang qui couloit ſur leurs joues, excitoient l'indignation des idolâtres mêmes, qu'on entendoit crier de temps en temps : O l'injuſtice, ô l'indignité, ô l'abominable cruauté ! Quelques fideles cou-

roient après les gardes, & leur demandoient en grace de les faire monter eux-mêmes sur les charettes. Chrétiens & païens, tous sans excepter les gardes, au moins dans les commencemens, s'étudioient à procurer aux confesseurs tous les soulagemens possibles. Mais enfin les gardes prirent de l'humeur contre deux fideles qui marquoient une ardeur extraordinaire dans ce ministere de charité, & leur demanderent s'ils adoroient aussi le Dieu des chrétiens. Oui sans doute, s'empresserent-ils de répondre, & nous abhorrons vos idoles. Les gardes les joignirent, de leur propre autorité, aux vingt-quatre confesseurs. Quand Taïcosama dans la suite apprit cette particularité; il faut avouer, s'écria-t-il, qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire dans la constance & la charité des chrétiens.

Le voyage des martyrs fut moins une humiliation pour eux, qu'un triomphe pour l'évangile, & qu'une longue mission, accompagnée par-tout de conversions sans nombre. Ils ne cessoient point de prêcher Jésus-Christ dans tous les lieux où ils passoient. Le pere de l'Ascension & le pere Miki, entre autres,

parloient avec tant d'onction, que les ministres même de la tyrannie disoient qu'il étoit impossible de les entendre, sans avoir quelque envie d'embrasser leur loi. Les bonzes de leur côté disoient en murmurant, que l'empereur prenoit pour abolir le christianisme, des moyens qui n'étoient propres qu'à l'étendre; qu'il faudroit peu d'exécutions semblables, pour ruiner la religion de l'empire.

Aux approches de Nangazaqui, le grand officier qui devoit présider à l'exécution vint reconnoître les prisonniers: en appercevant le petit Louis, il se sentit ému d'une vive compassion, & lui offrit de le délivrer s'il vouloit renoncer à Jésus-Christ. Louis ne répondit que par des signes d'indignation. Ce seigneur crut mieux réussir auprès d'un autre de ces enfans, nommé Antoine; parce qu'il le voyoit environné de ses parens, qui, tout chrétiens qu'ils étoient, se montroient inconsolables de sa perte. Il lui représenta qu'il se devoit à eux, qu'il leur étoit nécessaire, & lui promit, au nom de l'empereur, de lui procurer des moyens abondans de leur être utile. Le courageux enfant ne fit que rire de ces promesses. Non, dit-il, l'amour de la

fortune ne me touche pas plus que la crainte des supplices ; & je regarde comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver, de mourir en croix pour un Dieu, qui le premier y est mort pour moi. Il prit ensuite sa mere à part, & lui représenta qu'il étoit peu édifiant dans une mere chrétienne, de pleurer la mort d'un fils martyr, comme si elle ne reconnoissoit pas le prix d'un tel sacrifice. Sur quoi, il lui dit des choses d'un si grand sens & d'une telle élévation, qu'on ne pourroit les croire sorties de la bouche d'un enfant de cet âge, si l'on ne se rappelloit que parmi ces insulaires la raison n'attend pas les années, & que la grandeur d'ame y prévient encore la raison. Ce qu'on raconte d'un enfant plus jeune encore, d'un enfant de cinq ans, ne pourroit se prendre que pour une fable, s'il étoit question de tout autre climat. Interrogé sur ce qu'il répondroit, en cas qu'on vînt à lui demander s'il étoit chrétien ; je dirois hardiment que je le suis, répliqua-t-il, & je courrois au devant du bourreau. En proférant ces paroles, qui furent suivies de bien d'autres également touchantes, son visage s'enflam-

moit, ſon cœur agité s'élançoit vers le ciel, où ſes yeux tournés & inondés de larmes de joie annonçoient des ſentimens bien ſupérieurs à ce que ſa foible bouche pouvoit exprimer.

Les miſſionnaires de la compagnie de Jéſus, & ceux des autres ordres arrivés les derniers au Japon, avec de bonnes intentions de part & d'autre, n'avoient pas ſuivi la même méthode dans leurs travaux évangéliques, & n'avoient pas toujours été entre eux d'une intelligence parfaite : ce qui avoit nui conſidérablement aux progrès de l'évangile, & plus encore à la tranquillité de l'Egliſe du Japon. La veille de leur ſacrifice, le pere ſupérieur des Franciſcains enviſageant les objets tout autrement qu'il n'avoit fait juſque-là, dit à deux Jéſuites envoyés par leur provincial pour aſſiſter les confeſſeurs à la mort, qu'il reconnoiſſoit enfin qu'on l'avoit prévenu mal à propos, & leur demanda humblement pardon, en ſon nom & en celui de tous ſes religieux. Les Jéſuites de leur côté le conjurerent, au nom de leur compagnie, d'oublier tous les chagrins qu'il pouvoit en avoir reçus. Tous les priſonniers enſuite, religieux

& séculiers, se confesserent avec toute la componction & toute la piété que pouvoit inspirer la situation où ils se trouvoient. Ils auroient bien voulu recevoir de même le sacrement de l'euchariftie : mais le président vit tant d'agitation parmi les habitans de Nangazaqui, qu'il craignit d'occasionner une sédition en tenant plus long-temps sous leurs yeux les objets qui les révoltoient, & il crut ne pouvoir trop se presser de faire l'exécution. C'est pour la même raison qu'elle se fit hors de la ville.

On choisit, à peu de distance de Nangazaqui, une colline qui dans la suite fut nommée bien justement *la montagne Sainte*, & *la monta[illegible]e des Martyrs*. Jamais lieu dans l'un[illegible] ne fut si abondamment arrosé [illegible] ur sang des chrétiens. On y r[illegible] confesseurs, le 5 de févrie[illegible] te année 1595 tomboit un vendredi ; ce qui leur donna un surcroît de consolation, par le nouveau trait de ressemblance que prenoit leur sacrifice avec celui du Fils de Dieu, immolé à pareil jour. Ils marchoient si vîte, qu'à peine on pouvoit les suivre. Du plus loin qu'ils apperçurent leurs croix, chacun d'eux

courut embraſſer la ſienne, avec des transſports qui mirent le comble à l'étonnement des infideles. Déjà ils ſe regardoient comme au terme de leurs ſouffrances, & oublioient le moment de douleur qui les ſéparoit du lieu de leur triomphe. Le ſupplice de la croix au Japon n'a rien de plus terrible, que les ſupplices communs. On attache le patient avec des bandes, par les bras, par les cuiſſes, & par le milieu du corps; ſes pieds portent ſur une traverſe qui eſt au bas de la croix, & l'on met au milieu un petit billot ſur lequel il eſt aſſis. Quand on a dreſſé la croix, un bourreau perce le crucifié, d'une lance qui lui entre par le flanc & lui ſort ſous l'épaule: quelquefois deux bourreaux enſemble le percent tranſverſalement; & s'il reſpire encore, on redouble avec célérité, pour ne pas le faire languir.

Dès qu'on eut commencé à élever les croix, le pere Baptiſte qui étoit placé au milieu de la troupe entonna le cantique de Zacharie, que les autres continuerent. Paul Miki qui étoit éloquent, fit une exhortation qui attendrit autant les idolâtres que les fideles, & la finit par une priere plus touchante encore

pour ses bourreaux. Les enfans, qui ne le cédoient à leurs maîtres, ni en fermeté, ni en piété, chanterent le pseaume *Laudate pueri*; & comme ils étoient près de le finir, le petit Antoine reçut le coup de la mort, sans avoir paru seulement le sentir. En peu de momens, tous les autres dégagés pareillement des liens de la chair, allerent se réunir aux chœurs des esprits célestes. Le pere Baptiste, en sa qualité de supérieur, fut mis à mort le dernier. Tout le monde étoit si touché, qu'on n'entendit de toute part que des gémissemens & des sanglots. On dit que le seigneur qui présidoit à l'exécution, ne put la soutenir jusqu'à la fin, & qu'aussi-tôt qu'il vit couler le sang des martyrs, il se retira, les larmes aux yeux. Un apostat qui avoit contribué à leur mort, fut si pénétré de repentir, qu'appercevant un Portugais au milieu de l'assemblée, il courut à lui, détesta hautement son crime en pleurant avec amertume, & prit avec lui des mesures pour rentrer dans la voie du salut.

Quand les martyrs eurent expiré, il fut absolument impossible aux gardes d'écarter la foule. Après quelques vio-

lences, dont ils ſentirent l'inutilité & le danger même, ils laiſſerent à chacun la liberté de recueillir le ſang qui avoit ruiſſelé des croix, d'enlever la terre qui en étoit imbibée, & de contenter leur dévotion en toute maniere. Quelqu'un coupa un doigt du pied au pere Baptiſte; & l'on aſſure qu'il en ſortit un ſang vif, quoiqu'il fût mort depuis trois jours. On rapporte beaucoup d'autres ſignes & d'autres prodiges, par leſquels il plut au Ciel de manifeſter qu'il avoit agréé le ſacrifice de ſes victimes, & dont pluſieurs furent ſi bien conſtatés, qu'Urbain VIII, trente ans après, leur décerna les honneurs des ſaints martyrs.

Taïcoſama, le premier des empereurs du Japon qui ait perſécuté les chrétiens, n'en fit toutefois mourir que le petit nombre qu'on vient de rapporter; & leur ſang encore ne ſervit qu'à féconder pour le ciel la terre qu'il arroſoit: mais il donna l'exemple à ſes ſucceſſeurs, & par un ſcandale infiniment plus nuiſible encore, il leur tranſmit ces préventions politiques, qui érigées par la ſuite en maximes d'État, exterminerent, avec tous les chrétiens, le chriſtianiſme du Japon. Il ne laiſſa pas de publier, depuis

l'exécution de Nangazaqui, un édit nouveau contre la religion, portant que tous les missionnaires évacueroient l'empire : mais la maladie dont il fut attaqué peu de temps après, & qui lui causa la mort, occupa le gouvernement de tout autre souci. Il ne laissoit qu'un fils en bas âge, sous la tutelle d'un régent & d'un conseil de régence, que la mésintelligence & la jalousie ne tarderent point à brouiller. Le régent prévalut enfin ; & soit reconnoissance envers les princes & les seigneurs chrétiens qui l'avoient servi essentiellement, soit estime pour leur religion, soit ménagement politique, il permit aux missionnaires de rentrer dans leurs anciens établissemens. Les fideles respirerent au moins pour un temps, & le nombre s'en augmenta prodigieusement dans ce calme passager.

Ils ne furent guere tourmentés alors que dans le royaume de Fingo, qui des mains de l'un des rois les plus chrétiens du Japon, enveloppé dans la disgrace des conseillers de la régence, étoit passé à l'un des généraux du régent ou tuteur. Ce nouveau roi, idolâtre à travers & zélateur de secte, sans faire

attention qu'il y avoit dans ſon petit Etat cent mille chrétiens bien inſtruits, entreprit de faire embraſſer le culte extravagant des Fatoques à tous les gentils-hommes de Jatuxito, l'une de ſes meilleures villes. Ebloui de ſa nouvelle grandeur, il s'étoit flatté qu'il ne trouveroit point de réſiſtance. Voyant néanmoins qu'on ne faiſoit que rire de ſon édit, & ne jugeant pas à propos de trop compromettre ſon autorité, il reſtreignit ſon ordonnance à deux hommes de qualité; ſoit pour n'en avoir pas tout-à-fait le démenti, ſoit parce que leur exemple contribuoit principalement à la fermeté des autres. Il n'eſt rien que les amis idolâtres de Jean Minami & de Simon Taquenda, ce ſont les noms à jamais mémorables de ces deux chrétiens, il n'eſt rien qu'on ne mît en œuvre & à pure perte, pour les engager à donner quelque ſigne équivoque ſeulement de leur ſoumiſſion à l'ordre du roi. Si-tôt que Minami eut vent qu'il étoit condamné, il ſe rendit chez le gouverneur qui étoit chargé de l'exécution, & qui fit encore pour l'ébranler toutes les inſtances que put lui ſuggérer l'amitié dont il étoit lié avec le confeſ-

ſeur. Le trouvant toujours également ferme, il ne laiſſa pas de l'inviter à dîner. Durant tout le repas, Minami parut auſſi calme, que s'il eût été queſtion d'une entrevue ordinaire. Au ſortir de table, le gouverneur lui montra ſon arrêt de mort, ſigné de la main du roi. Minami répondit, qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de rendre vie pour vie à ſon Dieu ; ſur quoi on le fit paſſer dans une chambre, où il fut décapité dans la trente-cinquieme année de ſon âge.

Le gouverneur, lié d'une amitié beaucoup plus étroite encore avec Taquenda, ſe tranſporta lui-même dans la maiſon de ſon ami, dans le deſſein de joindre ſes efforts à ceux de ſa mere & de ſa femme, afin d'attendrir un homme qu'il n'eſpéroit pas d'effrayer. Dès qu'il l'apperçut, il fondit en larmes ; & Taquenda ne put retenir les ſiennes. Ils demeurerent quelques momens, ſans pouvoir ſe dire un mot. La mere de Taquenda étant ſurvenue ; Madame, lui dit le gouverneur, ſecondez un ami déſeſpéré de voir ſon ami courir aveuglément à ſa perte. Les momens ſont précieux ; je dois ſur le champ aller rendre

compte au roi de la derniere disposition d'un fils qui vous est cher. Je me promets de votre tendresse pour lui, & de la sagesse qui vous rend si recommandable, que vous lui donnerez des conseils efficaces. Je n'ai autre chose à dire à mon fils, reprit la mere généreuse, sinon qu'il ne sauroit acheter trop cher une couronne éternelle. Mais s'il n'obéit au roi, repartit le gouverneur, vous aurez la douleur de lui voir trancher la tête. Plaise au Ciel, répliqua l'héroïne, que je mêle mon sang avec le sien ! Ah ! Monsieur, si vous pouvez me procurer ce bonheur, c'est alors que je confesserai vous devoir le plus grand bienfait qu'on puisse tenir de l'amitié. Le gouverneur prit son ami en particulier, & le conduisit chez un autre ami païen, où on livra tous les assauts imaginables à sa constance, mais sans plus d'effet. Enfin, comme les ordres pressoient, il renvoya Taquenda chez lui, & le fit suivre par un homme, chargé de l'arrêt & de l'exécution.

Le confesseur se retira quelques momens, pour remercier Dieu & se fortifier par la priere ; après quoi il passa dans l'appartement de sa mere, & dans celui de sa femme, pour leur faire part

de ſon bonheur. Ces deux héroïnes, ſans changer de couleur, ſans marquer d'étonnement, ſans rien avoir de cet air d'empreſſement & d'incertitude qui annonce l'émotion même qu'on veut déguiſer, ſe leverent tranquillement, & ſe mirent à préparer ce qui étoit néceſſaire pour l'exécution. Tout étant prêt, la femme de Taquenda s'approcha reſpectueuſement de ſon mari, qu'elle regardoit déjà comme un ſaint martyr, ſe proſterna religieuſement à ſes pieds, & le pria de lui couper les cheveux; parce qu'elle étoit, lui dit-elle, dans la réſolution de conſacrer au moins ſa vie & ſa perſonne au Seigneur, ſi elle n'avoit pas le bonheur de mourir pour lui. Taquenda fut émû ſans doute, ou du moins ſurpris d'une propoſition ſi imprévue. Comme il faiſoit quelque difficulté, ou délibéroit avec quelque lenteur; ſa courageuſe mere lui fit un ſigne, & ſur le champ il ſatisfit ſon épouſe. Peu après cette ſcene attendriſſante, arriva un gentil-homme, qui avoit eu la foibleſſe de renoncer à Jéſus-Chriſt. Il voit un oratoire orné, des femmes en prieres, des domeſtiques éplorés, & Taquenda l'œil ſec, la ſérénité ſur le front,

ſe diſpoſer à la mort comme à un triomphe. Il courut embraſſer le confeſſeur, applaudit à ſon courage, ſe reprocha ſa lâcheté, & promit de la réparer ſans délai. Taquenda comblé d'une ſi douce conſolation que Dieu lui donnoit avant la mort, embraſſa pour la derniere fois ſa mere & ſon épouſe, fit retirer ſes domeſtiques, offrit à Dieu ſon ſacrifice, proſterné devant un crucifix, & préſenta ſa tête à l'exécuteur, qui l'abattit du premier coup. Les deux dames, ſpectatrices tranquilles de cette cataſtrophe effrayante, eurent encore la force de relever la tête du martyr, de la baiſer reſpectueuſement; & la tenant tournée vers le ciel, ils le conjurerent par le ſang pur qui en ſortoit, d'y mêler leur ſang propre. Elles ſe retirerent enſuite dans un cabinet écarté, où elles continuerent le reſte du jour à demander à Dieu la grace du martyre.

Leur priere n'étoit pas achevée, que l'épouſe du premier des deux martyrs, Magdeleine, veuve de Minami, vint avec un neveu de ſept à huit ans qu'elle & ſon mari avoient adopté, leur porter la nouvelle, que les femmes avoient été condamnées, en haine de leurs maris; &

& qu'elles devoient être crucifiées toutes les trois, cette nuit-là même. C'étoit la premiere fois qu'on ordonnoit le supplice de la croix, contre des personnes de ce rang. On attendit, pour les y conduire, que le jour fût tombé, & on les mit dans des palanquins : mais ces dignes servantes de Jésus-Christ se plaignirent qu'on les ménageoit trop. La mere de Taquenda pria les bourreaux de la clouer à sa croix ; ce qu'elle ne put jamais obtenir, quelque instance qu'elle leur en fît. Ils étoient si touchés, & se prêtoient avec tant de peine à cette exécution, que leur office paroissoit leur être étranger. Le premier coup, porté d'une main tremblante, n'épargna la martyre que pour doubler ses souffrances : il fallut la percer de nouveau, pour lui ôter la vie. La constance de l'enfant, fils adoptif de Monimi, fut mise à la même épreuve. Le fer de la lance ne fit que glisser sur son flanc, en faisant néanmoins un affreux sillon sur cette tendre victime. Il étoit en croix, en face de sa tante, attachée aussi à la sienne. Cette mere adoptive, mais remplie de sentimens supérieurs à ceux même de la nature, frémit à la vue du danger

que couroit la foi d'un enfant si foible, & lui cria d'invoquer Jésus & Marie. L'enfant, aussi tranquille que si on ne l'eût pas touché, fit cependant ce que sa mere lui suggéroit ; & aussi-tôt il reçut un second coup, dont il expira sur le champ. Le bourreau n'eut pas plus-tôt retiré le fer de la plaie du fils, qu'il le replongea tout fumant dans le sein de la mere.

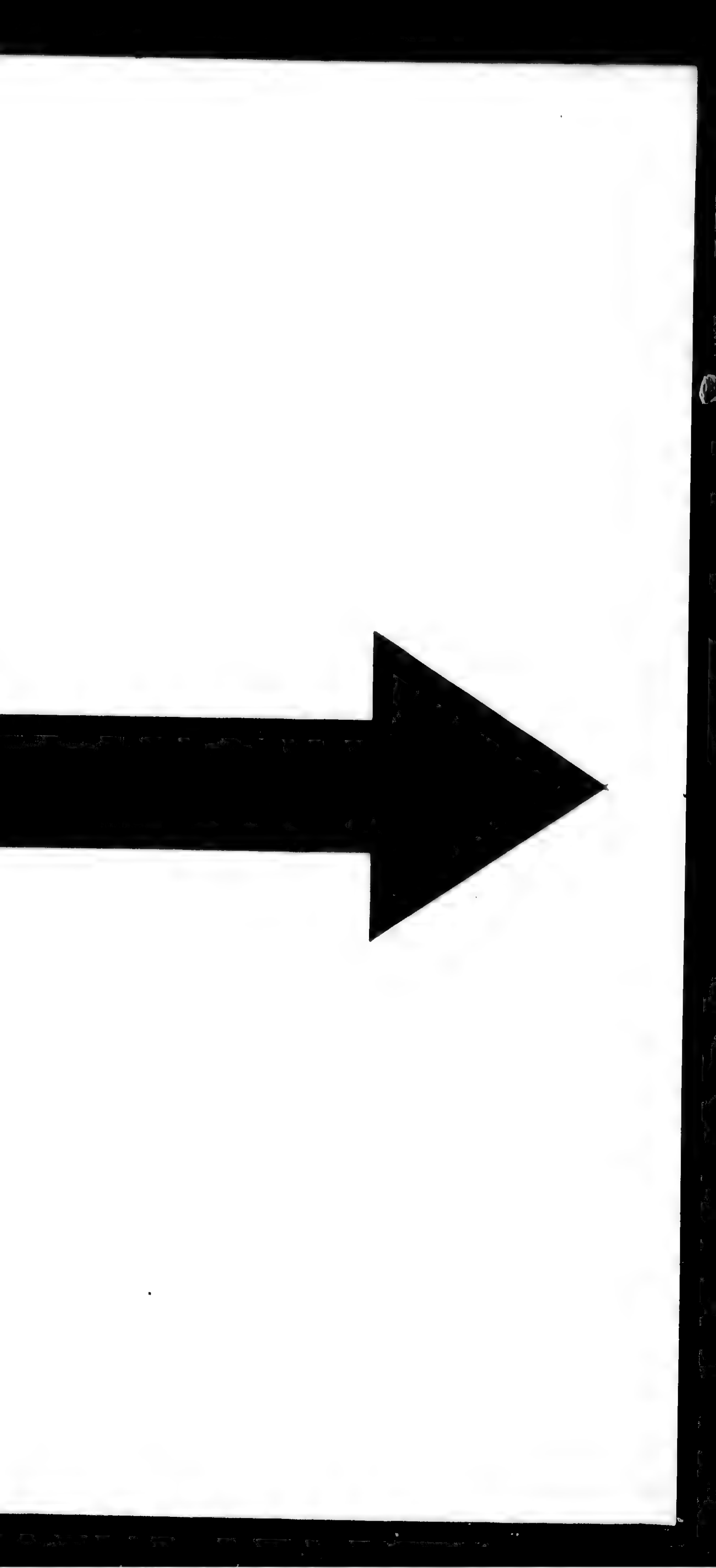
Il ne restoit plus que la femme de Taquenda. Sa jeunesse, son air de douceur, sa candeur & sa vertu qui tiroit un éclat nouveau de sa rare beauté, attendrirent tellement les exécuteurs, que chacun d'eux refusa de porter les mains sur elle. Il fallut qu'elle s'attachât elle-même à la croix, autant qu'elle le put faire ; jusqu'à ce que l'appât d'un vil salaire poussa quelques misérables à lui servir de bourreaux. Et comme ils n'en avoient pas même l'infame talent, ils lui porterent quantité de coups, avant qu'aucun fût mortel. Elle souffrit tout avec une tranquillité, qui put seule rassurer l'impéritie de son meurtrier : elle ne cessa de prononcer les noms de Jésus & de Marie, qu'en cessant de vivre.

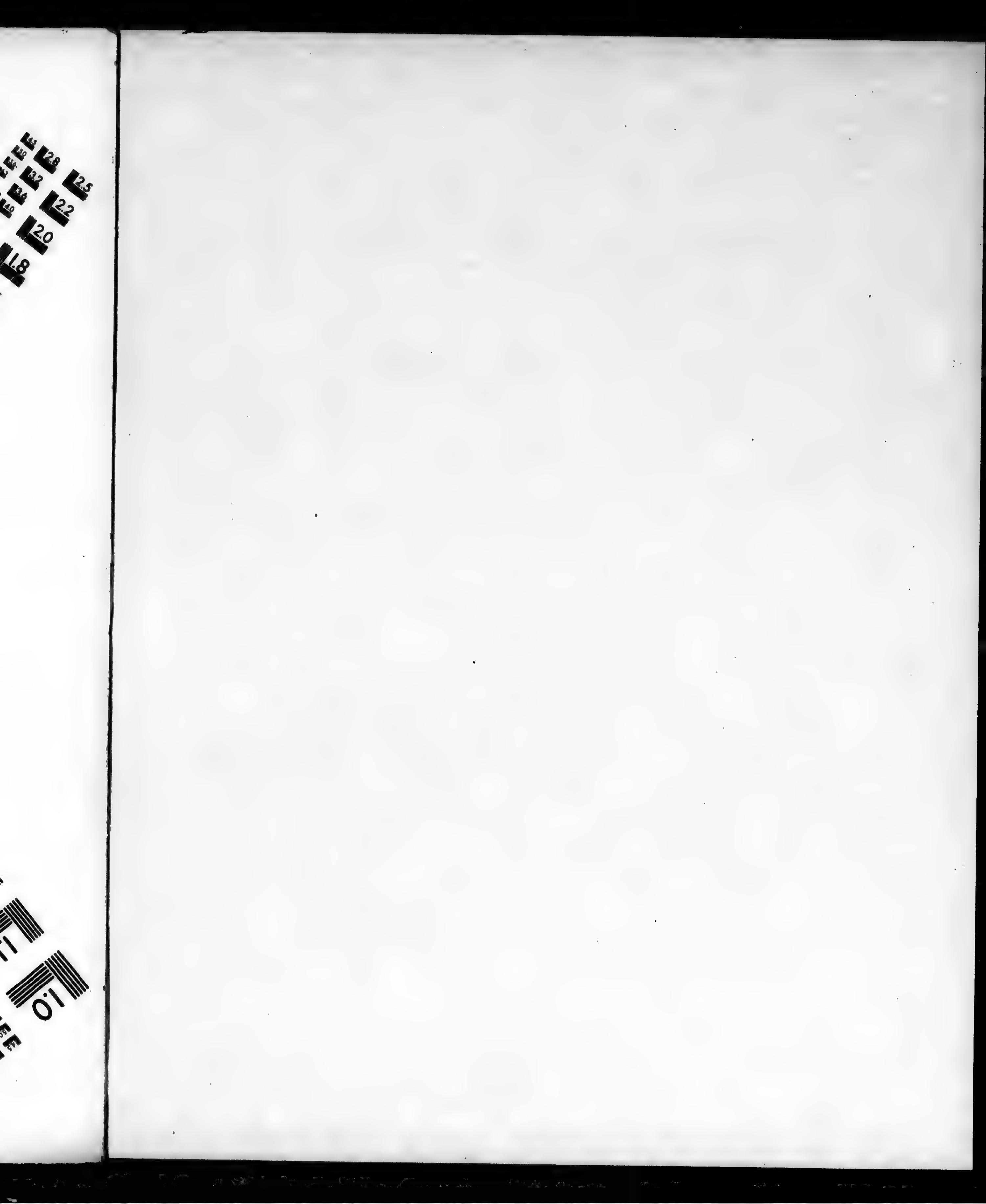
Si le roi s'étoit flatté de soumettre les

chrétiens à ſes ordres impies par la terreur de ces exécutions, il ne fut pas long-temps à ſe détromper. L'exemple de ces héroïnes ſur-tout excita une noble jalouſie entre les deux ſexes, & juſque dans les conditions les moins ſuſceptibles de ſentimens relevés. L'exécuteur qui avoit décapité Taquenda, prit avec exécration le ſabre dont il lui avoit tranché la tête, vint le jetter aux pieds de l'évêque du Japon, & les larmes aux yeux, lui demanda le baptême. Ainſi vit-on dans le dernier âge, & dans une nation qui connoiſſoit à peine Jéſus-Chriſt, ce qui avoit fait le plus grand ſujet d'admiration dans les jours les plus brillans de l'Egliſe. C'eſt que le même eſprit ſouffle ſur elle, dans tous les temps & dans tous les climats.

Ce qu'on admiroit dans le premier eſſor de la ferveur Japonoiſe, ſe reproduiſoit avec quelque proportion, juſque ſous l'atmoſphere impure que Geneve infectoit des vapeurs exhalées ſans fin de cette ſentine de l'impiété & de la corruption. Un ſeul homme, & le moins impérieux de tous les hommes, ſuffit entre les mains de Dieu, pour y faire éclater la force de ſa droite. François de






2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

Sales, suscité pour convertir le Chablais & le pays de Gex, avoit à la vérité tiré de la nature & de l'éducation tous les avantages qui peuvent disposer aux grandes choses : mais il comprit dès sa tendre jeunesse, que la noblesse du sang, la fortune, la science même & tous les talens naturels ne sont rien, ou ne sont propres à rien d'estimable aux yeux de la foi & de la véritable raison, qu'autant qu'ils servent d'instrument à la vertu, pour produire des fruits aussi incorruptibles qu'elle.

Marf. Vie de S. Fr. de Sal. l. 1.

Il fit dans ces vues ses premieres études en Savoie où il étoit né, apprit ensuite les langues à Paris sous le célebre Génébrard, la philosophie & la théologie au college des Jésuites sous Maldonat, & enfin le droit à Padoue sous Pancirole. Dans cette derniere ville, il eut connoissance du pere Possevin, Jésuite recommandable par son savoir, par son habileté dans le maniement des affaires & des esprits, par son éminente piété ; & il lui fit confidence du goût particulier qu'il se sentoit pour les études ecclésiastiques. Possevin reconnoissant les grands desseins du Seigneur sur ce sujet extraordinaire, l'en-

gagea fort à cultiver des ſciences qui lui étoient ſi néceſſaires pour remplir ſa deſtination ; ajoutant en termes précis, que Dieu le deſtinoit à porter ſa parole à des peuples errans, ſpécialement à devenir dans ſa patrie le ſoutien de la foi & de la religion. Peu content de lui donner des conſeils, il ſe fit le directeur de ſes études, auſſi bien que de ſa conſcience. Tous les jours, il lui ſacrifioit deux heures de ſon temps, qui tout précieux qu'il étoit à l'Egliſe, ne lui parut jamais mieux employé. Il le forma particuliérement à la ſcience des controverſes & au grand art de l'éloquence, où il excelloit encore lui-même. Mais le plus digne ſoin de ce maître pieux, fut de développer les germes de vertu qu'il trouva dans cette ame pure, & de la porter à une perfection auſſi élevée que les deſſeins de Dieu ſur elle. On conſerve encore des regles admirables de conduite, qu'on préſume lui avoir été preſcrites par cet habile & vertueux directeur.

L'innocence de François eut cependant de grands dangers à courir. Il avoit la figure & la phyſionomie du monde les plus intéreſſantes, un air de candeur

& d'affabilité, une douceur engageante qui ne permettoit pas de le voir sans l'aimer, avec cette modestie & cette pudeur ingénue qui inspire le respect aux ames honnêtes, mais qui ne sert que d'aiguillon aux passions désordonnées. Il n'eut pas seulement à combattre des femmes perdues, dont l'impudence révolte les vertus communes ; mais des prudes qualifiées & artificieuses, qui revêtoient l'infamie de tous les dehors de l'honneur, & qui ne lui donnerent à choisir qu'entre la fortune attachée à la complaisance, & la mort qui devoit suivre le refus. Déjà le saint jeune homme avoit renoncé pour toujours au mariage par le vœu de virginité, & il s'étoit mis sous la protection particuliere de la Reine des vierges, afin d'obtenir les graces, sans lesquelles il savoit qu'on ne peut être continent. Et cette science salutaire, qui dans lui, comme dans le sage, étoit déjà une grace précieuse ; si toujours il s'efforça de la faire fructifier, jamais il ne fut plus fidele que depuis ces derniers périls, à tous les exercices qui pouvoient attirer sur lui l'abondance des bénédictions d'en haut. Il redoubla ses prieres, ses pieuses lectures, & ses austérités. Il

recourut avec une assiduité, ou une ferveur plus grande, à ce pain des forts qu'il avoit l'habitude de recevoir tous les huit jours. Il garda une retraite plus sévere, il évita jusqu'à l'ombre des occasions dangereuses ; & l'humble persuasion de sa foiblesse lui inspirant encore une sainte frayeur, qu'augmentoit chaque jour le récit des chûtes honteuses de ses compagnons, il mit toute sa confiance dans celui qui seul pouvoit être sa force. Instruit encore qu'il compteroit en vain sur ses grandes miséricordes, s'il ne les fixoit par une correspondance généreuse ; afin de s'attacher son Dieu, il lui attacha son cœur sans réserve.

Une vertu de cet ordre n'étoit pas faite pour le siecle. Cependant les parens du jeune comte de Sales, qui d'ailleurs étoit leur aîné, avoient établi sur ses rares dispositions, tout l'espoir de leur famille. Pour débuter dans le monde, ils lui avoient destiné le rang de sénateur au sénat de Chambéry, & ménagé l'alliance du baron de Vegy, conseiller d'Etat, dont il devoit épouser la fille unique : jeune & très-belle personne, de naissance illustre, riche héritiere, &

encore plus digne d'être recherchée, à raison du crédit qu'avoit son pere à la cour de Savoie. Le comte & la comtesse de Sales avoient beaucoup de religion, & même une piété peu commune : cent fois la Comtesse, à l'exemple & avec le succès de la reine Blanche, avoit répété à son fils durant son enfance, qu'ayant toute la tendresse qu'une mere puisse avoir pour un fils, elle aimeroit beaucoup mieux néanmoins le voir expirer à ses yeux, que d'apprendre qu'il eût commis un seul péché mortel. Mais la résolution du jeune comte étoit trop éloignée de la pensée de ces parens tendres, pour que la premiere annonce ne leur causât pas au moins une cruelle surprise. Ce fut donc une épreuve terrible pour la vertu de François, de se voir obligé à porter l'amertume dans le sein d'un pere & d'une mere auxquels il n'avoit jamais donné le moindre déplaisir, & qui de leur côté avoient toujours été au devant de tout ce qui pouvoit contribuer à son bonheur & à son agrément. Il fut fidele au Seigneur ; il fit à la vérité porter ses propositions à ses parens par Louis de Sales son cousin, ecclésiastique pieux & prudent qui s'é-

toit assuré de sa vocation : mais il les soutint ensuite lui-même, avec une fermeté qui seule fit comprendre à son pere, que telle étoit la volonté de Dieu, & qu'on ne feroit que des efforts inutiles pour s'y opposer.

En même temps, il refusa la dignité de Sénateur, que le duc de Savoie, informé de son mérite, lui donnoit gratuitement. En vain on lui représenta qu'elle n'étoit pas incompatible avec l'état qu'il vouloit embrasser, qu'elle venoit même d'être possédée par un digne ecclésiastique : il se jetta de nouveau aux pieds de son pere, le conjurant de ne point mettre de bornes à sa condescendance, & de trouver bon qu'il se consacrât tout entier aux seules fonctions d'un ministere auquel toutes les facultés de l'homme ont peine à suffire. Il prétendit encore renoncer à son droit d'aînesse : mais le comte & la comtesse voulurent absolument qu'il le conservât. On eut mille peines à lui faire seulement accepter la prévôté du chapitre de Geneve, que son vertueux parent Louis de Sales, de son propre mouvement, lui avoit obtenue en cour de Rome : il vouloit, sans bénéfice, vivre

de ſon ſeul patrimoine, & n'occuper que le dernier rang dans la maiſon du Seigneur. Tout en louant ſa ferveur, on l'obligea d'accepter une place qui lui venoit uniquement de la Providence, & qu'il n'avoit pas ſongé à ſe procurer.

Quelque temps après, on lui conféra les ſaints ordres, ſans même obſerver, quoiqu'il le deſirât fort, tous les interſtices accoutumés : mais le pieux évêque de Geneve, Claude Granier, qui connoiſſoit la vertu & la capacité de l'ordinand, & qui parut dès-lors aſſuré qu'il l'auroit un jour pour ſucceſſeur, crut ne pouvoir trop tôt appliquer à l'édification publique un miniſtre dont les fonctions ſembloient ſi utiles à l'Egliſe. François revêtu des ordres ſacrés, & de cet eſprit principal du ſacerdoce qui porte le prêtre à répandre la doctrine dont ſes levres ſont dépoſitaires, parcourut d'abord, au voiſinage d'Annecy, les hameaux & les campagnes, afin d'inſtruire une infinité de gens groſſiers qui profeſſoient la foi catholique, ſans preſque connoître le chriſtianiſme. Tout le pays changea de mœurs en fort peu de temps : on vit refleurir la piété, juſque dans les lieux où le mélange des hérétiques

avoit presque entiérement établi l'irréligion. Mais ce n'étoient-là que les préludes, pour ainsi dire, des travaux fructueux où il alloit s'engager.

Pendant la guerre de François I avec le duc de Savoie, les Suisses du canton hérétique de Berne & la république de Geneve avoient envahi sur ce prince le duché de Chablais, ainsi que les bailliages de Gex, de Terny & de Gaillard. Ils furent contraints, à la paix, d'en faire la restitution ; mais sous la clause expresse que la religion catholique qu'ils y avoient détruite, n'y seroit pas rétablie. Ces petits Etats néanmoins, qui tenoient comme assiégée la ville de Geneve, & qui mettoient continuellement en risque l'indépendance qu'elle s'étoit arrogée, lui causoient de cruelles inquiétudes. A la mort du duc Emmanuel-Philibert, elle engagea les Suisses à rompre le traité qu'ils avoient fait avec ce prince ; & de concert avec eux, elle s'empara une seconde fois de ces contrées. Cette nouvelle usurpation ne servit qu'à couvrir d'opprobre les usurpateurs, & à rendre leur sort plus mauvais. Charle-Emmanuel, fils & succes-

ſeur de Philibert, arma ſi vîte & ſi puiſſamment, qu'ils lui céderent ſans réſiſtance. Il rentra dans tout ce qu'on lui avoit enlevé, mit par-tout de bonnes garniſons ; & affranchi des clauſes du premier traité, tant par le parjure des infracteurs, que par ſon nouveau droit de conquête, il ne penſa plus qu'à rétablir ſolidement la religion catholique dans les domaines qu'il venoit de recouvrer.

Dans cette vue, il écrivit à l'évêque de Geneve de choiſir des eccléſiaſtiques propres à une ſi bonne œuvre, & promit de les ſoutenir de toute ſon autorité. L'évêque aſſembla auſſi-tôt le clergé de la ville & de la campagne, leur fit enviſager la riche moiſſon qui s'ouvroit à leur zele, ſe montra tout prêt à marcher à leur tête, ſans que ſon âge ni ſes infirmités lui fiſſent obſtacle, & les exhorta d'une maniere pathétique à le ſeconder. Ce diſcours n'excita que l'étonnement & l'effroi. Chacun ne conſidéroit que les peines & les périls, auxquels il étoit queſtion de ſe dévouer. Tous, à l'exception du prévôt, gardoient un morne ſilence, & tenoient les yeux

baissés, dans la crainte de rencontrer ceux du prélat, & d'en venir à l'aveu formel de leur pusillanimité.

Pour François, il ne s'offrit pas seulement à le suivre, mais à lui épargner des fatigues que son âge ne pouvoit plus soutenir, & à être le chef de la mission, s'il l'en trouvoit capable. Il lui ajouta que le premier pasteur, indépendamment de la force ou de la foiblesse du corps, se devoit à tout le diocese, & plus encore à la partie fidele du troupeau, qu'à la partie rebelle ; qu'il convenoit d'ailleurs d'aller d'abord sonder les dispositions de ces brebis égarées ; qu'il suffisoit pour cela du petit nombre d'ouvriers qui voudroient s'associer à lui ; & que, selon le succès, un plus grand nombre & l'évêque même pourroient y venir par la suite. Tout le monde se réunit pour retenir l'évêque, à la charité duquel on fit une sorte de violence : mais personne ne s'offrit à suivre le généreux prévôt, excepté le seul Louis de Sales, ce vertueux parent qui l'avoit déja si bien secondé au sujet de sa vocation. L'évêque de Geneve, tous les amis & les parens de François & de Louis leur témoignerent en vain les plus vives alarmes

en les voyant décidés à partir ſeuls ; & ſur-tout quand ils les virent marcher en effet, comme deux brebis innocentes, vers les réduits ſauvages de ces montagnards, non moins redoutés que les loups dévorans. François ſe mit en devoir de modérer au moins la frayeur de ſes proches : mais ſentant bientôt l'impuiſſance abſolue de l'éloquence ſur la ſourde peur, & prenant Louis par la main ; allons, dit-il, où Dieu nous appelle. Il eſt plus d'un combat, où l'on ne vainc que par la fuite. Un retard plus long ne peut que nous amollir, & tranſporter à des miniſtres plus fideles le prix qui nous attend. Ses parens étonnés n'eurent pas la force de le retenir. Le comte ſon pere le ſuivit de loin, & l'ayant bientôt perdu de vue, il revint pour conſoler la comteſſe.

Quand les deux miſſionnaires ſe virent hors d'atteinte aux pourſuites, & près de mettre le pied dans le champ que s'ouvroit leur courage; François ſe tourna vers ſon couſin, & l'embraſſant avec tendreſſe ; il me vient, lui dit-il, une penſée ; nous allons faire les fonctions des apôtres, nous ne ſaurions les imiter trop ponctuellement. Renvoyons nos

chevaux, faisons nos courses à pied, & contentons-nous du pur nécessaire. Louis de Sales y ayant consenti, ils marcherent accompagnés d'un seul domestique, au fort des Allinges, bâti sur la cime d'une montagne isolée, & muni d'une bonne garnison, afin de tenir le pays en respect. C'étoit-là pour eux le seul lieu de sûreté, où ils furent long-temps obligés de revenir toutes les nuits, tant pour trouver un hospice qu'on leur eût refusé par-tout ailleurs, que pour dire la messe qu'il n'eût pas été prudent de célébrer parmi de farouches sacramentaires. Il y avoit néanmoins deux grandes lieues, des Allinges à Tonon, capitale du Chablais, où les missionnaires exerçoient principalement leur zele; en sorte qu'ils étoient obligés de faire chaque jour quatre lieues, par un pays affreux, par des froids cruels, à travers les neiges, les glaces, ou les eaux glacées, & mille contre-temps qui les faisoient quelquefois errer bien avant dans la nuit; ce qui toutefois n'ébranla jamais la résolution, au moins de François. Plutôt que de manquer seulement à célébrer les saints mysteres, long-temps il passa un torrent profond sur une poutre glacée,

où il étoit contraint de ramper des mains & des genoux, avec un danger continuel de se précipiter dans le gouffre.

Quelque obstacle que leur fissent les élémens & la nature du pays, on peut dire encore que c'étoit peu de chose, en comparaison de la dureté des habitans. Quand François parut à Tonon sous les auspices du souverain, les magistrats reçurent ses lettres d'aveu avec une grande apparence de respect : mais ils firent sous main des défenses rigoureuses de l'aller entendre, & d'avoir le moindre commerce avec lui. Le peuple n'eut aucun ménagement. On disoit hautement dans la ville, & avec plus d'audace encore dans les environs, que c'étoit un envoyé de l'Antechrist des Romains, & qu'il falloit le traiter d'une maniere à lui faire perdre l'envie de jamais revenir. A Geneve, qui n'est qu'à quatre ou cinq lieues de Tonon, on opinoit à reprendre les armes, à implorer de nouveau le secours des Suisses, & cependant à éloigner sans délai, en quelque maniere que ce pût être, ce téméraire papiste. On décida même qu'il étoit permis de le tuer, si l'on ne pouvoit autrement arrêter son entreprise. On réussit au moins à le faire

ſi généralement éviter, qu'il ſe voyoit auſſi ſolitaire au milieu de Tonon, que s'il eût été au ſein du déſert le plus inhabité de tout le pays.

Il s'y rendoit néanmoins tous les jours, avec autant d'aſſiduité que s'il eût été recueillir les fruits les plus abondans; & ſouvent par des temps ſi rudes, que les plus durs payſans n'oſoient mettre le pied hors de leurs cabanes. La nuit même n'étoit pas capable de lui faire peur. Un jour qu'il étoit ſorti de Tonon plus tard que de coutume, il s'égara dans les ténebres; & après avoir erré longtemps au haſard, il arriva au milieu de la nuit dans un village dont toutes les maiſons étoient fermées. La terre étoit couverte de neige, le vent terrible, & le froid ſi aigu, que pendant le jour même les payſans étoient contraints de ſe tenir renfermés avec leurs troupeaux. Il frappa à toutes les portes, en conjurant chacun par tout ce qu'il imagina de plus propre à les toucher, de ne le pas laiſſer mourir de froid: mais ils étoient tous Calviniſtes, & par malheur ſon domeſtique le nomma, croyant qu'on auroit au moins quelque conſidération pour ſa naiſſance. Ils ne pouvoient manquer de

périr, si la Providence ne leur eût fait rencontrer le four du village, qui étoit encore chaud. Ils s'y arrangerent comme ils purent, jusqu'à ce que le jour leur permît de rechercher leur route.

Un autre jour qu'il avoit été retardé par un bon paysan, qui édifié de sa patience voulut sur le champ se faire instruire dans la foi catholique, il fut surpris dans une forêt par une nuit si obscure, qu'on ne voyoit pas où mettre le pied. Bientôt les loups, les ours & les autres bêtes sauvages, descendues des montagnes, firent entendre de tous côtés leurs hurlemens divers, d'une maniere si épouvantable, qu'il étoit difficile à l'ame la plus ferme de n'être pas ébranlée. Le domestique mouroit de peur; Louis de Sales qui étoit de la partie, & qui avoit conseillé de remettre l'instruction au lendemain, accusoit d'inconsidération le zele de son parent : le seul François, avec sa douceur & sa sérénité ordinaire, les consoloit, les encourageoit, leur assuroit que Dieu ne permettroit pas qu'ils périssent, pour n'avoir point hasardé le salut d'une ame, en le différant à un avenir qu'on ne peut jamais se promettre. La lune enfin se leva, & leur fit

appercevoir un bâtiment ruiné, où ils allerent passer le reste de la nuit, sous quelque partie de voute qui les mit à couvert des plus grosses injures du temps. Louis de Sales & le domestique ne laisserent pas de dormir, dans l'accablement où les avoit mis la fatigue. Pour François, qui reconnut dans ces ruines les restes d'une église détruite par les hérétiques, il lui fut impossible de fermer l'œil. Il ne put s'occuper que des pieux solitaires, qui autrefois faisoient retentir ce désert des louanges du Seigneur; des vierges sacrées, qui suivoient courageusement l'agneau sans tache jusque dans ces forêts effrayantes; des pasteurs vertüeux, qui, avec la vraie foi, faisoient régner la piété & l'innocence des mœurs; en un mot d'une longue suite de comparaisons également affligeantes, entre le lustre ancien de la religion dans ces vallées, & l'état déplorable où elle s'y trouvoit réduite.

Le Ciel enfin ne put tenir contre tant de foi & de persévérance, & le jour marqué pour la conversion du Chablais arriva si pleinement, qu'il en dédommagea l'apôtre de toutes les épreuves où sa longanimité avoit été mise. Les con-

versions commencerent par les domestiques de la foi, dont les exemples, bons ou mauvais, font toujours l'impression principale sur ses ennemis. La garnison des Allinges, chargée de protéger la religion dans son voisinage, ne s'abstenoit pas à beaucoup près de tous les vices qui la déshonorent. François entreprit de leur persuader, que plus la profession des armes dont ils autorisoient leur licence les obligeoit à exposer leur vie, plus ils se devoient mettre en état de ne pas craindre les suites de la mort. Le succès fut grand, puisqu'il passa ses espérances. Bientôt les soldats & les officiers parurent plutôt des religieux, que des gens de guerre; & le saint directeur, qui savoit mieux que personne régler chacun selon sa condition, ne fut plus occupé qu'à leur prescrire en détail ce qui convenoit à la leur. Quand ils reparurent à Tonon, où ils alloient souvent; au lieu de l'intempérance & du libertinage dont ils faisoient gloire, peu auparavant, au lieu de ces emportemens & de ces blasphêmes qui faisoient horreur, on les voyoit doux, équitables, modestes, si réglés dans leurs discours, qu'on avoit peine à croire que ce fussent les mêmes hommes.

L'admiration qu'excita cette métamorphose, ne manqua point de rejaillir sur l'instrument dont le Ciel s'étoit servi pour la produire. Les calomnies dont les ministres le chargeoient, ne tinrent pas contre une réfutation aussi persuasive que celle des œuvres. On se souvint des bons exemples qu'il donnoit en toute rencontre depuis si long-temps, de sa charité, de sa patience, de sa douceur angélique, des peines incroyables qu'il se donnoit pour le salut d'un peuple qui ne les payoit que par des mépris & des outrages. On compara sa modestie & sa modération à l'aigreur impérieuse, à la dureté grossiere des ministres, qui ne lui répondoient que par des injures; & l'on pensa que l'emportement étant le recours ordinaire de la partie qui n'a pas pour soi la raison, la vérité devoit être du côté de la douceur & de la modestie. Il n'étoit plus question que de mettre bas quelques restes de préjugés, & pour cela d'entendre le missionnaire, sans trop choquer d'abord les ministres, dont la domination tyrannique avoit encore pour appui la crainte & le respect humain : un incident ménagé par la Providence, donna l'ouverture à ces instructions.

On vint dire à François, que deux gentils-hommes étoient sortis de la ville pour se battre en duel. Il courut au champ de bataille; & comme déjà ils se portoient des coups terribles, il se jetta au milieu d'eux, au risque de se faire percer le premier, & leur peignit si vivement l'abîme éternel où ils ne tendoient qu'à se précipiter, qu'il leur fit tomber les armes des mains, les obligea de s'embrasser, & les réconcilia parfaitement. Ils lui firent ensuite une confession générale de toute leur vie, & devinrent des hommes tout nouveaux. L'un des deux sur-tout fut si touché de la grace, qu'il rompit avec le monde pour ne plus s'occuper que des choses éternelles, & se retira dans une maison de campagne qu'il avoit près de Tonon. Comme il avoit servi long-temps dans les armées avec beaucoup d'honneur, la noblesse du voisinage & les notables de la ville lui rendoient des visites fréquentes; & François le visitant souvent luimême afin de soutenir sa vertu naissante; cette maison devint d'abord le rendez-vous de tous ceux qui vouloient s'instruire, puis un lieu de conférences réglées.

Les miniſtres ne fomentoient l'héréſie & l'averſion des peuples pour l'Egliſe Romaine, qu'en défigurant ſa doctrine, en l'accuſant d'idolâtrer, de faire une divinité de Marie, d'adorer de même les ſaints, avec leurs reliques & leurs images, de leur faire partager avec J. C. l'office de médiateur entre Dieu & les hommes, de blaſphémer la rédemption, & d'anéantir la ſatisfaction du rédempteur, par ce qui nous eſt enſeigné touchant la néceſſité des bonnes œuvres. François montra ſi clairement la fauſſeté de ces imputations, qu'on répandit dans le Chablais, & juſqu'à Geneve, que la vanité de faire des converſions l'avoit induit à ſe rapprocher de la doctrine calviniſte; qu'il avoit déguiſé les vrais ſentimens de ſon Egliſe, & qu'il en ſeroit déſavoué, ſi ce qu'il avoit avancé devenoit public. C'eſt à ce nouveau trait d'impoſture, pauvreté mépriſable en ſoi, mais capable dans les circonſtances de faire impreſſion ſur l'eſprit des foibles, que nous devons l'écrit qu'il publia ſur ce qui s'étoit paſſé dans ces premieres aſſemblées du Chablais. C'eſt une explication nette & très-bien raiſonnée de la doctrine catholique, concernant les ar-

ticles qui faisoient le plus de peine aux peuples abusés par les prédicans. L'auteur y offroit de justifier l'Eglise Romaine avec la même évidence sur tous les points contestés, ou par écrit, ou en conférence, au choix des ministres. Ils ne jugerent à propos, ni de répondre à l'écrit, ni d'accepter les conférences. Cet aveu tacite de leur insuffisance porta dans tout le canton une atteinte mortelle à l'autorité de ces faux docteurs.

On ne se cacha presque plus, pour venir entendre François : les amis y amenoient leurs amis, les peres ou les meres leurs enfans, les maîtres leurs domestiques ; & les gens de la campagne accouroient par troupes à la ville, pour assister à ses instructions devenues enfin publiques. Il se faisoit tous les jours des conversions nouvelles, & les nouveaux convertis prenoient pour leur pere dans la foi, une affection qu'ils communiquoient à ceux qui tenoient encore à l'erreur. Ce fut par ce moyen qu'il découvrit bien des conspirations formées par de sanguinaires zélateurs, qui entreprirent de l'immoler à la sûreté de leur secte. Leur trame fut quelquefois si bien conduite, & il leur échappa d'une

d'une maniere si peu attendue, qu'ils le firent passer pour un magicien parmi leurs grossiers adhérens. Cependant le bruit de ces scélératesses ne servit qu'à décrier la religion qui les inspiroit. On disoit hautement, que les ministres n'employoient les violences qu'au défaut des raisons; que leurs procédés prouvoient évidemment la foiblesse de leur cause; que si François enseignoit l'erreur, il falloit le confondre, & non pas l'assassiner; qu'il étoit étrange qu'aux portes de Geneve, boulevart du Calvinisme, il en bravât tous les défenseurs, sans qu'un seul osât paroître devant lui; mais qu'ils s'abusoient étrangement, s'ils imaginoient qu'on les crût sur leur parole, tandis que toutes leurs œuvres les démentoient.

Un ministre qui avoit plus de probité que les autres, vint conférer avec le missionnaire. Il cherchoit la vérité; il la reconnut, & la confessa généreusement. Ses collegues mirent tout en œuvre pour le faire rentrer dans la communion, à laquelle son changement portoit un coup terrible. Sa constance demeurant inébranlable, on le mit en prison, on lui imputa des crimes, on lui

ſuſcita des faux témoins, & l'on pouſſa l'iniquité juſqu'à le faire mourir; ce qui ne fit guere moins d'horreur aux Calviniſtes qu'aux Catholiques. Un avocat célebre dans tout le canton, nommé Poncet, crut que ce qu'on s'efforçoit de maintenir par des voies ſi indignes, pourroit bien avoir été établi de la même maniere. Il vint trouver François, dont la charité, la patience, la piété ſincere & toute la vie, ſi différente de celle des miniſtres, le frappoit depuis long-temps. Il eut néanmoins de longues diſputes avec lui, & ne ſe rendit enfin, qu'après avoir ſenti la foibleſſe de tous ſes argumens.

Il fut imité par le baron d'Awlly, homme d'un eſprit peu commun, très-inſtruit de ſa religion qu'il profeſſoit de bonne foi, & dont il étoit comme le patron dans toute la province. Il ſe défendit long-temps, & cette converſion coûta peut-être au ſaint miſſionnaire plus que toutes les autres enſemble. Après qu'on eut diſcuté au long & par écrit chaque point de controverſe, il voulut encore qu'ils fuſſent portés à Geneve & à Berne, pour voir ſi les ſolutions des plus fameux docteurs de ſa communion,

qui résidoient dans ces deux villes, ne le satisferoient pas mieux que les siennes. Mais aussi dédommagea-t-il avantageusement François, des peines qu'il lui avoit données. Il annonça de toute part, & à Geneve même, le jour de son abjuration. Il s'efforça de rendre l'assemblée aussi nombreuse qu'il étoit possible. On y vit en effet, avec tout le peuple de Tonon & du voisinage, quantité de Calvinistes accourus de Geneve, pour être les témoins d'une chose qu'ils n'auroient pu croire sans cela. D'Awlly abjura d'un ton ferme les erreurs de Calvin, confessa de même la foi catholique, puis exhorta tout le monde en termes fort touchans à suivre son exemple.

Avant cette célebre conversion, la douce éloquence de François n'avoit pas laissé de gagner à l'Eglise un grand nombre de sectaires : un jour, entre autres, selon différens historiens de sa vie, il convertit six cents personnes. Ils ajoutent qu'il y parla de la présence réelle, avec tant d'énergie, tant de dignité & tant d'onction, qu'il s'éleva tout-à-coup parmi les auditeurs mille cris d'étonnement, de se sentir comme arrachés à eux-mêmes, & entraînés irrésistiblement

Anon. Vie de S. Fr. de Sal. liv. I.

par la force de la vérité. Depuis l'abjuration du baron d'Awlly, les fruits de ſalut devinrent ſi abondans, que François, tout infatigable qu'il étoit, ne ſuffit plus à les recueillir. Il fallut néceſſairement lui envoyer du ſecours. Nous ne finirions pas, ſi nous entreprenions ici d'entrer dans le détail; puiſque la plupart de ſes hiſtoriens aſſurent, qu'il retira de l'erreur ſoixante-douze mille perſonnes. Depuis quelque temps, il réſidoit nuit & jour à Tonon, peu touché du danger réel qu'y couroient continuellement ſes jours, & des alarmes beaucoup plus importunes de ſes proches, à qui cette réſolution le faiſoit déjà regarder comme un homme mort. Mais à l'arrivée de ſes coopérateurs, la ſcene étoit bien changée : il y avoit alors une Egliſe catholique à Tonon, & une Egliſe comparable à celles des temps primitifs : c'étoit le même attachement à la foi, la même pureté dans les mœurs, ſans quoi François de Sales compta toujours la profeſſion extérieure pour peu de choſe, le même eſprit de concorde, une charité ſi tendre pour les pauvres & les malades, qu'elle faiſoit l'admiration des hérétiques les plus obſtinés. Tous

les missionnaires s'établirent, avec leur chef à Tonon, où, malgré les cabales des ministres & quelques mouvemens séditieux de la populace, on vit bientôt refleurir le culte catholique, aussi bien que dans tout le Chablais.

A la nouvelle de tant de succès inattendus, le Pape ne croyant rien au dessus des forces de François, lui donna commission d'aller conférer à Geneve avec Théodore de Beze, presque aussi renommé que Calvin, & de ne rien épargner pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise où il étoit né. L'exécution n'étoit, ni sûre, ni facile : mais ces considérations ne furent jamais rien pour François de Sales, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Plein de foi & de courage, il partit pour Geneve, le plus tôt qu'il lui fut possible. Il arriva heureusement chez Beze, comme ce ministre étoit seul. L'heureuse physionomie du saint, son air de candeur & de droiture, & ses premieres paroles qui annoncerent de même la franchise & l'ouverture de cœur, firent une impression extraordinaire sur Beze, qui le voyoit pour la premiere fois. Ce ministre, qui, l'esprit de secte à part, ne manquoit pas

lui-même de franchise, sentit pour François ce penchant de sympathie qu'on a turellement pour ses semblables, & ne put se défendre d'une certaine confiance. On conféra long-temps, & toujours avec beaucoup d'honnêteté. Beze, malgré tous les reproches de corruption & d'idolâtrie dont il chargea l'Eglise Romaine, alla néanmoins jusqu'à reconnoître qu'on s'y pouvoit sauver. Il donna lieu de penser, par bien d'autres endroits, qu'il étoit peu éloigné des sentimens catholiques : mais sur-tout il ne put cacher les agitations de son cœur, & les combats que lui livroit sa conscience. Après cette premiere entrevue, dont François espéra bien, Beze le pria instamment de revenir. Il revint en effet, & jusqu'à trois fois; mais sans avancer beaucoup plus que la premiere, au moins pour le salut de ce malheureux apostat. Pour ce qui est de la vraie foi, son triomphe ne fut jamais plus sensible qu'à la quatrieme de ses visites, où Beze, les yeux tristement baissés, le cœur bourrelé de remords, & gardant un morne silence sur tout ce qu'on lui disoit de plus pressant, marqua tout à la fois, & qu'il reconnoissoit la vérité, & qu'il tenoit à

l'erreur par des liens dont on n'eût jamais soupçonné ce vieillard presque octogénaire.

On rapporte que Des-Haies, gouverneur de Montargis, se trouvant à Geneve pour les affaires du Roi, contracta une étroite familiarité avec ce ministre, au moyen de la belle humeur dont ils étoient l'un & l'autre. Dans l'une de ces conversations badines où l'on peut tout hasarder, Des-Haies lui demanda ce qui pouvoit attacher un homme tel que lui à la triste réforme de Calvin. Beze ne répondit rien : il se leva, & faisant entrer d'un appartement voisin une jeune fille fort belle ; voilà, dit-il, ce qui me convainc de la bonté de ma religion. Quelque temps après, ce malheureux fut attaqué de la maladie qui mit fin à ses jours. Se sentant proche de la mort, il voulut encore parler à S. François de Sales ; mais la mesure des divines miséricordes parut comblée pour lui. Les Génevois à qui toutes ces visites avoient donné de terribles ombrages, observerent de si près Beze & François, qu'il ne leur fut plus possible de se joindre. On assure néanmoins que Beze, avant d'expirer, se repentit de

Anonym. iv. 1.

ſon apoſtaſie, & rétracta ſes erreurs: mais étant mort au pouvoir des Calviniſtes, on ne voit pas comment il a été poſſible d'acquérir des connoiſſances capables de perſuader ce qui demanderoit les plus fortes preuves.

Le nombre des catholiques étant enfin devenu à Tonon plus grand que celui des Calviniſtes, le premier ſyndic, converti lui-même, écrivit de la part du corps de ville au pere commun des fideles, pour lui rendre hommage en cette qualité, & le prier de regarder ſes concitoyens comme les enfans les plus reſpectueux de l'Egliſe. L'Evêque de Geneve ſe rendit à la miſſion, accompagné d'un bon nombre de Jéſuites, de Capucins, & d'eccléſiaſtiques deſtinés au gouvernement des paroiſſes, qu'il étoit temps de rétablir. Ce n'étoient plus quelques particuliers qui rentroient les uns après les autres dans le ſein de l'unité: les villages & les bourgs venoient abjurer en corps, de tous les cantons du Chablais, & des trois bailliages. Le duc de Savoie qui voulut aſſiſter en perſonne à une cérémonie ſi touchante, eut la conſolation de voir le concours des paroiſſes de Bellevaux &

de S. Sergue, chacune au nombre de trois cents personnes, & d'un nombre beaucoup plus considérable d'habitans de plusieurs bourgs du Focigny. Le pieux évêque qui vouloit faire toutes les réconciliations, se vit bientôt dans l'impossibilité d'y suffire. Il fut obligé de nommer pour cette fonction un grand nombre d'ecclésiastiques, & de religieux. Pour qu'il ne manquât rien à la pompe d'un spectacle si saint, la Providence y conduisit encore un légat du siege apostolique ; ce qui contribua beaucoup, non seulement à la célébrité, mais à la solidité de la conversion de ces contrées. Le cardinal de Médicis, en revenant de sa légation de France, prit sa route par Tonon, où il trouva le duc de Savoie ; & il le prémunit si bien contre les demandes que Geneve & les Suisses protestans étoient sur le point de lui faire, au sujet de ces affaires de religion, que ce prince n'eut égard à aucune des considérations politiques qui ne s'accordoient point avec les intérêts de la foi.

Il porta un édit par lequel il étoit ordonné, qu'aussitôt après sa publication on ne souffriroit point d'autre exer-

tice public de religion dans le Chablais & les bailliages, que celui de la religion Catholique & Romaine ; que tous les ministres en seroient chassés sans retour ; que les habitans qui persisteroient dans le calvinisme, seroient exclus des charges publiques ; qu'on feroit une exacte recherche des revenus de tous les bénéfices usurpés, afin d'être employés, tant à la réparation ou à la reconstruction des églises, qu'à la subsistance des curés & des missionnaires ; & qu'incessamment on fonderoit à Tonon un college de Jésuites.

Avant l'exécution de cet édit, le prince voulut encore tenter un moyen puissant, pour en restreindre la sévérité au plus petit nombre de ses sujets qu'il seroit possible. Il donna ordre à tous les Protestans de se rendre à l'hôtel de ville, où il se transporta lui-même, au milieu d'une double haie de ses troupes, qui se saisirent en même temps des portes & des places de la ville. Après avoir représenté à ces endurcis tout ce qu'on avoit fait pour leur salut, il leur dit qu'ils avoient eu tout le loisir de prendre une résolution sage ; qu'il s'agissoit enfin de se déclarer ; que ceux donc qui vouloient

embrasser la religion de leur prince, se rangeassent à sa droite, & que les autres se missent à sa gauche. La droite eut encore le plus grand nombre; quoiqu'il en restât d'assez considérables à la gauche. Le duc se tournant vers les premiers, leur dit qu'il les regarderoit à l'avenir comme ses dignes sujets, & qu'il n'y avoit point de faveurs qu'ils ne dussent attendre de sa bienveillance. Puis jettant à gauche un regard d'indignation; c'est donc vous, malheureux, leur dit-il, qui osez à ma face vous déclarer les ennemis de votre Dieu & de votre prince! Allez, fuyez d'ici: je vous dépouille de tous vos offices, & vous bannis à perpétuité de mes Etats. J'aime mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir qui vous ressemblent. François qui étoit présent, les suivit, & fit un dernier effort pour vaincre une obstination, qui alloit faire leur malheur dans ce monde & dans l'autre. Il leur parla d'une maniere si engageante, leur marqua tant d'intérêt, usa si bien des charmes de son éloquence, de sa douceur, de sa sensibilité compatissante, qu'avant la fin du jour il eut persuadé à la plupart de se conformer aux intentions du

Duc. Un fort petit nombre, moins capable de constance que d'un entêtement de boutade, chercherent un asile au delà du lac, où on ne leur dissimula pas long-temps qu'ils étoient à charge. L'épreuve étoit trop forte pour une vertu, qui ne portoit point sur la vraie base de la foi. Avant que le Duc de Savoie eût quitté le Chablais, ils firent prier François de ménager leur rétablissement, aux conditions qu'on leur avoit imposées d'abord ; ce que le prince, qui n'usoit de sévérité qu'à regret, accorda volontiers. Ainsi furent converties ces provinces, depuis l'an 1594 que le Duc de Savoie en écrivit pour la premiere fois à l'évêque de Geneve, jusqu'à l'an 1598 qu'elles furent entiérement réunies à l'Eglise, c'est-à-dire en moins de quatre années, dont la premiere encore, bien ingrate en apparence, ne fut pour François qu'un exercice d'humilité & de patience, qui enfin attira sur les autres la plus brillante fécondité ; en sorte qu'à l'âge de trente ans, il avoit recueilli les fruits de salut, que fournit bien rarement la carriere la plus avancée.

Clément VIII, d'un autre côté, réunit au patrimoine de S. Pierre le duché

de Ferrare, que le dernier duc, Alfonſe II, avoit néanmoins légué, avec le reſte de ſon héritage, à Céſar d'Eſt ſon couſin-germain. Mais, outre que Céſar n'étoit pas héritier en ligne directe, il avoit pour aïeule une perſonne de baſſe naiſſance, dont le mariage avec le duc Alfonſe étoit fort ſuſpect, pour ne rien dire de plus. Alfonſe lui-même, qui avoit contracté ces nœuds ſur la fin de ſes jours, les regardoit comme ſi peu valides, au moins quant aux effets civils, qu'il avoit fait légitimer par l'Empereur les enfans qui en étoient provenus. Le Pape, en qualité de ſuzerain, ne crut pas devoir s'en tenir à des arrangemens auxquels il n'avoit pas conſenti; & Céſar s'étant mis en poſſeſſion de Ferrare, le Pontiſe employa auſſi-tôt contre lui les armes tant ſpirituelles que temporelles de l'Egliſe. C'étoit trop de moitié, à tous les égards. Outre que l'anathême dans un différend politique, avoit l'air défavorable de l'abus & de la profanation, il étoit inſuffiſant contre les amorces d'une belle ſouveraineté dont le poſſeſſeur n'eût rien riſqué autre choſe; & parfaitement inutile, dès-là que le ſuze-

rain étoit en état de se faire justice par le genre de force qui est la raison derniere des princes. César en effet fit peu de cas des censures, jusqu'à ce que le Pape eût fait marcher à Ferrare une armée nombreuse. Il avoit compté sur les secours des princes Italiens, & des étrangers qui avoient des Etats en Italie, la plupart très-opposés à l'agrandissement de l'Etat Ecclésiastique : mais le seul nom de Henri IV les tint tous en respect. Ce prince ardent à saisir les occasions de signaler son attachement à l'Eglise Romaine, ainsi qu'à se montrer le digne successeur de Pepin & de Charlemagne, qui avoient donné au S. Siege l'exarchat de Ravenne dont le Ferrarois fait partie, avoit assuré le Pape par une ambassade solennelle; qu'il le soutiendroit de tout son pouvoir dans le recouvrement de ce bel appanage. César d'Est fut donc réduit à ses propres forces, & par conséquent à recourir bientôt à la négociation. On lui laissa les duchés de Modene & de Régio : mais on se rendit inexorable au sujet de Ferrare, dont Clément en personne prit possession en 1598. Il y fit ériger sa statue, & construire une excellente citadelle, où l'on

Ossat. Epist. 24.

prétend qu'il dépenſa deux millions d'or.

Le fils aîné de l'Egliſe, en donnant à ſon chef ce témoignage fructueux de ſon affection, n'obligea point un ingrat. Ce fut principalement par la médiation de ce pontife, & par le choix qu'il ſut faire de ſon repréſentant, que ſe conclut la paix de Vervins, où Henri, décidé, il eſt vrai, à ſoutenir une guerre éternelle plutôt que de rien laiſſer démembrer de ſes Etats, recouvra ſur les Eſpagnols tout ce qu'ils lui avoient enlevé. Il avoit déclaré la guerre à Philippe, aimant mieux avoir affaire à un ennemi démaſqué, & dès-lors en butte à tout les François, qu'à un perturbateur ténébreux qui tournoit ſans ceſſe une partie de la France contre l'autre. Il réuſſit à réunir ſes ſujets, catholiques & religionnaires, ſous les mêmes étendards : mais dans l'état déplorable où ſe trouvoient les affaires du royaume, & ſur-tout les finances, il lui fut impoſſible de mettre ſur pied des armées aſſez nombreuſes, ou du moins de les payer, de les nourrir & de les arrêter au ſervice. Il avoit compté ſur les Anglois & les Hollandois : ils mirent en mer une flotte, qui

Vie de Thou. T. XI. p. 489.

inquiéta les Espagnols, & qui ne fit rien de plus. Ainsi tout le faix de la guerre retomboit sur Henri, qui ne la soutint que par sa valeur, & qui ne put empêcher l'ennemi de prendre Calais, de faire des progrès alarmans dans la Picardie, & d'en soumettre la capitale même. Amiens fut repris cependant; mais les religionnaires, qui n'obtenoient pas à beaucoup près tout ce qu'ils prétendoient d'un Roi élevé dans leur communion, & qui commençoient à se mutiner, firent diversion à ses poursuites contre les ennemis du dehors, & le mirent dans la nécessité de faire la paix. Tandis qu'il étoit dans la plus cruelle détresse, & sous l'épée des Espagnols, pour ainsi dire; ces inquiets sectaires demanderent la confirmation & l'augmentation de leurs privileges, avec tant de chaleur, que le Roi ne crut pouvoir mieux faire que de nommer sans délai des commissaires pour en traiter.

Le légat que le Pape avoit envoyé en France, pour faire ratifier au Roi les clauses de son absolution, voyoit de ses propres yeux le besoin pressant que ce royaume avoit de la paix. Ce digne représentant du chef de l'Eglise

étoit le cardinal Alexandre de Médicis, archevêque de Florence, capable d'effacer lui ſeul toutes les impreſſions fâcheuſes que les miniſtres du S. Siege, durant les troubles de la ligue, avoient laiſſées en France: prélat plein de ſageſſe & de modération, d'une douceur & d'une affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs, conciliateur habile, & toujours renfermé dans les bornes du vrai zele. Un négociateur de ce caractere gagna ſans peine la confiance de Henri, & n'en uſa que pour le bien de la France. C'eſt à ſa prudence & à ſa dextérité qu'on attribue principalement la ſolution des difficultés ſans nombre, qui ſe rencontroient dans les prétentions ſi prodigieuſement oppoſées des parties qu'il s'agiſſoit de concilier. Après que les Eſpagnols eurent long-temps conteſté, pour retenir quelque choſe de leurs conquêtes ſur les François; il fut enfin conclu qu'on ſe rendroit mutuellement tout ce qu'on s'étoit pris, & qu'on ſe remettroit abſolument dans l'état où l'on étoit avant la rupture. Henri fut même le maître de dicter ſes conditions au duc de Savoie, qui avoit voulu profiter de cette guerre pour s'agrandir aux dé-

pens de la France; & par reconnoissance pour le Pape, il lui en laissa l'arbitrage. Par égard encore pour Rome, & personnellement pour le légat, dont les bons offices méritoient ce ménagement, Henri fit différer jusqu'après son départ la publication de l'édit, qu'on avoit déjà dressé en faveur des Religionnaires. C'est le fameux édit de Nantes, ainsi appellé de la ville de ce nom, où le Roi s'étoit rendu pour pacifier la Bretagne en 1598. Il accorde aux hérétiques presque tous les privileges qu'ils avoient extorqués des rois précédens, & même quelques nouveaux articles relatifs aux circonstances où l'on se trouvoit. Mais il faut se rappeller la détresse du Monarque, à qui les sectaires tenoient, pour ainsi dire, le poignard sur la gorge, & le danger prochain de replonger le royaume, par plus de fermeté, dans les troubles & les calamités dont il gémissoit encore. Déjà les chefs du parti, Rohan, Bouillon, la Trémouille, par une défection qu'on pouvoit regarder comme une sourde révolte, avoient abandonné l'armée royale; & retirés dans leurs gouvernemens, ils ressuscitoient les préventions des Huguenots & les fougues des ministres. L'édit

De Thou, Liv. CXXII. Davil. l. XV.

de Nantes, à l'examiner sur les premiers principes du droit de majesté & de législation, étoit donc radicalement nul, comme arraché de force au Prince, qui faisoit moins la loi à des sujets qu'il ne la recevoit d'eux. Dès-là même, il n'a pu lier les successeurs de Henri IV., que pour le temps où ils ont jugé que son observation importoit à la tranquillité publique & au bien général du royaume.

Il contient quatre-vingt-onze articles publics, & cinquante-six secrets, lesquels n'ont jamais été enregistrés. Toute la préférence qu'il accorde aux catholiques, c'est qu'ils pourront exercer leur religion dans tous les lieux où l'on permet l'exercice du Calvinisme, & que cet avantage n'est pas réciproque pour les Calvinistes qu'on borne à certains lieux. Ceux-ci sont encore obligés de se conformer à la police extérieure de l'Eglise Romaine, comme de ne point travailler les jours de fêtes, de payer les dîmes, de porter les autres charges de paroissiens, & de s'abstenir de toute irrévérence de fait ou de parole contre les cérémonies ecclésiastiques. Du reste, il est ordonné qu'ils jouiront de tous les droits civils des catholiques; qu'ils se-

ront admis à toutes les charges & à tous les emplois ; que pour leur rendre justice, il y aura dans chaque parlement une chambre composée par moitié de juges Catholiques & de juges Calvinistes. On accorde encore à leurs ministres des privileges d'état, & on leur fixe des appointemens ; on laisse au parti la liberté de tenir des assemblées générales, toutefois en temps & lieux marqués par le prince, & sous les yeux de ses commissaires ; ainsi que de lever tous les ans une somme sur eux-mêmes, pour leurs besoins communs. Ce qu'il y a de plus fort, & qui ne fut relaté, ni dans les articles généraux, ni dans les articles particuliers, c'est qu'on leur donne ou qu'on leur laisse pour huit ans des places de sûreté, avec pouvoir d'en nommer eux-mêmes les gouverneurs, & engagement de la part du Roi à leur compter annuellement quatre-vingt mille écus, pour l'entretien des garnisons. Le clergé forma opposition à l'enregistrement de cet édit ; & le parlement l'improuva si fort, qu'après bien des jussions inutiles, il ne put être vérifié que l'année suivante, par le commandement le plus absolu du Monarque.

Le clergé à son tour, demanda la publication du concile de Trente, le rétablissement des élections ecclésiastiques, la suppression des pensions laïques sur les bénéfices, & de plusieurs autres emplois profanes des biens d'église, particuliérement de ceux des monasteres. La demande faite au sujet du concile servit du moins à montrer, qu'on ne regardoit point comme légitime la publication qui en avoit été faite à Paris sous la puissance des ligueurs. Sur cet article, & sur tous les autres, Henri qui savoit se débarrasser dans les circonstances où il ne pouvoit pas mieux faire, donna une réponse qui ferma la bouche à tous les orateurs, & lui laissa au moins le temps de respirer. Mes prédécesseurs, leur dit-il, vous ont donné des paroles; pour moi, avec ma casaque poudreuse, je vous donnerai des effets : je suis tout gris au dehors ; mais comptez que je suis tout d'or au dedans. On ne le poussa pas plus loin, & il fut tranquille pour quelque temps.

Environ quatre mois après le traité de Vervins, qui fut conclu le deuxieme de mai 1598, le roi d'Espagne Philippe II mourut le treize de septembre

de la même année, qui étoit la quarante-troisieme de son regne de fer, & de son âge la soixante-douzieme. Prince odieux à la France, à l'Angleterre, au Portugal, & jusqu'à l'autre hémisphere, où, du fond de son cabinet, il souffloit sans cesse la discorde & la rebellion. Peu guerrier, cabaleur plutôt que politique, suborneur dont les trésors étoient toujours ouverts au fanatisme & à la perfidie, prodigue du sang même de ses sujets qu'il n'accompagna jamais dans les hasards; il sembloit ne compter pour rien la ruine de l'univers, pourvu qu'il en pût asservir les débris. Sa fermeté dans les revers, ou plutôt sa morgue & son apathie barbare étoient si étonnantes, que la nouvelle de ses armées, ou victorieuses, ou taillées en pieces, sembloit ne pas le regarder. Il a néanmoins le mérite d'avoir préservé presque tous ses Etats, sans trop les ensanglanter, de l'affreux débordement des héresies qui ravageoient toute l'Europe. Ce qu'il eut à souffrir avant d'expirer, fait encore frémir. La goutte aux pieds & aux mains, la dyssenterie & des coliques dévorantes, l'hydropisie, une horrible maladie pédiculaire, qui de sa poitrine entr'ouverte

faiſoit une eſpece de fourmilliere ſi abondante, que deux hommes, en ſe ſuccédant jour & nuit, ne pouvoient réuſſir à l'épuiſer; tant de douleurs & d'humiliations, accumulées ſur un homme qui regardoit tous les autres comme trop heureux d'être ſes eſclaves, purent lui faire ſentir qu'il n'étoit pas pétri d'une autre fange que le dernier d'entre eux. Il s'humilia en effet ſous la main du Tout-puiſſant, ſouffrit avec une réſignation chrétienne, & donna toutes les autres marques de religion que l'on pouvoit déſirer : heureux ſi ce pere de tous les hommes, auprès duquel il n'eſt point de diſtance du berger au monarque, reçut le ſacrifice d'un ſeul, en expiation de tout ce qu'en avoient ſouffert les peuples & les empires! Ce prince eut pour ſucceſſeur Philippe III, ſon fils.

Henri IV, dans le même temps, eut une maladie qu'on ne crut pas moins dangereuſe d'abord que celle de Philippe. Durant deux jours, on le regarda comme déjà mort. Tout le monde s'abandonnoit à une inconſolable douleur, quand le rétabliſſement preſque ſubit de ſa ſanté fit ſuccéder à la déſolation publique une joie non moins expreſſive.

Mais la vive image de l'état affreux où la France avoit été si près de retomber, le Roi n'ayant point d'enfans, & les autres princes, ou leurs factions n'étant propres qu'à la déchirer, demeuroit profondément imprimée dans tous les esprits. Le Roi uni par les liens du mariage avec Marguerite de Valois, étoit comme sans femme, & par conséquent sans espérance de postérité; ce qui ne contribuoit pas peu à fomenter l'esprit de faction parmi les grands. Ceux qui étoient véritablement citoyens, & Sully principalement, le presserent de rompre un mariage, qui n'en ayant que les apparences, ôtoit aux François la consolation d'avoir après lui un de ses fils pour maître. Il ne s'agissoit que de prononcer un divorce, depuis long-temps établi entre les deux époux, qui liés forcément l'un à l'autre au milieu des horreurs de la S. Barthelemi, se livrerent ensuite, chacun de son côté, aux excès honteux qu'on devoit attendre d'une alliance contractée sous de si funestes auspices. Marguerite peu sensible à l'honneur de la royauté, après avoir trahi celui de son sexe, ne fit pas difficulté de consentir à la séparation; & les parties étant d'accord,

cord, la conclusion ne fut plus qu'une affaire de forme. On partit, pour le fond, du défaut de consentement libre à leur union réciproque, & de leur parenté au troisieme degré, dont la dispense fut réputée nulle, comme n'ayant pas été demandée par les deux époux. Dégagé de ces nœuds, le Roi épousa Marie de Médicis, princesse de Toscane, qui déjà parvenue à l'âge de vingt-six ans, faisoit espérer une prompte fécondité, & qui en effet, après neuf mois de mariage, mit au monde le successeur de Henri le Grand.

Tandis que ces nouveaux engagemens se négocioient, Henri de Joyeuse, ce fameux comte de Bouchage qui de courtisan voluptueux étoit devenu capucin, & de capucin maréchal de France, au moyen de son accommodement avec un roi qui ne rendoit que le bien pour le mal; Joyeuse rompit de nouveau les liens brillans qui l'attachoient au siecle, & alla pour le coup s'enterrer à jamais dans le cloître. Il avoit une fille, qu'il maria en 1599 à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; après quoi touché par les remontrances de sa mere, dame très-pieuse, pressé par sa propre

Cailler. Vie P. Ange.

conſcience, & non moins piqué, à ce que l'on prétend, par quelques plaiſanteries du Monarque, il rentra chez les capucins à Paris. Très-peu de temps après, on revit le pere Ange dans les chaires de cette capitale, prêcher avec une éloquence, qui fit le ſujet de l'étonnement univerſel, & qui lui acquit encore plus de célébrité que toutes ſes métamorphoſes. On ne pouvoit pas ſe perſuader qu'on entendît ce même homme, qui avoit paſſé preſque tous ſes jours dans le tourbillon des partis & des plaiſirs, & qui n'avoit d'autre connoiſſance des lettres, que la foible teinture qu'il en avoit priſe au collége pendant ſon enfance. Il ſoutint infatigablement ce miniſtere d'édification, & le rendit ſur-tout fructueux par l'exemple des vertus qu'il pratiqua conſtamment juſqu'à la mort. Son zele s'étendit même au delà du royaume : il mourut âgé de quarante ans, à Rivoli près de Turin, où il n'édifia pas moins qu'en France.

Peu après cette converſion, Antoinette d'Orléans, fille de Louis duc de Longueville, jeune veuve de Charle de Gondi, marquis de Belle-île, également diſtinguée par ſa beauté & par ſon

eſprit, alla prendre le voile, à l'inſçu de tous ſes proches, dans le monaſtere des Feuillantines, établies depuis peu à Toulouſe. Elle réſiſta courageuſement à toutes les ſollicitations & à tous les efforts que l'on fit enſuite pour l'en tirer: il n'y eut même, ſept ans après, qu'un ordre abſolu du Souverain Pontife, qui pût la faire paſſer au gouvernement de la brillante abbaye de Fontevrault. Mais les humiliations & les auſtérités de la pénitence ayant toujours pour elle les mêmes attraits, elle devint par la ſuite inſtitutrice des religieuſes Bénédictines de la regle primitive, c'eſt-à-dire, de la congrégation de Sainte Marie & Sainte Scholaſtique du Calvaire. La fondation commença par le monaſtere de Poitiers, où la fondatrice mourut ſix mois après en grande réputation de ſainteté.

L'eſprit de réforme, ou, pour parler plus proprement, l'eſprit de zele & de ferveur qu'avoit reſſuſcité le ſaint concile de Trente, ſe répandant de tous côtés, on vit les religieux Trinitaires en Eſpagne, ſous la conduite du pere Jean-Baptiſte de la Conception, reprendre, avec les travaux attachés à la rédemp-

Hel. Hiſt. des Ordres Relig. l. 3. c. 45.

tion des captifs, toutes les austérités de leur ancienne regle, & y joindre les humbles observances des ordres mendians. Cette congrégation de Trinitaires déchaussés, c'est le nom qu'elle a retenu, eut d'abord deux provinces, gouvernées ensemble par un vicaire-général. Ayant formé dans la suite jusqu'à six provinces, trois dans le seul royaume d'Espagne, & trois autres tant en Italie qu'en Allemagne & en Pologne; le Souverain Pontife lui permit de se choisir un général particulier. Il y a aussi des Trinitaires déchaussés en France : mais cette seconde réforme, commencée à Rome dans le couvent de S. Denys par le pere Jérôme du S. Sacrement, puis introduite en Provence, est demeurée soumise au général de Paris.

Herm. Hist. des Ord. Rel. Mar. Veron. Annal. Tert. Ord. S. Franç.

Ce fut vers le même temps que commença l'institut religieux du tiers ordre de S. François, différent de l'ancienne confraternité de même nom, composée de laïcs des deux sexes, qui s'assembloient pour prier avec plus de ferveur, & se porter mutuellement à l'accomplissement plus exact des devoirs du christianisme. Ce nouvel ordre se répandit rapidement en Italie, & y devint si nom-

breux, qu'il fut divisé en seize provinces, sans compter celle de Flandres qui leur est aggrégée; ce qui leur a fait donner un général particulier, qui fait sa résidence à Rome. Celles d'Espagne, de Portugal & de France sont soumises au général de tout l'ordre de S. François. En France, où ces religieux comptent soixante-trois maisons, & se disent de l'étroite observance, ils eurent pour réformateur, le pere Vincent Massare, Parisien, qui établit son premier monastere au village de Franconville, à quelques lieues de Paris. Le couvent de Picpus au fauxbourg S. Antoine, bâti en 1601, est néanmoins regardé comme le chef-lieu. De là vient le nom qu'on leur donne communément dans le royaume; quoique leur vrai nom soit celui de Pénitens, ou de religieux du tiers ordre de S. François. Picpus est mémorable, par les institutions diverses auxquelles il a servi de berceau. Les Capucins & les Jésuites de la maison de S. Louis y avoient fait quelque séjour avant les Pénitens, qui n'ont pas eu le même goût, ou la même facilité pour la transmigration.

Le Jubilé Séculaire, célébré avec la

ſolennité la plus frappante en l'année 1600, fit bien voir, & que les nations chrétiennes n'avoient pas encore perdu les ſentimens de reſpect qui ſont dûs au S. Siege apoſtolique, & que le S. Siege apoſtolique faiſoit encore fleurir des vertus capables d'exciter la vénération des nations chrétiennes, d'exciter même une émulation ſalutaire juſque dans les infideles. Le concours des pélerins fut ſi prodigieux, qu'à l'hôpital de la Trinité, dont les officiers étoient ſpécialement chargés de les recevoir, la liſte en monta au nombre de cinq cent mille; ſans compter ceux qui logeoient dans les hoſpices des nations diverſes, dans les différens monaſteres, & dans les maiſons des particuliers. On eſtime qu'en tout, il y en eut trois millions, dans le cours de l'année. Le ſeul jour de Pâques, on en compta deux cent mille. Ceux d'Italie, comme les plus voiſins, furent auſſi les plus nombreux; enſuite les François, qui monterent à trois cent mille: ce qui cauſa autant de joie au Pape, que de confuſion aux ennemis de la France, qui repréſentoient cette nation comme tout hérétique. Il vint auſſi des perſonnages de la plus haute diſtinc-

tion ; entre autres, le duc de Baviere, déguisé en pélerin du commun, le duc de Bar & le duc de Parme. Parmi les prélats du premier ordre, on admira sur-tout le cardinal André d'Autriche, qui fit les stations, inconnu & confondu dans la foule obscure des étrangers. Mais le Pape en ayant été instruit, le fit rechercher & conduire honorablement au palais pontifical, où ce pieux cardinal trouva peu après le terme de sa vie, & la récompense de son humble piété. Le Souverain Pontife voulut l'assister lui-même à la mort ; & pour plus grande consolation, il célébra la messe dans sa chambre, avant de lui administrer le saint viatique.

La curiosité attira quelques Turcs, & beaucoup d'Hérétiques, du nombre desquels fut, dit-on, le duc Frédéric de Virtemberg. Si l'envie de trouver à mordre sur la prélature Romaine en l'observant de plus près, avoit influé, comme il est à croire, dans le motif de plusieurs, ils prirent bientôt des dispositions toutes différentes. On voyoit non seulement les cardinaux les plus distingués, mais le Pape lui-même, & avec plus d'ardeur que personne, mal-

gré son grand âge & ses infirmités, laver les pieds des pélerins les plus pauvres, les baiser avec un respect religieux, comme les membres de J. C. subvenir avec une libéralité, avec une magnificence inépuisable aux indigens sans nombre, les servir à table, adresser à chacun d'eux des paroles de bienveillance & de consolation, veiller avec une tendresse de pere au soulagement de leurs incommodités, à leur délassement même; & pour les évêques & les prêtres étrangers, pourvoir à l'ameublement & à l'approvisionnement d'une vaste maison, où ils étoient logés, nourris & fournis de tout ce qu'ils auroient pu trouver chez eux. L'infatigable Pontife, après le soin des corps, porta le zele des ames jusqu'à entendre assidument les confessions, comme auroit pu faire un simple prêtre de paroisse. Malgré tant d'occupations différentes, il ne laissa pas de faire soixante fois les stations dans le cours de l'année; quoiqu'il n'y en eût que trente de prescrites pour les Romains, & quinze seulement pour les étrangers. Les cardinaux & les autres prélats Romains, à l'invitation & surtout à l'exemple du Pontife, ne paru-

rent plus avoir d'autre ambition, que de se surpasser les uns les autres en tout genre de bonnes œuvres.

A ce spectacle qui ne se démentit point tant que dura le Jubilé, la curiosité des infideles & la malignité des hérétiques se convertirent en admiration. Plusieurs Turcs demanderent & reçurent le baptême. Quantité de Protestans, indignés des qualifications calomnieuses d'Antechrist & de Babylone que leurs prédicans outrageux donnoient sans cesse au Pontife & au S. Siege Romain, déplorerent leur aveuglement passé, abjurerent avec exécration l'hérésie qui inspiroit une pareille fureur, & ne s'étudierent plus qu'à se signaler entre les enfans les plus dociles & les plus vertueux de l'Eglise Romaine. De ce nombre fut Etienne Calvin, parent de l'Hérésiarque. Clément VIII lui administra lui-même le sacrement de confirmation, le traita de toute maniere comme son fils, & pourvut largement à sa subsistance habituelle. Etienne entra par la suite dans l'ordre des Carmes déchaussés, où il montra toujours une foi & une piété sincere, signala sa prudence dans les em-

plois qui lui furent confiés, & mourut saintement.

Cette même année fournit un spectacle tout différent, mais qui tourna de même au décri du mensonge, & au triomphe de la religion. Du-Plessis-Mornai, le sage du Huguenotisme, & Huguenot si rigide, qu'aussi-tôt après la conversion de son roi, auquel il s'étoit rendu cher & souvent utile, il avoit quitté brusquement la cour. Mornai aspirant depuis à un autre genre de célébrité, voulut figurer entre les docteurs. Il fit imprimer, touchant la messe & l'eucharistie, un livre écrit avec élégance, mais rempli de passages des saints peres, altérés, tronqués, cités à contresens, falsifiés & corrompus en toutes les manieres. Mornai trop honnête homme pour faire de propos délibéré le personnage de faussaire, n'avoit été ni assez délicat ni assez prudent pour vérifier les extraits de ses ministres imposteurs, & les avoit insérés dans son ouvrage sans aucun examen. Ce livre ne fut pas plus tôt mis au jour, que tous les docteurs orthodoxes crierent à l'imposture & à l'impudence. Le savant évêque d'E-

vreux entre autres, Du Perron si versé dans la lecture des peres & des anciens docteurs, se fit fort de démontrer qu'il s'y trouvoit plus de cinq cents textes falsifiés de la sorte. Mornai cependant payant d'assurance, porta le défi à ses contradicteurs, & présenta requête au Roi, à l'effet qu'ils parussent avec lui en présence de Sa Majesté & d'arbitres capables, choisis dans les deux partis, afin d'examiner & de prononcer si les citations étoient vraies ou fausses. Cette bravoure ou bravade ne se soutint pas long-temps. Henri naturellement gai, & curieux sur-tout de voir le grave Mornai dans ce nouveau champ de bataille, fit aussi-tôt appeler les deux champions à Fontainebleau, où il faisoit quelque diversion au sérieux du gouvernement. Mornai, si confiant d'abord, ne se vit pas au moment d'en venir aux mains, qu'il fit mille difficultés sur la forme de la conférence, sur le choix des matieres qu'on y discuteroit; qu'il parut en un mot ne chercher que des faux-fuyans, pour éviter le combat. Peu s'en fallut, tant il fut déconcerté, qu'il ne disparût sans prendre congé du Roi. Toutes les instances de ses instigateurs,

déſeſpérés par l'idée ſeule d'une fuite ſi honteuſe, purent à peine l'engager à deſcendre dans l'arene.

Tout étant préparé, & les deux champions en préſence, dans une aſſemblée d'environ deux cents curieux, le Roi commença par déclarer, qu'il n'avoit aucun doute ſur la vérité de ſa foi & la ſainteté de ſa religion; qu'il n'entendoit point qu'on mît en queſtion aucun des dogmes catholiques, mais qu'on examinât uniquement l'authenticité des paſſages cités par Mornai. Du Perron loua la ſageſſe religieuſe du Monarque, qui, à l'exemple de Conſtantin & de Théodoſe, craignoit de porter la main à l'encenſoir; puis déclara que de ſon côté il n'aſpiroit point à un vain triomphe ſur un antagoniſte reſpectable & qu'il reſpectoit ſincérement, mais qu'il ſe propoſoit uniquement de lui faire connoître l'impoſture de ceux qu'il avoit crus ſur leur parole. Là-deſſus les ouvrages des peres & des anciens docteurs ayant été produits, on ſe mit à confronter les paſſages qui en avoient été inſérés dans le livre de Mornai. Touchant les deux premiers textes, cités de Scot & de Durand ſur l'euchariſtie, le chan-

celier, d'après le jugement des arbitres, prononça que Mornai avoit pris les objections pour les solutions. On jugea que le troisieme & le quatrieme, cités de S. Chrysostome, & le cinquieme de S. Jérôme, sur l'invocation des saints, avoient été tronqués ; qu'un sixieme texte sur l'adoration de la croix, attribué à S. Cyrille, ne se trouvoit nulle part dans les ouvrages de ce pere ; que deux autres de S. Bernard concernant la Sainte Vierge, avoient été fondus en un seul, d'une maniere qui en changeoit tout le sens ; enfin, pour abréger, qu'un endroit de Théodoret, allégué comme contraire au culte des images, avoit été employé par ce pere, non pas contre les images des chrétiens, mais contre les simulacres du paganisme.

Cette premiere discussion dura près de six heures ; après quoi, le Roi en remit la continuation au lendemain : mais le courage de Mornai, si chancellant avant cet échec, étoit enfin absolument abattu. La honte & le chagrin, qui succédoient à une application & à des veilles forcées, lui causerent, avec des vomissemens continuels & une agitation convulsive dans tous les mem-

bres, une maladie aiguë, qui mit fin aux conférences. Il se fit transporter à Paris, sous prétexte d'y mieux rétablir sa santé, & avec promesse de reprendre les conférences : mais à peine la cour qui le suivit de près y fut arrivée, que, sans mot dire, il se retira dans son gouvernement de Saumur. Il ne laissa pas de publier un écrit, soit qu'il en fût auteur, soit quelque sectaire plus effronté, couvert de son nom, où l'on ne rougissoit point de nier en partie, & de défigurer entiérement ce qui s'étoit passé dans une assemblée si nombreuse & si imposante. Mais on publia, sous le bon plaisir & avec l'approbation de Sa Majesté, les actes de la conférence; & le chancelier en certifia la vérité, de la maniere la plus authentique. Ceux pour qui des preuves de cet ordre seroient encore suspectes, déposeront au moins leur scepticisme, s'ils veulent consulter le récit ironique que Sully, bon Calviniste, fait dans ses mémoires, de la maniere dont Mornai défendit sa cause.

Mém. de Sully, an. 1600.

L'hérésie fut si bien confondue, que l'un de ses plus renommés défenseurs, Philippe du Frêne, président de la

chambre mi-partie de Castres, & choisi par le parti pour l'un de ses arbitres dans la conférence, ne put résister à la force de la vérité, & abjura une religion qui ne se soutenoit que par l'imposture. Si le second arbitre des Calvinistes, Isaac Casaubon, qui fut également convaincu, n'eut pas la même force, on ne doit l'attribuer qu'à la légéreté de son caractere, qui flotta éternellement entre les deux partis ; mais en voulant plaire à l'un & à l'autre, il se fit également mépriser de tous les deux. Plus fidele à la grace, son fils embrassa quelque temps après la religion Catholique, & entra même dans l'ordre austere des Capucins.

Cette victoire fit un honneur infini à Du Perron, à qui le chef de l'Eglise en écrivit aussi-tôt dans les termes les plus honorables ; & peu d'années après, il le promut au cardinalat. Tout le monde s'empressa pareillement à combler d'éloges ce savant prélat, qui modeste au sein de la gloire, & relevant les autres pour se faire oublier lui-même, rendit à ce sujet un témoignage éclatant à la sainteté de François de Sales. C'est peu de chose que de convaincre, disoit-il :

la vraie foi m'est si bien connue, qu'il n'est point d'hérétique que je ne puisse confondre; mais c'est à François de Sales, qu'il appartient de les convertir. Telle est l'idée qu'on donna bientôt de François jusque dans la cour de Rome, ou plutôt qu'on y renouvella, comme d'une lumiere également ardente & brillante, qu'il ne falloit plus différer d'élever sur le chandelier.

La vie tout apostolique de cet illustre missionnaire du Chablais avoit inspiré à son évêque le dessein & la détermination fixe d'en faire son successeur; & déjà il s'étoit assuré du consentement du duc de Savoie. François étant venu à Annecy, pour rendre compte à l'évêque de l'état de la mission, le prélat lui dit qu'il voyoit avec douleur le dépérissement de ses propres forces & de sa santé, dans un temps où son diocese, accru d'une province entiere, lui rendoit le travail plus nécessaire que jamais; qu'il ne pouvoit plus se passer de secours, sans négliger une infinité d'ames rachetées du sang de Jésus-Christ, & qu'il avoit jetté les yeux sur lui pour le faire son coadjuteur. La disposition des Saints, indépendamment de la diversité des

Anonym. l. 1. Aug. de Sal. liv. 4.

temps & des mœurs, fut toujours la même par rapport aux dignités ecclésiastiques. Le propos de l'évêque mit François dans l'état le plus violent où il se fût trouvé de sa vie. Son étonnement, son effroi lui ôta quelque temps la parole. Revenu à lui même, il remercia l'évêque avec la sensibilité qui lui étoit naturelle; mais il protesta qu'il ne consentiroit jamais à laisser charger un foible roseau comme lui, d'un fardeau redoutable aux anges mêmes. L'évêque ne put rien gagner ce jour-là : sans le presser davantage, il le pria seulement, avant de le quitter, d'y penser mûrement, & de recommander l'affaire à Dieu.

Durant l'intervalle, il lui fit parler, mais en vain, par tous ceux qu'il savoit avoi quelque ascendant sur son esprit. Il employa plus vainement encore le comte & la comtesse de Sales; non qu'un cœur si bien fait manquât du respect & de la tendresse dûs à des parens si justement chers; mais il s'en tenoit d'autant plus en garde contre les inductions de la chair & du sang. Il marqua bien que la douceur qu'on admiroit particuliérement entre toutes ses vertus, ne lui ôtoit rien de sa fermeté, & qu'elle n'étoit

que le fruit de bien des victoires remportées sur lui-même. Il étoit né violent, & si porté à la colere, qu'il ne put la dompter que par des efforts qui lui amortirent la bile, à ce qu'on assure, au point de lui pétrifier presque entiérement le fiel. Enfin, l'évêque de Geneve, ayant épuisé tous les moyens de la persuasion, pria le Souverain d'envoyer le brevet de la coadjutorerie pour François : il le lui fit aussi-tôt porter, en y joignant un commandement formel de l'accepter, sous peine de désobéissance grave. Le Saint ne laissa pas de tenter encore de fléchir le prélat : il va le retrouver ; il se plaint amérement, qu'encore qu'il l'ait toujours chéri & révéré comme un pere, il l'accable impitoyablement du poids de son autorité ; qu'il lui fait plus de mal lui seul, que tous ses ennemis ensemble ; que, s'il ne compatit point à l'excès de sa peine, il doit craindre au moins le compte terrible qu'il aura lui-même à rendre au souverain juge sur un si mauvais choix. L'évêque persuadé que c'étoit ici la meilleure œuvre qu'il eût jamais faite, ne lui répondit qu'en l'embrassant avec tendresse, & en l'exhortant à mettre sa

confiance en Dieu. François ne pouvant plus douter qu'il ne résistât à l'ordre de la Providence en s'obstinant davantage, se soumit avec une résignation modeste, mais si pénible, qu'il en eut une fievre violente, qui pendant quelques jours fit craindre pour sa vie.

Voilà jusqu'où fut poussée l'humble répugnance d'un saint par rapport à la dignité d'évêque, & d'évêque de Geneve, c'est-à-dire, par rapport à un titre dépouillé de presque tous ses revenus, d'un titre qui n'étoit qu'un engagement à des travaux excessifs, à de fréquens périls, à des contradictions, à des insultes, à des avanies perpétuelles. De quel œil eût-il envisagé ces sieges opulens & pompeux, où tout concourt à faire oublier le ministere de pasteur, pour s'abandonner à la molle frivolité, ou à l'ambitieuse activité des grands du siecle? Il le fit voir dans la suite, quand on lui offrit le siege de la capitale de France, & qu'on ne put jamais obtenir le consentement, qu'on lui avoit au moins arraché pour la pauvre Eglise de Geneve. Devenu, au bout de deux ans, évêque titulaire, il conserva toute sa simplicité apostolique, sans affectation

cependant, & n'ayant pas moins d'égard à la décence & à la propreté qu'à la modestie, soit pour sa personne, soit sur sa table, & dans toute sa maison. Jamais on ne lui vit d'ameublement tant soit peu recherché, pas même d'équipage, en un mot rien de cet éclat extérieur que bien des prélats de son temps même imaginoient pouvoir suppléer dans l'Eglise à ce qui peut uniquement concilier le respect à ses ministres. Néanmoins il ne gouverna pas seulement son vaste & difficile diocese, avec une autorité qui n'eut jamais d'autres bornes que celles de sa propre retenue ; mais il se rendit également vénérable au peuple & au clergé, à la noblesse & à la cour, ou, pour mieux dire, à toutes les cours & à toutes les nations, spécialement à la nation Françoise, qui s'est toujours fait gloire de le regarder comme un de ses membres.

Dès qu'il eut consenti à devenir coadjuteur, l'évêque le fit partir pour Rome, afin de consommer au plus tôt une affaire qu'il avoit si fort à cœur. François se mit volontiers en route, dans l'espérance de faire sentir au Pape l'incapacité où il se croyoit toujours de remplir les

devoirs de l'épiscopat. Mais l'évêque avoit prévu ce danger ; & pour le prévenir, il le fit accompagner par son neveu, chanoine & vicaire général de Geneve, homme de rare mérite lui-même, & très-propre à gérer en chef le gouvernement d'un diocese, qu'il partageoit depuis long-temps avec son oncle, à la satisfaction de tout le monde; en sorte que s'il eût été proposé pour coadjuteur, le Pape & le Prince n'eussent fait aucune difficulté d'y consentir. Mais son oncle, tout en rendant justice à son mérite, lui en trouvoit moins qu'à François ; & qu'elle est héroïque, la délicatesse qui s'éleve à ce point au dessus de la chair & du sang ! Les siecles même les plus florissans de l'Eglise fournissent peu d'exemples d'un pareil désintéressement. On ne sait ici qui admirer davantage, ou l'oncle qui forma ce dessein, ou le neveu qui en procura l'exécution, c'est-à-dire, qui sollicita vivement en faveur d'un autre, contre son intérêt propre.

François arrivé à Rome ne manqua point de s'accuser d'incapacité auprès du S. Pere, & le supplia de le relever d'un engagement auquel il avoit été comme

forcé. Clément VIII qui le connoissoit parfaitement de réputation, & qui lui avoit déjà écrit plusieurs brefs, lui dit en deux mots qu'il n'y avoit plus à revenir sur une affaire toute réglée, le combla d'éloges, & lui fit en toute maniere un accueil des plus distingués. Il voulut l'examiner lui-même, non que les évêques de Savoie, non plus que ceux de France, fussent sujets à l'examen; mais pour se donner la satisfaction, comme il s'en expliqua, d'être lui-même témoin de ce que tant d'autres publioient de sa capacité. François remplit si bien l'attente du Pontife & de tous les assistans, que le S. Pere transporté d'admiration se leva de son siege, l'embrassa tendrement, & le nomma sur le champ évêque de Nicopolis, coadjuteur & successeur de l'évêque de Geneve. Le Saint, avant l'examen, avoit demandé à Dieu avec beaucoup de ferveur, de l'y couvrir de confusion s'il ne l'appelloit point à l'épiscopat; & il en sortit avec l'admiration de celle des cours dont l'estime la plus éclairée est aussi la plus flatteuse. Tant le Ciel, fidele à sa parole, se plaît à exalter celui qui s'humilie.

Un objet plus extraordinaire attira

dans le même temps les regards de la cour de Rome, & des plus grands princes de l'Europe. Abas roi de Perse, surnommé le Grand, poussoit vivement les Turcs dans les provinces de l'Euphrate, tandis que l'Empereur Rodolphe II s'efforçoit de recouvrer sur eux la Hongrie. Antoine Sirley, Anglois de nation, qui se trouvoit en Perse, & qui vouloit repasser avec distinction en Europe, persuada au Persan non seulement d'envoyer une ambassade aux princes chrétiens, afin de se liguer avec eux contre leur ennemi commun, mais de lui commettre le soin de cette négociation, conjointement néanmoins avec un de ses sujets naturels. L'Empereur qu'ils virent en premier lieu, les reçut parfaitement, accepta tout ce qu'ils lui proposerent, & les renvoya comblés de présens, vers les autres princes de la chrétienté. Ils passerent d'Allemagne à Rome, où l'on fut d'abord ébloui par l'espoir de combattre avec avantage l'ennemi du nom chrétien ; & le Pape emporté par son zele, leur fit donner beaucoup d'argent : mais ils ne tarderent point à se décrier eux-mêmes. Ils eurent d'abord entre eux des différens si vifs, qu'on

fut obligé d'assigner à chacun son logement à part. L'Anglois se saisit ensuite de la plupart des présens que le roi de Perse envoyoit aux princes chrétiens, & avec des sommes considérables empruntées de ses compatriotes, il disparut & se cacha si bien, qu'on ne put découvrir ce qu'il étoit devenu. L'ambassadeur Persan partit, comme pour aller en France, tourna vers l'Espagne, puis reprit le chemin de l'Orient. Tout le fruit d'un projet dont on avoit attendu de si grandes choses, fut la conversion de trois de ces étrangers, qui demeurerent à Rome pour se faire instruire, & que le Pape baptisa lui-même.

Attentif aux objets sans nombre de la sollicitude pontificale, Clément VIII condamna peu après, au sujet de la confession, une méthode qui ne pouvoit pas être mieux imaginée pour la commodité des pénitens, ou plutôt des pécheurs peu disposés à la pénitence. Quoique le concile de Trente eût défini, que ceux qui ont péché depuis leur baptême doivent se présenter au tribunal de la pénitence, pour être absous par la sentence du ministre; des scholastiques fertiles en subtilités & en distinctions, ne laisserent

pas de rajeunir les fictions surannées qui enseignoient tout au contraire, qu'on pouvoit, quoiqu'absent, se confesser & recevoir l'absolution par lettres, ou par le moyen d'un tiers. L'invention sans doute étoit merveilleuse, pour alléger, avec le sacrement de pénitence, ce qu'il y a de plus pesant dans le joug de Jésus-Christ. Il n'est guere moins commode de confier l'histoire de nos désordres au papier qui ne nous fait pas rougir, que de nous confesser, comme les sacramentaires, au Pere Eternel. C'est donc ôter à la confession ce qu'elle a de plus pénible, que de dispenser les pécheurs d'entrer de vive voix dans le détail de leurs iniquités : mais c'est aussi lui ôter ce qu'elle a de plus salutaire, ce qui fait une grande partie de la pénitence pour le passé, & l'un des préservatifs les plus efficaces contre la rechute. Le repentir est bien suspect, quand le front qui a secoué toute pudeur en péchant, ne sait pas vaincre, au moment de s'accuser, la crainte de rougir. Tels sont les motifs qui engagerent le Pape à donner une déclaration, en date du vingt juillet 1602, par laquelle il condamnoit l'opinion dont il s'agit, comme

fausse, téméraire, erronée, & défendoit de la soutenir en public ou en particulier, même comme simplement probable, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife. Ce sage décret fit aussi-tôt rentrer l'opinion proscrite dans la poussiere de l'école où elle avoit été conçue, & d'où elle n'est plus ressortie.

Le trois d'avril de l'année suivante, l'ennemie la plus mortelle de l'Eglise Romaine, la fameuse Elisabeth, reine d'Angleterre, mourut âgée d'environ soixante-dix ans ; pendant le long cours de son regne, qui en avoit duré quarante-cinq, employés presque sans relâche à opprimer les catholiques, la ruine de l'Eglise Britannique s'étoit consommée sans ressource. C'est-là principalement ce qui lui a valu, de la part des écrivains de secte, tant d'éloges hyperboliques. Elle en mérite une partie, par les mêmes qualités que nous avons reconnues dans Julien l'Apostat, avec qui elle les partagea peut-être toutes ; à la réserve des singularités puériles & des folles boutades dont elle eut la gloire de se préserver, quoiqu'elles eussent été plus excusables dans son sexe

que dans cet étrange héros. Mais elle a flétri tout l'éclat de son génie peu ordinaire, & de tant d'autres dons rares qu'elle avoit reçus de la nature, par sa manie sanguinaire pour l'établissement du schisme & de l'hérésie dont elle se soucioit peu; par une cruauté barbare, qui a teint les échafauds du sang des têtes couronnées & de ses propres amans; par une passion de dominer & une politique affreuse qui ne connoissoit, ni droit des gens, ni droit de nature, ni droit divin, quand ils gênoient sa marche; par une duplicité jusque-là sans exemple, & sans laquelle l'Europe ignoreroit peut-être encore l'art d'acquérir par la fourberie la réputation d'habileté. La dissimulation d'Elisabeth fut si impénétrable, qu'une grande partie de ses actions & de ses démarches sont des énigmes qu'on n'a pas encore expliquées. Cette femme, si souvent érigée en grand homme, eut toutefois un foible qui marquoit bien sensiblement son sexe. Il est incroyable à quel point elle fit cas de la beauté, jusque dans l'âge où la coquetterie n'est plus qu'un ridicule. Quelques mois avant sa mort, elle tomba dans une mélancolie si profonde, qu'elle

ne vouloit parler à perſonne. Elle avoit toujours devant les yeux le célebre comte d'Eſſex à qui elle avoit fait trancher la tête, quoiqu'elle l'aimât éperdument. Lorſqu'elle tomba malade, elle dit qu'elle vouloit mourir, refuſa tous les remedes, & mourut ſans aucun ſymptôme de maladie mortelle.

Jaque VI roi d'Ecoſſe, & premier du nom en Angleterre, hérita d'Eliſabeth, à la faveur de l'héréſie qu'il profeſſoit, & de la honteuſe apathie avec laquelle il avoit laiſſé la reine Marie d'Ecoſſe ſa mere, languir dix-huit ans dans la captivité, & périr enfin ſur un échafaud. C'eſt le premier prince qui ait réuni ſous ſon obéiſſance les royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande; & le premier qui de là ait pris le titre de roi de la Grande-Bretagne. Il montra des inclinations ſi pacifiques, qu'on l'accuſa de lâcheté : on oſa même afficher deux vers latins, qui, le mettant en contraſte avec Eliſabeth, portoient que la nature s'étoit trompée doublement, en donnant à celle-ci le ſexe féminin, & le ſexe viril à ſon ſucceſſeur. Il tenta néanmoins d'établir l'épiſcopat Anglican dans toute l'étendue de ſes Etats, au

préjudice de la secte des Presbytériens où il avoit été élevé; & n'ayant pu consommer cette entreprise, il en recommanda l'exécution au prince son fils & son successeur. Malheureux zele de secte, qui joint à la mollesse avec laquelle il tint le timon de l'Etat, fut la premiere cause du bouleversement affreux qui fit dans la suite conduire ce fils au supplice par ses propres sujets, & qui ravit enfin la couronne à toute sa race.

En France, sous un roi beaucoup plus ferme, & malgré ses défenses formelles, les Huguenots indociles admirent à leur conventicule de Gap, avec les députés de toutes les provinces du royaume, les Calvinistes étrangers, & même des Luthériens du fond de l'Allemagne. Cette association ne servit qu'à faire mieux sentir, que leur doctrine respective étoit à jamais inconciliable. Les Luthériens ne purent convenir avec les Sacramentaires, sur aucun des points contestés entre eux. En revanche, tous s'accorderent unanimement à décider, comme article de foi, que le Pape étoit réellement & proprement l'Antechrist, le fils de perdition, la bête vêtue d'é-

carlate, que le Seigneur extermineroit du souffle de ses levres, comme il l'avoit promis, & comme il commençoit à le faire. Luther, dans ses saillies frénétiques, & Calvin après lui, avoient déjà donné ces qualifications au Pape ; mais comme en passant, ou du moins sans jamais prétendre en faire un article de foi. Toute absurdité fait fortune dans les sectes, & va toujours en empirant. On verra dans la suite le ministre Jurieu, l'oracle de son parti, fixer l'époque précise de l'anéantissement de la papauté ; & pour sa honte, survivre, aussi bien qu'elle, au terme de sa prophétie. Le Synode prononça, contre la croyance & la pratique de tous les siecles, la nullité du baptême conféré par toute autre personne qu'un ministre. Nous faisons grace au lecteur, de toutes les rêveries qu'on y débita, touchant la prédestination, la justification, les satisfactions du Christ, & des ennuyeuses poursuites faites contre les subtilités du Luthérien Jean Piscator, que ni ses juges, ni lui-même n'entendoient. Il ne faut pas laisser ignorer que Henri IV, & Sully, quoique Calvinistes, furent indignés de l'injurieuse décision faite contre le Pape. Le Roi en ordonna la suppression.

En Pologne, ce n'étoit pas seulement l'héréſie turbulente, mais les impiétés affreuſes qu'elle avoit enfantées, qui renverſoient tout ordre public, & tenoient continuellement l'Etat en alarmes. La mort de Fauſte Socin, qui l'an 1604 ravit à ces impies leur chef le plus accrédité, n'arrêta point leurs progrès. Il laiſſoit un grand nombre de diſciples, qui, pour ſe tenir mieux unis, prirent le nom de Freres Polonois, & renchérirent ſur tous leurs excès paſſés; juſqu'à ce que devenus abſolument inſupportables, la diete générale du royaume, vers le milieu du dernier ſiecle, rendit contre eux un décret foudroyant, qui en obligea la plus grande partie à ſe réfugier en Pruſſe, en Tranſilvanie & en Hollande. Mais durant tout le regne de Sigiſmond III, ils causerent à ce prince des embarras & des inquiétudes, qui ne contribuerent pas médiocrement à lui faire perdre la couronne qu'il avoit héritée de ſes peres. Sigiſmond, roi de Suede ainſi que de Pologne, & catholique ſincere, n'avoit rien plus à cœur que de rétablir ſa religion dans ce premier royaume. Le duc Charle, ſon oncle, Luthérien zélé, ou du moins habile à le paroître, uſa de

ce prétexte, & du pouvoir de régent que lui avoit conféré son neveu, pour lui enlever le cœur de ses peuples, & les soulever contre lui. Il réussit enfin à corrompre si généralement les différens ordres du royaume, qu'il en fit assembler les Etats généraux à Nicopinc, & prononcer unanimement la déposition du roi son neveu. Le duc hérétique & perfide fut ensuite élevé sur le trône, par les complices hérétiques de sa perfidie & de sa rebellion. Sigismond, pendant vingt-huit ans qu'il vécut encore, eut trop d'embarras en Pologne, pour se faire justice en Suede.

Henri IV peu content de réprimer les emportemens des Huguenots contre le chef de l'Eglise, prit enfin une résolution, désormais inébranlable, qui ne les chagrina pas moins, qu'elle ne flatta le Pontife. Depuis l'expulsion des Jésuites, le Pape n'avoit pas cessé de représenter au Roi, que cette rigueur exercée contre une société qui avoit si bien mérité de l'Eglise, ne pouvoit réjouir que les ennemis de la religion, ou quelques catholiques prévenus. Dans toutes les audiences qu'il donnoit au cardinal d'Ossat, chargé à Rome des

affaires de France, il lui faiſoit ſentir ſon chagrin à ce ſujet ; & le cardinal déſiroit impatiemment ce rappel. Le Roi lui-même étoit ſi favorablement diſpoſé, qu'il avoit déjà pris le deſſein de fonder un college à la Fleche où il avoit été conçu, & de le mettre entre les mains des Jéſuites ; comme les eſtimant, ce ſont ſes propres expreſſions, plus capables que perſonne de bien inſtruire la jeuneſſe : mais il avoit des ménagemens à garder ; parce que ces peres avoient des ennemis puiſſans, entre autres le premier préſident, Achille de Harlay, un des plus grands magiſtrats qu'ait eus la France, & l'avocat général Servin. Enfin, le Roi prit ſon parti, dans un voyage qu'il fit à Metz, où quelques Jéſuites de Lorraine, introduits par le duc d'Epernon, haranguerent Sa Majeſté d'une maniere qui parut l'attendrir.

Lettre de Henri IV au Card. d'Oſſat, du 10 Janv. 1601.

Il fit peu après aſſembler ſon conſeil, dont preſque tous les membres étoient favorables à la ſociété. Sully cependant voulut faire ombrage au Roi, de l'attachement marqué des Jéſuites pour l'Eſpagne. Je ſais, répondit Henri avec ſa préſence d'eſprit accoutumée, qu'ils

se sont beaucoup plus intéressés pour la grandeur de la maison d'Autriche, que pour celle de Bourbon : mais la raison n'en est pas difficile à trouver. On les comble de biens & d'honneurs en Espagne ; & en France, ils n'ont eu que des affronts & des contradictions à essuyer. Du reste, si le Roi d'Espagne les a gagnés par des bienfaits, c'est qu'ils sont capables de reconnoissance ; & cette voie m'est également ouverte, pour me les attacher. Que s'ils sont aussi méchans qu'on les fait, il vaut encore mieux les adoucir par des graces, que de les pousser au désespoir par une rigueur implacable. A cette réplique, on conçut aisément que le Roi ne vouloit plus être contredit. On s'assembla une seconde fois : l'affaire passa d'une voix unanime, & l'édit de rappel fut expédié sur le champ.

La vérification n'en fut pas si facile. Bien des ordres réitérés du Monarque ne produisirent dans le parlement que des remontrances, qui plusieurs fois impatienterent le prince, jusqu'à lui faire dire des choses fort dures, sur-tout à l'avocat général Servin, qui ne mettoit point de bornes aux débordemens de sa

bile contre la société. Le premier président, à la tête d'une députation nombreuse, fit encore une derniere tentative: mais sa harangue, au rapport de l'historien Dupleix, fut moins une remontrance, qu'une invective ramassée de toutes les injures & de tous les opprobres dont les plaidoyers de Pâquier, d'Arnaud, & bien des libelles semblables avoient couvert cette religieuse société. D'autres auteurs, & en particulier le pere d'Orléans Jésuite, en ont jugé tout différemment. Quoi qu'il en soit, elle ne changea rien aux idées du Roi, qui dans cette rencontre surpassa tout ce qu'on attendoit de sa vivacité d'esprit; quelque habitué qu'on fût à l'admirer dans ces occasions imprévues. A un discours préparé de longue main, & chargé d'inculpations aussi graves qu'elles étoient compliquées & nombreuses, il répondit sur le champ, & sur tous les articles, avec autant de force que de justesse & de précision. En voici quelques traits, recueillis par celui de nos écrivains ecclésiastiques, à qui les mœurs de la cour sont le moins étrangeres.

Mém. d'Etat, Tom. 4. De Thou, hist. l. 131.

Hist. de France, an. 1604.

Vie du P. Coton.

Je vous fais bon gré, Messieurs, dit ce prince, du soin que vous avez de ma

Choisy, Hist. Eccl. tom. x. l. 31. c. 4. p. 155.

perſonne. Je n'ignore rien de toutes vos conceptions ; mais vous ne ſavez pas les miennes. J'avois déjà penſé & conſidéré tout ce que vous venez de me dire ſur tant de choſes paſſées, dont l'on doit ſans doute tirer les réſolutions pour l'avenir ; mais dont j'ai auſſi plus de connoiſſance que tout autre, quel qu'il ſoit. Dès que j'ai commencé à parler du rétabliſſement des Jéſuites, j'ai obſervé que deux ſortes de perſonnes s'y oppoſoient ; ceux de la réforme prétendue, & les eccléſiaſtiques peu édifians. On leur reproche qu'ils attirent à eux les gens d'eſprit : c'eſt de quoi je les eſtime. Quand je leve des troupes, je veux qu'on choiſiſſe les meilleurs ſoldats ; & je ſouhaiterois de tout mon cœur, que vous n'admiſſiez dans vos compagnies aucun ſujet qui n'en fût bien digne. Ils entrent, dit-on, comme ils peuvent dans les villes : eh ! ne ſuis-je pas moi-même entré comme j'ai pu dans mon royaume ? On les implique dans le crime de Chatel : jamais Chatel ne les a chargés ; & quand même un Jéſuite auroit fait ce coup, dont je ne me veux ſouvenir que pour benir Dieu de m'avoir humilié & ſauvé, faudroit-il que tous les Jéſuites

en souffrissent, que tous les apôtres fussent chassés pour un Judas ? Il ne faut pas davantage leur reprocher la ligue : c'étoit la contagion du temps ; ils croyoient bien faire, & bien d'autres ont été trompés comme eux. On dit que le Roi d'Espagne s'en sert ; & moi je dis que je veux m'en servir : la France n'est pas de pire condition que l'Espagne. Puisque tout le monde les juge utiles, je les veux dans mes Etats ; & s'ils y ont été par tolérance, qu'ils y soient à l'avenir par arrêt. Laissez-moi conduire cette affaire, j'en ai manié de plus difficiles ; ainsi ne pensez qu'à faire ce que je vous ordonne.

L'édit fut vérifié, sans réplique. Les Huguenots en témoignerent de la fureur ; & le pere Coton, cher au Roi, fut attaqué sur le soir par un inconnu [illegible] sa blessure ne fut pas mortelle. [illegible] le duc de Lesdiguieres qui av[illegible]noître au Roi ce prédicat[illegible]ux & plein d'onction, que Lesdiguieres encore huguenot ne se lassoit pas d'entendre. L'édit de rétablissement portant que les Jésuites tiendroient un des leurs à la suite de la cour, pour répondre de tous les autres ; Henri IV choisit Coton, qu'il fit son confesseur, & en quelque

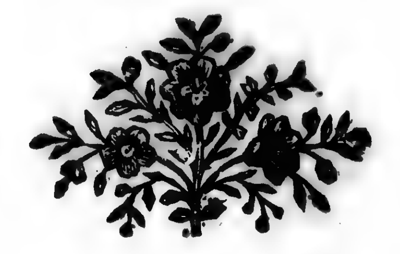
sorte son ami ; tant la faveur dont il l'honora, surpassa les bontés ordinaires des souverains à l'égard de leurs sujets. C'est ainsi qu'une condition peu flatteuse pour les Jésuites, comme l'observe Mezeraì, leur produisit le plus grand avantage qu'ils pussent désirer.

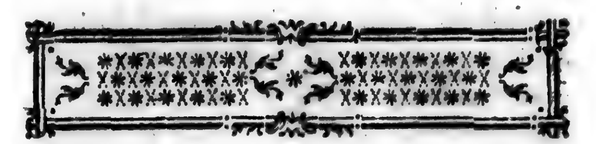
Clément VIII qui s'étoit intéressé à leur rétablissement avec tant de vivacité & de persévérance, eut la consolation de voir l'affaire entiérement finie avant sa mort, qui n'arriva que le trois ou le cinq mars de l'année suivante 1605, après treize ans & un mois de pontificat. Clément eut toutes les qualités qui font les grands princes & les saints papes, si ce n'est qu'il montra une affection un peu trop humaine pour ses proches. Naturellement sévere, comme Sixte V ; comme Sixte aussi, il ne laissa pas de donner quelque chose à la chair & au sang : mais il fut bien moins extraordinaire, de voir un Aldobrandin conférer la pourpre à deux neveux, que de voir sortir un Peretti de son hameau, pour être investi de la même dignité à l'âge de quinze ans. Entre les autres cardinaux créés par Clément VIII, d'Ossat, Du Perron, Baronius, Bellarmin,

Tolet, & Marzat le premier des Capucins qui ait reçu le chapeau, lui feront un honneur immortel.

Zélé pour la propagation de l'évangile, pour l'extirpation des héréſies qui ravageoient l'Europe, pour la converſion des ſchiſmatiques de l'Orient, pour le rétabliſſement des mœurs & de la diſcipline ; il étoit ſi infatigablement appliqué à tous ces devoirs, que les années & les infirmités ne lui firent jamais rien relâcher de ſon travail. Il aimoit les ſciences, & il étoit fort ſavant lui-même, libéral, extrêmement charitable, ſobre & frugal, ou plutôt auſtere, jeûnant fréquemment, & ajoutant à ſes longues oraiſons, des pratiques de pénitence qui auroient édifié dans un ſimple religieux. Il ſe confeſſoit tous les ſoirs au pieux cardinal Baronius ; & tous les jours, ſans y manquer, il diſoit la meſſe, avec une dévotion qui lui faiſoit bien ſouvent répandre des larmes. Humble de cœur & d'effet, nonobſtant un certain air d'empire & un ton abſolu, on le vit plus d'une fois au tribunal de la pénitence, recevoir, comme eût fait un bon curé, tous ceux qui ſe préſentoient. Jaloux encore de conſerver les

droits de son siege, il ne les outra point; ou du moins il évita les excès, où n'avoit donné qu'un trop grand nombre de ses prédécesseurs. Tel fut le Pape que d'effrontés sectaires, par un article formel de leur foi, tinrent pour l'Antechrist.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-ONZIEME.

DEPUIS la mort de Clément VIII en 1605 jusqu'à celle de Paul V en 1621.

Paul V parrein de Louis XIII.

LE cardinal Alexandre Octavien de Médicis, le même qui s'étoit fait tant d'honneur dans sa légation de France, spécialement par le traité de Vervins, fut élu pape, le premier d'avril 1605, & prit le nom de Léon XI. Il ne pouvoit manquer de sortir un bon pape, du nombreux conclave, composé en cette occasion de soixante-un cardinaux. Le savant & vertueux Baronius avoit eu d'abord trente-sept voix; & il y avoit toute

apparence, que dans un autre ſcrutin il obtiendroit les cinq qu'il falloit encore pour parvenir aux deux tiers : mais les Eſpagnols s'oppoſerent à ſon élection, de peur qu'étant Pape, il ne mît en pratique les principes qu'il avoit expoſés dans le onzieme tome de ſes annales, ſous le titre de monarchie de Sicile ; c'eſt-à-dire, de peur qu'il ne reſtreignît les droits que le roi d'Eſpagne exerçoit dans ce royaume, & que le cardinal jugeoit contraires à l'autorité eccléſiaſtique. Léon avoit de quoi dédommager l'Egliſe, de l'excluſion de Baronius. Le cardinal Bentivoglio fait en peu de mots un éloge complet de ce nouveau Pape. Il avoit toujours été, dit-il, fort régulier dans ſa maniere de vivre ; il étoit plein de zele pour la vraie gloire de l'Egliſe ; toutes ſes actions portoient l'empreinte de la nobleſſe & de l'élévation de ſes ſentimens. Mais Léon ne fit que paroître ſur le ſiege apoſtolique : il mourut, regretté de tout le monde chrétien, le vingt-ſeptieme jour du mois même où il avoit été élu. Heureux dans ſes ſolides maximes, & plus glorieux peut-être en effet, que ſi, avec un long regne, il eût eu à courir le haſard, ou de rem-

plir, ou de tromper l'attente publique. Il avoit déjà ſoixante-dix ans ; ce qui fit penſer à lui donner un ſucceſſeur moins âgé.

On élut après lui, le ſeize mai de la même année, le cardinal Camille Borgheze, Romain, d'origine Siennoiſe. Il n'avoit que cinquante-trois ans, & prit le nom de Paul V. Il étoit habile dans les matieres de droit, & dans le maniement des affaires, où il avoit acquis beaucoup d'expérience en paſſant par toutes les charges. A des mœurs incorruptibles, il joignoit une grande douceur, & beaucoup d'affabilité ; ce qui n'ôta rien à ſon zele pour la défenſe de la religion, & des libertés même de l'Egliſe. Il eut bientôt lieu de le déployer tout entier.

Dès la premiere année du nouveau pontificat, le Sénat de Veniſe rendit un décret qui défendoit l'aliénation des biens laïques en faveur des eccléſiaſtiques. Il fit de plus arrêter l'abbé de Nerveze, & un chanoine de Vicence, coupables l'un & l'autre de crimes énormes ; & il attribua la connoiſſance de ces cauſes à la juſtice ſéculiere. Déjà la république avoit défendu, ſous le pontificat précé-

dent, de bâtir ſans ſa permiſſion, des égliſes, des monaſteres, des hôpitaux, & de tirer, ſur les biens poſſédés par les ſéculiers ſous la directe des Egliſes, certains droits que le clergé étoit en poſſeſſion de percevoir. Clément VIII, rigide obſervateur des droits & des uſages, mais non moins ennemi des éclats dangereux qu'une longue expérience lui faiſoit preſſentir, avoit jugé à propos de diſſimuler. Paul V, à peine établi ſur le ſaint ſiege, mais qui avoit déjà fait plier les Génois dans un différend de même nature, imagina qu'il ſoumettroit de même les Vénitiens. Il leur écrivit de révoquer leurs décrets, & de remettre les deux eccléſiaſtiques priſonniers entre les mains de ſon nonce, avec menace de fulminer les cenſures en cas de refus. La fermeté avec laquelle ils répondirent d'abord, qu'ils ne tenoient que de Dieu le pouvoir de la légiſlation, ainſi que le droit de ſouveraineté, & les remontrances qu'ils firent enſuite par un ambaſſadeur extraordinaire, furent également inutiles. Paul aſſembla ſon conſiſtoire; & de quarante-un cardinaux, tous, à l'exception d'un ſeul qui étoit né ſujet de la république, furent d'avis

qu'on ne pouvoit user de ménagement sans trahir les intérêts de l'Eglise. En conséquence, on déclara le Doge & le Sénat excommuniés, & tout l'Etat interdit, si dans vingt-quatre jours depuis la publication de ce monitoire ils n'avoient pas obéi.

Dès que le Sénat eut nouvelle de cette bulle, il protesta contre, & défendit sévérement de la publier. Un grand vicaire de Padoue à qui le podestat intimoit cette défense, ayant dit qu'il feroit là-dessus ce qui lui seroit inspiré par le S. Esprit; & moi, je vous apprends, lui répartit le magistrat, que le S. Esprit a déjà inspiré au conseil des Dix de faire pendre tous ceux qui n'obéiroient pas. Tout le clergé séculier & régulier garda l'interdit, excepté les Capucins, les Théatins & les Jésuites. Les Capucins & les Théatins en furent quittes, pour abandonner pendant cet orage les terres de la république; mais le ressentiment du Sénat contre les Jésuites en particulier, se mesura sur les efforts qu'il avoit faits pour les gagner, comme ceux des réguliers dont l'exemple avoit le plus d'influence dans les démarches des autres. On rendit contre

eux un arrêt de bannissement perpétuel; & l'on eut bien lieu de croire, que le retour en effet leur étoit fermé pour toujours. Cet arrêt portoit qu'on ne pourroit point les rappeller, que, la chose ayant été délibérée en plein Sénat, ils n'eussent pour eux cinq parts des voix.

Il se trouva deux religieux, bien autrement disposés que les Jésuites. Paul Sarpi, ce servite si fameux sous le nom de Fra-Paolo, & Fra-Fulgentio, son digne confrere, se signalerent en cette rencontre par leurs invectives contre la cour pontificale. Sarpi fut frappé de l'anathême auquel il s'étoit bien attendu, & qu'il sembloit même avoir eu dessein de s'attirer. Il étoit théologien du Sénat, lui servoit de conseil dans les affaires de religion, & se faisoit un mérite auprès de lui, des flétrissures qu'il recevoit de Rome en le vengeant, ou plutôt en l'animant à la vengeance & en perpétuant la discorde.

Ce blasphémateur facétieux des divins oracles de Trente, & Fra-Fulgentio son émule, avoient d'ailleurs des principes, qui leur faisoient peu redouter les foudres du Vatican. Henri IV qui fut dans la suite médiateur entre le

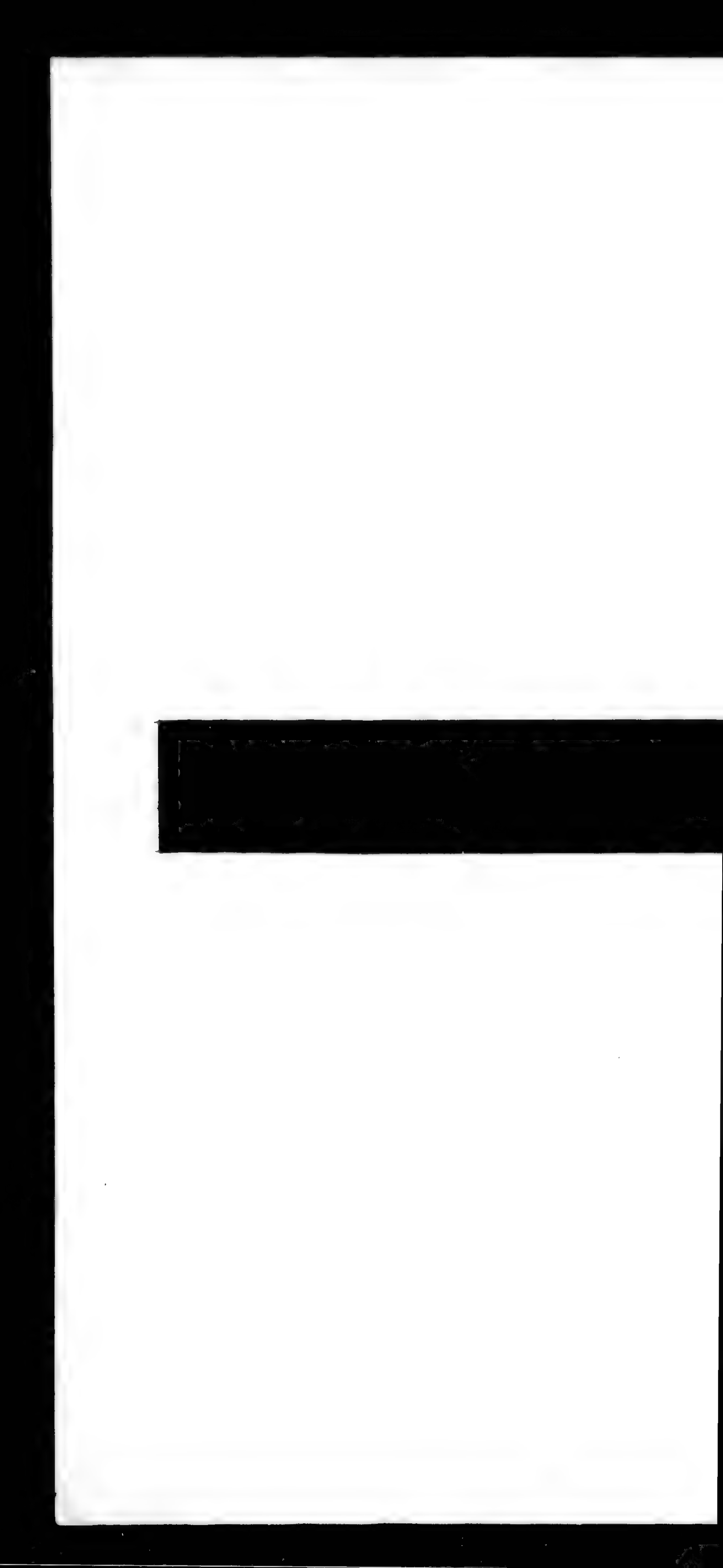
Pape & les Vénitiens, intercepta une lettre qu'un ministre de Geneve écrivoit à un Calviniste distingué de Paris, & qui lui annonçoit que dans peu d'années on recueilleroit le fruit des peines que lui & Fra-Fulgentio prenoient pour introduire la réforme à Venise, où le Doge & plusieurs Sénateurs avoient déjà ouvert les yeux à la vérité; qu'il ne restoit qu'à prier Dieu que le Pape s'obstinât contre les Vénitiens, afin d'introduire la réformation dans toutes les terres de la république. Champigny, ambassadeur de France à Venise, communiqua la copie de cette lettre, d'abord à quelques-uns des principaux Sénateurs dont il connoissoit l'attachement à la religion de leurs peres, & ensuite au Sénat assemblé; après en avoir retranché par ménagement le nom de ce Doge, qui étoit Marc-Antoine Memmo, successeur de Léonard Donato, sous qui avoit commencé le différend. Le cardinal Ubaldin raconte que cette lecture fit pâlir un des Sénateurs: un autre avança que la lettre avoit été fabriquée par les Jésuites; mais le Sénat méprisant cette imputation, remercia le Roi de l'avis important qu'il avoit bien voulu lui

donner. Fra-Fulgentio eut défenſe de prêcher davantage : Fra-Paolo, pour le moins auſſi coupable, mais beaucoup plus ruſé, en fut quitte pour l'injonction de mieux s'obſerver à l'avenir ; ce qu'il n'exécuta qu'en brouillant avec plus d'adreſſe.

Avant cette découverte, le Pape ſe trouva fort embarraſſé, & dut reconnoître qu'il avoit précipité, ou mal ordonné ſa marche. Si Paul V eût d'abord armé puiſſamment, comme autrefois Jule II dans une occaſion pareille, il eût vraiſemblablement trouvé de même les Vénitiens dociles ; non pas qu'il eût tenu la conduite qui convenoit au vicaire de Jéſus-Chriſt : mais ayant à s'en départir, comme il le fit enſuite, il commençoit par où il auroit dû finir. Tant il eſt rare, qu'en confondant les fonctions des deux puiſſances, on en ſoit quitte pour le blâme que mérite cet abus. Paul V recourut aux armes temporelles, quand il vit les ſpirituelles inſuffiſantes : mais les Vénitiens ayant eu le temps de ſe prémunir, il n'étoit plus aſſez fort, pour les réduire à la ſoumiſſion. Cette république avoit fait ſentir à la plupart des princes, qu'elle ſoutenoit

tenoit la cause commune de la souveraineté. Déjà les ducs d'Urbin & de Modene faisoient connoître qu'ils penchoient de son côté, & le duc de Savoie lu[illegible]oit sous main ses services. [illegible] Madrid faisoit, sous Philippe III, [illegible] manege que sous son pere & son [illegible] : elle animoit les Vénitiens, tandis qu'elle promettoit au Pape de les réduire à lui demander miséricorde.

Henri IV toujours semblable à lui-même, c'est-à-dire toujours plein de droiture & de probité, toujours prêt à signaler son attachement pour le siege apostolique, offrit sa médiation au Saint Pere, qui fut charmé de trouver une si belle issue au mauvais pas où il s'étoit engagé. Il avoit enfin pénétré la politique Espagnole ; & sa premiere chaleur étant amortie, il reconnoissoit apparemment, que l'Eglise ne devoit pas tirer sa défense, du glaive dont le Seigneur avoit interdit l'usage au prince des apôtres. Les ministres de Henri, à Rome & à Venise, menerent si bien cette négociation délicate, que tout fut terminé à la satisfaction des deux parties. Le Pape révoqua les censures ; le Sénat supprima les manifestes qu'il avoit pu-



[redacted]

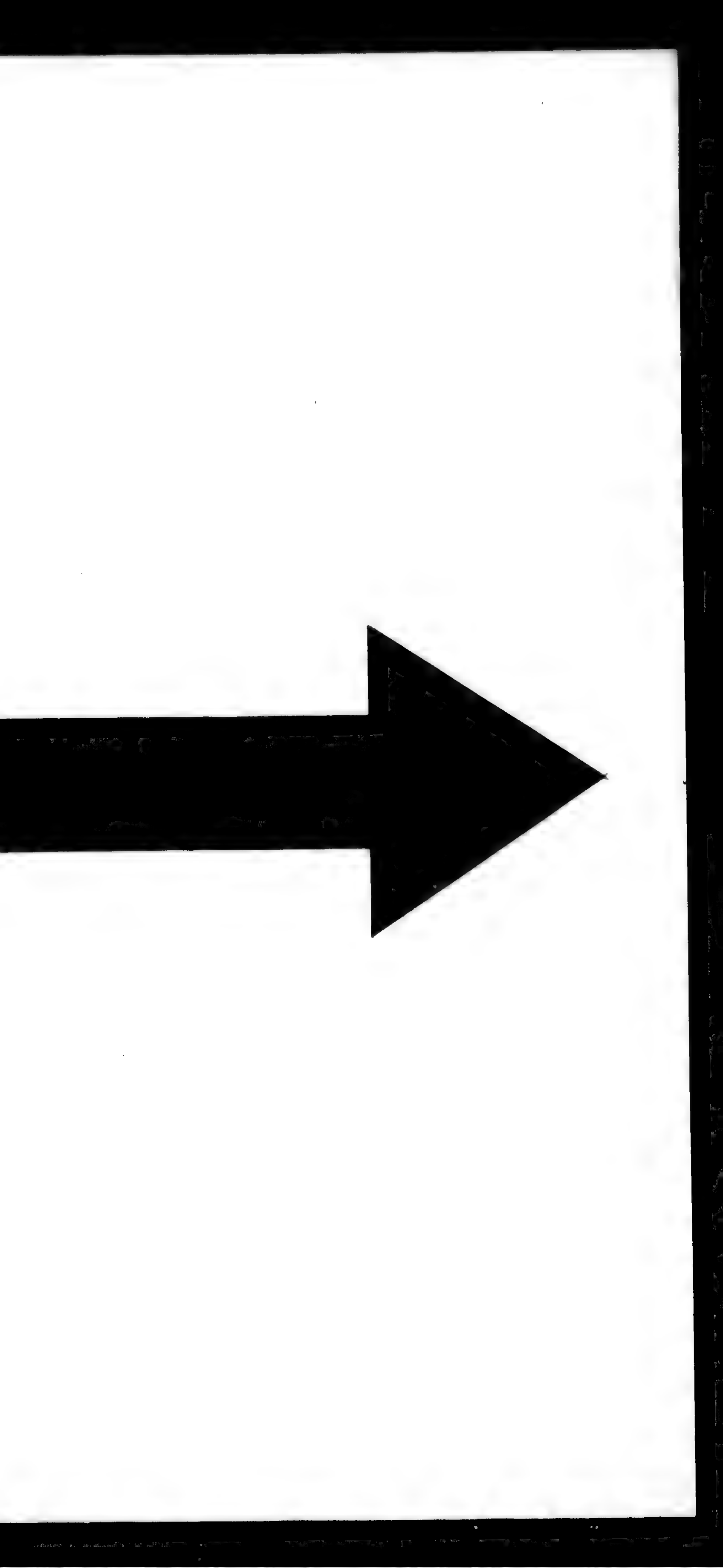
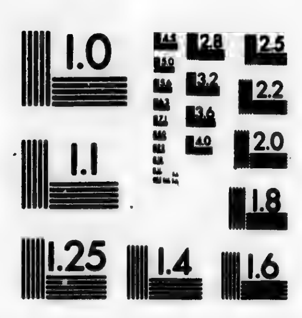


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.5
2.2
2.0
1.8

bliés contre elles, & rétablit les religieux qui étoient sortis de Venise à l'occasion de l'interdit, excepté néanmoins les Jésuites. Quelques instances que pussent faire les agens de France & le monarque lui-même, le Sénat demeura inflexible. Ce ne fut que bien des années après, qu'Alexandre VII obtint enfin leur rappel.

Peref. Vie d'Henri IV. Matthieu & de Serre, Hist. de Fr. Mezer. Abr. Chron. &c.

Les écrivains divers ne conviennent point entre eux, sur les circonstances de cette réconciliation. On lit dans la plupart de nos historiens, que le cardinal de Joyeuse, au nom du Pape, donna l'absolution des censures au Doge & au Sénat ; à quoi Mezerai ajoute, qu'on en dressa un acte authentique. Le pere d'Avrigny prétend au contraire, que le Sénat ne voulut pas même recevoir la bénédiction du cardinal, pour ne pas donner lieu de penser que ce fût une absolution, & que ceux qui en ont écrit autrement, n'ont pas lu les auteurs contemporains ; ce qui n'est pas exact, au moins dans sa généralité. Sponde, auteur grave & contemporain, dit formellement, que le cardinal de Joyeuse, accompagné de l'ambassadeur de France à Venise, en présence du Doge & des

Mém. Chron. t. 1. an. 1605.

Annal. Eccl. an. 1607.

vingt-cinq principaux sénateurs, donna, portes clauses, l'absolution au Sénat, & à tous les ordres & sujets de la république qui avoient encouru les censures. Ce qui se fit, ajoute-t-il, en présence de témoins ; & le cardinal en dressa un acte, qu'il envoya incontinent au Pape. Mais ce qui est manifeste, & qui marqua autant de droiture & de grandeur d'ame dans Paul V, qu'il avoit d'abord montré de fierté & de chaleur, ce fut de reconnoître qu'il avoit manqué, de reculer avec sagesse, plutôt que de risquer, à l'exemple de tant d'autres grands, de tout perdre par un faux point d'honneur.

Le Pontife n'étoit pas sorti de cette affaire, qu'il fit un nouvel acte d'autorité, qu'on prendroit encore pour une fausse démarche, si l'on s'en rapportoit au premier coup-d'œil. Sous le nouveau regne du roi de la Grande-Bretagne, né de parens catholiques, & que les hérétiques soupçonnoient toujours de quelque secret penchant pour la foi de ses peres ; on prenoit à tâche de noircir en toute rencontre ceux qui la professoient, & de rendre leur fidélité suspecte à ce foible monarque. Dans ces dispositions,

on ne manqua point de leur imputer excluſivement, & principalement à leurs prêtres, la fameuſe conſpiration des poudres, qui fut éventée dans ces entrefaites. Sous la grande ſalle du palais où le parlement tenoit ſes aſſemblées, & où le Roi devoit ſe trouver le lendemain, avec ſa famille, ſes miniſtres, les pairs & les communes, on trouva, dans une cave qui communiquoit à une maiſon voiſine, trente-ſix barils de poudre, & beaucoup d'autres matieres inflammables, avec un homme qui avoit des meches préparées, & un cheval tout prêt pour s'enfuir.

Les chefs de la conjuration étoient Percy & Catesby, tous deux de naiſſance illuſtre, tous deux pouſſés par des motifs qui leur étoient perſonnels, & où la religion n'avoit de part qu'autant qu'ils étoient catholiques. Parmi les autres conjurés, dont on ne découvrit pas plus d'une douzaine, quelle que fût la rigueur des perquiſitions, il ne laiſſa pas de ſe trouver encore quelques hérétiques. Les Proteſtans répandirent néanmoins, que tous les Catholiques, leſquels formoient encore un cinquieme au moins de la nation, avoient trempé

dans cet affreux complot, & qu'il avoit été tramé par les missionnaires. Mais le Roi lui-même, dans ses discours au parlement, n'attribua cette scélératesse qu'à la fureur de huit ou neuf désespérés, ce sont ses propres termes. Quant aux missionnaires, la plupart Jésuites, la justification qu'en a faite le fameux docteur Antoine Arnaud, n'en demande pas une autre. Ce qu'on imputa de plus fort à ces prétendus complices, fut d'avoir eu connoissance d'un complot par la confession, & de ne l'avoir pas révélé. On ne laissa pas de faire subir à deux d'entre eux le supplice des plus grands coupables. Tous les religieux avoient déjà été chassés de l'Angleterre, avec défense d'y revenir sous peine de la vie : on les poursuivit à toute outrance, depuis la conspiration ; & l'on compte plus de trente prêtres, religieux ou séculiers, Anglois ou étrangers, qui à ce sujet expirerent dans les tourmens. Ainsi les Protestans eurent tout lieu de s'applaudir, des manœuvres qu'ils employoient pour rendre les catholiques odieux au Roi. Bien des indices ont fait soupçonner, que cette conjuration avoit été conduite sous main par un ministre &

quelques courtisans de ce prince, afin de l'animer contre ceux de la communion Romaine, qu'il ne poursuivoit pas avec tout l'acharnement qu'ils désiroient.

Sur ce plan perfide, où l'on avoit pour fin de diffamer les Catholiques, de les faire passer pour des scélérats, traîtres au roi & au royaume, on dressa le fameux serment d'*Allégeance*, qui pris à la lettre n'obligeoit qu'à l'obéissance politique & civile, sans toucher à la foi ni au culte. Il portoit en substance, qu'on reconnoissoit Jaque pour roi légitime d'Angleterre; que le Pontife Romain n'avoit aucun droit de le déposer, ni d'absoudre ses sujets du serment de fidélité; & qu'on lui obéiroit, nonobstant toute sentence d'excommunication & de déposition. Les catholiques Anglois qu'on vouloit obliger à prêter ce serment, se trouverent partagés d'opinion; les uns n'y voyant rien que les devoirs indispensables d'un sujet à l'égard de son souverain; les autres soupçonnant au moins quelque piege caché, sous une pratique inconnue à tous les princes qui reconnoissoient le Pontife Romain pour chef de l'Eglise. Paul V informé du peu d'ac-

cord qui régnoit entre eux, leur adressa deux brefs en moins d'une année, pour leur défendre étroitement de prêter le serment qu'on exigeoit d'eux. Il ne doutoit point que ce ne fût-là une manœuvre détournée, pour leur faire reconnoître la suprématie Anglicane, sous prétexte de s'assurer de leur fidélité. La conduite de l'archiprêtre Blakwel, que Clément VIII leur avoit donné pour chef avec des pouvoirs très-étendus, servit encore à le confirmer dans cette persuasion. Ce vieillard qui touchoit au tombeau, après s'être déclaré pour le serment, étoit tombé dans une apostasie, qui ne lui permettoit plus de rendre en public aucun honneur aux saintes images, ni de pratiquer aucun autre exercice, propre de la religion catholique.

Ceux qui refuserent de prêter le serment, furent traités avec d'autant plus de rigueur, que la diversité de sentiment & de conduite dans leur propre communion, donnoit à penser que la religion n'étoit pas le seul motif de leur refus. Leurs ennemis qui sans cesse aigrissoient l'esprit du Roi, purent s'applaudir de leurs succès : Jaque

marqua dans cette rencontre une dureté qu'on n'attendoit pas d'un prince naturellement doux, & plutôt mou que violent. L'effusion du sang catholique, sous son regne, fut donc proprement l'ouvrage de son conseil & de ses ministres. Pour lui personnellement, il leur fit un autre genre de guerre, plus analogue à la petitesse de son ame : jaloux de la palme littéraire, il prit la plume, pour justifier la rigueur de ses ministres & de son parlement. Le littérateur couronné rencontra des antagonistes que le diadême n'éblouit pas, & qui se mesurant corps à corps avec lui, oserent espérer la victoire de la trempe seule de leurs armes. On donna de part & d'autre dans des ridicules & des excès, qui divertirent, qui choquerent, qui scandaliserent une bonne partie de l'Europe. Jaque traita injurieusement les catholiques en général, & plus encore le pontife & le siege Romain. Les docteurs ultramontains, de leur côté, exalterent sans mesure le pouvoir pontifical. Ainsi les deux partis, comme il est ordinaire dans ces sortes de joutes, encoururent presque également le blâme du public, dont ils se disputoient le suffrage.

Si la conduite de Paul V en cette rencontre déplut encore à bien des personnes, l'approbation qu'il donna peu après à la congrégation de Notre-Dame, fut généralement applaudie. Rien de plus utile en effet dans ces circonstances, qu'un institut consacré à l'éducation des personnes du sexe, tel qu'il venoit d'être conçu par Madame de l'Estonnac, veuve du marquis de Mont-Ferrand. Cette sainte femme, depuis long-temps prévenue des bénédictions d'en haut, ne s'étoit pas plus tôt vue en possession de sa liberté par la mort de son mari, qu'elle étoit allée se jetter dans le couvent des Feuillantines, établies à Toulouse peu d'années auparavant. Tout au sortir du monde, ses vertus servirent de modele aux religieuses les plus parfaites : mais les forces du corps ne répondant point à la vigueur de l'esprit, au bout de six mois il fallut quitter un institut, dont elle ne pouvoit plus pratiquer les austérités sans tenter le Seigneur. Elle se retira dans la ville de Bourdeaux, sa patrie, où sa famille occupoit un rang distingué. Entre les maux que l'hérésie avoit faits dans ces provinces, un des plus fu-

nestes étoit le dépérissement de l'éducation, sur-tout de ce sexe fragile, que les parens n'éloignent jamais d'eux sans inquiétude. La marquise de Mont-Ferrand, ou, pour employer le nom que sa modestie lui fit reprendre dès qu'elle fut veuve, Madame de l'Estonnac ne voyoit qu'avec douleur cette jeunesse innocente & facile confiée à des maîtresses calvinistes, qui dans le pays tenoient presque par-tout les écoles. Elle conçut le dessein de fonder une congrégation de religieuses, qui alliant les fonctions du zele avec le soin de leur propre perfection, s'emploîroient, sous la protection de la Reine des vierges, à former ces plantes fléxibles, & si susceptibles d'impressions bonnes ou mauvaises.

Elle attendoit, sans s'ouvrir à personne, le moment marqué par la Providence pour l'exécution, lorsque les peres de Bordes & Raymond, Jésuites renommés par leur zele & leurs triomphes sur le Calvinisme, arriverent à Bourdeaux, où bientôt ils sentirent eux-mêmes la nécessité de pourvoir à l'éducation chrétienne des personnes du sexe. En sondant là-dessus les dames qui

étoient en réputation de piété, ils reconnurent sans peine que la marquise de Mont-Ferrand étoit l'héroïne destinée à réparer la gloire des filles d'Israël, & à former des meres de famille qui fissent refleurir, avec la génération suivante, les mœurs publiques. Elle avoit tout ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise, un nom respecté, des biens suffisans dont elle n'étoit comptable à personne, & avec une vertu éprouvée, l'esprit & tous les talens du gouvernement. Il restoit un seul obstacle, dans la disposition où l'on étoit à Rome, aussi bien qu'en France, de diminuer plutôt que d'augmenter le nombre des institutions religieuses : mais le cardinal de Sourdis, qui occupoit le siege métropolitain de la Guyenne, applanit cette difficulté. C'étoit un de ces pasteurs que Dieu donne à son peuple dans les jours de sa miséricorde, un prélat comparable aux Charle Borromée & aux François de Sales, en piété, en charité pastorale, & spécialement en zele pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & religieuse. Il voulut d'abord engager la marquise à rétablir une autre communauté qui dé-

périssoit à Bourdeaux, & qui lui sembloit pouvoir opérer le même bien que l'institution qu'elle méditoit : mais soit qu'il eût réfléchi ensuite que tout ce que pouvoit faire un couvent isolé, n'entroit point en comparaison avec ce qu'on devoit attendre d'un ordre entier & animé de sa premiere ferveur, soit qu'il eût été extraordinairement inspiré d'en haut, comme son changement soudain le fit croire, & comme il en fut persuadé lui-même; il revint tout à coup sur ses pas, & souscrivit à toutes les demandes de la fondatrice. Il ne s'agit plus ensuite que d'exécuter la bulle d'approbation, qu'il avoit déjà obtenue, mais qu'il avoit pensé depuis à faire révoquer.

Déjà le voile avoit été donné à la fondatrice, & à quelques-unes des éleves qu'elle avoit formées, au nombre de neuf, au milieu même des embarras du siecle. L'archevêque les admit à la profession solennelle; & dès-lors, c'est-à-dire en 1610, cet ordre commença tellement à fleurir, que toute la Guyenne & les meilleures villes des provinces voisines demanderent à l'envi de ces religieuses. Elles se répandirent peu

après, & avec la même célérité, dans les provinces en deçà de la Loire; puis au delà des Pyrénées, en Catalogne, & jusques en Castille. La mere de l'Estonnac, constamment révérée de ses filles spirituelles & des personnes séculieres, mourut dans une heureuse vieillesse, avec la consolation de voir son esprit régner dans toutes ses maisons.

Ces religieuses, les premieres qui se soient engagées par vœu à l'instruction chrétienne, furent instituées sur le modele de la Compagnie de Jésus. C'est ce que la fondatrice avoit exprimé dans sa requête au Souverain Pontife, en lui demandant la permission de suivre un institut déja approuvé; & Paul V, à cette occasion, dit au général des Jésuites, qu'il venoit de leur donner des sœurs, destinées dans l'Eglise à rendre aux personnes de leur sexe, les services qu'eux-mêmes rendoient à toute la chrétienté. Ce sont les mêmes regles, dans les deux ordres, autant que la différence du sexe le permet. Dans la congrégation de Notre-Dame, il y a deux ans d'épreuve avant la profession; après quoi l'on parvient, par degrés

successifs pendant dix ans, à la qualité de mere Les supérieures y sont électives & triennales. La rénovation des vœux, les retraites annuelles & la fréquentation des sacremens y sont réguliérement pratiquées. L'office de la Vierge, récité avec le rosaire, deux heures de méditation, & autant de lecture de piété, partagent le jour avec le travail des classes & les emplois domestiques.

Quelque temps après, le pere Pierre Fourrier, chanoine régulier & curé de Matincourt en Lorraine, établit dans cette province une congrégation de religieuses, semblable à celle de France, mais beaucoup moins étendue. Il réforma aussi la congrégation des chanoines réguliers de S. Sauveur, dont il étoit membre, dirigé principalement par les conseils du pere Fourrier Jésuite, son oncle. C'est pourquoi la maniere de vivre de ces religieux & celle des Jésuites sont aussi ressemblantes, que la diversité de leurs fonctions peut le permettre. Le pieux instituteur, dans le gouvernement de sa paroisse de Matincourt, retraça le modele d'un

pasteur accompli. L'éclat de ses vertus l'a fait mettre au nombre des Bienheureux.

La congrégation de la Doctrine chrétienne, en cette même année 1607, perdit son pieux fondateur, César de Bus, dont les rares vertus étoient enfin mûres pour le Ciel. Il mourut dans la maison d'Avignon, avec ces grands sentimens de piété qui l'avoient distingué si particuliérement depuis qu'il s'étoit donné à Dieu sans réserve. Differens prodiges opérés peu après par son intercession, joints à la longue persuasion où l'on étoit de sa sainteté, firent tant d'impression sur l'esprit des peuples, que, sans attendre le jugement du S. Siege, ils lui donnerent hautement le titre de bienheureux. On a travaillé depuis à lui décerner cet honneur dans les formes canoniques, & déja il a été déclaré vénérable.

Dans la même année, mourut aussi Sainte Madeleine, de l'illustre maison de Pazzi, âgée de quarante-un ans, & depuis vingt-cinq ans, victime innocente de la pénitence dans l'ordre austere des Carmélites. Son sacrifice fut récompensé dès ce monde, par une sublimité

d'oraiſon, qui lui faiſoit goûter dans cette vallée de larmes les délices de la vie céleſte, & par toutes les faveurs les plus extraordinaires du divin époux : mais craignant à ſon tour de ſe laiſſer vaincre en généroſité, elle fit toujours ſes plus cheres délices des abjections & des ſouffrances. La croix lui parut plus chere, que la couronne même de l'immortalité : au lieu que d'autres ſaints déſiroient de mourir pour ſe réunir à leur Dieu, Madeleine, afin de ſouffrir pour lui, demandoit la prolongation de ſon exil. Quantité de miracles annoncerent ſa ſainteté, de ſon vivant même. Elle a été béatifiée vingt ans après ſa mort, & canoniſée en 1669.

Ce n'étoient pas là les ſpectacles que donnoient l'Allemagne & les autres régions du Nord vouées à l'héréſie. En vain les religieux princes de la maiſon de Battori avoient tenté de rétablir la religion catholique en Tranſilvanie, ou du moins d'y mettre quelques bornes aux progrès du Luthéraniſme & de l'Arianiſme. En vain ils y avoient établi des miſſionnaires de la Compagnie de Jéſus, comme une digue où ils ſe promettoient que ce débordement viendroit

se briser. Cette principauté, par la cession de Sigismond Battori, ayant passé entre les mains de l'indolent empereur Rodolphe II; Etienne Botskai, noble Hongrois, s'en rendit maître, & força l'empereur à conclure un traité, qui la lui cédoit pour lui & pour sa postérité masculine. Le sort des Jésuites, dans ces terres hérétiques, étoit attaché à celui de la religion. En vingt-cinq ans, ils en furent chassés trois ou quatre fois, & autant de fois rétablis; selon que les princes professoient la foi, ou l'erreur. En 1603, leur maison de Clausembourg avoit été renversée par les Ariens. Deux à trois ans après, Botskai, protestant, les chassa de toute la principauté. Après la mort de cet usurpateur qui ne laissoit point d'enfans, le foible Rodolphe ayant encore souffert qu'on lui substituât Sigismond Ragotski, les Etats assemblés confirmerent contre les Jésuites tout ce qu'avoit fait Botskai. Ragotski, Calviniste, mais équitable & modéré, fit dresser en leur faveur un acte authentique, portant qu'ils avoient été renvoyés, uniquement parce que ceux qui suivoient une religion contraire l'avoient souhaité. Ga-

briel Battori, indigne du nom qu'il portoit, acheva de ruiner dans cette malheureuſe province la religion Romaine, qui n'y fut rétablie que ſur la fin du dernier ſiecle par l'empereur Léopold.

C'étoit peu de choſe que ces ſuccès, pour le génie altier & turbulent de l'héréſie. Depuis le fatal traité de Paſſau, le premier qui en mettant l'équilibre entre le parti proteſtant & le parti catholique, donna une exiſtence légale & ſolide au Luthéraniſme en Allemagne; on y avoit éprouvé ce qui arrive toujours de ces pactes & de ces compoſitions en matiere de foi : c'eſt-à-dire que chaque parti mécontent s'étoit efforcé, au moyen du trouble & des ruſes, de reſtreindre les droits du parti contraire, & d'étendre les ſiens propres. Ferdinand I ayant ſuccédé à Charle V, auteur de cet arrangement bizarre, n'eut rien de mieux à faire que de gouverner, comme il le fit conſtamment, avec autant de modération que d'équité. Maximilien, ſon fils & ſon ſucceſſeur, s'appliqua de même à prévenir les troubles qui pouvoient s'élever dans l'Empire. Sous Rodolphe, fils de Maximilien,

sous l'insouciant Rodolphe, qui vivoit moins en empereur qu'en bourgeois désœuvré, tout le jour entouré de chimistes, de peintres & de tourneurs; les princes de l'Empire, dont les querelles lui paroissoient étrangeres, & dont il n'étoit pas plus craint qu'estimé, se flaterent de parvenir à une indépendance absolue.

La mort du duc Jean-Guillaume de Cleves fournit à ceux de ces princes qui étoient protestans, l'occasion de former une faction nouvelle, & plus désastreuse que toutes les précédentes. Durant trente ans, l'Allemagne fut le théatre d'une guerre affreuse, qui embrasa insensiblement toute l'Europe, & qu'une négociation de dix ans put à peine terminer par le fameux traité de Westphalie. Aux premiers mouvemens qu'excita la succession vacante du duc de Cleves, l'électeur Palatin ranima parmi les Protestans les haines que le temps avoit assoupies, & réussit à former une ligue formidable. Bloqué, pour ainsi dire, au milieu de ses Etats, par les princes catholiques qui les environnoient de toute part, il avoit plus à craindre qu'un autre. D'ailleurs, s'étant fait Calviniste,

après avoir été Luthérien, il craignoit perpétuellement de se voir disputer les privileges qu'on n'avoit accordés dans l'Empire qu'à ceux qui professoient la confession d'Ausbourg. Il fit passer aisément ses défiances dans des esprits aigris de longue-main, & il engagea quantité de princes & d'Etats protestans à s'unir avec lui pour leur défense commune. C'est ainsi que se forma la confédération protestante, qu'on nomma Union Evangélique. La plupart des villes impériales y entrerent, avec un grand nombre de princes, dont les plus considérables étoient le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Wirtemberg, le marquis de Bade-Dourlach, & le prince d'Anhalt. L'électeur Palatin, Frédéric IV, dont elle étoit l'ouvrage, en fut déclaré le chef. Il mourut peu après; mais il transmit ce titre à Frédéric V, son fils : héritage fatal, qui entraîna la perte de tous les autres, & le dépouilla du titre même d'électeur.

Alarmés cependant de cette union séditieuse, les Etats de la communion Romaine formerent à leur tour une confédération, qui fut nommée Ligue Catholique. On y vit d'abord entrer Maxi-

milien duc de Baviere, qui en fut déclaré chef sous l'autorité de l'Empereur, les trois électeurs ecclésiastiques, l'archevêque de Saltzbourg, les évêques de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichstedt, les archiducs d'Autriche, & plusieurs autres princes de l'Empire. Le Pape ensuite, le roi d'Espagne & différens princes étrangers y voulurent être admis. Bien plus, elle acquit encore l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse-Darmstad, quoique protestans; le premier, jaloux de l'électeur Palatin, élu chef de l'union évangélique; le second, intéressé à se rendre l'Empereur favorable, au sujet de la seigneurie de Marpourg, qu'il disputoit au landgrave de Hesse-Cassel. Tel étoit dans la réforme le zele de la religion, toujours subordonné aux passions & aux vues humaines. Pour ce qui est de l'électeur de Brandebourg, cantonné loin de la fermentation & du péril, aux extrémités de l'Allemagne, il prit, du moins pour un temps, le parti de la neutralité. Les Catholiques se trouvoient ainsi considérablement les plus forts; & si l'Empereur eût su profiter de son avantage, il eût d'abord accablé la confédération pro-

testante : mais il falloit des motifs plus pressans à Rodolphe, pour le tirer de sa léthargie.

Cependant l'électeur de Brandebourg, sans accéder à l'union, poursuivoit les droits qu'il croyoit avoir sur le duché de Cleves ; & comme il avoit mis dans ses intérêts les provinces unies des Pays-Bas, le duc de Neubourg, son principal compétiteur, cherchant aussi à s'étayer de quelque alliance puissante, épousa la princesse Madeleine, sœur du duc de Baviere & de l'électeur de Cologne. Quelques mois après, ce duc abjura le luthéranisme, & parut embrasser sincérement la communion Romaine. Par-là, il s'assuroit le secours de la confédération Catholique, la protection de l'Empereur ; & ce qui lui importoit infiniment davantage, il se ménageoit l'appui des Espagnols, qui le servirent avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils regardoient comme enlevé aux Provinces-Unies, limitrophes de Cleves & de Juliers, ce qu'ils lui faisoient acquérir. La treve de douze ans, conclue quelque temps auparavant entre l'Espagne & la Hollande, n'empêcha point que les généraux de ces deux Etats, comme auxiliaires, l'un de l'é-

lecteur de Brandebourg & l'autre du duc de Neubourg, ne prissent plusieurs places dans les domaines de la succession que se disputoient ces deux compétiteurs.

C'est cette fameuse treve, conclue en 1609, qui mit la république de Hollande au nombre des Etats souverains de l'Europe. Après une guerre de plus de quarante ans, faite avec la violence accoutumée entre un souverain & d'anciens sujets, les Espagnols & les Hollandois épuisés d'hommes & d'argent, en étoient venus à la négociation, qui s'ouvrit à la Haye. Les plus grands princes de l'Europe, où cette révolution produisoit un changement si considérable, y envoyerent leurs ministres. On ne put amener la hauteur Castillane à renoncer pour toujours à la souveraineté des Provinces-Unies : mais on conclut une treve, plus sûre que n'eût été une paix sans terme, & à peu près aussi avantageuse à la nouvelle république. Par le premier article, elle étoit reconnue indépendante & souveraine. Chacun demeuroit en possession des villes qu'il occupoit ; & ce qui ne fut pas le plus facile à régler, il étoit libre aux Hollandois de faire le

commerce des Indes, où leur habileté supérieure excitoit la plus vive jalousie. Vers le même temps, l'Espagne, de son plein gré, se fit à elle-même une saignée bien critique, pour un corps déjà si épuisé par les émigrations d'outre-mer. Philippe III chassa de son royaume tous les sujets de race Morisque, au nombre d'environ neuf cent mille hommes. Tout son conseil, à beaucoup près, n'avoit pas été de cet avis. Et dans le fond, si le motif du prince, dit un auteur Espagnol, ne pouvoit pas être meilleur, l'effet ne pouvoit pas être plus dommageable.

Les Hollandois avoient les plus grandes obligations à la France, sans laquelle ils auroient infailliblement succombé sous le poids énorme de la puissance Autrichienne. C'est ce qu'ils reconnurent, en écrivant au roi Henri IV après la signature de la treve, qu'après Dieu ils tenoient des mains de ce prince la conservation de leur Etat, & qu'il avoit acquis toutes sortes de titres à la reconnoissance & aux humbles services de leur postérité la plus reculée. Mais la reconnoissance n'est pas plus sincere entre les souverains, que la bienfaisance n'y

n'y est désintéressée. Henri IV ne put pas même obtenir des Hollandois, pour leurs sujets catholiques, le libre exercice de l'ancienne religion. Il en tira seulement parole, sans qu'on en fît mention dans le traité, qu'ils ne seroient plus recherchés ni inquiétés, pourvu que tout se passât dans leurs maisons, & se bornât aux gens de leurs familles.

Pour en revenir aux troubles de l'Empire, ils s'étendirent par la nonchalance de son chef & la mauvaise conduite de ses troupes, d'abord de Cleves à Passau, puis à Prague, qui fut le foyer d'où l'incendie se porta dans toute l'Allemagne. Rodolphe que son avidité tira pour un moment de son indolence, avoit mis une armée sur pied, afin de se saisir de la succession du duc de Cleves, dont il avoit ordonné le séquestre; bien résolu, disoit-on, à se l'approprier insensiblement par cette voie détournée. Il éprouva les plus fortes oppositions, de la part de presque tous les princes, nationaux & étrangers. L'archiduc Léopold qui commandoit l'armée Autrichienne, destinée à se saisir du séquestre, fut obligé d'abandonner l'entreprise; & de Passau où elle avoit été assemblée,

elle se replia sur la Boheme, pillant les villes, ravageant les campagnes, & suppléant par toutes sortes de brigandages à la paye qu'elle ne recevoit point. L'archiduc toléroit tout, au moins dans la Boheme, où l'on prétend que Rodolphe lui-même, trop inhabile pour se faire obéir, vouloit au moins se venger : mais ce procédé, plus semblable à une tyrannie qu'à un châtiment, ne servit qu'à rendre ses peuples plus furieux, & sa personne plus méprisable. Les hérétiques tournerent d'abord leur fureur contre les églises & les monasteres, assommerent impitoyablement les religieux, pillerent les vases sacrés, foulerent aux pieds, traînerent dans les boues les reliques & les saintes images ; & si l'archiduc Matthias n'étoit accouru avec une armée nouvelle, il y a toute apparence qu'on eût appellé dès-lors à la couronne de Boheme un prince protestant.

Matthias appaisa les troubles, obligea l'empereur son frere à congédier les troupes de Léopold ; & peu content de la couronne de Hongrie qu'il avoit déjà contraint l'empereur de lui céder, il se fit encore donner celle de Boheme : mais la révolution qu'il pensoit avoir

prévenue à jamais, n'étoit que différée. Après avoir ménagé les sectaires pour devenir leur maître, il voulut leur faire sentir qu'il l'étoit; sur-tout depuis que la mort de Rodolphe, arrivée dans ces entrefaites, le vingt Janvier 1612, l'eut encore fait parvenir à la couronne impériale. La sévérité dans le nouvel empereur succédant tout à coup à une molle indulgence, & le peu de vigueur pour défendre ses Etats à l'activité qui les lui avoit acquis; les peuples se mutinerent, les grands se mirent à leur tête, tous ensemble implorerent le secours des princes protestans, s'emparerent des principales églises, emprisonnerent une partie des catholiques, confisquerent les biens d'une infinité d'autres, & les exclurent tous des charges publiques. Alors commença la guerre effroyable, qui étendit à toute l'Europe la désolation de l'Allemagne.

La France n'avoit pas attendu jusque-là, pour prendre part aux alarmes du corps Germanique. Henri IV, après cette longue suite de malheurs dont elle sembloit ne devoir jamais se relever, lui en avoit presque fait perdre le souvenir, par la sage douceur de son gouverne-

ment paternel. Après avoir rétabli la tranquillité au dedans du royaume, il voulut encore lui rendre au dehors le degré de considération, dont les troubles passés l'avoient fait déchoir. Dès qu'il eut appris les desseins de Rodolphe sur les Etats de Cleves & de Juliers, il prit des mesures efficaces pour empêcher ce nouvel agrandissement de la maison d'Autriche, qui déjà n'étoit que trop formidable à ses voisins. Peu content d'animer par ses ambassadeurs les princes & les villes républicaines d'Allemagne à défendre leurs droits & leurs libertés, il leur promit un secours de dix mille hommes, & il se disposa à marcher lui-même, avec des forces beaucoup plus considérables.

L'état où se trouvoit le royaume, étoit un prodige inconcevable, & qu'en effet le génie seul du grand Henri avoit pu tirer de la classe des choses impossibles. On y voyoit sous les armes quarante mille François naturels, & six mille Suisses, tous bien entretenus & bien payés, sans compter quatre mille gentilshommes, prêts à marcher au premier ordre. Sully, grand-maître d'artillerie, avoit monté cinquante pieces de gros

canon, avec un bien plus grand nombre d'autres ; & Sully encore ſurintendant des finances, répondoit que ce nerf de la guerre ne manqueroit point. Ceux qui connoiſſoient la grande ame de Henri IV, lui ont attribué des vues bien plus élevées, que d'accommoder le petit différend de Cleves & de Juliers : on a prétendu qu'il ſe propoſoit de réduire la maiſon d'Autriche à un état qui excitât moins la terreur que la pitié, ou du moins de la reſſerrer dans ſon royaume d'Eſpagne, & dans ſes provinces héréditaires d'Allemagne ; de former enſuite un équilibre fixe entre tous les Etats de l'Europe, en marquant à chacun des bornes immuables ; & par-là, d'établir ſolidement la tranquillité univerſelle du monde Chrétien. Et que ne pouvoit pas ſe promettre un roi de France, conquérant de ſon royaume, adoré de ſes ſujets, qui étoit ſon général & ſon miniſtre, qui à ſa qualité du plus grand capitaine de ſon ſiecle uniſſoit une bravoure de grenadier, & à la plus adroite politique une probité, une franchiſe qui n'inſpiroit pas moins de reſpect à ſes ennemis, que de confiance à ſes alliés ? Quelques écrivains lui ont néan-

moins prêté pour cette entreprise, des motifs tirés du foible qu'il avoit pour les femmes. Cette passion, nous n'en disconviendrons point, n'eut que trop d'empire sur ce grand roi : mais il faut convenir aussi, que mise en opposition avec l'amour de la gloire, ou mieux encore avec l'amour de son peuple, elle ne l'a jamais emporté, elle ne l'a jamais balancé.

Le Roi étoit prêt à partir ; la Reine avoit été chargée du gouvernement, l'expédition devant être de longue durée ; & pour concilier plus de respect à la gouvernante, elle avoit été couronnée solennellement. Pendant la cérémonie qui s'en fit à S. Denys, il échappa au Monarque une réflexion, qui donna beaucoup à penser, au moins par la suite. Comme il considéroit le nombreux concours des personnes de tout état & de toute condition ; ce spectacle, dit-il, me fait souvenir du jugement dernier : qu'on seroit étonné, si tout à coup le juge se présentoit ! Il fut néanmoins fort gai, jusqu'à ce qu'il rentrât sur le soir à Paris : mais aussi-tôt après il fut livré comme en proie à un chagrin dévorant, à une mélancholie profonde, qui four-

nit une ample matiere aux obſervateurs des preſſentimens & des préſages. Il lui prenoit des élans de triſteſſe, qui lui arrachoient malgré lui des ſoupirs & des gémiſſemens. Le lendemain, jour à jamais funeſte, ce tourment inexplicable parut de moment en moment s'augmenter. En vain les courtiſans tentoient de rendre à cette ame abattue ſon énergie naturelle. Mes amis, leur répondoit-il, je mourrai l'un de ces jours. Oui, je mourrai; & quand je ne ſerai plus, on verra peut-être ce que je vaux. Ils lui remirent ſous les yeux, au lieu de ces idées ſombres, la bonne ſanté dont il jouiſſoit, l'état floriſſant de ſon royaume, ſes ſujets qui l'aimoient comme leur pere, une épouſe douée de tous les avantages de la nature, des enfans qui donnoient les plus belles eſpérances. Que faut-il de plus pour être heureux, lui ajoutoient-ils? que vous reſte-t-il à deſirer? Ah, mes amis, répliqua-t-il en ſoupirant, il faut quitter tout cela.

Pendant le dîner de ce malheureux jour, quatorzieme de mai 1610, le Roi qui ne reſpira juſqu'à ſon dernier moment que le bonheur de ſes ſujets, s'entretint en-

Paſq. vol. 2. p. 1055. Matt. p. 810. Mémoire de Cond. t. 6.

p. 19. Gram. p. 8. L'Etoile, &c.

core, malgré ses ennuis cruels, de projets utiles à son royaume, de la satisfaction qu'il avoit de ce que la guerre prochaine ne coûteroit rien à son peuple, & consommeroit tout au plus ses épargnes. Au sortir de table, il se promena d'un pas précipité, d'un air inquiet & comme égaré; puis ordonna brusquement qu'on lui amenât son carrosse, y monta, & y fit monter le duc d'Epernon, avec quelques autres Seigneurs. Quand on lui demanda où il vouloit aller; qu'on me tire d'ici, répondit-il d'un ton sec. Il dit ensuite, qu'il vouloit aller à l'arsenal raisonner avec Sully. Au coin de la rue de la Ferronnerie qui étoit alors fort étroite, quantité de voitures embarrassées séparerent les gardes, & firent arrêter le carrosse du Roi. A ce moment, un scélérat d'Angoulême, nommé Ravaillac, monta sur la petite roue, & porta au Monarque deux coups de couteau, dont le dernier lui perça le cœur. Après quoi, le parricide, comme épouvanté de son propre forfait, demeura immobile près du carrosse, le couteau sanglant à la main. Deux valets de pied le saisirent, les gardes accoururent l'épée haute; le duc d'Eper-

non les contint, & fit mettre le ſcélérat en lieu sûr. On retourna triſtement vers le Louvre, avec le corps du bon Roi qui nageoit dans ſon ſang.

Quand cette nouvelle déſeſpérante eut été répandue, avec la célérité que lui donna la ſenſibilité des peuples, la France entiere parut dans la même conſternation, que ſi chaque famille eût perdu ſon pere. Le commerce fut ſuſpendu, les travaux de tout genre ceſſerent, les gens de la campagne ſur-tout couroient par troupes ſur les routes, pour interroger les paſſans; & quand ils ne purent plus ſe flatter d'aucune eſpérance, ils crierent en ſe lamentant : Notre malheur eſt certain, nous avons perdu notre pere. En effet, cette portion précieuſe de l'Etat avoit toujours été particuliérement chere à ce bon prince. On le vit bien des fois s'entretenir familiérement avec eux, s'informer de la qualité de leurs récoltes, du prix de leurs denrées, de leurs pertes & de leurs reſſources. Bien des rois, diſoit-il, tiennent à déshonneur de connoître la valeur des petites monnoies; & moi je ne veux pas ſavoir ſeulement ce qu'elles valent, mais combien les pauvres gens ont de

peine à les gagner, afin qu'on ne les charge qu'en proportion de leurs foibles moyens. Sentimens dignes de la divinité même, si l'on peut s'exprimer ainsi ; sentimens du pere adorable de tous les hommes, dont aucun roi ne fut une plus vive image que ce prince, & que toujours il aima mieux représenter par la bonté que par la grandeur. Sentimens aussi qui ont en quelque sorte consacré le nom de Henri IV, qu'on ne prononce qu'avec une vénération comme religieuse, & qui leur doit principalement son immortalité. Quelles qu'aient été ses qualités héroïques, c'est pour la bonté de son cœur qu'il vit toujours dans celui de son peuple, & que dans l'idiôme françois, Henri IV & bon roi signifient encore la même chose.

Quand Paul V apprit le coup fatal qui ravissoit à la France le meilleur des rois, il versa des larmes sinceres, & dit au cardinal d'Ossat : Vous avez perdu un bon maître, & moi, j'ai perdu mon bras droit. Tous les souverains parurent presque également affligés, à la réserve du roi d'Espagne, qui ne témoigna ni joie ni tristesse. Les confédérés d'Allemagne en furent consternés. On leur

envoya cependant le secours qu'il leur avoit promis : mais quelle compensation, pour ce qu'ils attendoient du héros en personne !

Henri IV étoit trop grand homme, pour qu'on n'imaginât pas quelque mystere dans l'attentat qui lui avoit ravi le jour. L'opinion presque générale fut qu'il y avoit une conspiration, où l'on impliquoit les têtes les plus respectables, & des agens de tout état. Les partis contraires se chargeant les uns les autres, au gré de leurs imaginations & de leurs antipathies ; les imputations se détruisoient par leurs contradictions réciproques, sans ramener personne de sa prévention. Les aveux du parricide ne servirent pas mieux à percer les voiles de ce mystere, dont les ombres sont encore les mêmes. Le coupable, au moment qu'il fut arrêté, dans tous ses interrogatoires, à la torture, durant les préparatifs & l'exécution de son affreux supplice, a soutenu, sans jamais varier, qu'il n'avoit aucun complice, & n'avoit jamais parlé de son dessein à personne ; qu'il s'étoit déterminé seul, persuadé que le Roi étoit hérétique dans l'ame, & fauteur de l'hérésie, odieux aux bons

François, & qu'en lui ôtant la vie, on serviroit également la France & la religion. Au reste ce n'est pas le seul fanatique d'Etat, qui, sans avoir été corrompu par argent, ou par des promesses de fortune, n'ait pris conseil que de son tempérament atrabilaire, échauffé par la licence des plaintes & des murmures, pour se porter à des attentats monstrueux.

La reine Marie de Médicis eut la tutele du jeune roi Louis XIII, qui étoit dans sa neuvieme année, & fut déclarée régente par arrêt du parlement, le jour même de la mort du roi son époux. Elle trouva un royaume florissant, un conseil bien composé, des finances en bon ordre, quinze millions d'épargne, de solides alliances, des armées & des places abondamment pourvues, avec une multitude d'officiers pleins de valeur & d'expérience. Mais le génie de Henri le Grand manquoit pour tout animer; & l'on ne sentit que trop alors, comme il l'avoit prédit, tout ce qu'il valoit.

Le sentiment d'une perte si grande réveilla tout le zele du parlement pour la sûreté de nos rois. Par son ordre, la

faculté de théologie s'aſſembla, & renouvella le décret qu'elle avoit rendu dès le quinzieme ſiecle, & que le concile de Conſtance avoit confirmé contre la doctrine du tyrannicide. L'opinion de ceux qui enſeignent, qu'il puiſſe y avoir des occaſions où il eſt permis d'attenter à la vie des rois, fut qualifiée de ſéditieuſe, d'hérétique & d'impie. Quelques jours après, le livre latin de Mariana, intitulé : *de Rege & Regis inſtitutione*, fut condamné au feu, comme renfermant des maximes exécrables contre le Roi Henri III, & contre les autres ſouverains. Ce Jéſuite Eſpagnol tient en effet, qu'il eſt quelquefois permis de tuer les tyrans ; quoique d'ailleurs il enſeigne qu'aucun particulier ne doit les mettre à mort. Les ennemis de la Société prétendoient que Ravaillac avoit pris ſes premieres leçons dans cet ouvrage ; mais il fut démontré qu'il ne l'avoit jamais lu, ni même pu lire. Outre que ce livre n'a été connu en France que depuis ſa condamnation, Ravaillac ſavoit à peine quelques mots de la langue latine, dans laquelle il eſt écrit. C'eſt pourquoi l'évêque de Paris, par le ſeul motif de l'équité, donna une atteſta-

tion publique, portant que les bruits injurieux qu'on faisoit courir à ce sujet sur la Société, étoient de pures calomnies, dictées par une haine aveugle, contre un ordre que sa science & sa vertu rendoient également utile à l'Eglise & à l'Etat. Le parlement ayant ordonné que la censure du Jésuite Espagnol seroit lue tous les ans dans l'assemblée de la faculté, & publié le dimanche suivant aux prônes des paroisses ; l'évêque fit encore en sorte que cette derniere clause demeurât sans exécution. Il la représenta comme une entreprise sur ses droits, en appella au conseil, & obtint qu'elle seroit supprimée.

Il est néanmoins fort étonnant, qu'un savant religieux, tel que Mariana, qui d'ailleurs passoit pour un homme de bien, ait combattu un point de doctrine, qui, indépendamment de l'approbation du concile de Constance, peut seul maintenir la tranquillité & la sûreté des Etats. Mais il est des temps de vertige, qui font tourner les meilleures têtes. Par combien de docteurs célebres n'a pas été canonisé Jaque Clément ? La premiere école du monde chrétien s'assembla extraordinairement

à ce sujet ; & de tous les docteurs qui formoient cette assemblée très-nombreuse, il n'y eut que le seul Jean Poitevin qui blâma le parricide ; ce qui parut si absurde aux autres, qu'on ne lui répondit que par les signes de mépris réservés aux plus grandes extravagances. Que n'a-t-on pas vu depuis en Angleterre, du temps de Cromwel ? & sans toutefois en être démenti, on y déclara tous ces excès conformes aux principes des plus doctes Protestans, qui par conséquent n'ont rien ici à nous reprocher.

Cependant pour prévenir les échappées des particuliers, qui peuvent ainsi troubler tout un ordre, les Jésuites adresserent des remontrances à leur général Aquaviva ; & celui-ci défendit aussitôt, sous peine d'excommunication, de rien dire ou écrire qui pût autoriser en aucune façon & sous aucun prétexte le parricide des rois ; que la loi de Dieu, dit-il, ordonne de révérer comme des personnes sacrées, qu'il a placées lui-même sur le trône pour régir les peuples.

On ne laissa pas de flétrir encore en France le traité que le cardinal Bellarmin, à l'occasion du serment d'allé-

geance exigé dans la Grande-Bretagne, avoit composé touchant la puissance du Souverain Pontife dans les choses temporelles. La doctrine de cet ouvrage est la même que celle du traité intitulé simplement *Du Pontife Romain*, composé par le même auteur dès le pontificat de Sixte V. Ce pape avoit néanmoins trouvé qu'on y marquoit des bornes trop étroites à la puissance pontificale, & avoit mis l'ouvrage à l'*index*, d'où il ne fut tiré qu'après sa mort. La sévérité des magistrats françois étoit plus éclairée, & même plus juste foncièrement, que celle de cet exigeant Pontife. Bellarmin, dans ces deux ouvrages, enseigne que la puissance du vicaire de J.-C. sur le temporel des Etats qui lui sont attachés, comme au centre de l'unité chrétienne, n'est qu'indirecte, ou relative au spirituel; mais qu'elle est très-étendue, puisque dans ses principes le Pape peut disposer du bien temporel pour procurer le spirituel, casser les loix qu'il croit préjudiciables au salut, & même déposer les Souverains, s'il le juge nécessaire pour le bien des ames. Il observe cependant, que dans toutes les rencon-

tres le meurtre des rois est également contraire à la loi de Dieu & à celle de l'Eglise; qu'il est encore inoui, depuis la premiere origine du christianisme, qu'aucun pape ait ordonné ou approuvé le meurtre d'un souverain, même hérétique, ou idolâtre, ou persécuteur.

On voit néanmoins, pour peu qu'on fasse attention aux conséquences, que ce pouvoir, soit direct, soit indirect, & de tout autre palliatif qu'on cherche à l'envelopper, est toujours également propre à troubler les Etats, à porter même le fanatisme aux derniers excès, sans en excepter l'assassinat & le parricide. Un prince déposé par le Pape, ou, si l'on veut, par un concile général, ne descendra pas pour cela du trône. Voilà donc, selon même ces idées radoucies, un usurpateur & un ennemi public, contre qui, par une suite nécessaire, toutes les voies sont bonnes, dès qu'elles sont efficaces : les plus expéditives encore seront infailliblement regardées comme les meilleures. Ce fut donc avec justice & avec discernement, que le parlement de Paris flétrit l'ouvrage de Bellarmin. Il ne le

Bellarm. Epist. ad Bladvvel.

livra pas cependant au bourreau, pour être lacéré & brûlé : il se contenta de le supprimer, par égard pour l'auteur, ou pour l'Eglise Romaine. Le nonce ne laissa pas d'être fort mécontent, & agit si efficacement en cour, que la Régente fit rendre par le conseil d'Etat un arrêt, qui faisoit surseoir à la publication & à l'exécution de celui du parlement, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par Sa Majesté.

Dans cette même année 1610, commença le pieux institut des religieuses de la Visitation, que S. François de Sales appelloit sa joie & sa couronne. Les travaux dont ce saint évêque étoit accablé depuis huit ans, que la mort de son prédécesseur lui avoit laissé toute la charge du vaste & infortuné diocese de Geneve, ne suffisoient point encore à l'immensité de son zele. François étoit un de ces hommes de la droite du Très-haut, qui sont suscités pour le bien général de l'Eglise ; & ses vues répondoient à toute l'étendue de sa destination. Dès qu'il se vit évêque en titre ; toujours agité des saintes frayeurs que lui avoient causées l'épis-

copat, & s'en estimant d'autant plus indigne qu'il y étoit plus indissolublement attaché, il se traça dans sa nouvelle carriere, sous la direction du pieux & savant pere Fourrier de la compagnie de Jésus, une marche aussi éloignée qu'il étoit possible des écueils que l'éminence de son caractere ne servoit qu'à grossir à ses yeux.

Il se fit une loi de ne jamais parler sans témoins aux personnes du sexe, de ne jamais porter d'habits de soie, ni même d'étoffes trop lustrées, de ne paroître jamais à l'église, ni en public, sans le rochet & le camail, & d'en user de même, autant qu'il se pourroit, dans son logis. Sa maison devoit être propre, mais très-simple, sans peinture, ni autres tableaux que de dévotion, & encore de prix médiocre. Il en bannit absolument tous meubles de prix, & souffrit à peine qu'il y eût deux chambres tendues de tapisseries les plus communes, l'une pour l'hospitalité, & l'autre pour recevoir les visites. Quant à sa personne, tout son appartement consistoit en un seul cabinet, si petit & si bas, qu'il avoit moins l'air d'une chambre que d'un tombeau. Il réduisit ses officiers à

Aug. de Sales, l. 5.

deux eccléſiaſtiques, dont l'un, qui étoit ſon aumônier, l'accompagnoit par-tout; & l'autre, avec l'intendance du temporel, avoit encore la ſurveillance des gens de ſervice. Son domeſtique conſiſtoit en deux valets de chambre, en quoi il avoit plus en vue le ſervice des étrangers que le ſien propre, en un ſeul laquais, & deux valets de cuiſine. Ils devoient être d'une conduite irréprochable, d'un extérieur modeſte, ſans penchant pour le jeu, fréquenter ſouvent les ſacremens, ne point porter l'épée, ni des habits d'autre couleur que d'un gris obſcur. Sur toute choſe, il exigeoit d'eux beaucoup de reſpect envers les eccléſiaſtiques; & ne réprimoit rien avec plus de ſévérité que l'inſolence, trop ordinaire dans ce genre de valets à l'égard des prêtres. Du reſte, il vivoit avec eux, comme un pere avec ſes enfans; & tout en les ſurveillant lui-même, quoiqu'il eût établi un prêtre pour cela, il s'étudioit à les conſoler par des manieres douces, de l'état d'humiliation où la Providence les avoit placés; & où elle auroit pu, diſoit-il ſouvent, me réduire moi-même. Les dimanches & les fêtes ordinaires, il ſe

trouvoit avec eux à la grande messe & à vêpres ; & les fêtes solennelles, il assistoit de même avec eux à tous les offices de la cathédrale.

Quant au réglement de sa table, il pratiqua scrupuleusement ce que les conciles ordonnent touchant la frugalité & la tempérance ecclésiastique. On n'y servoit que des viandes communes ; à moins qu'il ne s'y trouvât quelque personne de marque : car il s'étoit fait une loi d'éviter la singularité, qui ne donne que trop souvent à la piété l'air du ridicule. Mais alors même il avoit grand soin que sa table parût toujours celle d'un évêque. Les ecclésiastiques y occupoient les places de distinction, ou y recevoient au moins des marques d'attention distinguée ; & jamais on ne les y vit rejettés ou dédaignés par ce faux esprit de grandeur, qui, pour donner du relief à la prélature, prend l'appareil d'un cortege de prince, ou d'une suite de général d'armée. La table & la maison de l'évêque de Geneve étoient celles de tous les prêtres qui n'en avoient point dans la ville ; en sorte qu'il leur étoit défendu de loger ailleurs qu'à l'évêché. Durant la table, on lisoit habituellement quelque bon livre jusqu'à la moi-

tié du repas ; après quoi, on s'entretenoit familiérement de choses utiles.

Pour ce qui est de l'ordre journalier que se prescrivit personnellement le saint évêque, il devoit se lever tous les jours à quatre heures du matin, faire une heure de méditation, réciter la partie convenable du bréviaire, faire la priere à ses domestiques, & lire l'écriture sainte jusqu'à sept heures. Il étudioit ensuite jusqu'à neuf, puis disoit la messe, qu'il se fit une loi de n'omettre aucun jour. Après la messe, il vaquoit aux affaires du diocese, jusqu'au dîner. Au sortir de table, il donnoit une heure à la conversation, puis reprenoit les affaires du diocese jusqu'au soir : s'il n'y en avoit point assez pour occuper le reste du jour, il le partageoit, après l'office du soir, entre l'étude & la priere. Après souper, on lisoit pendant une heure un livre de dévotion, puis on faisoit la priere en commun ; & quand tout le monde étoit retiré, le prélat disoit matines pour le lendemain.

Conc. Trid. sess. 5. c. 2. 1. Cor. 1. 1. v. 1.

Persuadé que la prédication, comme l'enseigne le concile de Trente, est la fonction principale des évêques, envoyés, selon S. Paul, non pour bapti-

ſer, mais pour prêcher, c'eſt-à-dire chargés du miniſtere de la parole, préférablement à tout autre, il ſe fit une obligation ſtricte & conſtante de prêcher lui-même le plus ſouvent qu'il pouvoit. L'inſtruction familiere des pauvres & des enfans, le cathéchiſme lui parut une fonction digne de l'épiſcopat; & il le faiſoit très-ſouvent. La réſidence, ce point ſi eſſentiel & ſi négligé, il l'obſervoit avec d'autant plus d'exactitude, que la négligence étoit plus commune. L'uſage en ce genre ne lui tint jamais lieu de regle; & les offices de cour, que tant d'autres ne briguent ſouvent que pour s'éloigner ſans gêne de leur Egliſe, lui déplaiſoient au contraire, parce qu'ils le mettoient en danger de quitter la ſienne. Chriſtine de France, devenue princeſſe de Piémont, l'ayant choiſi malgré lui pour ſon premier aumônier, tandis que bien des prélats faiſoient tous leurs efforts pour obtenir cette faveur; il ne l'accepta, qu'en mettant pour condition qu'elle ne le diſpenſeroit point de la réſidence. On ne trouve pas que le ſaint, dans ces réglemens de conduite, ſe ſoit preſcrit des auſtérités, ou des pénitences extraordinaires. On ſait néan-

moins qu'il jeûnoit tous les vendredis & les ſamedis, qu'il portoit habituellement la haire, & y ajoutoit d'autres macérations. Mais il étoit d'autant plus éloigné de l'oſtentation en ce genre, qu'un extérieur rigide ne lui ſembloit pas convenir au caractere tout paternel de l'épiſcopat. Au reſte, une vie réglée & laborieuſe, toujours occupée de ſes devoirs, toujours attentive au ſervice de Dieu & du prochain ; cette conſtance uniforme & ſans éclat doit paſſer pour la plus héroïque des mortifications : c'eſt le vrai tombeau de l'amour propre.

Je ne parle point de ſes aumônes, qui furent prodigieuſes, qui ſont véritablement incompréhenſibles, vu le rapport de ſon pauvre évêché, qui n'alloit guere qu'à mille écus. Il eſt vrai que ſes biens patrimoniaux, auxquels ſon pere n'avoit jamais voulu ſouffrir qu'il renonçât, étoient beaucoup plus conſidérables ; & que la haute eſtime qu'on avoit pour ſa vertu, lui faiſoit envoyer de toutes parts des aumônes très-abondantes ; ſans compter que le pays de Geneve étoit peut-être celui de tout le monde où l'on vivoit à meilleur marché : mais la regle qu'il s'étoit preſcrite de ne refuſer au-

cun

tun pauvre, de rechercher encore tous ceux qui ſe tenoient cachés, de les viſiter lui-même en ſanté comme en maladie, & toujours la bourſe à la main, de ne s'en rapporter pour leur ſoulagement qu'à la tendreſſe de ſes entrailles plus que paternelles, véritablement maternelles, forme toujours une énigme qu'on ne peut expliquer, qu'au moyen de cette eſpece de toute-puiſſance que les ſaints ſe procurent par la privation de tout ce qui excede leurs beſoins les plus étroits, & par les reſſources infinies d'une charité, toujours induſtrieuſe quand elle eſt vraiment généreuſe. Dans les cas imprévus, il n'épargnoit, ni ſes meubles, ni ſes habits, pas même ſa chapelle. Pour ſoulager un paſſant qui ſe trouvoit dans le dernier beſoin, il livra des burettes d'argent. Il fit vendre une autre fois deux chandeliers auſſi d'argent, afin de procurer des ornemens à une paroiſſe indigente. Son indulgence à l'égard de ſes fermiers, & généralement dans la perception de tous ſes droits, à l'égard même de quelques chicaneurs auxquels il remit des dépens conſidérables, à quoi ſes gens d'affaire les avoient fait condamner en ſon abſence;

cette noblesse de désintéressement fut aussi grande, & sans doute plus merveilleuse encore que sa charité envers les pauvres.

Il entreprit la réforme entiere de son diocese; il en visita jusqu'aux réduits les plus écartés & les plus sauvages, marchant à pied & sans provision, par le pays le plus rude & le plus pauvre de l'Europe, ne se nourrissant d'ordinaire que de pain, ou de légumes grossiers, & ne s'abreuvant que d'eau de neige. Par-tout il fit refleurir la foi, la vertu & la piété, rétablit la régularité dans les monasteres, remit en vigueur la discipline ecclésiastique, & institua des conférences réglées pour la maintenir, établit de nouvelles maisons religieuses, fonda une congrégation d'ermites dans cette nouvelle Thébaïde, remit l'ordre & l'édification dans les abbayes de Six, du Pui-d'Orbe, de Sainte Catherine, de Talloires, porta même le pain de la parole dans plusieurs églises de France, où il fit des conversions éclatantes. Enfin, peu content des avantages procurés à tant d'Eglises particulieres, il exécuta le chef-d'œuvre dont l'Eglise universelle devoit retirer des fruits si abondans.

Depuis long-temps il considéroit avec douleur, que bien des femmes propres à la vie religieuse, en étoient cependant exclues, parce que leur âge avancé, leurs infirmités, ou la délicatesse de leur complexion ne leur permettoient pas de supporter les jeûnes & les macérations d'usage dans les cloîtres, & qu'elles étoient réduites à demeurer au milieu des embarras du siecle, au péril de leur salut, ou du moins au préjudice de la perfection à laquelle elles pouvoient atteindre. Comme il étoit à Dijon, où les vives instances du parlement de Bourgogne l'avoient engagé à venir prêcher le carême; il y eut connoissance de la tendre piété & des autres vertus éminentes de Jeanne-Françoise Frémiot, veuve du baron de Chantal, chef de la maison de Rabutin. C'étoit la coopératrice que le Ciel lui avoit préparée, pour la grande œuvre qu'il méditoit. Françoise, après avoir été l'exemple, d'abord des jeunes personnes de son sexe, par sa piété, par sa modestie, par l'innocence & la douceur de ses mœurs; puis des femmes mariées, par la régularité de sa conduite, par le sage gouvernement de sa maison, par toutes les qualités qui Marsol. l. 7.

rendent une femme également chere & respectable à son époux ; Françoise retraçoit à Dijon une image fidele de cette veuve mémorable, autrefois canonisée de son vivant à Béthulie par la voix publique. Les desseins du Seigneur sur elle se manifesterent, par la méprise fatale qui fit tomber son époux, comme il étoit à la chasse, sous le plomb meurtrier qu'un de ses parens pensoit décocher sur une bête fauve; & par la magnanimité chrétienne avec laquelle elle soutint cette épreuve, & fit tous les autres sacrifices dont elle lui fournissoit la matiere, elle atteignit à ce haut point de dégagement, où Dieu veut les cœurs auxquels il se communique sans réserve. Dieu me l'avoit donné, s'écria-t-elle au plus fort de son affliction, Dieu m'avoit donné cet époux chéri, Dieu me l'a ôté ; que son nom soit en tout également béni, & que lui-même aussi daigne m'en tenir lieu ! Elle prit à l'instant la résolution de ne plus s'attacher à rien de mortel, fit vœu de ne se point remarier; & dès-lors on ne vit plus rien en elle, qui ne fût au dessus de l'humanité. Peu de temps après, pour ne jamais perdre de vue sa consécration au

divin époux, elle eut le courage d'imprimer ſur ſon ſein, avec un fer chaud, le nom de Jéſus. Elle fit encore vœu de ne jamais porter que des habits de laine, & diſtribua toutes ſes parures en aumônes. Elle congédia une partie de ſes domeſtiques, après les avoir récompenſés, & n'en retint que ce qui étoit abſolument néceſſaire pour elle, & pour quatre enfans qui lui reſtoient de ſon mariage. Enſuite, elle s'adonna tout entiere à l'éducation de ſes enfans; vivant preſque toujours renfermée, & partageant les jours entre l'inſtruction, la priere & le travail des mains.

Elle en étoit là, & ne cherchoit rien avec plus d'intérêt qu'un guide propre à la diriger dans les voies où il plairoit au Ciel de la faire marcher; lorſque le ſaint évêque de Geneve parut à Dijon. Dès la premiere fois qu'elle l'apperçut en chaire, un mouvement ſecret l'avertit que c'étoit le directeur qu'elle demandoit au Ciel. Le prédicateur qui la remarqua de même, fut prévenu fortement que c'étoit la coopératrice deſtinée à fonder avec lui un nouvel ordre. Il eut enſuite occaſion de l'entretenir chez le préſident Frémiot, pere de la pieuſe

veuve ; & de lier plus particuliérement avec elle, par le moyen de l'archevêque de Bourges, frere de la dame, & intime ami du Saint. Il lui reconnut d'abord une ame forte, toujours prête à faire sans balancer les plus grands sacrifices, remplie d'une vivacité pour le bien qui alloit jusqu'à l'empressement ; ce que le Saint n'approuvoit pas : mais cette ardeur étoit accompagnée d'une docilité & d'une simplicité admirable. Dans l'un de leurs premiers entretiens, le prélat qui n'étoit rien moins que minutieux, mais qui la vouloit éprouver, lui demanda si elle ne seroit pas assez propre, sans dentelle à sa coiffe, & sans glands à son fichu. Sur le champ elle tire ses ciseaux, abat les glands ; & le soir, elle fit découdre la dentelle. Après quelque temps de direction, comme elle avançoit à pas de géant dans la carriere des vertus, & qu'elle avoit déjà demandé avec instance de quitter entiérement le monde pour embrasser l'état religieux ; il lui proposa de se faire religieuse de Sainte-Claire, puis sœur hospitaliere de Beaune, & enfin Carmélite. A chaque article, la généreuse veuve consentit avec autant de soumission,

que si elle n'avoit eu ni volonté, ni goût propre. La sagesse du siecle sans doute n'applaudira, ni à cette docilité de la pénitente, ni à l'ascendant de son directeur; & dans le fond, cette marche auroit ses dangers, à l'égard de bien des têtes exaltées par une effervescence de dévotion : mais sans insister sur la sagesse du saint, le plus versé de son temps dans la conduite des ames, ni sur le grand sens & l'esprit supérieur de celle qu'il avoit à conduire; l'abondance des bénédictions d'en haut répandue sur leur entreprise, & la gloire de leurs noms inscrits l'un & l'autre dans les fastes des saints, suffisent pour les mettre à l'abri de tout soupçon d'imprudence, ou de petitesse.

Enfin, quand le saint prélat vit cette femme forte, prête à tout ce qui seroit de la gloire de Dieu, il s'expliqua nettement sur le vrai projet qu'il avoit conçu. Elle fut transportée de joie, à cette premiere ouverture, & sentit un attrait si puissant pour le nouvel ordre dont on lui présentoit l'ébauche, qu'elle ne douta point que ce ne fût-là ce que le maître des cœurs vouloit d'elle. Mais un fils très-jeune, espoir d'une illustre maison;

trois filles aussi en bas âge, à qui elle n'étoit pas moins nécessaire ; son pere & son beau-pere, vieillards infirmes, que la bienséance, que la nature même ne lui permettoit pas d'abandonner ; c'étoient-là autant d'obstacles insurmontables, au jugement d'une sagesse vulgaire, & plus encore à celui de la chair & du sang.

Si-tôt qu'elle eut mis ordre aux affaires de sa famille, elle s'arma de tout son courage, alla trouver le président son pere, lui déclara que depuis la mort de son mari elle se sentoit continuellement pressée de quitter le monde, afin de ne plus vivre que pour Dieu ; qu'elle craignoit de se rendre coupable, en résistant plus long-temps à la voix du Ciel ; que sa fille aînée étoit mariée, & les deux autres dans une maison religieuse qui étoit une école de vertu ; que son fils dont il avoit bien voulu se charger, ne pouvoit être en de meilleures mains ; qu'ainsi son obéissance à la voix divine ne dépendoit plus que de son consentement, & qu'elle le conjuroit de le lui accorder. A cette proposition, le bon vieillard saisi d'étonnement, & pénétré de douleur, versa des larmes abon-

dantes, puis la ferrant entre fes bras ; hé quoi ma chere fille, lui dit-il, comptez-vous donc pour rien un malheureux pere qui vous a toujours aimée avec tant de tendreffe ? Ah ! laiffez-moi mourir, vous n'attendrez pas long-temps, & vous ferez alors tout ce qu'il vous plaira. La violence de fa douleur l'empêcha d'en dire davantage, & il demeura dans un accablement, qui ne demandoit pas toute la fenfibilité de Madame de Chantal, pour exciter fa pitié. Toute préparée qu'elle étoit, l'affaut fut plus violent qu'elle ne fe l'étoit repréfenté. Elle fut extrêmement attendrie ; mais elle demeura ferme dans fon deffein. Cependant, pour ne point accabler un pere fi cher & fi refpectable, elle lui dit qu'en tout ce qu'elle venoit de propofer, il n'y avoit encore rien de fait, & qu'elle n'en viendroit jamais à l'exécution fans fon agrément.

Elle l'obtint enfin, après bien des délais, au moyen d'un dernier pourparler qu'eurent enfemble le préfident fon pere, fon frere l'archevêque de Bourges, & fon faint directeur l'évêque de Geneve, dans la droiture & les lumieres duquel toute la famille avoit une

entiere confiance. Le président convaincu qu'il ne pouvoit plus refuser, sans résister à Dieu même ; je vois bien, dit-il avec un grand soupir, qu'il faut faire ce cruel sacrifice : il m'en coûtera la vie ; mais qui suis-je, ô mon Dieu, pour mettre aucune opposition à votre volonté !

Malgré des dispositions si chrétiennes, quand on fut au moment de la séparation, le nouvel assaut qu'il fallut soutenir parut encore l'emporter sur les précédens. Le premier objet qui s'offrit à Madame de Chantal en entrant chez son pere, ce fut son fils unique, âgé de quatorze à quinze ans, bien né, bien fait, & que ses vertus naissantes rendoient encore plus aimable. Il vint tout en larmes se jetter à son cou, la tint long-temps embrassée, & dit en cet état tout ce que le sang & un excellent naturel peuvent suggérer de plus tendre. Elle reçut ses caresses avec sa tendresse ordinaire ; elle s'efforça de le consoler, elle essuya ses larmes, prête à laisser échapper les siennes : mais quoiqu'en proie à la douleur, elle eut la force de passer outre, pour aller prendre congé de son pere. L'enfant fit les derniers efforts pour la rete-

nir, & ne pouvant y réussir, il se coucha sur le seuil de la porte, où elle alloit passer. Puisqu'il m'est impossible de vous arrêter, lui dit-il, au moins passerez-vous sur le corps de votre fils unique, avant de l'abandonner. Ce coup inattendu l'arrêta quelques momens; ses larmes, jusque-là retenues, ruisselerent en abondance. La grace l'emporta cependant sur la nature: elle passa, & fut se jetter aux pieds de son pere, en lui demandant sa bénédiction, & en lui recommandant de nouveau un fils si digne de sa tendresse. Le vieillard, quoique préparé de longue-main, reçut sa fille avec un tel serrement de cœur, qu'il faillit à expirer sur le champ. Adorant néanmoins avec une pleine soumission les conseils de l'Eternel, il embrassa cette fille chérie; & levant au ciel des yeux inondés de larmes, ô mon Dieu, s'écria-t-il, quel sacrifice vous me demandez! mais vous le voulez; je vous l'offre donc cette chere victime; recevez la fille, & soyez la consolation du pere. Il la releva, l'embrassa pour la derniere fois; mais il n'eut pas la force de faire un pas avec elle.

En le quittant, elle trouva une com-

pagnie nombreuſe qui l'attendoit, & qui mit ſa conſtance à une épreuve qui renouvelloit toutes les autres. Parens, amis, domeſtiques, tous l'environnerent fondant en larmes, & lui remettant ſous les yeux tout ce que ſon pere & ſon fils lui avoient repréſenté de plus touchant. Elle pleuroit elle-même, & n'étoit pas encore remiſe de la vive émotion qu'elle venoit de reſſentir. Ce fut-là ce qui l'affecta davantage. Elle eut peur qu'on n'attribuât ſes larmes à quelque repentir; & s'efforçant de montrer un viſage ſerein, il me faut pardonner ma foibleſſe, dit-elle d'une voix ferme : je m'éloigne à la vérité d'un pere & d'un fils; mais eux & moi nous trouverons Dieu partout. Et tranchant court, elle s'empreſſa de ſortir, puis de partir pour Annecy, où elle devoit conſommer ſon ſacrifice. Elle y étoit attendue, & les citoyens les plus conſidérables, le ſaint évêque à leur tête, vinrent la recevoir à deux lieues de la ville.

Enfin le jour de la ſainte Trinité, ſixieme de juin de cette année 1610, cette héroïne chrétienne, avec les demoiſelles Faure & Bréchar qui étoient venues la joindre, mit la main, ſous

la conduite de Saint François de Sales, à l'établissement du pieux institut de la Visitation. Foibles commencemens, pour un ordre qu'on vit fleurir avec tant de rapidité : mais il n'en porte que plus visiblement la marque du doigt de Dieu. Aussi le saint fondateur ne prétendit jamais que ce fût l'ouvrage de la sagesse humaine. Il avoit engagé la sainte veuve, qui avoit des biens considérables, à s'en dépouiller en faveur de ses enfans, sans en excepter son douaire; n'approuvant point du tout ces établissemens de piété qui se font aux dépens des familles, & qui bien souvent scandalisent plus qu'ils n'édifient. Le succès justifia cette conduite : Dieu montra qu'il prend soin de ceux qui s'abandonnent à sa providence, qu'il sait même leur faire retrouver le centuple dès ce monde.

Le saint, après avoir établi ses trois filles dans une maison, où l'on avoit pratiqué à la hâte une chapelle & les lieux réguliers essentiels à une communauté, leur donna des regles remplies de toute sa douceur, & en même temps de la plus haute sagesse. Comme on devoit recevoir les personnes infirmes

& de compléxion délicate, il ne les obligea qu'à peu de pénitences corporelles : mais reprenant sur l'esprit ce qu'il accordoit au corps, il leur prescrivit une maniere de vivre si intérieure & si dégagée des sens, une discipline si exacte, si soutenue, si uniforme, que toutes les observances des religions les plus austeres n'ont peut-être rien d'aussi pénible, & rien certainement de plus salutaire. Dans l'intention où il étoit alors qu'elles sortissent pour servir les malades, il ne les astreignit point à la clôture, excepté pour l'année du noviciat. Il ne changea pas non plus la forme de l'habit qu'elles portoient dans le monde : il se contenta d'ordonner qu'il seroit noir, & qu'on y observeroit les regles de la plus sévere modestie. Bientôt leur régularité presque sans exemple, la douceur de leurs manieres, leur simplicité tout évangélique, & l'union parfaite qui régnoit parmi elles, leur attirerent un grand nombre de compagnes. La mere de Chantal que le saint prélat avoit établie supérieure, en reçut dix dans l'année de son noviciat. Peu de temps après, le nombre en augmenta, au point qu'il

fallut changer de maison; la premiere ne suffisant plus pour les loger.

Les villes s'offroient de tous côtés à leur en bâtir, & demandoient à l'envi des religieuses, qui ne pouvoient qu'attirer les bénédictions du Ciel sur les lieux qu'elles habitoient. L'empressement fut tel, que le saint instituteur craignit de ruiner le corps de l'ordre, en lui laissant prendre un accroissement trop rapide; & comme il s'exprimoit, de tarir la source, en la partageant en tant de ruisseaux, avant qu'elle eût eu le temps de se bien fournir. Il ne put cependant refuser le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, prélat d'un rare mérite, & son ami sincere. La mere Faure fut la premiere supérieure & la principale colonne de ce monastere important, où l'ordre acquit sa perfection, & prit la derniere forme qu'il a toujours conservée depuis. Jusque-là, ce n'étoit pas un ordre de religion en rigueur, mais une simple congrégation: on faisoit des vœux, mais des vœux simples; l'habit étoit modeste, mais séculier; on ne sortoit que pour exercer la charité, mais enfin l'on ne gardoit pas la clôture. Ainsi l'esprit de

Maupas, 2e. part.

religion qui animoit la mere de Chantal & ses éleves, étoit presque la seule chose qui les distinguât des femmes du monde. Le cardinal de Marquemont appréhenda qu'après la mort de ces regles vivantes, le relâchement & le désordre peut-être ne vinssent à s'introduire, si l'on ne prenoit soin d'y opposer la clôture pour barriere, & si l'on ne fixoit l'instabilité de l'esprit humain par des vœux solennels. Il en écrivit à l'évêque de Geneve, il l'alla même trouver à Annecy pour en conférer ensemble, & le fit enfin consentir à ériger le nouvel établissement en titre de religion.

Aug. de Sales, l. 8

Le saint prélat choisit d'abord la regle de S. Augustin, comme la plus convenable à un ordre où il vouloit que les infirmités ne fussent point un titre d'exclusion. Pour dresser ensuite les constitutions, il parcourut celles des ordres divers, & se régla particuliérement sur celles de la Compagnie de Jésus, dont il admiroit, a dit l'un de ses proches, la sagesse, l'exactitude, & cette prévoyance admirable qui n'a rien omis de tout ce qui peut contribuer à maintenir la piété dans un ordre occupé du

ſalut du prochain, en tant de fonctions différentes. Le ſaint inſtituteur rappelle d'abord l'objet de ſon inſtitution, qui eſt de procurer la ſanctification de toutes les perſonnes du ſexe, qu'on ne recevoit point dans les autres ordres, veuves, infirmes, avancées en âge; en obſervant néanmoins que leurs incommodités ne ſoient point contagieuſes, qu'elles ne les rendent pas abſolument incapables de tout exercice régulier, & qu'on puiſſe recevoir avec elles aſſez de perſonnes jeunes & robuſtes pour les ſervir; afin que les unes aient le mérite de la charité, pendant que les autres auront celui de la patience. L'ordre étant ainſi compoſé, il crut devoir le diſpenſer du grand office; & il ne l'oblige qu'au petit office de la Vierge. Tant pour fournir au ſoulagement des infirmes, que pour écarter les diſtractions qui accompagnent l'indigence, & qui ne préjudicient que trop ſouvent à la vie intérieure; il veut que ſes filles ſoient rentées, mais en même temps, que chacune en particulier n'ait rien du tout en propre, quant à l'uſage même. C'eſt pourquoi il ordonne que tous les ans elles changeront de

chambre, de lits, de livres, de croix, de chapelets, généralement de tout ce qui sert à leurs usages. Elles ne peuvent disposer de quoi que ce soit, pas même de leur temps, ou du travail de leurs mains. A peine sont-elles maîtresses de leurs pensées, qu'elles doivent découvrir à leur supérieure, avec une ingénuité qui lui livre, pour ainsi dire, la clef de leur cœur. Simplicité, désappropriation, douceur & charité, assujettissement entier du cœur & de l'esprit; voilà ce qui caractérise essentiellement les vraies filles de S. François de Sales, celui de tous les hommes peut-être qui sut mieux l'art délicat de conduire les personnes du sexe, & qui les élevoit à une vertu d'autant plus éminente, qu'il les conduisoit par les voies les moins dures en apparence.

Il sollicita si bien à Rome la confirmation de cet établissement, dont la constitution peu ordinaire souffroit de grandes difficultés, & il fut si fortement appuyé, tant par l'ambassadeur de France que par la duchesse de Mantoue, que Paul V, en 1618, érigea la congrégation en ordre religieux. Le nouvel ordre s'accrut tellement depuis, que la mere

de Chantal eut avant sa mort la consolation de voir quatre-vingt-sept maisons, fondées en France & en Savoie. Il a pénétré depuis en Italie, en Allemagne, en Pologne ; & l'on y compte aujourd'hui plus de six mille six cents religieuses, dans environ cent cinquante monasteres, qui n'ont rien perdu de la ferveur primitive ; & rien même de cette heureuse simplicité, que goûtent peu les sages du siecle, mais que le saint fondateur de l'ordre, directeur le plus expérimenté dans la conduite des filles, en regardoit comme la vraie sauvegarde.

Ce fut vers le même temps que s'établit l'ordre des Annonciades Célestes, ainsi appellées de la couleur d'une partie de leur vêtement, & plus justement encore d'une vie angélique, dont toute la conversation est dans le ciel. Dignes émules des filles de S. François de Sales, dont nous les rapprochons à dessein, & marchant d'un pas égal à la même perfection, chacune par la voie qui lui est particuliérement assignée ; ce qu'est à la Visitation la simplicité évangélique, la solitude, peu différente chez les Annonciades de celle du tombeau, y est de

Hist. de l'Ord. della SS. Annunt. dal. P. Salvatierra.

même la vraie sauve-garde de la régularité & de la ferveur. Mortes plus que civilement, & déjà comme enterrées pour tous les gens du siecle, à la seule réserve de ceux qui leur ont donné le jour, ou qui l'ont reçu avec elles, à qui même elles ne parlent que six fois l'année & ne sont visibles que trois fois; elles n'ont de commerce en terre qu'avec leurs sœurs en J. C. sans pouvoir encore, sous ombre de zele, étendre cette pieuse affinité en élevant des pensionnaires. Statut d'une sagesse exquise, statut marqué visiblement au coin de cette sagesse incréée, qui simple dans ses vues & diversifiée à l'infini dans ses voies, a voulu préparer des moyens extérieurs de salut assortis à toutes les dispositions, & montrer par les effets celui qui peut tenir lieu de presque tous les autres à l'égard des personnes du sexe. La solitude ou la fuite du parloir, le rempart de la solitude a fait seul parmi les Annonciades, astreintes à peu d'austérités extraordinaires, ce que les jeûnes & les veilles, le cilice & la haire, la longueur & la solennité des offices ont tout au plus produit dans beaucoup d'ordres anciens; & l'effet en a été plus durable. La retraite,

& la régularité sa compagne, sont encore aussi exactes parmi ces vierges invisibles, qu'elles l'étoient dans la premiere ferveur de leur institution. Mais aussi n'y connoît-on pas les gloses, les interprétations, les observations spécieuses sur l'esprit de la regle, trop souvent imaginées ailleurs pour en éluder la lettre.

Cette heureuse congrégation fut instituée dans les premieres années du siecle dernier, par une sainte veuve de Gênes, nommée Marie-Victoire Fornari, sous la direction du P. Bernardin Zanoni de la compagnie de Jésus. Elle fut approuvée par le pape Clément VIII en 1601, confirmée neuf ans après par Paul V, & dans la suite encore par Urbain VIII. On l'a reçue avec empressement en Italie, en France & dès l'an 1622 à Paris, en Allemagne, & jusqu'en Danemarck, où le maréchal de Rantzau eut la dévotion d'en aller faire lui-même un établissement. La profonde retraite, & la modestie non moins sévere parmi ces ferventes religieuses, font qu'on sait peu de chose des merveilles de la grace recélées dans leurs impénétrables asiles : mais il s'en exhale une odeur de sainteté, qui seule porte

Vita della Vener. Vitt. Fornari, dal. P. Spinola.

l'édification dans l'ame de tous ceux qui en approchent.

Joël 2. 28. L'esprit de zele & de rétablissement faisoit chaque jour de nouveaux progrès parmi les deux sexes ; & tout annonçoit que les temps étoient arrivés, où, suivant les divins oracles, l'Esprit Saint répandu sur toute chair, devoit indistinctement faire prophétiser les fils & les filles d'Israël. Tandis que l'ordre de la Visitation reposoit encore, pour ainsi dire, dans son berceau d'Annecy ; à Paris une femme comparable à Madame de Chantal, à Madame de l'Estonnac, à Madame Acarie qui dans le même temps introduisit la réforme de Sainte Therese en France, & en fut un des plus beaux ornemens ; une femme révérée à la ville, & honorée à la cour, Madeleine l'Huillier, dame de Sainte-Beuve, qui avoit déjà fondé la maison des Ursulines du fauxbourg S. Jaque, entreprit de faire ériger en ordre religieux, cette congrégation originairement Italienne. C'est la bienheureuse Angele, née dans l'Etat de Venise, qui rassembla la premiere à Bresse en 1537, & mit sous la protection de Sainte Ursule, des filles & des femmes vertueuses,

dont la charité s'occupoit à instruire les jeunes personnes de leur sexe, à visiter les malades, à porter le secours dans les hôpitaux & dans les prisons. Paul III approuva simplement leur institution, & Grégoire XIII y établit la clôture. Elles étoient déjà si multipliées & si édifiantes, du temps de S. Charle Borromée, qu'il en recueillit quatre cents dans son diocese, & les honora d'une protection toute particuliere.

En 1587, elles furent introduites en Provence, d'où elles se répandirent en plusieurs autres de nos provinces, & enfin dans la capitale. Mais l'expérience ayant appris que le plus sûr moyen de perpétuer une institution, & sur-tout d'y maintenir la regle & la discipline, étoit de l'ériger en ordre religieux ; M. de Gondi, évêque de Paris, à la priere de Madame de Sainte-Beuve, interposa son crédit avec succès en leur faveur. Le Roi leur permit de s'établir dans tout le royaume, & Paul V en conséquence accorda la bulle d'érection. Le caractere de cet institut, assez semblable à celui de la congrégation de Notre-Dame, &, comme la Visitation, accommodé avec un sage tempérament aux

fortes & aux foibles, n'a pas contribué médiocrement à le multiplier. Et quel avantage pour le public ! quelle gloire même pour l'Eglise !

Phénomene qu'on n'avoit point encore vu ! l'esprit de l'apostolat descendit sur le sexe fragile, & donna des aîles aux filles de Sainte Ursule, pour franchir l'Océan, & porter aux sauvages du Canada tous les secours d'une charité sans bornes, & d'un zele à toute épreuve. Cette terre altérée du sang de ses cultivateurs, n'étoit pas à beaucoup près défrichée, on en avoit tout au plus arraché les premieres épines; quand Madame de la Peltrie, saisie d'un saint transport au récit des travaux qu'y soutenoient ses premiers apôtres, partit avec trois Ursulines, pour aller établir à Quebec une pépiniere d'évangélistes de son sexe. C'est ce qu'on a vu renouvellé de nos jours, sans presque y faire attention; tant les admirateurs du siecle sont indifférens pour les merveilles de la religion. De notre capitale, & de ce monastere où fleurissent toujours la foi & la ferveur de la Mere de Sainte-Beuve, une colonie comparable à celle de Sainte Ursule elle-même, s'est transportée dans la capitale

pitale de la schismatique Angleterre, où elle ne craint pas de déployer la sainte majesté du culte catholique, l'appareil même des observances régulieres, & malgré tout l'emportement du fanatisme, captive l'estime publique, & affoiblit au moins dans les jeunes ames dont on lui confie l'instruction, les préjugés que l'erreur y éternisoit sans obstacle.

Les premiers apôtres du Canada avoient commencé leurs travaux, une année seulement avant qu'on donnât la derniere forme à l'institut de leurs futures coopératrices. Ce climat dur & qui n'engendre pas l'or, avoit été jusque-là un objet de dédain pour les Européens. Quoiqu'ils y eussent été bien des fois à la découverte, ils n'y avoient encore aucune habitation stable. Enfin, sur le rapport d'un gentilhomme de Saintonge, nommé Samuel de Champlain, qui parcourut le grand fleuve de S. Laurent, & remarqua l'assiette où se trouve aujourd'hui Quebec; Henri IV encouragea les colons, & les assura d'une protection solide: en quoi ce prince fut pour le moins aussi attentif aux intérêts de la religion, qu'à ceux du commerce. Aussi demanda-t-il

ſur le champ des miſſionnaires pour ce pays. Le pere Coton, à qui il s'adreſſa, choiſit dans ſa compagnie deux ouvriers habiles, pour donner la premiere culture à un champ ſi hériſſé d'épines. Ils ſe diſpoſerent auſſi-tôt à partir ; & tout ce qu'il y avoit de perſonnes diſtinguées à la cour, autant par leur vertu que par leur crédit & leur rang, s'empreſſerent à l'envi de partager avec l'Etat les frais de cette expédition apoſtolique. La Reine leur donna de l'argent, la marquiſe de Verneuil ſe chargea de faire leur chapelle, Madame de Sourdis les fournit de linge, & la marquiſe de Guercheville qui prenoit ſur elle en quelque ſorte la charge de toutes les autres, ſuppléa avec tous les ſoins d'une mere à ce qu'elle imagina manquer. Le Roi étant mort dans ces entrefaites, des Huguenots qui étoient en ſociété de commerce avec le conducteur des miſſionnaires, proteſterent qu'ils ne ſouffriroient point que des Jéſuites s'embarquaſſent avec eux ; & la Reine ayant tout à ménager dans les commencemens d'une régence, n'oſa les contraindre. Il fallut que Madame de Guercheville, dont le zele & la libéralité paroient à

tous les contre-temps, rompît l'association, en dédommageant les associés Calvinistes.

Les deux missionnaires partirent aussitôt après, débarquerent sur les bords du fleuve S. Laurent, & trouverent bientôt ce qu'ils étoient venus chercher, c'est-à-dire des travaux & des périls sans nombre, des hommes qui n'en avoient que la figure, des sauvages errans avec les bêtes féroces dans des forêts couvertes de neiges éternelles, & si féroces eux-mêmes, qu'ils tarderent peu à faire nommer cette mission le champ du martyre. On ne laissa pas de faire quelques cathécumenes, & de baptiser un assez grand nombre d'enfans. La moisson devenant plus abondante, on y envoya deux nouveaux Jésuites; & cette chrétienté naissante commençoit à prendre sa forme, quand les Anglois qui venoient d'envahir la Virginie, tomberent à l'improviste sur les François qu'ils ne vouloient point avoir si près d'eux, & les forcerent tous à se rembarquer pour l'Europe. Quelques années après, le duc de Ventadour, pressé par un secret mouvement qu'il crut venir du Ciel, entreprit de réparer une perte si préjudiciable à

la foi. Il demanda de nouveaux missionnaires au pere Coton, qui lui en donna trois, entre autres, le pere de Brébeuf. Alors fut proprement fondée l'Eglise du Canada, & d'autant plus solidement établie, que cet homme comparable aux apôtres & aux premiers martyrs, après bien des années de travaux à peine croyables, & des succès proportionnés, eut enfin le bonheur, si longtemps recherché, de la cimenter de son sang. Il ne manquoit, pour perpétuer son ouvrage, qu'un college, ou, pour mieux dire, un séminaire d'apôtres : le marquis de Gamaches fonda cet établissement à Quebec, que les François venoient de bâtir pour en faire la capitale de la nouvelle France ; & donna un de ses fils à la société, pour augmenter le nombre de ces hommes apostoliques.

L'esprit du concile de Trente se communiquant de toute part, & s'étendant à tous les objets, la célébration des conciles provinciaux reprit dans toutes les Eglises, depuis le centre de l'Europe jusqu'aux extrémités du Levant. Nous en trouvons trois dans la seule année 1612, dont l'un célébré par-delà l'Euphrate, en Mésopotamie, & les

deux autres dans nos métropoles d'Aix & de Sens. Malgré le schisme général de l'Orient, & les grandes héréfies de Nestorius & d'Eutychès à jamais enracinées dans ce champ d'anathême, il s'y trouvoit néanmoins des évêques qui persévéroient dans la communion de l'Eglise Romaine, ou qui, par leur défection & leur réunion alternatives, empêchoient au moins que l'erreur n'y prescrivît sans retour. Tels furent le but & le succès du concile que tint Elie, patriarche de Babylone, & qui reçut avec respect la profession de foi de Paul V. Ce pontife, par un bref du mois de novembre de la même année, donna aussi la bénédiction apostolique à Pierre, patriarche des Maronites d'Antioche; & dans la personne de ce métropolitain, aux évêques, au clergé & aux peuples de son obédience, soumis, comme lui, au siege de Rome.

Lenglet, T ble Chron. l'Hist. Un an. 1612.

Au concile de Sens, appellé aussi concile de Paris, du lieu de l'assemblée où tous les évêques de la province se trouverent avec le métropolitain, on condamna d'une voix unanime le traité de la Puissance ecclésiastique & politique, qu'avoit mis au jour le docteur

Edmond Richer, ſyndic de la faculté de théologie de Paris. On prononça qu'il contenoit pluſieurs propoſitions, expoſitions & allégations fauſſes, erronées, ſcandaleuſes, & comme elles ſonnent, ſchiſmatiques & hérétiques; ſans toucher néanmoins, ajoutoit le concile, ni aux droits de la couronne, ni aux libertés de l'Egliſe Gallicane. L'évêque de Paris publia de plus un mandement, par lequel il ordonnoit que cette ſentence ſeroit lue aux prônes de toutes les paroiſſes. Paul-Hurault de l'Hôpital, archevêque d'Aix, avec ſes ſuffragans, condamna de même ce traité en concile; & Rome enſuite crut auſſi devoir le proſcrire.

Il l'auroit encore été par la Sorbonne, ſi elle n'avoit eu les mains liées par le parlement, ou plutôt par le premier préſident Nicolas de Verdun, qui avoit engagé Richer à écrire: mais on ne put lui épargner l'humiliation d'être privé du ſyndicat. Richer fut dépoſé dans une aſſemblée de docteurs, autoriſés par le Roi à élire un nouveau ſyndic. A cette occaſion, il fut réglé que le ſyndicat, qui étoit auparavant à vie, ne ſeroit à l'avenir que de deux ans; de

plus, qu'il y auroit quatre docteurs préposés pour rédiger les conclusions de la faculté, que le Syndic seul avoit dressées jusqu'alors. Quant à la censure, les évêques voyant la gêne de la faculté, & n'imaginant pas qu'en leur qualité de dépositaires de la doctrine aucune puissance pût leur fermer la bouche, & les empêcher de défendre la foi quand elle se trouvoit en péril; ils conférerent entre eux, & convinrent de prononcer, en la maniere qu'on le fit aux conciles de Sens & d'Aix, qui par conséquent doivent passer en ceci pour les représentans de toute l'Eglise de France.

L'écrit du Syndic trouva néanmoins des apologistes très-ardens: jamais ouvrage si peu considérable, il n'avoit pas trente pages, ne fit tant de bruit, & n'en fit si long-temps. Dupin lui a prodigué les louanges, sans aucune retenue. Le dur abbé de S. Cyran traite à peu près d'insensés, ceux qui en réprouvoient la doctrine. Bien d'autres après lui, & jusqu'à nos jours, l'ont défendu avec toute la chaleur de ces gens de parti qui bravent la puissance pontificale, qui abhorrent l'autorité monarchique, qui ne peuvent souffrir aucun maître. Que

l'ouvrage de Richer renverse l'ordre de la puissance ecclésiastique, & touche à l'essence même de la primauté apostolique, c'est ce qu'ont fait connoître deux conciles, & mieux encore l'indignation générale de l'Eglise Gallicane, dont il feignoit toutefois de vouloir uniquement soutenir les maximes ; c'est ce que prouvent ses partisans eux-mêmes, par leur zele intéressé pour un systême qui met à couvert leurs autres erreurs.

Que du même coup il sappe par les fondemens l'autorité monarchique ; la premiere inspection de ce systême mettra cet attentat en évidence. Selon Richer, chaque communauté a un droit inaliénable de se gouverner elle-même : c'est à elle, & non à aucun particulier, qu'appartient la puissance & la jurisdiction. Par le droit divin & naturel, dit-il clairement, quoique dans un style & un latin fort mauvais, il appartient plutôt, plus immédiatement, plus essentiellement, à toute communauté parfaite & à la société civile, de se gouverner elle même, qu'à aucun homme particulier de régir la communauté & la société. Droit qu'il établit, comme on le voit, sur la loi divine & naturelle ; &

De. Pot. Eccl. c. 1.

Ibid. c. 3.

dès-lors droit imprescriptible : cette conséquence effraie si peu l'auteur du principe, qu'il la tire lui-même, & dit en termes exprès, que ni le cours des temps, ni les privileges des lieux, ni la dignité des personnes ne sauroient prescrire en cette matiere. Que s'ensuit il de là, ou plutôt que ne s'ensuit-il point ? Le plus forcené Cromwéliste est le plus digne d'éloges, pour les partisans de cette doctrine, s'ils sont conséquens. Aussi le docteur Richer, à ce qu'en écrivoit le cardinal du Perron plusieurs années auparavant, Richer qui, selon cette anecdote, péchoit par le fond de la doctrine, & non pas seulement par des expressions peu mesurées, soutint publiquement en Sorbonne, que les Etats du royaume étoient indubitablement au dessus du Roi; que Henri III, violateur de la foi donnée à la face des Etats, avoit été tué justement, & que ceux qui lui ressembloient devoient être poursuivis, & par les armes publiques, & par les embûches même des particuliers; enfin que Jaque Clément, animé du seul amour des loix, de la patrie & de la liberté publique, en avoit été le glorieux vengeur. Le cardinal qui écrivit ces

Ambass. & Négoc. du C. du Perron, p. 694.

particularités à Casaubon, lui ajouta qu'il avoit l'original des theses où Richer les avoit consignées mot pour mot.

Il faut croire que ce docteur, entraîné avec tant d'autres par la frénésie du temps, revint ensuite de ces écarts : mais son traité des deux puissances contenoit encore assez de maximes pernicieuses, pour faire dire au pieux & savant évêque de Pamiers dans ses annales, qu'il donnoit tout lieu de craindre un schisme. Le cardinal de Richelieu, dont le tact sûr ne se méprenoit pas sur ce qui pouvoit intéresser la tranquillité publique, n'oublia rien, quand il fut en place, pour faire rentrer Richer dans les bons principes. Le docteur se soumit enfin, ou du moins déclara par écrit qu'il soumettoit son livre au jugement de l'Eglise catholique & Romaine, & au S. Siege apostolique; reconnoissant en termes exprès cette Eglise pour mere & maîtresse de toutes les autres, & ce qui est bien fort, pour juge infaillible de la vérité. Ses partisans prétendent, qu'en même temps il protesta par un testament, qu'il demeuroit inviolablement attaché aux sentimens qu'exprimoit son traité. Ils prou-

Tom. 3. ad an. 1612.

vent au moins par cette allégation, qu'ils ont plus d'égard aux intérêts de leur parti, qu'à l'honneur de leur maître.

La Sorbonne eut toute liberté de censurer le livre extravagant que Du Plessis-Mornai mit vers le même temps au jour, sous le titre du Mystere d'iniquité. Par-là il entendoit la papauté, & il s'attachoit principalement à prouver que Paul V étoit l'Antechrist. Cet homme de naissance distinguée, bon officier, bon politique, d'une prudence admirable dans le conseil, naturellement modéré, n'étoit plus qu'un Huguenot de bas ordre, dès qu'il s'agissoit des intérêts de sa secte. Déjà il avoit oublié l'humiliation qu'il avoit essuyée à la conférence de Fontainebleau, où son érudition assez mince, mais qu'on lui disoit prodigieuse, avoit osé se mesurer avec le premier des docteurs catholiques. Comme il écrivoit passablement, il se laissa persuader encore que sa plume étoit sublime, & voulut ajouter à l'éclat de ses autres titres la gloire d'être auteur. Il excita la pitié, dès la premiere page, que nous ne passerons pas : la seconde excéderoit d'ennui le lecteur le moins impatient. Au frontis-

pice, où l'auteur avoit épuisé toutes les richesses de son imagination, on voyoit la tour de Babel, emblême du Vatican : elle portoit sur une espece de pilotis, à laquelle on mettoit le feu; & à côté paroissoit un Jésuite, bien vieux sans doute & bien ridé, qui par son air de désespoir annonçoit la chute prochaine de l'édifice. Du reste, les qualifications que la censure donne au livre, en font connoître suffisamment le contenu. Il est condamné comme hérétique très-furieux, très-séditieux, contraire aux loix divines, naturelles & canoniques, aux écrits des SS. Peres, aux observances de l'Eglise catholique, aux cérémonies reçues & usitées de toute antiquité, enfin comme rempli de mensonges & de calomnies de la derniere impudence. Ainsi fut traité cet homme de premier rang, sans que personne le plaignît : on ne put que blâmer l'imprudence, qui l'avoit porté à faire un personnage si étranger à sa condition.

L'an 1613, le Pape Paul V approuva la congrégation de l'oratoire de France, qui l'année précédente avoit obtenu des lettres-patentes du Roi Louis XIII, pour son établissement légal dans le royaume.

S. Philippe de Neri, comme on l'a vu, avoit déja fondé en Italie un institut de même nom, destiné à fournir au clergé séculier des modeles de la perfection sacerdotale. Les fruits répondant aux vues du saint instituteur, ils exciterent une pieuse émulation parmi les François qui avoient le zele de la maison de Dieu. La mere Marie de l'incarnation, ci-devant Madame Acarie, avoit d'abord projetté cet établissement, avec son directeur; & bientôt après, elle avoit eu connoissance de l'homme extraordinaire que le Ciel avoit choisi pour l'exécution de cette entreprise.

Il y avoit alors à Paris, entre autres pieux ecclésiastiques, un prêtre d'éminente vertu, fils de Claude de Bérule conseiller au parlement, & de Louise Séguier, tante du chancelier de ce nom. A sa haute piété, il joignoit beaucoup de capacité & d'érudition, sur-tout en matiere ecclésiastique, la plus assortie à son goût, de l'habileté pour les affaires, un esprit de conciliation, le talent même de la négociation, qu'il a signalé en plusieurs rencontres délicates. Le confesseur du Roi, qui l'étoit en même temps de Madame Acarie, dit un jour

à sa pénitente, qu'il avoit conseillé au monarque de faire M. de Bérule précepteur du Dauphin. Elle connoissoit parfaitement cet excellent prêtre, qui l'avoit beaucoup aidée à établir les Carmélites en France, dont il avoit été fait supérieur, comme un des ecclésiastiques les plus propres à conduire les filles de Ste. Therese dans les voies sublimes où elles doivent marcher. Il devint ensuite leur visiteur général, non sans des oppositions très-vives de la part des Carmes leurs freres, qui ne voyoient qu'avec chagrin la direction de leurs sœurs de France sortir, pour ainsi dire, de la famille. Quant aux vues du confesseur du Roi sur M. de Bérule, Madame Acarie lui dit en termes formels : Dieu destine ce saint prêtre à toute autre chose ; c'est lui qui fondera une société de pieux & savans ecclésiastiques, où le clergé séculier doit trouver des modeles de la vie sacerdotale, & le peuple chrétien de dignes pasteurs.

Les peres de l'Oratoire ne furent pas plutôt établis, qu'ils remplirent ces deux fins, d'une maniere brillante. La prédication, les instructions de toute es-

pece, la direction des consciences, le gouvernement des séminaires & des colleges ; ils embrasserent avec des succès éclatans tout ce qui avoit rapport au service de l'Eglise, & à l'édification du prochain. Ils montroient en même temps une tendre & solide piété ; honorant d'un culte particulier, à l'exemple de leur pieux instituteur, les mysteres du fils de Dieu incarné, sa naissance, ses travaux, tous les états de sa vie publique & cachée. Quant aux sciences, ils prirent leur essor, d'une maniere qui fit l'étonnement de tout le monde. On n'avoit point encore vû de société bornée à une nation, à la France & à quelques maisons dans les Pays-Bas, où toutes les productions du génie fussent écloses d'une maniere si prompte & si achevée. Théologie, connoissance de l'écriture & des peres, philosophie claire & utile, éloquence de la chaire, littérature agréable, science & style de l'histoire, exacte & fine critique, connoissance des langues savantes ; en un mot, il n'est rien dans le vaste champ des lettres divines & humaines, sur quoi les écrivains de cette congrégation laborieuse n'aient laissé des ou-

vrages qui servent encore de modeles. Ses talens furent aiguillonnés par une société plus nombreuse, à qui elle devoit le premier applanissement de la carriere qu'elles couroient toutes les deux; & plût à Dieu que l'émulation n'eût pas dégénéré en rivalité; ou du moins qu'elle ne se fût point étendue à des objets, où la façon nouvelle de penser n'est jamais sans péril!

Les peres de l'Oratoire, unis entre eux, en France, comme en Italie, par les liens seuls de la charité, sont parfaitement libres durant tout le cours de leur vie. Non seulement ils ne font aucuns vœux, ni simples, ni solennels; mais on ne peut jamais leur imposer l'obligation d'en faire. C'est ce qui a été statué de la maniere la plus absolue, dans une assemblée des députés de toutes leurs maisons, tenue sous le pere de Condren, successeur immédiat de M. de Bérule dans la charge de supérieur général. En un mot, cette congrégation, suivant les vues de son pieux fondateur, n'a point voulu d'autre esprit, comme s'en exprime Bossuet, que l'esprit même de l'Eglise, d'autres regles que les saints canons, d'autres vœux

que ceux du baptême & du sacerdoce, d'autres liens que ceux de la charité. Quoique les Oratoriens aient des supérieurs, ils n'en dépendent qu'autant qu'ils veulent, & simplement pour la police : d'où l'on a fort bien dit, que l'oratoire est un corps où tous obéissent, & aucun n'est maître. Si ce régime affoiblit d'un côté la congrégation, il la soutient de l'autre, en la fournissant de sujets qui, sans vouloir s'astreindre à une dépendance toujours effrayante, embrassent volontiers un état paisible où la vertu est à l'abri des dangers du siecle. Cette congrégation servit beaucoup à réparer en France les breches que le Calvinisme y avoit faites à la piété chrétienne, & à ranimer cet esprit principal du sacerdoce qui fait l'exemple & la regle des peuples.

D'un bout du monde à l'autre, la religion recueilloit les fruits de l'heureuse révolution qu'elle venoit d'opérer dans les mœurs de ses ministres. Arrachés non seulement à la fange du vice, mais aux douceurs innocentes de la vie sociale, & même religieuse, ils se transportoient par troupes chez les nations infideles pour les gagner à Jésus-Christ,

& de préférence, dans les terres ingrates où il n'y avoit que des croix à recueillir. De nouveaux détachemens de la compagnie de Jésus abordant coup sur coup au Japon, & ces courageux missionnaires s'y trouvant enfin au nombre d'environ cent trente; ce ne fut qu'un motif d'encouragement pour les ordres de S. Augustin, de S. Dominique, de S. François, & pour plusieurs prêtres séculiers. Paul V avoit révoqué les défenses de ses prédécesseurs, qui avoient craint, non pas sans raison, que la dissention ne vînt à se glisser parmi des ouvriers de différens états occupés de la même œuvre; & la renommée de la florissante Eglise du Japon y avoit aussitôt attiré tout ce que les autres missions, au moins dans les Indes-Orientales, avoient de plus célebres missionnaires. Cependant tout s'y disposoit à une persécution générale; & déjà elle avoit commencé dans quelques provinces.

Hist. du Jap. l. 9.

Deux gentilshommes du Fingo, qui, au défaut des missionnaires bannis de ce royaume, en maintenoient tous les chrétiens dans la foi & la piété, avoient été arrêtés des premiers. Après avoir langui pendant quatre ans dans une prison si

dure, qu'un troisieme confesseur y avoit péri de misere, ils en furent tirés la corde au cou, & conduits hors de la ville. Chacun d'eux avoit un fils, dont l'un, nommé Thomas, étoit d'environ douze ans; & l'autre, appellé Pierre, n'en avoit que six. Deux soldats furent détachés, pour aller chercher ces deux enfans dans la maison paternelle, où leurs proches les laissoient sans précaution, comme sans crainte. Les entretiens les plus ordinaires, dans ces familles uniquement attachées à leur religion, rouloient sur le bonheur d'être chrétien; & depuis le commencement des persécutions, sur le bonheur de mourir martyr. Ces discours répétés sans cesse aux oreilles de Thomas, à peine sorti du sein de sa mere, avoient fait une telle impression sur ses tendres organes, que lorsqu'il pleuroit, il ne falloit, pour l'appaiser, que le menacer qu'il ne seroit point martyr. Au premier bruit de sa condamnation, sans attendre qu'on le vînt saisir, il se fit mettre ses plus beaux habits, & courut au devant de ceux qui le cherchoient. Il les suivit gaîment, trouva les deux premiers confesseurs à la porte de la ville, embrassa son pere

avec un transport inexprimable ; & comme on eut attendu quelque temps l'autre enfant, sans qu'on le vît paroître, on décapita celui-ci avec les deux confesseurs, à l'endroit même où ils s'étoient rencontrés.

Pierre étoit chez son aïeul, où il s'étoit endormi. On l'éveilla, on lui dit qu'on venoit le chercher, pour mourir avec son pere, à qui on alloit couper la tête. Oh ! qu'on me fait de plaisir, dit l'enfant, d'un air qui seul annonçoit la vivacité de ses désirs. Il attend avec impatience qu'on l'ait revêtu de ses plus beaux habits, prend le soldat par la main, & marche avec empressement au lieu où il doit être immolé. Le peuple suivoit en foule, & la plupart ne pouvoient retenir leurs larmes. Il arrive : le premier objet qui se présente à ses yeux, est le corps de son pere, qui déjà nageoit dans son sang. Il s'approche sans s'étonner, se met à genoux auprès du corps, abaisse lui-même le collet de sa robe, joint ses mains innocentes, & attend tranquillement le coup de la mort. A ce spectacle, il s'éleva dans toute l'assemblée un bruit confus de gémissemens & de sanglots. Le bourreau saisi jetta son sabre

par terre, & se retira en versant des larmes. Deux autres qui s'approcherent successivement pour prendre sa place, furent également attendris. Il fallut avoir recours à un esclave, qui d'une main tremblante & mal-habile déchargea quantité de coups sur la tête & sur les épaules de cette tendre victime, sans qu'elle jettât un seul cri, & la hâcha en pieces, au lieu de lui trancher la tête.

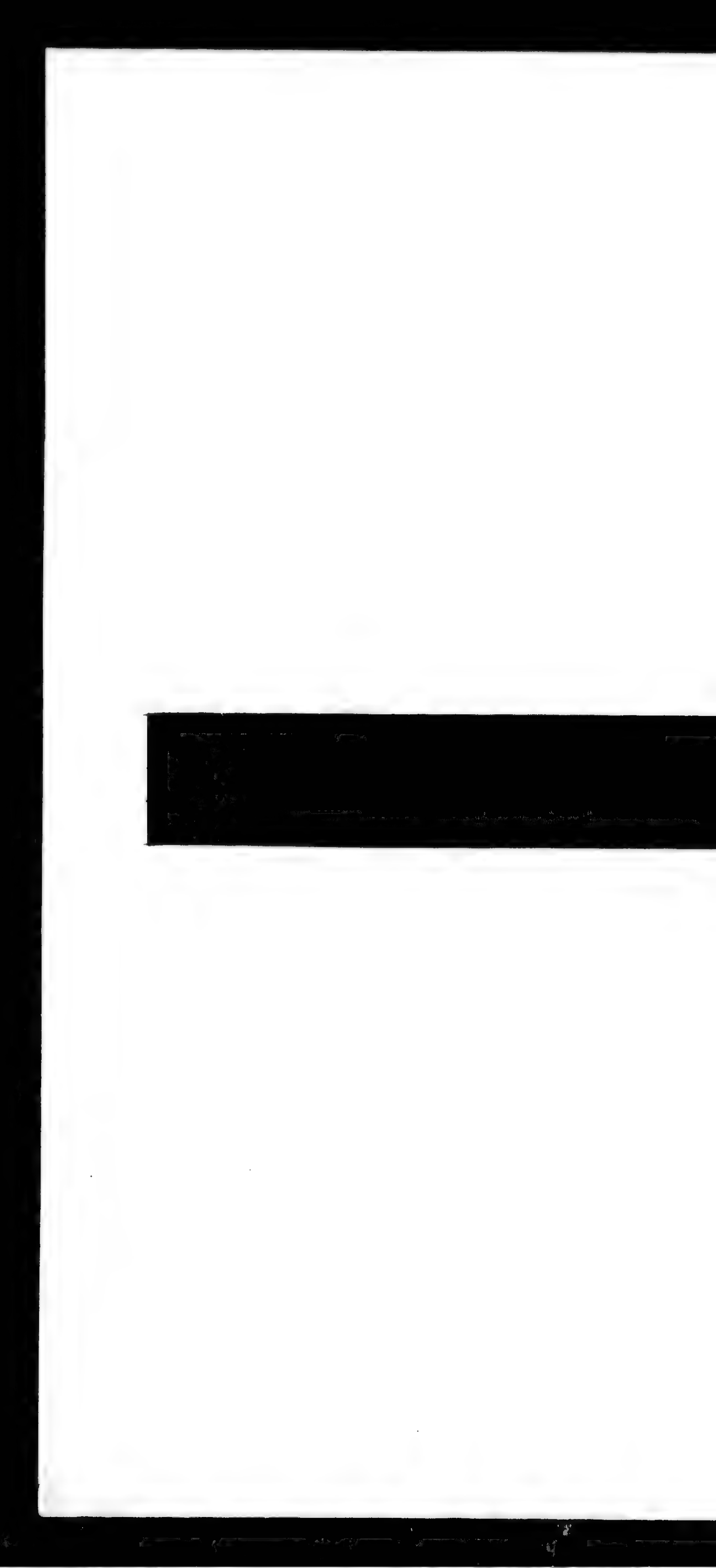
On avoit sauvé la fille de l'un de ces martyrs; mais elle donna occasion à un trait d'héroïsme, peut-être encore plus relevé que le martyre même. On la fit secrétement passer dans le royaume d'Arima, où elle se trouva sans bien, sans appui, sans connoissance. Elle ne fut pas long-temps dans ce triste abandon : un homme de qualité qui se disposoit à marier son fils, & qui par son rang & sa fortune avoit à choisir entre les meilleurs partis du royaume, leur préféra cette orpheline abandonnée, cette proscrite étrangere; & cela précisément, parce qu'elle étoit fille d'un martyr.

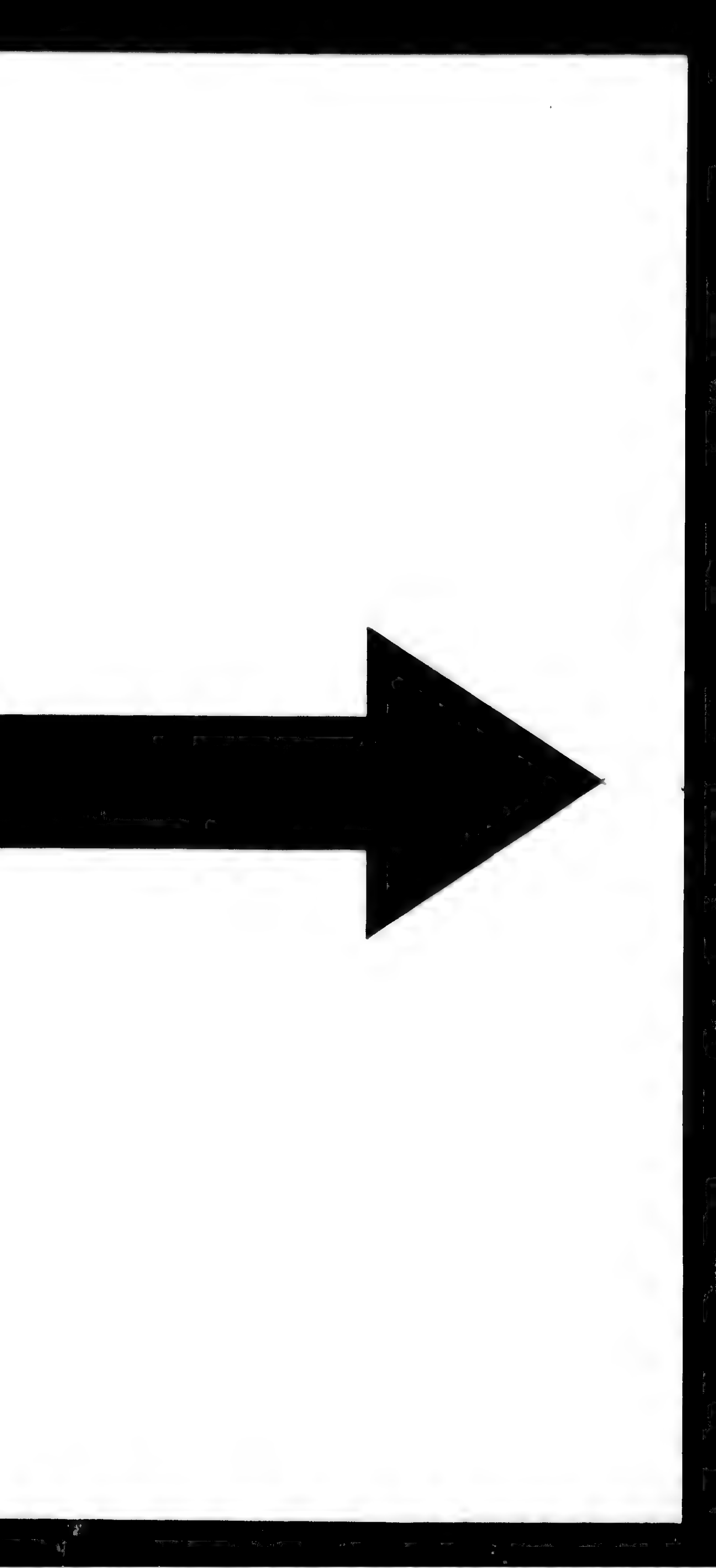
A Ozaca, sous les yeux de la cour impériale, & dans l'attente d'une persécution universelle, deux enfans au

dessous de douze ans entrerent dans l'église des chrétiens, & demanderent le baptême à un missionnaire avec les plus vives instances. Le pere leur demanda s'ils étoient instruits de nos mysteres : ils répondirent qu'ils croyoient l'être suffisamment. Il les interrogea, & trouva qu'ils disoient vrai. Comme il ne se rendoit point encore à leurs désirs ; ils se jetterent à genoux, & protesterent, les larmes aux yeux, qu'ils ne sortiroient point sans être baptisés. Le pere attendri & convaincu que l'Esprit Saint agissoit d'une façon particuliere dans ces ames innocentes, leur administra enfin le baptême. Quelques jours après, le plus jeune de ces deux néophytes se procura une image de dévotion, afin de faire ses prieres devant elle, & l'exposa dans la chambre où il couchoit.

Son pere qui étoit un idolâtre forcené, ne l'eut pas plus tôt apperçue, qu'il lui demanda fort surpris & déjà bouillant de colere, s'il étoit chrétien. L'enfant confessa, sans hésiter, qu'il l'étoit. Quoi, malheureux, reprit le pere, tu abandonnes ainsi nos dieux ! Si tout à l'heure tu ne les adores, je

vais te fendre la tête. Mon pere, repartit l'enfant avec une assurance tranquille, vous ferez de moi tout ce qu'il vous plaira; mais je suis chrétien, & je le serai jusqu'au dernier soupir. pere ne se possédant plus, pren l saint enfant, lui arrache ses hab lambeaux; & l'ayant suspendu tout par les bras, il le met tout en sang à coups de fouets, en lui disant de temps en temps : Veux-tu encore adorer le Dieu des chrétiens ? Le petit confesseur ne répondoit autre chose que ces paroles : Je suis chrétien, je veux vivre & mourir chrétien. Enfin ce corps délicat n'étant plus qu'une plaie, le pere eut lui-même horreur de sa brutalité : il cessa de frapper, & détacha son fils; mais il ne lui laissa prendre qu'une chemise pour tout habillement, par un froid excessif, & le tint exposé en cet état aux insultes de tous ses proches, & des domestiques même. Le petit martyr n'opposoit qu'une douceur angélique à tant d'indignités. Pour y mettre fin, il fallut en instruire le gouverneur de la ville, qui extrêmement attendri, tout païen qu'il étoit, fit venir le pere de l'enfant; & après lui





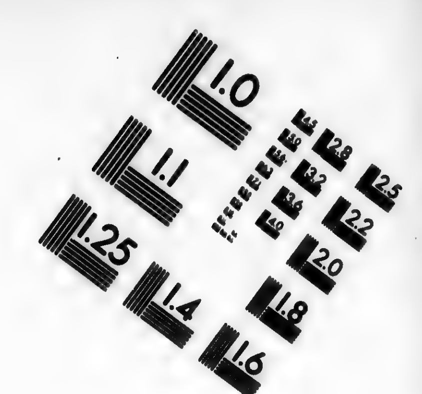
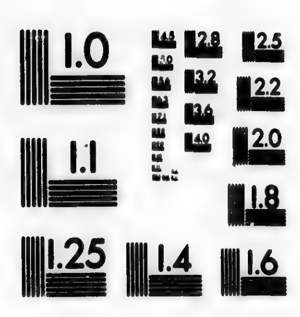


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

avoir reproché sa barbarie, avec tous les signes de l'indignation, lui déclara que dès ce moment son fils étoit sous la protection de l'Empereur.

Ce n'étoient là que les préludes de cette fatale persécution, qui devoit durer presque sans relâche, jusqu'à ce que le christianisme, avec tous les chrétiens, fût exterminé du Japon. C'est encore à la malheureuse réforme de Luther ou de Calvin, que la religion doit une plaie qui saigne depuis si long-temps, & qui saignera peut-être à jamais. Tant l'esprit de l'apostolat, propre à la seule Eglise Romaine, & les plus grands intérêts de l'évangile sont indifférens à ces faux évangéliques. Les Hollandois jaloux du riche commerce que les sujets de la couronne d'Espagne faisoient au Japon, cherchoient depuis long-temps l'occasion de les supplanter; quand un vaisseau de cette république, commandé par un Anglois, apperçut des navigateurs Espagnols qui sondoient la côte orientale du Japon. Ils n'avoient d'autre intention que de reconnoître les bons mouillages, & d'éviter à l'avenir les écueils où s'étoient brisés grand nombre de leurs navires: mais

mais la malignité de leurs rivaux fit entendre aux Japonois, jusque-là sans ombrage au sujet de cette manœuvre, qu'en Europe on la regardoit comme un acte d'hostilité, & que les Espagnols pourroient bien avoir quelque dessein sur le Japon; que c'étoit une nation ambitieuse, qui vouloit tout envahir; que ses prêtres lâchés de toute part, sous prétexte d'étendre leur religion, ne lui servoient qu'à débaucher les peuples à leurs souverains naturels; & que par cette raison les rois d'Angleterre, de Danemarck, de Suede, la république de Hollande & la plupart des princes d'Allemagne avoient chassé de leurs Etats ces dangereux émissaires.

Ce discours réveilla toutes les anciennes appréhensions, qui s'étoient presque effacées. Il fit d'autant plus d'impression sur l'esprit du Cubosama, c'est-à-dire, du prince régent & tuteur du jeune empereur, qu'il avoit déjà formé le dessein de ravir le trône à son pupille, & qu'il craignoit un soulevement général des chrétiens en faveur de ce maître légitime, retenu dans l'obscurité & dans une espece d'escla-

vage, quoique parvenu depuis un assez long temps à l'âge de majorité. Le tuteur prit secrétement ses mesures, il épia les occasions favorables ; & les revers du Roi d'Arima survenus dans ces entrefaites, ayant laissé les fideles presque sans chef, il éclata contre eux, & fit publier en 1613 un édit qui proscrivoit pour toujours le christianisme dans toute l'étendue de l'Empire. Il fit néanmoins répandre assez peu de sang, & même il se contenta d'abord d'exiler quelques-uns des principaux seigneurs de la cour : mais dans la foule des rois, qui relevoient de l'Empire au nombre de soixante-douze, il ne trouva que trop de vils flatteurs, qui s'empresserent à lui faire la cour, aux dép du sang chrétien.

La scene, comme il convenoit dans cette barbare & sacrilege tragédie, fut ouverte par un prince adultere, apostat & parricide. Suchendono, fils aîné du roi chrétien d'Arima, & longtemps chrétien lui-même, s'étoit ensuite oublié jusqu'à répudier sa vertueuse épouse, la reine Julie, dont il avoit des enfans, pour épouser une furie qui porta la discorde avec tous ses forfaits

dans cette cour religieuſe. Elle commença par éteindre la foi chrétienne dans le cœur de ſon époux ; après quoi, elle le porta ſans peine au déſir parricide d'occuper le trône paternel, à tramer en effet contre le meilleur des peres, à l'accuſer calomnieuſement auprès de l'Empereur, qui l'exila d'abord, & ſur des calomnies réitérées, lui fit trancher la tête. Le nouveau roi d'Arima ne fut pas plus tôt ſur le trône, encore dégoutant du ſang de ſon pere, qu'on vit par-tout ſes Etats, des gibets & des bûchers dreſſés contre les chrétiens. Le prince renégat étoit idolâtre d'ailleurs de ſa nouvelle épouſe, qui avoit pour le chriſtianiſme toute la haine dont une femme de ce caractere eſt capable ; ſur quoi l'on peut imaginer à quel excès il porta la rigueur de la perſécution.

Dans un royaume où la piété des deux rois précédens n'avoit pas laiſſé un idolâtre connu, il fut enjoint ſous les menaces les plus terribles, de prêter ſerment de fidélité au nouveau roi, en invoquant les Dieux tutélaires de l'Empire. On ſévit enſuite contre quelques-uns des chrétiens les plus conſidérables, afin

d'intimider la multitude. La reine répudiée fut attaquée des premieres. Sa jeunesse & sa beauté, son esprit & sa vertu, tout reprochoit au roi son infidélité, & causoit à la reine adultere autant d'alarmes que de jalouses fureurs. Elle fut condamnée, en qualité de chrétienne, au bannissement tel qu'on a vu qu'il étoit au Japon, c'est-à-dire à un abandonnement plus triste que la mort. Elle passa le reste de ses jours sous une hutte de paille, où elle manquoit de tout, & goûtoit cependant une satisfaction, qu'elle protesta n'avoir point éprouvée dans sa plus florissante fortune.

On entreprit ensuite une famille entiere, illustre également par son rang & par sa religion. Thomas Onda, qui en étoit le chef, se trouvant à la cour; je sais, lui dit le Roi, que vous êtes chrétien; mais je prétens que vous & tous les vôtres changiez incessamment de religion. Seigneur, répliqua-t-il, un bon soldat ne quitte point l'étendard de son capitaine; & fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai point celui de Jésus-Christ. Ce seroit inutilement que vous me fe-

riez de nouvelles instances. Après ce peu de mots, il se retira, & ne pensa qu'à se disposer au martyre, par la priere & par l'exercice des vertus les plus parfaites. Cependant un de ses amis vint lui conseiller de disparoître pour un temps, ou du moins de mettre ses enfans en lieu de sûreté. Je m'en garderai bien, repartit le généreux confesseur. Nous ne serons mieux nulle part, moi & mes enfans, que sous le fer qui procure la couronne de l'immortalité. Voilà toute la fortune que j'ambitionne désormais, pour moi & pour ma famille. Le lendemain, le gouverneur l'envoya prier de venir, pour quelque affaire qu'il avoit à traiter avec lui. Onda comprit à merveille ce qu'on lui vouloit. Il va trouver sa mere, qui avoit reçu le nom de Marthe au baptême, & qu'on peut ranger parmi les Perpétue & les Félicité, dans les fastes des héroïnes chrétiennes. Il se jette à ses genoux, il lui demande sa bénédiction : il appelle ensuite deux enfans qu'il avoit, les bénit à son tour, les embrasse avec tendresse; & après avoir prédit à son frere, nommé Matthias, qu'on ne tarderoit point à le

mander aussi, il se transporta gaîment chez le gouverneur. Celui-ci, pour soutenir sa feinte, lui parla d'abord de quelques affaires; puis il le retint à dîner. Tandis qu'on dressoit le couvert, il se fit apporter un sabre, le tira du fourreau, & le présentant à Onda, lui demanda ce qu'il en pensoit. Onda le prend, le baise avec respect, & en le rendant au gouverneur; voilà, dit-il, une excellente arme pour trancher la tête à un convive, qui sait fort bien que c'est tout ce que vous lui préparez. Le gouverneur, sans rien répliquer, leve le bras, & décharge un si grand coup sur le martyr, qu'il l'étend mort sur la place.

Matthias ne fut pas long-temps sans vérifier la prophétie de son saint frere; & son sort, dans toutes ses circonstances, fut le même que celui de ce premier martyr. On vint ensuite annoncer à Marthe leur mere, qu'elle étoit condamnée pour le même sujet, avec les enfans de Thomas. Son premier mouvement fut un transport de joie, qui témoigna de la maniere la plus persuasive qu'elle étoit au comble de ses vœux. Après avoir rendu ses actions

de graces au Seigneur, elle fit venir ſes deux petits-fils, dont l'un étoit dans ſa douzieme année, & l'autre dans la dixieme. Mourrons-nous auſſi, demanderent-ils avec empreſſement ? Oui, mes chers enfans, répondit leur vertueuſe aïeule. Oh ! quelle joie, s'écrierent-ils, de mourir martyrs ! On ne vit de triſteſſe que dans Juſte leur mere, qui n'étoit pas compriſe dans la proſcription, & qui pleuroit inconſolablement de ce que la ſentence, qu'il fallut lui montrer, ne faiſoit pas mention d'elle. Elle put à peine retenir un moment ſes larmes, pour exhorter ſes enfans, qui, revêtus de robes blanches, vinrent lui demander ſa bénédiction. Allez, leur dit-elle, précieux dépôts que le Ciel m'avoit confiés; allez immoler à Dieu les membres qu'il vous a formés lui-même dans mon ſein. Gardez-vous bien de laiſſer paroître la moindre frayeur, à la vue d'un ſupplice qui n'eſt qu'un paſſage au bonheur ſuprême & ſans fin. Allez rejoindre votre pere, dans la cour céleſte; & quand vous y ſerez, n'oubliez pas une mere, qui ne ceſſera point de pleurer, qu'elle ne ſoit réunie avec

vous. Elle les embraſſa, en proférant ces dernieres paroles, & ſe retira pour ne plus s'occuper que du regret de leur ſurvivre.

Auſſi-tôt les deux enfans furent mis dans une litiere avec leur aïeule, & conduits au lieu de l'exécution, ſuivis d'un peuple innombrable qui couvroit les rues & les places. Au ſortir de la litiere, les enfans apperçurent un ſoldat qui tiroit ſon cimeterre : ils coururent ſe mettre à genoux devant lui; puis joignant leurs mains, & prononçant à voix haute les noms de Jéſus & de Marie, ils attendirent paiſiblement le coup de la mort. L'exécuteur commença par l'aîné, dont la tête, après pluſieurs bonds, alla s'arrêter auprès du cadet. Ce héros prématuré, bien loin de s'effrayer, montra un redoublement extraordinaire d'allégreſſe, & ſe mit à prier avec une ferveur tout angélique. L'exécuteur qui ſe ſentoit attendri, craignit qu'en différant il ne fût plus maître de lui-même, & ſe hâta d'immoler cette ſeconde victime. On en vint enfin à Marthe, la mere & l'exemple de toute cette ſainte famille : elle préſenta ſa tête avec une

fermeté, digne de couronner une vie de soixante ans, passée dans l'exercice des plus sublimes vertus; & mourut, en témoignant plus de joie de voir sa maison éteinte sur la terre, que si elle l'y eût vue élevée sur le trône.

Cette exécution n'excita point du tout les sentimens d'effroi, qu'on s'étoit proposé d'imprimer aux fideles. On attribua son insuffisance à la qualité du supplice, qui ne parut point assez rigoureux; & peu après, on condamna trois seigneurs chrétiens à être brûlés vifs avec toutes leurs familles. A ce coup, il est vrai, on vit quelques apostats; mais ils se convertirent presque aussi-tôt, d'une maniere si héroïque & si solide, que leur pénitence & leur persévérance réparerent avec avantage le scandale d'un moment de foiblesse. Parmi la multitude, l'effroi eut si peu d'accès, qu'à la nouvelle de l'exécution on vit accourir à Arima quinze à vingt mille chrétiens de la campagne, attirés par l'espérance du martyre. Le gouvernement eut d'abord quelque alarme, à la vue d'un attroupement si nombreux: mais ayant reconnu qu'il

Hist. du Jap. l. x.

n'y avoit pas une arme parmi eux tous, & qu'ils ne demandoient qu'à mourir, on prit le parti de les laisser en repos. Le Jour de l'exécution, ils joignirent les chrétiens de la ville, qui étoient pour le moins en aussi grand nombre qu'eux; & tous ornés de guirlandes, ceux de la campagne tenant de plus un chapelet à la main, & ceux de la ville un cierge, ils accompagnerent les martyrs, en ordre de procession, jusqu'au lieu de leur sacrifice.

Ceux-ci étoient au nombre de huit; Adrien Mondo, avec Jeanne sa femme, une fille de vingt ans, nommée Madeleine, & un fils nommé Jaque, âgé de douze ans; Léon Lugiémon, avec sa femme, qui s'appelloit Marthe; & Léon Caniémon, avec un fils de vingt-sept ans, qui se nommoit Paul. Les chrétiens qui se trouvoient plus près des prisonniers, les félicitoient de leur bonheur; d'autres prioient, en aspirant au même sort; le plus grand nombre chantoit les louanges du Seigneur; & tout le voisinage retentissoit de pieux accords, qui, à la confusion de l'enfer, transformerent ses trames en un triomphe éclatant pour

la religion. Quand on fut arrivé au lieu du ſupplice, chacun des pieux aſſiſtans prit paiſiblement ſa place ; & les martyrs coururent embraſſer les poteaux, auxquels on ne tarda point à les attacher. Comme ces poteaux étoient à trois pieds de diſtance du bois qui les environnoit, les martyrs furent rôtis plutôt que brûlés, & ſouffrirent un temps infini, témoignant tous juſqu'au dernier ſouffle une conſtance, qui parut bien manifeſtement ſupérieure aux forces de la nature.

Dans une matiere ſi abondante, & preſque par-tout également merveilleuſe, nous ne pouvons que préſenter le gros des choſes au lecteur, & abandonner les détails à ſes conjectures. Il arriva néanmoins, dans l'exécution que nous touchons, quelques particularités qui échapperoient à l'imagination même, & que toutes les loix de la briéveté ne nous autoriſent point à paſſer ſous ſilence. La plupart de nos martyrs étant morts ou mourans, & les liens du jeune Mondo étant rompus par le feu ; on vit cet enfant courir à travers les flammes. Les fideles eurent peur qu'il ne cherchât à s'échapper, & ne ſe raſſurerent qu'au

moment où ils le virent arriver à sa mere, & la tenant étroitement embrassée, lui donner les témoignages les plus consolans de sa persévérance. Mais quel objet pour les yeux d'une mere, que l'état où elle revoyoit cet enfant! Elle oublia ses propres douleurs, pour s'occuper uniquement, non pas encore de celles de son fils, mais du soin de le fortifier dans la consommation de son sacrifice. Il ne tarda point à tomber à ses pieds; l'instant d'après elle tomba sur lui, & tous deux confondirent ensemble leur dernier soupir.

Fille & sœur de ces martyrs, Madeleine Mondo fournit de son côté un spectacle pour le moins aussi merveilleux. Elle restoit seule debout; & quoique tout embrasée, elle paroissoit encore pleine de vie, & comme inaccessible à la douleur. Depuis long-temps immobile, & les yeux fixés au ciel, on la vit tout à coup se baisser, ramasser des charbons ardens, & s'en faire une couronne. Ainsi parée pour recevoir l'époux céleste, elle se mit à en célébrer les louanges, & ne cessa de chanter qu'au moment où se laissant couler plutôt que tomber, & se

couchant ſur les braſiers qui l'environnoient, elle exhala doucement ſon ame pure. Les chrétiens enleverent, comme des reliques précieuſes, les corps de ces martyrs, que les gardes ne ſe hazarderent point à leur diſputer. On aſſure qu'ils ſe trouverent non ſeulement entiers, mais avec auſſi peu d'odeur que s'ils n'euſſent point paſſé par le feu.

Tant d'exemples particuliers, dont nous ne rapportons que la moindre partie, ne ſervant à rien moins qu'à imprimer la terreur, le roi d'Arima n'écouta plus qu'une rage aveugle, & parut aimer mieux n'avoir point de ſujets, que d'en avoir qui fuſſent chrétiens. Il étoit alors animé par un traître, nommé Faſcengava, qui parvenu de la condition la plus abjecte au gouvernement de Nangazaqui, ne cherchoit qu'à s'élever ſur les ruines du Prince qu'il feignoit de ſervir. Dix mille hommes bien armés parcoururent le royaume, diviſés en trois corps, dont il commandoit le principal : dès qu'ils arrivoient dans une ville, des commiſſaires royaux faiſoient dreſſer leurs tribunaux dans les places publi-

ques, où l'on citoit les chrétiens. On les appelloit par leurs noms; & à mesure qu'ils se présentoient, on les prenoit avec des pinces de fer par le nez ou par les oreilles, on les traînoit par les cheveux, on les renversoit brutalement & on les fouloit aux pieds, on déchargeoit sur eux de si cruelles bastonnades, que plusieurs demeurerent sur la place comme déjà morts. Aucun d'eux cependant ne perdit rien de sa constance. Ils paroissoient au contraire entiérement insensibles à ce qu'on leur faisoit souffrir; & ceux qui n'attendoient que le moment d'être appellés à un traitement pareil, faisoient retentir l'auditoire de leurs chants d'allégresse, & des louanges du vrai Dieu. Cette fermeté inspira aux juges un dépit si furieux, qu'ils inventerent les tortures les plus inouies, pour ébranler au moins quelques-uns de la multitude, qu'ils n'espéroient plus de réduire. Celle qui leur parut la plus propre à leurs fins, fut de leur faire broyer les jambes entre deux poutres hérissées de pointes de fer. Comme ils n'en demeurerent pas moins constans, & qu'on sentoit l'impossibilité de les faire tous mourir, on

en choisit quelques-uns des principaux, dont les corps furent barbarement taillés en pieces pour l'exemple, ou plutôt pour consoler les tyrans de leur humiliation.

Au port de Cochinotzu, où l'impitoyable Fascengava commandoit les bataillons de bourreaux, soixante chrétiens, sans être cités, se rendirent sur la place des exécutions. Ils avoient tant d'appréhension de manquer le martyre, qu'ils avoient fait provision de cordes, dans la crainte que les exécuteurs n'en eussent pas assez. Dans un autre endroit, où les fideles devoient être brûlés à petit feu, on en vit une infinité comme affamés du martyre, se présenter avec des cordes & des poteaux qu'ils s'étoient procurés à prix d'argent, & faire beaucoup valoir cette considération, afin d'obtenir la préférence. Voici comment on procéda contre les martyrs, singuliérement remarquables, de Cochinotzu : on les faisoit comparoître cinq à cinq, on leur lioit les bras derriere le dos, puis on les jettoit si rudement à la renverse, que plusieurs eurent des membres cassés, & quelques-uns furent blessés mortelle-

ment : à la plupart, le ſang couloit par les yeux, par le nez & par les oreilles. Après leur avoir laiſſé quelques momens pour reprendre leurs eſprits, on les dépouilloit, on leur lioit les mains, les bras & le cou, on les piquoit avec des aiguillons dans les endroits les plus ſenſibles du corps, on les jettoit de nouveau par terre, & on leur fouloit aux pieds le viſage. Cependant, on n'entendit pas un mot de plainte ſortir de leurs bouches; on leur voyoit baiſer affectueuſement les pieds de ceux qui outrageoient ſi indignement l'humanité dans leurs perſonnes.

Quand on les vit réduits au point extrême de la foibleſſe, & à une eſpece d'anéantiſſement, on les ſollicita d'abandonner un Dieu, qui les avoit, diſoit-on, abandonnés le premier. Les forces du corps étoient en effet anéanties : mais les ſignes d'exécration qu'ils donnerent à ces blaſphêmes, firent bien connoître que leur ame & leur courage n'avoient rien perdu de leur vigueur. Alors on les étendit ſur le ventre, on leur mit ſur les reins des pierres que trois ou quatre hommes avoient peine à lever; puis au moyen d'une poulie,

on les éleva par des cordes, qui leur prenant les pieds & les mains, les replioient en arriere, & leur fracassoient tout le corps en un moment. Quand on les eut détachés, on leur brisa les jambes, comme on avoit déjà fait ailleurs, entre des poutres hérissées de pointes qui leur mouloient les os aussi bien que les chairs; on leur coupa les doigts des pieds, les uns après les autres; & enfin on leur imprima le signe de la croix sur le front, avec un fer rouge. A mesure qu'on les marquoit, on leur demandoit s'ils persévéroient dans la foi : ils n'avoient pas plus tôt répondu affirmativement, comme ils le firent d'une voix gaie & unanime, que les bourreaux enragés de dépit, ou leur faisoient sauter les dents de la bouche à grands coups de cailloux, ou avec de longs aiguillons leur crevoient les yeux. Vingt-deux moururent sur la place : les autres, qu'on prétendoit priver du martyre, comme du plus doux objet de leurs vœux, furent remis dans leurs maisons, où il y a toute apparence qu'ils ne vécurent pas long-temps.

En d'autres endroits, car les barbaries de Cochinotzu s'exerçoient égale-

ment à Arima, à Obama, à Ximbara ; & par-tout où passoient les dix mille guerriers, ou bourreaux ; en quelques-uns de ces lieux, on coupoit aux martyrs les jarets & les doigts des pieds, puis on leur faisoit monter des escaliers raboteux, préparés exprès ; & comme ils tomboient à chaque pas, on les faisoit relever à grands coups de bâtons, jusqu'à ce qu'ils expirassent sous les coups. Nonobstant des rigueurs si capables d'effrayer, un jeune homme de condition vint de son plein gré pour rendre compte de sa foi ; & malgré les soldats, qui le repousserent à plusieurs reprises, il se rangea parmi les fideles qu'on tourmentoit le plus cruellement. Un autre, avant d'entrer dans la lice, pria les bourreaux de lui faire souffrir tous les tourmens qu'ils pourroient imaginer. Dans le seul royaume d'Arima, comme il est aisé d'en juger, le nombre des martyrs fut prodigieux. Qu'on imagine donc ce qu'il put être en tant d'autres royaumes, dont les souverains dissolus avoient pour le christianisme une haine égale à la corruption de leurs mœurs. Mais que fut-ce dans tout l'Empire, après que le régent eut consommé

son usurpation, dont les embarras suspendirent quelque temps l'exécution de son édit, & sur-tout quand il eut laissé l'empire tranquille à son fils Xogun-Sama, moins circonspect & plus méchant que son pere?

Nous n'insisterons pas sur le courage, sur l'ardeur incroyable que témoignerent les fideles, du sexe même & de l'âge les plus foibles, quand ils virent que tout se disposoit à un massacre général. Nous ne dirons plus que les femmes de la premiere qualité affectoient de paroître en public, avec toutes les marques extérieures de la vraie religion, & se rassembloient par troupes dans les maisons les plus fréquentées; que les filles faisoient vœu de virginité, afin d'obtenir de l'agneau sans tache la faveur d'être ses martyres aussi bien que ses épouses; que les enfans couroient au devant des gardes, après avoir mis des chapelets, ou de saintes images à leur cou; que de petites filles de sept à huit ans, voyant dans un pere ou dans une mere quelque inquiétude à leur sujet, promettoient d'engager les bourreaux à les faire mourir les premieres; que les enfans encore, pour rassurer leurs pa-

rens, se mettoient en devoir de prendre à la main des fers rouges, en témoignage de leur résolution à se laisser brûler vifs. Nous renvoyons les lecteurs à l'histoire particuliere de ces héros de la religion, où ces traits extraordinaires de courage sont si multipliés, que les Hollandois en ont prétendu conclure qu'il n'y avoit point à s'en étonner, & qu'on ne le devoit attribuer qu'à cette fermeté d'ame qui fait le caractere naturel du Japonois. Défaite insensée de sectaires jaloux des triomphes de la communion catholique. Comme si les Japonois n'étoient pas des hommes, ou qu'ils eussent pu s'élever au dessus de la nature humaine, sans les secours surnaturels qu'ils n'avoient puisés que dans le sein de l'Eglise catholique.

Nous ne saurions toutefois nous dispenser d'insérer encore ici, au moins en substance, la lettre de l'un de ces confesseurs, où l'on voit trop de ressemblance avec les monumens de la plus sainte antiquité, pour ne pas reconnoître que l'esprit de la véritable Eglise est le même dans tous les âges & dans tous les climats. Cubosama voulant d'abord enlever à l'Eglise du Japon ce qu'elle

avoit de plus puissans appuis, fit transporter, du centre de l'empire dans les montagnes sauvages du Nord, soixante-treize familles des plus illustres, hommes, femmes & enfans; & en même temps il bannit de tout le Japon les princes & les seigneurs, le plus en réputation d'habileté & de bravoure. On laissa aux femmes la liberté de demeurer chez elles; mais il n'y en eut pas une qui en voulût profiter: toutes partirent avec leurs maris, ou avec leurs peres. Du nombre de ces bannis, étoient entre autres l'ancien généralissime Ucondono, dont on a déja parlé comme de la meilleure tête de l'empire & de la plus ferme colonne de la religion; le roi de Tomba, & le prince Thomas son fils, âgé d'environ trente ans. C'est ce jeune prince, d'une valeur & d'un mérite à prétendre à tout ce qu'il y avoit de plus élevé, qui non moins apôtre que héros, & enfin confesseur, écrivit aux fideles de Cumamoto, dans le style des Polycarpe & des Ignace martyrs.

J'ai appris avec bien de la douleur, mes très-chers freres, leur disoit-il, que la persécution a fait quelques apostats: mais le nombre infiniment plus grand

de ceux qui ſont demeurés inébranlables, fait ma conſolation. Oh ! que j'aurois de joie de me trouver près de ces glorieux priſonniers, s'ils ont le bonheur de mourir martyrs ! Je baiſerois le ſang qu'ils verſeroient pour Jéſus-Chriſt, & je les conjurerois de demander pour moi la même grace à ce divin ſauveur. C'eſt la priere que je vous fais à tous, mes très-chers freres ; & je félicite ces généreux confeſſeurs d'avoir tout abandonné pour conſerver leur foi. Ils ſont mon admiration ; mais ils n'excitent pas ma ſurpriſe. Comment ſe peut-il trouver des hommes aſſez inſenſés, pour ne pas préférer l'or à la boue, pour mettre les richeſſes miſérables de la terre en comparaiſon avec les biens éternels ? Oh ! qu'on nous rend un grand ſervice, en nous dépouillant des choſes viles qu'il nous faudra de toute néceſſité quitter un jour, & qui cependant mettent le plus grand obſtacle à notre éternelle félicité ! Ce n'eſt point à moi qui ſuis plus lâche que perſonne, à vous donner des avis : mais je vous conjure, comme mes très-chers freres dans la foi, de mettre ſous les pieds tout ce qui eſt périſſable. Songez que nous voici au temps de l'é-

preuve. C'est à coups de ciseaux, que d'une pierre brute on fait la base & le couronnement d'une colonne ; c'est par le moyen du feu & du marteau qu'on donne au fer la forme qui convient au dessein de l'architecte : c'est de même par le feu des tribulations que Jésus-Christ épure & sanctifie ceux qu'il veut faire entrer dans la construction spirituelle de son Eglise. Montrons-nous dignes, mes chers freres, d'être de ce nombre. Le Seigneur n'auroit pas permis qu'on nous attaquât, s'il n'avoit dessein de nous couronner. On ne peut guere avoir plus d'assauts à essuyer, que je n'en ai eu moi même jusqu'à ce jour; & le Ciel a soutenu si puissamment ma foiblesse, que l'on commence à me laisser en repos, dans le désespoir où l'on est de me vaincre. Mais ce n'est point assez d'être sorti victorieux d'un grand nombre de combats : la récompense n'est donnée qu'à celui qui persévere jusqu'à la fin. Ne vous lassez donc pas de demander, pour vous & pour moi, cette inestimable persévérance.

Cubosama ne fut en pleine liberté d'exercer par lui-même sa fureur contre les chrétiens, que pendant l'espace de Hist. du Jap. l. xi.

neuf mois, c'eſt-à-dire depuis l'horrible bataille où périrent, dit-on, cent mille hommes, & qui abattit ſans reſſource le parti de l'empereur légitime. Après cette courte jouiſſance de ſon uſurpation parricide, il mourut en 1616; & alors Xogun-Sama, ſon fils, monta ſur le trône impérial. Ce nouvel empereur, ſans rien avoir de l'habileté de ſon pere, étoit abondamment pourvu des qualités qui font les tyrans & les perſécuteurs. Il ſe conſerva la couronne, & la tranſmit à ſa poſtérité qui la poſſede encore, uniquement parce que toute la race impériale ſe trouvoit éteinte, & qu'il ne rencontra aucun autre compétiteur. Par le concours ſeul des circonſtances, il fut d'abord auſſi aſſuré ſur le trône, que s'il lui avoit été tranſmis par une longue ſuite d'ancêtres. Prince de caractere féroce, d'un génie borné, & encore rétréci par l'éducation bizarre qu'on lui avoit donnée dans un monaſtere de bonzes : il n'en rapporta qu'un attachement opiniâtre à toutes les extravagances de la ſuperſtition & du fanatiſme. On prétend que ce qui lui donna lieu d'éclater contre le chriſtianiſme, fut le zele précipité de quelques miſſionnaires,

naires, qui sortirent tout à coup de leurs retraites, & se montrèrent en public avec l'habit religieux : mais il ne faut pas chercher ailleurs que dans le caractere de ce tyran, la cause de cette effroyable persécution.

Il ordonna d'abord d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouvoient au Japon, & cela sous des peines si terribles, que ceux des grands & des princes idolâtres qui révéroient encore en assez grand nombre la religion chrétienne & chérissoient les chrétiens, obéirent tous, avec ménagement néanmoins, de peur de se perdre eux-mêmes. Les autres arrêterent indistinctement tout ce qu'ils purent découvrir de fideles, prêtres ou laïcs. On prit sans peine des religieux qui ne se cachoient point, & qui au contraire n'aspiroient qu'au martyre. Le pere Navarret, Dominicain, & le pere de S. Joseph furent saisis, comme ils parcouroient en prêchant le pays d'Omura, & attiroient à leur suite une foule de chrétiens. On les mena de nuit dans une île, où ils eurent la tête tranchée. Un autre religieux de S. Dominique, & le supérieur des peres de S. François souffrirent le même genre

de mort dans la ville d'Arima, où ils ne s'étoient rendus que pour y trouver plus facilement le martyre. Ils eurent pour compagnons de leur triomphe, quinze ou seize chrétiens de Nangazaqui, qui s'étoient vantés hautement d'avoir logé des missionnaires. Le pere de Machade Jésuite, & le pere de l'Ascension Franciscain furent traînés aux prisons d'Omura, & quelques jours après décapités dans la place publique. Ce n'étoient-là que les essais de la tyrannie de Xogun-Sama, que de faux freres, si ce nom même n'est pas trop honorable pour des chrétiens tels que les disciples de Luther & de Calvin, parurent ne pas trouver assez altéré du sang des catholiques, & sur-tout des prêtres Romains.

Un armateur Hollandois, d'autres disent Anglois, mais toujours hérétique, s'empara sur les côtes de Firando du navire d'un chrétien Japonois, où se trouvoient deux religieux Espagnols, savoir un pere Augustin, nommé Pierre de Zugnica, & un pere Dominicain, appellé Louis Florès. Que ne peut pas sur de sordides marchands l'esprit de secte, joint à l'amour du lucre & à la

rivalité de commerce ! Ces jaloux sectaires, pour gagner les bonnes graces de Xogun-Sama & supplanter les négocians Espagnols, dénoncerent les deux religieux Castillans, comme venant prêcher au Japon & cabaler contre l'Empereur. Tout l'équipage fut arrêté sur le champ ; & après qu'on eut constaté l'état de ces religieux, ils furent brûlés vifs, avec le capitaine qui les avoit amenés : le reste de l'équipage, consistant en douze personnes, eut la tête tranchée.

Cet événement redonna un degré terrible d'activité à la persécution, & occasionna des exécutions sans nombre. Quelques fideles, par le conseil du pere Collado Dominicain, avoient tenté de faire évader le pere Florès son confrere, qui faisoit cause commune avec le pere de Zugnica ; & l'on avoit persuadé à l'Empereur que ce pere de Zugnica, homme de qualité, fils d'un ancien viceroi du Mexique, étoit fils naturel du roi d'Espagne, & qu'il venoit se mettre à la tête des chrétiens du Japon, pour s'emparer de cet empire. Xogun-Sama furieux fait des reproches sanglans à ses ministres sur leur négligence, fait partir les gouverneurs pour leurs départemens,

& commande en particulier de faire mourir incessamment les confesseurs dont regorgeoient les prisons d'Omura, de Firando & de Nangazaqui.

C'étoit bien à tort que le tyran se plaignoit de la clémence de ses esclaves couronnés. Toutes les parties de l'Empire, jusque dans le Ximo, la plus écartée vers le Nord & la plus impraticable, fumoient du feu de la persécution. On ne voyoit que des troupes de vingt & trente fideles, traînés aux bûchers & aux échafauds. C'étoit à qui des rois & des gouverneurs feroit mieux sa cour, par les raffinemens de cruauté qu'ils inventoient à l'envi. Mais on admiroit parmi les chrétiens une émulation pour le moins égale à rechercher la couronne du martyre, & à la procurer aux personnes qu'ils chérissoient davantage. Nulle part la différence de l'âge ni du sexe ne mettoit de différence dans le courage. Tous s'empressoient vers les bourreaux, avec autant d'attrait qu'on en a communément d'horreur. On vit une petite fille de huit ans, courir avec une plume au devant d'un émissaire de la tyrannie qui prenoit le nom des fideles, & le prier instamment de l'inscrire la

premiere. Sa mere qui l'entendit, vint de même se faire inscrire ; & comme le satellite sortoit précipitamment, elle courut après lui, & présentant son fils qu'elle portoit entre ses bras : J'oubliois cet enfant, dit-elle, faites-moi le plaisir de le mettre aussi sur votre liste. Les missionnaires, sans chercher la mort avec une ardeur qui ne doit venir que d'une inspiration toute particuliere, bravoient cependant les dangers qui étoient inséparables de leur ministere, sur-tout en des conjonctures où le secours des pasteurs étoit si nécessaire au troupeau ; & comme on les cherchoit avec une rigueur à peine imaginable, il se passoit peu de semaines qu'on n'en prît & qu'on n'en exécutât quelqu'un. Cependant, du sein de ces travaux excessifs, leur zele, comme n'ayant pas encore assez d'aliment, se porta au delà des mers septentrionales du Japon, dans la terre d'Yesso. Ce fut alors que la lumiere du salut luisit pour la premiere fois dans cette immense contrée, étendue, dit-on, du Levant au Couchant de cinq mois de chemin, & habitée par des peuples naturellement enclins à la vertu, & qui goûterent sans peine les

vérités de l'évangile. Les peres des Anges & de Carvalho Jésuites furent les principaux apôtres de cette nation.

A Méaco, l'Empereur lui-même fit brûler vives cinquante personnes, sans distinction, ni d'état, ni d'âge, ni de sexe, ni de qualité. L'ordre fut même si rigoureux, que le gouverneur, naturellement très-humain, n'osa différer l'exécution d'une dame de premier rang, qui étoit près d'accoucher. Son mari Jean Faximoto, l'un des plus riches seigneurs de la cour, & cinq enfans, trois garçons, de onze, de huit & de six ans, deux filles, de douze & de trois, furent tous brûlés avec elle, &, pour ainsi dire, en un même faisceau. Après leur mort, on retrouva la fille de trois ans tellement collée sur le sein de sa mere, que les deux corps sembloient n'en faire qu'un. Mais l'unique regret qu'avoient eu ces généreux parens, fut qu'on avoit sauvé malgré eux l'aîné de leurs fils, & qu'on avoit ainsi empêché quelque portion de leur famille de se présenter avec eux devant le trône de l'agneau. On vit encore, ce qui excita la plus vive émotion & l'indignation même des idolâtres, on vit au milieu

du bûcher, des meres qui portoient de petits enfans, les ſerrer contre leur ſein, & ſans faire attention à leurs propres douleurs, les couvrir de leurs bras, pour leur en faire un rempart contre les flammes. Ici, toute une famille étoit attachée à un même poteau; là, le frere ſe trouvoit en face de ſa ſœur; les plus forts s'oublioient eux-mêmes, pour ne s'occuper qu'à exciter les foibles; tous s'encourageoient mutuellement, & béniſſoient le Seigneur.

Telles étoient les barbaries qui s'exerçoient, quand le féroce empereur ſe plaignant encore de la molleſſe de ſes miniſtres, preſſa le ſupplice des prêtres & des troupes de fideles qui ſe trouvoient emprisonnés, principalement à Omura & à Nangazaqui. Priſons les plus exécrables qu'on puiſſe imaginer, & qui firent la partie la plus dure peut-être de leurs tourmens. Qu'on en juge par un de ces réduits infernaux, où on les tint long-temps entaſſés: c'étoit un carré formé par quatre murs fort épais, ſans toit & ſans nul abri contre les injures de l'air; ſi étroit, qu'ils n'avoient pas aſſez d'eſpace pour ſe coucher, & d'où cependant on ne les laiſſoit pas ſortir

pour les besoins les plus indispensables de la nature. La nourriture répondoit au séjour. Il est vrai que leurs gardes, touchés de leurs souffrances, & plus encore de leur admirable patience, devenoient bientôt plus traitables : mais dès qu'on s'en étoit apperçu, on les changeoit sur le champ. Ce qui n'empêcha point que plusieurs de ces ministres de la persécution ne se rendissent chrétiens, & ne devinssent confesseurs à leur tour. Ces prisons se convertissoient en maisons de prieres, qui retentissoient nuit & jour des louanges du vrai Dieu, & lui procuroient sans cesse de nouveaux adorateurs. Léonard Quimura, Jésuite Japonois, emprisonné dans le même lieu que les prisonniers idolâtres, en instruisit & baptisa jusques à quatre-vingt-six.

La grande troupe des prisonniers Chrétiens fut toute conduite à Nangazaqui, lieu marqué pour cette exécution, qui, à raison du nombre & de la qualité des victimes, fut nommée le grand martyre. Mais autant elle l'emporta sur celles qu'on a déjà vu abreuver si largement cette terre insatiable du sang des saints, autant elle parut médiocre, quand par la suite ces monts

funestes, voués à la ruine du nom chrétien, disparurent dans toute leur étendue sous les croix & les gibets de toute espece. On compta dans le grand massacre vingt-quatre missionnaires, quoiqu'on en eût arrêté un plus grand nombre, dont plusieurs apparemment avoient péri de misere, ou avoient été mis à mort secrétement. Avec les pasteurs, il y avoit trente-deux simples fideles, dont la plupart étoient des femmes, veuves de martyrs, & leurs jeunes enfans, depuis l'âge de trois ans jusqu'à douze. Tous ceux-ci eurent la tête tranchée, à l'exception de trois hommes, & d'une femme, nommée Lucie Fraïtez, qui, pour quelques œuvres de zele plus éclatantes, furent condamnés à être brûlés à petit feu, ainsi que leurs pasteurs. Il y avoit neuf missionnaires ou cathéchistes Jésuites, à la tête desquels se trouvoit le pere Charle Spinola, fils unique du comte Octave de Tassarole, grand écuyer de l'empereur Rodolphe. La splendeur de son nom, porté par tant de héros, se trouvoit encore effacée par celle de ses vertus, dont sa consécration à l'état religieux & au martyre, malgré la tendresse d'un pere dont il faisoit

tout l'espoir, ne fut que la moindre partie. Nous nommerons encore le pere Sébastien Quimura, Japonois de naissance, comme premier Jésuite de cette nation, & comptant déjà deux de ses proches entre les martyrs. Le pere François Moralès étoit à la tête des Dominicains, dont cinq prêtres, lui compris, & trois freres. Les Franciscains étoient au nombre de quatre, deux prêtres & deux freres. Il y avoit encore trois religieux d'un ordre, que leur infamie, toute personnelle qu'elle doit être, peut au moins nous dispenser de nommer.

Ces trois apostats firent dans les flammes l'unique affliction des saints, qui moissonnerent les palmes de l'immortalité, là où ces misérables trouverent un destin qui fait frémir d'horreur. Durant leur prison, ils s'étoient obstinés sur une chose peu importante en soi, mais contraire à l'obéissance due à leur supérieur; ce qui fit trembler, pour leur persévérance, quelques-uns des confesseurs les plus expérimentés dans les voies de Dieu. Lorsque dans le bûcher ils commencerent à sentir un peu vivement l'impression du feu, ils pousserent des gémissemens & des plaintes, ils firent mille

contorsions, s'abandonnerent à l'impatience, à l'emportement, au désespoir, & rompirent enfin leurs cordes ; ce qu'on avoit rendu facile à tous les martyrs, dans le dessein de les faire apostasier. Ils coururent de toutes leurs forces vers l'officier qui présidoit à l'exécution, & lui demanderent la vie, au nom des faux Dieux, qu'ils invoquoient le plus haut qu'il leur étoit possible. L'un des trois cependant ne porta point le scandale à cet excès ; & réparant même sa premiere lâcheté, il retourna de son plein gré à son poteau, où il consomma volontairement son sacrifice. Les deux autres moururent aussi ; mais quelle affreuse différence ! Le président, contre la parole qu'il avoit donnée, les fit rejetter dans le feu, d'où, comme d'un enfer anticipé, ils firent en vain retentir leurs reproches, leurs imprécations, des hurlemens effroyables, les sinistres accens d'un désespoir sans retour, autant qu'on en peut juger.

Les autres religieux, sans plus d'exception, souffrirent avec une constance qui sembla les rendre insensibles, pendant toute la longue durée de leurs tourmens. On avoit allumé le feu à

vingt-cinq pieds des poteaux auxquels ils étoient attachés ; & les matieres plus ou moins combuſtibles ſe trouvoient tellement diſpoſées, qu'il ne gagnoit que fort lentement. Encore avoit-on ſoin de l'éteindre, pour peu qu'il parût approcher trop vîte. Il y eut tel martyr, qui fut une heure & demie, & l'on aſſure même que le Jéſuite Japonois Quimura fut plus de trois heures, avant d'en reſſentir les impreſſions qui ôtent la vie ou le ſentiment. Cependant ces vivans holocauſtes, à qui le ſang bouilloit dans les veines, & la moële juſque dans les os, tenoient les yeux doucement élevés au ciel ; & l'eſprit comme abîmé en Dieu, ils ſembloient ne pas éprouver le premier ſentiment de la douleur. C'eſt ce qu'atteſterent les perſonnes les plus dignes de foi, entre vingt-cinq à trente mille fideles qu'ils eurent, dit-on, pour ſpectateurs de leurs ſouffrances : la durée en fut meſurée ſcrupuleuſement avec des ſables. On aſſure auſſi que le ciel opéra une foule de prodiges, pour relever la gloire, tant de ſes martyrs, que de la religion pour laquelle ils s'immoloient. Il n'eſt rien de ſi merveil-

leux, que ces deux fins, ici comme aux temps primitifs de l'Eglise ne rendent au moins vraiſemblable.

Voici encore une circonſtance qu'on ne doit pas omettre, au ſujet d'une nation que le prophete ſemble avoir particuliérement déſignée, en diſant que le Seigneur tireroit ſa gloire de la bouche des plus jeunes enfans. Avant l'exécution, comme les confeſſeurs partagés en deux troupes, dont l'une devoit paſſer par le fer & l'autre par le feu, ſe trouvoient dans la lice, les uns en face des autres; le pere Spinola reconnut Iſabelle Fernandès, dont il avoit baptiſé depuis quatre ans un fils, à qui l'on avoit donné le nom d'Ignace. L'enfant étoit derriere ſa mere, & le pere ne le voyant pas, eut quelque inquiétude. Où eſt donc mon petit Ignace, cria-t-il à la mere? qu'en avez-vous fait? Le voilà, répondit-elle en l'élevant dans ſes bras; je n'ai eu garde de le priver du plus grand bonheur que je puſſe lui procurer. Puis elle dit à l'enfant: Mon fils, voilà le pere de votre ame, c'eſt lui qui vous a fait chrétien, demandez-lui ſa bénédiction. A ces mots, l'enfant ſe mit à genoux,

& joignit ses petites mains, en inclinant la tête. L'attitude & l'air de ce petit innocent, sa docilité, sa sécurité au moment du supplice, jointe à sa beauté naturelle, exciterent parmi ces nombreux spectateurs un mouvement dont on appréhenda les suites, & qui fit commencer promptement l'exécution. On vit à l'instant voler deux ou trois têtes, qui vinrent tomber aux pieds de cet enfant, & ne le firent pas même changer de couleur. On frappa sa mere : il en vit rouler la tête, sans paroître plus étonné. Enfin, il reçut lui-même le coup de la mort, avec une intrépidité qui mit le comble à l'admiration de tout le monde.

Son pere, dans une premiere exécution, avoit subi le supplice du feu; & l'on rapporte de ce merveilleux enfant, qui ne faisoit alors que bégayer, qu'il s'étoit mis à dire, comme il pouvoit, qu'il seroit aussi martyr. Puis se tournant vers sa mere; oui, poursuivit-il, oui, je serai martyr; & vous aussi, ma mere : mais non pas ma sœur. L'événement vérifia cette prédiction dans tous ses points. Depuis ce temps-là, il n'avoit point cessé de

parler à tout propos du martyre; & quand il donnoit quelque bagatelle à d'autres enfans; gardez bien cela, leur disoit-il, car je serai martyr, & ce sera une relique. On ajoute qu'il ne voyoit pas un cimeterre sans tressaillir de joie, dans la pensée que cet instrument seroit celui de la mort qu'il désiroit.

Vers le même temps, les peres Constanzo & Navarro, Jésuites Italiens, furent encore brûlés vifs, pour leur persévérance à évangéliser. Trois Japonois chrétiens, arrêtés avec le pere Constanzo, eurent la tête tranchée. Le pere Navarro avoit aussi trois compagnons, dont deux Jésuites Japonois de nation, & le troisieme cathéchiste. Ils furent brûlés tous les trois, ainsi que leur chef. En un mot, la fureur étoit si grande, contre les missionnaires principalement, qu'il y en eut douze, de la compagnie de Jésus, brûlés vifs en moins de trois mois. Le changement qui se fit ensuite dans le gouvernement, ou, pour mieux dire, la multiplicité des soucis & des embarras qu'entraînent toujours ces révolutions, procura quelque tranquillité, ou plutôt quelque peu de relâche aux

ouvriers de l'évangile. Car Xogun-Sama, deuxieme du nom, entre les mains de qui l'Empereur son pere se démit en 1622 du gouvernement de l'Empire, ne tarda point à montrer aux chrétiens une haine, sinon plus violente, au moins plus suivie & bien plus destructive que celle de son pere.

Les Hollandois, témoins de la moindre partie seulement de ces cruautés, dans l'un de ces transports d'admiration & de sensibilité qui sont plus forts que toutes les préventions de parti, n'ont pu s'empêcher de dire que depuis la naissance du christianisme, jamais on n'avoit vu de persécution plus opiniâtre & plus continue, ni des atrocités plus grandes, ni plus grand nombre de martyrs que dans ces Eglises du Japon. Le bruit de ces horreurs se répandit non seulement dans toutes les Indes, mais jusqu'aux extrémités de l'Occident, à la cour d'Espagne, à la cour de Rome, où il reste quantité de monumens qui les constatent à jamais. Les Souverains Pontifes adresserent différens brefs de consolation à plusieurs de ces chrétientés désolées; ils ordonnerent pour elles des prieres publiques.

Paul V crut même devoir leur avancer de trois ans le grand Jubilé, afin de leur procurer des armes ſpirituelles, proportionnées à la fureur des ennemis de leur ſalut.

Des lieux où nait l'aurore, les regards du chef de l'Egliſe ſe reporterent peu après juſqu'aux extrémités du Couchant, ſur la querelle qui ſe renouvelloit entre l'ordre eccléſiaſtique & l'ordre politique du royaume très-chrétien. Depuis la célébration du concile de Trente, les évêques de France en avoient ſollicité la publication, avec un zele que tous les refus n'avoient qu'animé. Les Etats généraux ſe trouvant aſſemblés à Paris en 1614, à l'occaſion de la majorité de Louis XIII, la chambre eccléſiaſtique, compoſée de cent trente-deux députés, les cardinaux & tous les plus illuſtres prélats du royaume demanderent de nouveau cette promulgation tant déſirée, en réſervant toujours ce qu'il pouvoit y avoir de contraire, tant aux libertés de l'Egliſe Gallicane, qu'à la dignité de la couronne & à l'indépendance abſolue de ſon temporel. Le Tiers-Etat cependant, & ſur-tout l'avocat-général Servin firent

les plus fortes oppoſitions. Et prenant un détour des plus propres à faire diverſion, & à rendre même le clergé odieux, ils propoſerent de faire jurer d'abord, non ſeulement comme loi fondamentale du royaume, mais comme une loi ſainte & conforme aux divines écritures, que le Roi ne tenant ſa couronne que de Dieu, il n'eſt aucune puiſſance en terre, qui, pour quelque cauſe que ce ſoit, puiſſe l'en dépouiller, ni affranchir ſes ſujets de la fidélité & de l'obéiſſance qu'ils lui doivent. Ils répondirent encore, à deſſein d'effrayer les ſimples, que le deſſein du clergé étoit d'introduire l'inquiſition en France. Imputation méchante, & purement imaginaire, aſſez bien marquée au coin des Huguenots qui avoient beaucoup de crédit dans le Tiers-Etat, pour croire qu'elle venoit d'eux, comme le cardinal du Perron l'aſſura.

En conſéquence de la réſolution du Tiers-Etat, le parlement, à la réquiſition de Servin, rendit un arrêt, portant que le Roi n'a point d'autre ſupérieur que Dieu pour le temporel de ſon royaume, & que nulle puiſſance n'a pouvoir de diſpenſer ſes ſujets du

ferment de fidélité; bien moins encore d'attenter à sa personne, par autorité, soit privée, soit publique. Mais cette sage compagnie se bornant à un réglement de police, qui étoit incontestablement de sa compétence, elle ne s'ingéra point à décider qu'il portât sur les divines écritures, ou sur la parole de Dieu : elle n'exigea pas même le serment de la loi fondamentale, lequel n'auroit pu se prendre que pour une conséquence tirée d'une décision de foi, qu'elle ne prétendoit pas être de son ressort.

Cependant le clergé en corps alla dès le lendemain au Louvre se plaindre de l'arrêt, qui sans doute lui parut toujours autoriser l'entreprise du Tiers-Etat ; & il protesta que si l'on ne cassoit promptement cet acte téméraire, il alloit se retirer des Etats, après avoir excommunié tous ceux qui entreprenoient sur les droits sacrés du corps épiscopal. L'ordre de la noblesse s'étoit laissé gagner d'abord par le Tiers-Etat : instruit ensuite par les remontrances des prélats, & honteux d'avoir été détaché de leur parti par des gens qui autrefois n'étoient pas même admis dans les

aſſemblées de la nation, il reprit pour le clergé le penchant que ces premiers corps de la conſtitution françoiſe ont naturellement l'un pour l'autre. Il n'y eut pas juſqu'au prince de Condé, qui ne ſe déclarât pour la chambre eccléſiaſtique, avec un certain ménagement néanmoins. Il avoit avec les Huguenots des liaiſons qui ne tarderent point à éclater, mais par des vues tout-à-fait étrangeres à leur religion qu'il déteſtoit, & préciſément comme avec des factieux toujours prêts à brouiller. Ce prince eut la généroſité de ſacrifier à ſa conſcience, au moins une partie de ſa coupable politique : après un long verbiage où il s'engagea pour motiver ſon opinion, & qui ne contenta ni l'un ni l'autre parti, il conclut, comme les eccléſiaſtiques, à défendre au parlement de ſigner & de publier ſon arrêt.

Le Roi ne manqua point de déférer aux inſtances réunies du clergé & de la nobleſſe. Mais déjà l'arrêt avoit été imprimé, & publié ſous le titre de loi fondamentale : l'imprimeur fut empriſonné, & douze députés du Tiers-Etat furent mandés au Louvre, avec injonc-

tion de rapporter l'arrêt, qu'ils eurent ordre absolu de retrancher de leurs cahiers. Leur chambre se plaignit, & murmura beaucoup ; mais tous leurs mécontentemens s'exhalerent en vaines clameurs : quand on en vint aux opinions, la pluralité fut pour une prompte obéissance. Paul V, à qui cet orage avoit causé beaucoup d'inquiétudes, ne le fut pas plus tôt dissipé, qu'il adressa trois brefs, l'un à la chambre ecclésiastique, l'autre au cardinal de Joyeuse, & le troisieme à la noblesse, pour les remercier du service important qu'ils avoient rendu à l'Eglise. Il y parle de l'entreprise qu'on avoit enfin déconcertée, comme d'un attentat provenant du même esprit de schisme & d'irréligion, que celui qui régnoit en Angleterre. Les prélats, en lui répondant, témoignerent qu'ils n'avoient pas moins été effrayés que le S. Pere de l'audace de l'hérésie, mais qu'ils avoient eu la consolation de voir les catholiques qui d'abord s'étoient laissé surprendre, reconnoître bientôt après qu'il n'appartient qu'aux pasteurs de prononcer sur tout ce qui touche à la foi.

Cependant, pour ce qui est de la

publication du concile, les prélats s'apperçurent bientôt qu'il n'y avoit rien à espérer de la cour. Elle s'étoit habituée à la refuser; & la routine n'a pas moins d'empire que le préjugé, sur les têtes même de premier ordre. A ce sujet, les prélats s'assemblerent entre eux, s'engagerent par serment à garder les ordonnances de Trente, & réglerent qu'afin d'en rendre l'acceptation solennelle, on tiendroit dans six mois des conciles provinciaux, & ensuite les synodes diocésains. Cette résolution fut signée par les cardinaux de la Rochefoucault, de Gondy & du Perron, par sept archevêques, par quarante-cinq évêques, dont l'un des plus ardens fut celui de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, & par trente autres ecclésiastiques de marque. Ce trait de vigueur fit grand bruit. Le châtelet de Paris rendit une sentence, qui défendoit à tous les ecclésiastiques du ressort, tant de publier le concile de Trente, que d'innover aucune chose dans la police ecclésiastique sans permission du Roi, à peine de saisie de leur temporel. Les Huguenots firent bien plus de fracas encore. Le prince de Condé

s'étant alors ligué avec ces perturbateurs éternels, afin d'obtenir satisfaction des sujets de mécontentement qu'il prétendoit avoir reçus de la cour; le premier article de son traité, conclu avec eux au camp de Sanzai en Poitou, fut que la publication du concile seroit empêchée. Dès l'année suivante, la cour fit sa paix avec lui, & l'on convint que, sans égard aux demandes ni aux démarches du clergé, les choses seroient remises dans leur ancien état par rapport au concile de Trente.

Il n'étoit plus guere possible de tenir les conciles provinciaux qu'on avoit indiqués, sans donner aux hérétiques & aux autres mécontens un prétexte de reprendre les armes. Cette considération suspendit assez long-temps l'exécution de ce qui avoit été résolu par le clergé, & le fit enfin oublier à la plupart des prélats. Pour les cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault, les Borromées de la France, voyant qu'on ne se pressoit pas de tenir les conciles de leurs provinces, ils assemblerent leurs synodes particuliers de Bourdeaux & de Senlis, où il fut déclaré qu'on recevoit le saint concile de Trente, & que désormais

on étoit obligé en conſcience de l'obſerver en tout, à la réſerve de ce qui touchoit aux droits & aux uſages légitimes du royaume. Pluſieurs prélats tinrent des ſynodes ſemblables. Différens évêques, venus enſuite, n'ont pas fait moins valoir les ordonnances de Trente, particuliérement en ce qui regarde la pénitence, les mariages, l'ordre, la réſidence des Bénéficiers, l'entrée en religion, la ſubordination des eccléſiaſtiques ſéculiers & réguliers, & bien des obſervances importantes pour la conſervation de la foi & des mœurs. Ainſi la plupart des décrets qui concernent la diſcipline de Trente ſont reçus en France, non pas en vertu de ce concile même, qui n'y eſt reconnu que pour le dogme, mais en conſéquence des édits du prince, ou des réglemens faits par les prélats, & autoriſés par les parlemens eux-mêmes.

En dépit des ennemis de la religion, non ſeulement elle ſe maintenoit dans ſes anciens apanages, mais elle faiſoit de jour en jour des progrès plus grands dans les terres infideles : les manœuvres même qui ſembloient devoir les arrêter, ne ſervoient bien ſouvent qu'à les

les étendre davantage. C'eſt ce qui arriva dans les miſſions de Turquie, fondées, & conſtamment protégées par les monarques, à qui leur zele pour la propagation de l'évangile pourroit ſeul aſſurer le titre glorieux de rois très-chrétiens. Elles commencerent proprement ſous le regne de Henri III. Le vertueux baron de Germini, ambaſſadeur à C. P. ne put voir ſans douleur la déſolation de la chrétienté de Pera, qui eſt un grand faubourg, ou plutôt comme une ſeconde ville à la porte de C. P. Quoique longtemps après l'invaſion des Muſulmans les Catholiques y euſſent encore formé cinq ou ſix grandes paroiſſes, ils s'y trouvoient réduits à dix-ſept familles. L'ambaſſadeur, appuyé par le roi ſon maître, fit venir cinq Jéſuites, qui travaillerent avec ſuccès à rétablir cette Egliſe déſolée. Henri IV ſoutint cette bonne œuvre; & ſur l'agrément par écrit qu'il obtint du Grand-Seigneur, il fit encore partir le pere de Canillac, avec quatre autres Jéſuites, pour travailler à la converſion des ſchiſmatiques, qui reſtent en très-grand nombre dans l'empire Ottoman.

Le baile, ou ambaſſadeur de Ve-

mise, ne ressembloit point à beaucoup près à celui de France. Les Jésuites avoient encouru l'anathême du Sénat, pour avoir craint celui du Pape : le baile parut dans cette affaire n'avoir point d'autre Dieu que les dominateurs de la mer Adriatique, en qui même il supposa faussement une ame aussi vile que la sienne ; & il employa la calomnie au défaut de la raison, pour faire porter aux missionnaires François la peine des torts vrais ou prétendus de leurs confreres Vénitiens. Pour perdre ou éloigner ces ouvriers évangéliques, il alla jusqu'à faire entendre au Visir, que c'étoient des espions envoyés par le Pape, afin de reconnoître le pays, & de lui en rapporter un état exact. Cette manœuvre ayant été déconcertée par l'ambassadeur de France, le Vénitien ourdit une trame nouvelle, & n'hésita point d'y envelopper avec les Jésuites le pere de S. Gal, franciscain, Vénitien, & vicaire apostolique ; soit qu'il se promît de le tirer d'affaire par son crédit ; soit qu'au pis aller, il ne craignît point de le perdre, pourvu qu'il perdît en même temps les vrais objets de sa haine.

C'eſt un crime irrémiſſible chez les Turcs, que de rendre un Mahométan chrétien : cette entrepriſe eſt ſi dangereuſe, que les Papes ont défendu aux miſſionnaires de la tenter, dans la ſage crainte de ſacrifier une moiſſon, d'ailleurs très-abondante dans une terre qui fourmille de ſchiſmatiques, à l'eſpérance très-incertaine de convertir une poignée d'infideles. Il eſt permis cependant de recevoir ceux qui ſe préſentent d'eux-mêmes, ſurtout les renégats qui viennent à réſipiſcence, & de leur faciliter au moins la ſortie d'un Empire, où ils ne peuvent plus s'attendre qu'au dernier ſupplice. Le vicaire apoſtolique qu'on avoit dénoncé avec les Jéſuites, afin de mieux couvrir cette manœuvre honteuſe, fut ſaiſi avec des paſſe-ports ſignés de ſa main pour des apoſtats convertis ; & les Jéſuites, qu'on avoit ſeuls en vue, avec des écrits ſeulement ſur leur religion. Heureuſement encore pour ceux-ci, le magiſtrat Turc avoit pour interprete, un Juif qui leur étoit affectionné, comme ayant autrefois étudié à Paris ſous le pere Maldonat, célebre par la connoiſſance des langues ſavantes. L'interprete donna

une explication si favorable aux papiers saisis, que les porteurs en furent déclarés innocens. Pour le vicaire apostolique, ses passe-ports n'étant susceptibles d'aucune interprétation qui pût le sauver, il fut étranglé dans sa prison. Plus heureux sans doute, que ceux qui échapperent ; mais cette mort, si précieuse pour lui, porta un contrecoup désespérant au baile, qu'elle couvrit à jamais d'opprobre. Après cette infamie, il secoua toute pudeur, alla, sans plus garder de mesures, retrouver le Caïmacan ou magistrat, & il en obtint, à force de sollicitations & d'argent, que les missionnaires Jésuites seroient remis aux fers, & leur procès instruit de nouveau. Cette conduite odieuse ayant frappé d'horreur l'ambassadeur de France, qui étoit alors M. de Sancy, digne successeur de Messieurs de Germini & de Salignac, il épousa la querelle des prisonniers, comme celle de l'Eglise & de la nation. Il sollicita leur élargissement avec la plus grande chaleur ; le Vénitien continua ses poursuites avec la derniere impudence ; & pour conclusion, il fut réglé, que de six missionnaires qui étoient

détenus, quatre seroient renvoyés de Turquie, & deux pourroient demeurer auprès de l'ambassadeur de leur nation.

La providence vint alors manifestement au secours d'une mission, dont les fruits ne s'étendoient pas seulement au commun des schismatiques, mais à leurs prêtres, à leurs évêques, à leurs métropolites, au patriarche même de C. P. qui parut disposé à se réunir au S. Siege. Dans ces entrefaites, l'empereur Matthias ayant remporté quelques avantages sur les Turcs, il conclut une treve avec eux en 1616, & fit stipuler en termes exprès, que les Jésuites pourroient exercer librement leurs fonctions dans toute l'étendue de l'empire Ottoman. On vit en conséquence plusieurs de ces religieux passer continuellement à C. P. se répandre de là dans le reste de la Grece, & dans les autres provinces Ottomanes. Ils furent suivis par un grand nombre de Capucins, & d'autres missionnaires de différens ordres, appliqués très-heureusement depuis, en Syrie comme en Grece, en Arménie, jusqu'en Perse, à la conservation de la foi Romaine, & à la conversion de ses déserteurs schis-

matiques, qui ont beaucoup plus de préventions que d'habileté, & bien souvent n'ont besoin que d'instruction.

Dès l'année 1615, deux Jésuites commencerent la mission de l'ancienne Colchide, aujourd'hui la Mingrélie, où la religion, assez semblable pour le fond à celle des Grecs, étoit mêlée de superstitions pitoyables. Malgré la barbarie de ces peuples à demi-sauvages, l'œuvre du Ciel eut beaucoup de succès. Dans la même année, le métropolitain de Gangres en Paphlagonie écrivit au Pape, pour lui rendre obéissance, comme au successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ & chef de l'Eglise universelle. Dans le même temps, les Nestoriens de Chaldée se réunirent à l'Eglise Romaine, d'une maniere assez solide, pour publier à Rome avec beaucoup d'éclat les actes de cette réunion.

Par une bulle du trente-unieme d'août 1617, Paul V renouvella les constitutions de Pie V & de Sixte IV, touchant la conception immaculée de la mere de Dieu, pour terminer une dispute qui s'étoit élevée de nouveau sur ce sujet, entre les Dominicains & les Cordeliers d'Espagne. Tout ce royaume

étoit en feu, à cette occasion; tant les fideles étoient scandalisés, de voir parmi les Catholiques quelques docteurs singuliers disputer à la mere de Dieu un honneur qui lui étoit déféré par le consentement de toutes les Eglises, & avec l'applaudissement de tous les peuples chrétiens. Que penser donc de cette singularité, par rapport à ceux qui frondent autant les décisions que les dévotions de l'Eglise; sinon que les ennemis des observances reçues, ne le sont que trop souvent de la croyance commune? Grégoire XV donna par la suite une étendue nouvelle à la bulle de Paul V: il défendit non seulement de prêcher ou d'enseigner publiquement que Marie eût contracté le péché d'origine, mais encore de soutenir cette opinion dans les conversations privées. On a dit que ce Pontife avoit permis ensuite aux Dominicains d'en traiter entre eux, mais non pas en public, ni avec les personnes du dehors. Cette exception tout à fait originale, dont on ne trouve pas un mot dans le bullaire des Papes, devroit sans doute porter sur quelque chose de plus qu'une assertion si dénuée de preuves. Mais si cette prérogative étrange n'est

pas imaginaire, elle a été anéantie par le décret péremptoire qu'Alexandre VII publia depuis, à la priere du roi d'Espagne & de presque tous les évêques de ses Etats.

La Faculté de théologie de Paris condamna de son côté différentes propositions, tirées d'un ouvrage que Marc-Antoine de Dominis venoit de publier sous le titre de République Ecclésiastique. Dominis, homme de naissance, homme de génie, mais de ces génies sans assiette, qui ne se fixent ni au vrai ni au faux, ni au vice ni à la vertu, passa vingt ans chez les Jésuites, où il se fit honneur dans tous ses emplois, puis fut tenté de porter la mitre. Il obtint l'évêché de Ségni, dès qu'il eut mis bas l'habit de la société; & quand il fut évêque, il voulut être archevêque, & parvint au siege de Spalatro, métropole de la Dalmatie. Son inquiétude, jointe à sa vanité, l'engagea dans l'affaire de l'interdit de Venise, qui lui parut propre à signaler avantageusement son érudition en flattant le Sénat. Ses écrits furent condamnés à Rome. Quoiqu'il eût bien dû s'y attendre, cette flétrissure lui troubla le sens, & lui fit

quitter ſon ſiege. Il paſſa en Angleterre, théatre fort critique pour une têre auſſi exaltée. Il prit en effet le ton du pays : pour plaire aux ſectes outrageuſes dont il fourmille, il donna ſon livre de la République Eccléſiaſtique, où, peu content de combattre la primauté du Pape, il nie encore la néceſſité d'un chef viſible dans l'Egliſe. C'eſt là deſſus que tombe principalement la cenſure qu'en firent les docteurs de Paris, à la réquiſition du ſavant Yſambert, ſyndic de la Faculté. Ric[illegible]e voulut ni paroître à l'aſſemblée, ni ſigner la cenſure d'un ouvrage qui ne manquoit pas d'analogie avec ſon traité de la Puiſſance eccléſiaſtique & politique : les notes qu'il fit ſur la cenſure, quand elle eut été publiée, fourniſſent quelque choſe de plus que des conjectures ſur les motifs de ſon refus.

Dominis cependant, qui ne tenoit guere plus au mal qu'au bien, & dont la conſcience démentoit ſouvent la plume tandis même qu'il écrivoit, ne fut pas long-temps ſans éprouver d'étranges remords. Encouragé par le Pape, qui lui fit dire qu'il pouvoit en toute ſûreté revenir en Italie, il rétracta publique-

ment à Londres tout ce qu'il avoit dit ou écrit contre l'Eglise & son chef, puis sortit d'Angleterre, & se rendit à Rome. Là, il donna un ample désaveu des erreurs & des impiétés, dont il reconnoissoit que ses ouvrages étoient remplis. Mais dès l'année suivante, cet homme sans caractere & sans consistance, écrivit en Angleterre des lettres qu'on intercepta, & qui firent juger que déja il se repentoit de s'être repenti. On le renferma dans le château S. Ange, où il fut presque aussi-tôt attaqué de la maladie, dont il mourut, après s'être repenti encore une fois, & avec des marques de sincérité assez persuasives pour qu'on lui administrât tous les sacremens de l'Eglise. Cependant, pour l'exemple, on le traita comme relaps : dès qu'il eut expiré, on brûla son corps avec ses ouvrages, dans le champ de Flore.

Paul V approuva, sous le nom de Congrégation Pauline, les clercs réguliers des Ecoles Pieuses, fondés en Italie par le pere Joseph Casalini. La bulle est du six de mars 1617. Ils faisoient alors les vœux simples de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; ils s'engageoient de plus à tenir les petites écoles pour

l'instruction des enfans, & sur-tout des pauvres. Quelques années après, Grégoire XV mit cette institution au rang des ordres religieux. Alexandre VII la remit par la suite dans l'état séculier; & Clément IX enfin lui a rendu le titre de religion.

L'esprit du concile de Trente prévalant jusque sur le relâchement & les désordres qui avoient fait leurs asiles de ceux de la religion, on vit dans le même temps & dans une même nation, trois ordres nombreux reprendre la marche de leurs saints instituteurs, & faire au moins quelques pas vers la régularité primitive. On rapporte le commencement de la savante congrégation de S. Maur à l'année 1618, où le Roi Louis XIII donna des lettres patentes pour son établissement. C'est une réforme de l'ordre de S. Benoît, faite à l'imitation de la congrégation de S. Vanne & S. Hidulphe, établie quelques années auparavant en Lorraine, par les soins de Dom Didier, prieur de S. Vanne de Verdun. Il s'étoit établi peu auparavant, parmi les Dominicains de France, une réforme dont on fut redevable au pere Sébastien Michaëlis, Do-

minicain Provençal, qui jetta les premiers fondemens du monastere de la rue S. Honoré. Cette réforme, érigée en congrégation, forme deux provinces, celle de S. Louis, & celle de Toulouse. Deux ans après, la réforme s'établit aussi dans l'ordre de Prémontré, par les soins du pere Picart & du pere de Lervelz. Ce ne furent-là, si l'on veut, que des ébauches : mais l'esprit qui les avoit inspirées continuant d'agir, on les vit bientôt parvenir à un rétablissement, sinon parfait, au moins suffisant pour empêcher les progrès du désordre, jusqu'à ce que l'on pût faire refleurir les vertus.

L'hérésie, folle émule de l'Eglise, tentoit de son côté des rétablissemens & des réformes. Jaque I, roi d'Angleterre, prince à petites idées, & qui croyoit s'agrandir en sortant de sa sphere, rendit une ordonnance, pour autoriser les danses & les jeux, qui servoient de délassement au peuple les jours de fêtes. Il fut rigoureusement enjoint aux évêques & aux magistrats de tenir la main à l'exécution, comme à une chose de premiere importance. Aussi le Roi alléguoit-il deux raisons de premier

ordre, ſavoir la crainte de rendre les Proteſtans ſtupides, & l'eſpérance d'attirer à eux les Papiſtes. Vues merveilleuſes pour les progrès du pur évangile! Quoi de plus beau que d'y attirer les hommes, en les faiſant danſer ſous l'abri des loix & ſous l'attache de la religion! Le roi zélateur découvrit avec la même ſagacité, que le plus grand obſtacle à ces converſions provenoit des pratiques bizarres & de l'auſtérité farouche des Puritains; bigots ſuperſtitieux, ajoutoit-il, qui n'avoient pas reſpecté la louable coutume de danſer & de ſe divertir innocemment après les offices des jours de fêtes.

Il ſe rendit à Pert, en Ecoſſe, où les Presbytériens dominoient; & il y convoqua une aſſemblée, moitié ſynode, moitié parlement, afin d'introduire dans ſa patrie quelques obſervances au moins du rit Anglican. C'eſt-là que furent dreſſés les cinq articles, ſi fameux par la ſuite. Le premier obligeoit à recevoir à genoux l'euchariſtie; le ſecond, à la donner en particulier, dans certains cas; le troiſieme, à adminiſtrer le baptême dans les maiſons particulieres; le quatrieme, à conférer

la confirmation aux enfans ; le cinquieme, à observer certaines fêtes chaque année. Ces articles passerent, non sans exciter de terribles agitations ; & qu'il eût été à desirer pour la postérité de ce prince, que sa personne eût essuyé un refus qui lui fit anéantir jusqu'à la premiere idée de cette fatale tentative !

Dans cette même année 1618, les sectaires de Hollande tinrent le synode pareillement fameux de Dordrecht. Deux professeurs de Leyde, François Gomar & Jaque Arminius, partageoient en deux factions tous les sujets hérétiques des Etats-Unis, sans que l'esprit particulier que leurs premiers instituteurs leur avoient donné pour regle de la doctrine, pussent les concilier depuis quinze ans qu'on le faisoit valoir de part & d'autre. Gomar étoit opiniâtrément attaché aux enseignemens de Calvin pris à la lettre. Arminius pensoit que la doctrine de ce réformateur, touchant la predestination, les effets de la rédemption, la dépravation de l'homme, sa conversion & sa persévérance, étoit contraire à la bonté, à la sagesse, à la justice de Dieu ; qu'elle ne pouvoit subsister, ni avec l'usage de la

prédication & des facremens, ni avec les obligations du chrétien. De la pouffiere des écoles, les difputes, & bientôt les libelles & les fatires les plus fanglantes fe répandirent dans tous les ordres de la république. Les miniftres fe déchiroient réciproquement dans les prêches; & les peuples époufant la querelle des pafteurs, dans les places publiques, dans le fein des familles, dans les repas, chez le bourgmeftre, chez le marchand, chez l'artifan, & jufque dans les navires parmi les matelots, on n'entendoit parler que de la grace & de la prédeftination.

Un premier fynode, tenu à Roterdam en 1605, ordonna inutilement aux Arminiens de s'en tenir à la confeffion de foi reçue dans la réforme Belgique. La mort même d'Arminius, qui arriva quatre ans après, ne rendit pas fes partifans plus dociles. Soutenus par l'avocat-général Barneveldt, qui difpofoit à fon gré de la plupart des magiftrats, ils leur préfenterent une requête, en forme de remontrances, où ils expofoient leur doctrine, & demandoient qu'il leur fût libre de la conferver; ce qui leur fit donner le nom de Remon-

trans. Les Gomariſtes firent auſſi-tôt des remontrances contre la requête ; d'où on les appella Contre-remontrans. Mais les Remontrans l'emportant alors ſur les Contre-remontrans, ils obtinrent des Etats un décret qui n'ordonnoit pas ſeulement la tolérance qu'ils avoient demandée par leur premiere requête, mais qui enjoignoit aux miniſtres d'enſeigner que Dieu n'a créé perſonne pour le damner, qu'il a la volonté de ſauver tous les fideles, & qu'il n'impoſe à qui que ce ſoit la néceſſité de pécher.

Barneveldt étoit pour les Arminiens : mais le comte Maurice de Naſſau, devenu prince d'Orange dans ces conjonctures par la mort de Philippe-Guillaume ſon frere, étoit pour les Gomariſtes, ou plutôt contre l'avocat-général, qui ſeul balançoit dans la république le pouvoir du prince. Barneveldt, par ſon habileté, régiſſoit les bourgmeſtres, ainſi que la plupart des magiſtrats ; & Maurice, par ſes dignités, ſa naiſſance, ſes ſervices & ceux de ſes ancêtres, tenoit dans ſa main la nobleſſe & la milice. Ceux qui cherchoient à s'avancer par les armes, étoient dévoués au prince ;

ceux qui aimoient l'ordre & la tranquillité que maintiennent les loix, étoient attachés à l'avocat-général. Les deux partis formoient une espece d'équilibre, qui subsista, jusqu'à ce que des disputes & des injures la multitude en vînt aux coups, aux émeutes, aux armes, à tout ce qui présage la guerre civile. Le prince alors leva des troupes, parcourut à leur tête la plupart des villes, destitua les magistrats qui favorisoient l'Arminianisme, & dissipa les gens qui avoient pris les armes sans son ordre. Tout pliant devant lui, il tira des Etats-Généraux un ordre pour arrêter Barneveldt; ce qui s'exécuta au sortir de l'assemblée, aussi tranquillement que s'il eût été question du dernier des bourgeois. On se saisit en même temps du célebre Grotius, qui étoit son ami particulier, & qu'une étude suivie des peres avoit éclairé sur la plupart des erreurs de Calvin, quoiqu'il n'y ait jamais entiérement renoncé.

On tint ensuite le synode de Dordrecht, qui fut déclaré national, & qu'on s'efforça même de rendre en quelque sorte œcuménique. Outre quarante-deux théologiens, choisis en nom-

bre égal dans chacune des provinces unies, il en vint d'Angleterre, du Palatinat, du Brandebourg, de la Hesse, & de plusieurs autres petits Etats d'Allemagne, des cantons Suisses de Berne, de Bâle, de Zurich, de Schaffouze, & de la république de Geneve. On invita aussi les réformés François; mais leur religieux souverain ne voulut jamais permettre qu'ils s'y rendissent : il fallut se contenter de l'avis par écrit, qu'envoyerent les principaux ministres de ce royaume. Les Arminiens protesterent contre le synode; qui ne pouvoit, disoient-ils, passer pour légitime, puisqu'ils n'y avoient pas voix délibérative, & que les Gomaristes, leurs parties, se trouvoient en même temps leurs juges. L'argument étoit sans réplique, pour des réfractaires qui, sur la même protestation précisément, avoient récusé le jugement des peres assemblés à Trente. Ou ils ne devoient point autrefois faire leur scission, ou ils devoient soutenir invariablement depuis, qu'il n'y a point de puissance ici-bas qui ait droit de juger souverainement de la doctrine, & de terminer les différends de religion.

Ici, l'iniquité ne se démentit pas seu-

lement par les œuvres & l'incohérence des procédés ; mais prenant le langage aussi bien que la marche de Trente, le synode rejetta la protestation, & la déclara contraire à la pratique des premiers conciles de Nicée, de C. P. d'Ephese & de Chalcédoine, où, comme l'observerent les théologiens Anglois, les évêques qui s'étoient opposés les premiers aux erreurs d'Arius, de Macédonius, de Nestorius & d'Eutichès, n'en avoient pas moins été leurs juges. Les Hessois dirent de plus, que si l'on avoit égard à de pareilles défaites, on ne pourroit jamais assembler de conciles légitimes ; parce que les pasteurs & les docteurs sont toujours les premiers à s'opposer aux hérésies naissantes. On ajouta, que si dans les contestations qui s'élevent sur la doctrine, il falloit demeurer neutre pour ne pas perdre le droit d'en juger, il n'y auroit point d'hérésie qui ne s'établît sans obstacle ; qu'on ne pouvoit pas dire qu'en condamnant l'erreur on fût juge dans sa propre cause, parce qu'en définissant quelle est la doctrine orthodoxe, il ne s'agit pas de la cause de chaque particulier, mais bien de celle de Dieu &

de ſon Egliſe. Tous les théologiens tinrent le même langage ; & pas un ne parut ſentir qu'il ſe dévouoit lui-même à tous les anathêmes de Trente. Le jugement de Dordrecht fut dans le même goût que les préambules. Le ſynode, y prononça-t-on, perſuadé de ſon autorité par la parole de Dieu même, & ſuivant les traces des ſynodes légitimes, tant anciens que nouveaux, déclare & juge que ceux qui ſe ſont faits chefs de parti dans l'Egliſe, & maîtres de l'erreur, ont corrompu la religion, déchiré l'unité Chrétienne, & ſont des objets de ſcandale. C'eſt pourquoi le ſynode les déclare incapables de tout office eccléſiaſtique, de toutes fonctions même académiques, & les prive de leurs emplois.

On exécuta ce jugement, avec une ſévérité qui n'avoit point encore d'exemple dans la république. Barneveldt, premiere victime de l'Arminianiſme, ou de l'envie du prince d'Orange miſe en liberté à cette occaſion, avoit déjà été ſacrifié ; ſans que l'interceſſion de Sa Majeſté très-Chrétienne, la conſidération où il étoit dans toutes les cours étrangeres, ſon zele héroïque pour la

patrie, ses services inestimables, sa vieillesse enfin & ses cheveux blancs eussent pu lui sauver un reste de vie. Grotius auroit eu vraisemblablement le même sort, s'il n'avoit trouvé jour à s'échapper, au moyen d'un coffre dans lequel sa femme l'enferma. Le reste des Arminiens ne fut guere plus ménagé: on dépossédа les uns de leurs emplois, on bannit les autres, plusieurs demeurerent long-temps emprisonnés. Ce fut un crime irrémissible, de ne pas adhérer à un conciliabule, tenu par des gens révoltés contre le concile de l'Eglise universelle; & l'on exerça plus de rigueurs contre les sectateurs d'un Calviniste mitigé, que n'en ont exercé contre les sectaires les plus impies, ceux des princes catholiques à qui les Protestans donnent avec plus d'effronterie le nom de persécuteurs.

A la même occasion de l'Arminianisme, on tint à Delpht un synode particulier, qui posa les mêmes principes que le synode national, touchant le régime de l'Eglise & l'infaillibilité de ses décisions. On y déclara, que comme Jésus-Christ a promis son esprit à ses apôtres pour leur enseigner toute vérité,

il a promis à son Eglise qu'il seroit avec elle jusqu'à la consommation des siecles; que les pasteurs s'assemblant des différentes contrées du monde chrétien pour juger de la doctrine, il faut croire fermement que Jésus-Christ, selon ses promesses, éclaire cette assemblée par son Esprit saint, & la conduit tellement qu'on n'y décide rien au préjudice de la vérité; qu'il n'y auroit ni ordre ni paix dans l'Eglise de Dieu, si chacun avoit la liberté d'enseigner, sans soumettre sa doctrine au jugement du synode. Il faut que ces principes soient bien évidens, pour arracher de pareils témoignages: mais quel bandeau faut-il avoir sur les yeux, pour ne pas s'en faire une application qui est de la même évidence que les principes!

Mém. de Trév. Mars 1711.

Le seizieme siecle avoit été trop fécond en productions monstrueuses, pour qu'elles ne se propageassent point dans le siecle suivant, & jusque dans la nation qui en avoit repris enfin toute l'horreur qu'en avoient eue ses peres. Au commencement du dix-septieme siecle, un malheureux prêtre, nommé Vanini, osa prêcher le pur athéisme dans quelques-unes des meilleures villes

de France, & jusque dans la capitale de ce royaume. Il fut pris à Toulouse, & condamné au feu en 1619, après avoir eu la langue coupée. Quand on lui ordonna de faire amende honorable, & de demander pardon à Dieu, au Roi & à la Justice, il répondit qu'il ne connoissoit point de Dieu, qu'il n'avoit point offensé le Roi; & tout en reniant Dieu, reconnoissant des diables, il dit qu'il leur donnoit la justice. Ce monstre avoit pris naissance dans les rochers de la Pouille. On lui avoit donné au baptême le nom de Lucile, qu'il abjura, pour prendre celui de Jule César, comme ayant plus d'attrait pour son cœur païen. Il voyagea & fit différens séjours en Allemagne, en Angleterre, à Geneve, où ce reptile impur recueillit les poisons qu'il s'empressa d'exhaler de toute part, dans le court espace de sa carriere qui ne fut que de trente ans. Il a confessé qu'il étoit sorti de Naples, avec onze compagnons, afin de se partager entre les diverses contrées de l'Europe, & de répandre par-tout leur doctrine. Complot qui passeroit pour une chimere, si le scandale d'un pareil apostolat ne s'étoit pas à peu près renouvellé de nos

jours. Vanini fit imprimer à Paris, en 1616, un livre intitulé *des secrets admirables de la nature & de la divinité des mortels*: c'est un trait plus particulier encore de ressemblance entre l'émissaire des athées de l'autre siecle, & tant de truchemens effrontés des matérialistes du nôtre.

La mort de l'empereur Matthias, arrivée le vingt mars de cette même année 1619, acheva de plonger l'Allemagne & ses sectes diverses dans cet abîme de troubles, de dissentions & de calamités, d'où elle ne sortit que vingt-neuf ans après. Le mal tiroit sa source de plus loin. Rodolphe II dépouillé de la Hongrie par son frere Matthias, & craignant de perdre encore la Boheme, avoit accordé beaucoup de priviléges aux Protestans de ce royaume, afin de les mettre dans ses intérêts; ce qui n'empêcha point qu'il ne fût obligé, de son vivant, à le céder encore à Matthias, aussi bien que la Hongrie. Matthias, devenu peu après empereur, voulut mettre des bornes à ces priviléges, au moins en les interprétant : il prétendit, entre autres articles, que la permission de bâtir des temples ne s'étendoit pas aux terre

res, qui étoient du domaine de l'Eglise. Les sectaires n'eurent que du mépris pour ses ordres, s'assemblerent en forme d'Etats dans la capitale de la Boheme, & à la sollicitation de leurs séditieux Ministres, reconnurent pour leur chef, le comte de Thurne ou de la Tour, l'un des plus puissans seigneurs du pays, & qui à beaucoup d'ambition joignoit toute la valeur & l'habileté nécessaires pour la soutenir. Le premier soin du chef de la rebellion, qui connoissoit le génie changeant des peuples, fut de les engager d'une maniere à ne pouvoir plus revenir sur leurs pas. Il se transporta, suivi de rebelles bien armés, à la salle du conseil d'Etat qui se trouvoit assemblé, fit des plaintes, au nom des Protestans, avec une hauteur qui ne tendoit qu'à brouiller; & comme on l'eut menacé de la colere de l'Empereur, il fit jeter par les fenêtres le président & le secrétaire du conseil, avec le comte Martinitz, un des conseillers. Ensuite il s'assura du château, obligea tous les habitans de la ville à prêter serment de fidélité aux Etats, fit créer trente directeurs pour administrer souverainement les affaires du royaume, & ne pensa plus qu'à lever une armée.

afin de s'oppoſer, diſoit-il, aux ennemis de Dieu & de la Religion.

Si l'empereur Matthias avoit eu autant d'activité pour conſerver ſes vaſtes domaines, qu'il en avoit montré pour les acquérir, il auroit ſans doute étouffé la rebellion à ſa naiſſance. Mais au lieu de tomber d'abord ſur les rebelles avec toutes ſes forces, il ſe contenta de leur adreſſer des lettres, des défenſes, des menaces, & leur donna le temps de former de bonnes troupes, d'en recevoir encore des princes étrangers, d'occuper les places de défenſe, de fermer les paſſages, de faire des magaſins, & de lever un argent conſidérable. Il fallut donc enfin que Matthias attaquât ſes propres ſujets, comme des ennemis étrangers; & le ſort des armes lui fut ſi peu favorable, que le comte de la Tour, après avoir ſoumis toute la Boheme aux Etats, porta la guerre en Autriche, juſqu'à neuf milles de Vienne. Cependant les rebelles, après avoir publié qu'ils ne prétendoient qu'à rendre leur condition égale à celle des Catholiques, exerçoient contre eux toutes les rigueurs dont les ſectaires ne manquent jamais d'uſer quand ils deviennent les plus forts. Ils les exclurent abſolu-

ment de toutes les charges ; ils emprisonnerent les uns, confisquerent le bien des autres, & s'emparerent des principales églises. Dans cette confusion, qui dura long-temps, mourut Matthias, laissant pour héritier de tous ses Etats, du consentement des archiducs Albert & Maximilien ses freres qui n'avoient point d'enfans, son cousin Ferdinand, déjà couronné roi de Boheme & de Hongrie. Cinq mois après, Ferdinand fut encore élu empereur, le 28 d'août de la même année 1619, malgré toutes les cabales & les oppositions du parti des rebelles. Mais ce n'étoient-là que des titres accumulés sans puissance sur la tête de ce prince.

Vraiment zélé pour la Foi, il étoit dès-là souverainement odieux aux sectaires. Ceux de Boheme prétendirent d'abord, que c'étoit aux Etats du pays qu'il appartenoit de se donner un roi, & firent une confédération avec ceux de Silésie, de Moravie & de Lusace, pour leur défense commune, c'est-à-dire, pour secouer toute dépendance. Bethlem-Gabor, ou Gabriel Bethlem, gentil-homme Calviniste, qui avoit usurpé la principauté de Transilvanie sur les Batori ses bienfaiteurs, s'unit aux Bohémiens,

dans le dessein de s'emparer encore de la Hongrie. Il entra dans ce royaume, à la tête d'une grande armée de Transilvains, & il y exerça contre les catholiques les tyrannies ordinaires aux sectes victorieuses. Les plus heureux furent ceux qui s'exilerent eux-mêmes, en laissant tout ce qu'ils possédoient en proie à l'ennemi. L'esprit de révolte, comme un mal épidémique, gagnant de proche en proche, se répandit dans tous les pays héréditaires de Ferdinand, & jusque dans l'Autriche proprement dite, dont les Etats refuserent de lui prêter le serment ordinaire de fidélité.

Cependant, comme il y avoit à craindre que ce vertige ne durât pas longtemps, & que les forces de la maison d'Autriche venant à se réunir, n'accablassent enfin le reste des révoltés, ceux de Boheme prirent le parti de se lier d'intérêt avec un prince capable de contre-balancer la puissance de cette maison. Frédéric V, électeur Palatin & possesseur d'autres domaines considérables en Allemagne, gendre du roi d'Angleterre & neveu du prince d'Orange, dont il étoit naturel qu'il attendît de grands secours, plus puissant encore par sa qualité

de chef de l'Union Protestante, fut le prince auquel ils s'adresserent; & Frédéric ébloui par l'éclat du trône, sans considérer les précipices qui environnoient celui de Boheme, accepta l'offre qu'ils lui en firent, persuadé par une ambition travestie en zele, que Dieu même l'y appelloit: il s'empressa de se rendre à Prague, où il fut aussi-tôt couronné solennellement, avec une joie extraordinaire des peuples. Il fallut bientôt surseoir aux réjouissances, & penser aux armes. L'Empereur, avec les secours & les services personnels du duc de Baviere, avoit déjà soumis les Etats d'Autriche. Les Espagnols, entrés dans le Palatinat, faisoient une puissante diversion. La ligue Catholique, & tous les alliés de Ferdinand lui prêtoient la main, chacun selon sa position & ses facultés. Il obtint du Pape des sommes considérables, & quelques princes d'Italie lui envoyerent des troupes. L'électeur même de Saxe, bon Protestant, mais rival secret du Palatin, & animé par l'espoir d'acquérir la Lusace, servit l'Empereur avec tant de zele, qu'il fut chargé de l'exécution du ban impérial, fulminé contre les rebelles.

Frédéric de son côté reçut des troupes

de l'Union Proteſtante, du prince de Tranſilvanie, & quelque argent d'Angleterre : mais le roi Jaques étoit trop indolent, pour ſe charger de tout le faix d'une guerre auſſi inquiétante que diſpendieuſe, où d'ailleurs ſon gendre s'étoit engagé, malgré tous ſes conſeils. Ainſi le nouveau roi de Boheme fut réduit à faire les frais de la guerre, preſque uniquement avec ſes ſujets, qui bientôt murmurerent ſous le poids des impôts, & ne révérerent plus que foiblement la royauté qui leur coûtoit ſi cher. Comme le prince avoit de l'habileté & de la valeur, & qu'il étoit ſecondé par de bons généraux, réduit d'ailleurs à la néceſſité de régner ou de devenir la fable de l'Europe ; il lutta une année entiere contre ſa deſtinée, & remporta même différens avantages. Enfin le huit novembre 1620, on donna la bataille déciſive de Prague, où la victoire, dix fois balancée dans l'eſpace d'une heure, ſe déclara ſi pleinement après en faveur des Impériaux, que les rebelles s'enfuirent à la débandade, laiſſant ſur le champ de bataille leur canon, leurs drapeaux, & cinq mille morts, ſans compter ceux qui ſe noyerent en voulant traverſer la riviere de

Molde. Prague & toute la Boheme d'abord, puis la Siléſie & la Moravie ſe ſoumirent. L'Electeur de Saxe, de ſon côté, réduiſit la Luſace. On accorda des conditions avantageuſes au prince de Tranſilvanie, afin de mieux pouſſer la guerre en Allemagne. L'infortuné Palatin, de roi redevenu électeur, pour perdre encore bientôt cet héritage de ſes peres, s'évada preſque ſeul, ſans avoir pu rallier aucune partie de ſon armée, & alla faire dans les pays étrangers le triſte perſonnage d'un ſouverain ſans Etat. Il fut dépouillé abſolument de tous ſes domaines, ainſi que du titre d'électeur, qui paſſa au duc de Baviere, pour ne rentrer dans la maiſon Palatine, qu'à la paix de Weſtphalie, ſix ans après la mort du malheureux Frédéric.

Le Roi très Chrétien ſoumit dans le même temps les Cantabres ou Béarnois, non moins impatiens alors du joug de la religion, qu'ils l'avoient été autrefois du joug des Romains. Depuis 60 ans que Jeanne d'Albret, reine de Navarre, avoit fait du Béarn un aſile inviolable pour les Huguenots, & ſur-tout pour leurs miniſtres les plus emportés; la meſſe & tous les exercices du culte ancien y avoient été abo-

lis, les prêtres & les religieux chassés de leurs églises, dépouillés de leurs biens, & le peuple catholique privé de tous les secours nécessaires pour se soutenir dans l'oppression, & dans la pratique de leur religion. C'est ce que le Clergé avoit représenté au Roi dans la derniere assemblée des Etats Généraux, en s'efforçant de lui faire sentir combien il importoit à sa gloire, qu'il ne fût pas dit que sous l'empire du fils aîné de l'Eglise, tant d'autres de ses enfans étoient plus maltraités que dans la capitale même de Turquie, où les catholiques avoient leurs pasteurs, leurs églises, les instructions de la chaire, l'usage des sacremens, & généralement tous les moyens de faire leur salut. Le pieux monarque vivement touché, en avoit aussi-tôt délibéré avec les ministres & les seigneurs qui partageoient sa confiance, & qui pour la plupart se montrerent aussi bien disposés que le prince à l'égard de la religion. Malgré tous les mouvemens & toutes les intrigues des religionnaires, il intervint un édit qui ordonnoit que l'exercice de la religion catholique, apostolique & romaine seroit rétabli dans le Béarn ; & que les ecclésiastiques, tant séculiers que régu-

liers, y rentreroient dans la possession de leurs biens & de tous leurs priviléges, de quelque nature qu'ils fussent.

Mais depuis ce temps-là, l'exécution avoit toujours été différée, d'abord par les chicanes des Calvinistes, qui demanderent qu'au moins le Clergé eût produit auparavant ses titres & ses raisons; ensuite par les brouilleries domestiques de la cour, & l'évasion de la Reine-mere, dont le mécontentement faisoit craindre une guerre civile : ce qui ne manqua point d'augmenter la résistance & l'audace d'une secte toujours prête à se révolter, quand elle se promettoit quelques succès. Les troubles étant pacifiés, Louis n'eut rien plus à cœur que l'exécution de son édit, dont il ne se rapporta qu'à lui-même. La longueur du voyage, la difficulté des chemins, la rigueur de la saison & mille représentations spécieuses ne furent point capables de l'arrêter : il partit sans rien entendre; & comme il marchoit en force, il eut bientôt sujet de s'applaudir de son entreprise. A peine il avoit passé Toulouse, qu'on lui annonça que le parlement de Pau avoit enregistré l'édit, & toutes les ordonnances confirmatives. Cette nou-

velle ne l'empêcha point d'avancer ; quelques protestations d'obéissance que lui pût faire la Force, gouverneur Calviniste du Béarn, & jusque-là un des plus contraires à l'édit. A cinq lieues de la capitale de cette province, on vint demander au Roi quel ordre il vouloit qu'on observât à son entrée. Je descendrai à l'église, répondit-il, s'il y en a une; & s'il n'y en a point, j'entrerai sans cérémonie : il ne me siéroit pas de recevoir des honneurs, dans un lieu où Dieu n'est pas glorifié. Il fit d'abord célébrer en sa présence une messe solennelle à Navareins. Ensuite il remit les catholiques en possession de la grande église de Pau, où l'évêque célébra devant le monarque, avec une pompe qui pût servir de réparation pour le long avilissement, où ce boulevart de l'hérésie avoit tenu nos adorables mysteres. Le Roi, avant de repartir, fit tous les réglemens, & prit les mesures les plus efficaces pour le rétablissement parfait de la religion. Au mois d'octobre de la même année 1620, le sénat de Piémont donna un édit, qui chassa de tous les Etats du duc de Savoie ceux qui faisoient profession de la religion prétendue réfor-

mée ; & le duc le fit exécuter, avec une vigueur qui marquoit bien qu'on avoit rempli ses vûes.

Tant de brêches réparées en moins d'un an dans la maison de Dieu, ne furent pas une petite consolation pour le pieux & zélé Pontife Paul V, avant la fin de sa carriere, qui se termina le vingt-huit janvier de l'année suivante. Il avoit eu les yeux incessamment ouverts sur les maux & les besoins de l'Eglise; & l'on peut dire qu'il n'eut point de passion plus vive, que d'en procurer la gloire & l'agrandissement. La haute idée qu'il avoit de l'autorité pontificale, l'engagea peut-être dans quelque fausse démarche : mais toujours droit dans ses vûes, & généreux contre lui-même, il donna l'exemple d'un grand, & d'un grand pape, qui sait se condamner quand il a tort, & réparer d'une fausse démarche. Il eut aussi la gloire particuliere de marquer plus d'intérêt qu'on ne faisoit depuis long-temps, pour la conversion des Indes, & de tant de terres idolâtres qui sont comprises sous ce nom, & qu'il remplit d'ouvriers évangéliques. On observe encore, qu'il établit plus d'ordres religieux & de congrégations ecclésiastiques, que n'a-

voit fait aucun pape avant lui. Il étoit persuadé que, Dieu n'appellant pas tous les hommes à la piété par la même voie, on ne sauroit trop en multiplier les asiles. Une marque, encore unique, de sa piété personnelle, c'est que malgré ses infirmités & l'embarras des affaires les plus épineuses, il n'a pas manqué un seul jour de son pontificat à dire la messe, sans excepter celui où il fut frappé de la maladie qui l'emporta. Il avoit soixante-neuf ans, & son pontificat en avoit duré près de seize. C'est un trait remarquable de la providence de Dieu sur son Eglise, que les pontificats les plus longs ont presque tous été remplis par les plus dignes pontifes.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DOUZIEME.

DEPUIS la mort de Paul V en 1621, jusqu'à la naissance du Jansénisme en 1630.

LE cardinal Alexandre Ludovisio, soutenu par la France contre la faction Espagnole & les Bentivoglio déclarés pour Campora, qui leur avoit déjà promis de les remettre en possession de Bologne, fut élu pape, sous le nom de Grégoire XV, le jour même que les cardinaux entrerent au conclave, neuvieme de Février 1621. Le vingt-unieme du mois suivant, il approuva la congrégation de Notre-Dame du Calvaire, fon-

dée par Antoinette d'Orléans-Longueville, sous la direction du pere Joseph du Tremblay, religieux Capucin : religieux personnellement si célebre, que sorti d'une famille féconde en grands magistrats, il lui a néanmoins donné, sous l'humble habit de S. François, beaucoup plus de lustre qu'il n'en a reçu d'elle. Toujours il travailla pour l'Eglise, long-temps pour l'Etat; religieux fervent dans le cloître, fin politique à la cour, guide assez souvent nécessaire à Richelieu lui-même; par-tout & dans toutes les situations, jusques au comble de la faveur, homme d'une vertu assez forte pour avoir constamment préféré le capuce à la mitre. Toutefois la satire ne l'a point épargné; & au défaut des œuvres, hors d'atteinte en ce sage, elle a exercé toute sa malignité sur ses intentions : mais ami d'un ministre tout-puissant, & haï d'une secte naissante que tous les voiles de l'hypocrisie ne déroboient point à la pénétration de ses regards, pouvoit-il manquer de crimes?

Pour Madame de Longueville, dégagée de toutes les affaires & de toutes les intrigues de la cour, cette sainte veuve, comme une autre Judith, jouissoit d'une

réputation hors de toute atteinte, & il n'y avoit personne qui en dît une parole désavantageuse. Ce fut à Fontevrault, dont on la vouloit faire abbesse, & dont malgré elle déjà elle étoit coadjutrice, qu'elle fit connoissance avec le pere Joseph, qui eut bientôt sa confiance. Il ne put néanmoins lui persuader de rester à la tête de cet ordre distingué, où elle ne laissa point en passant, pour ainsi dire, de faire refleurir, sous la direction de ce prudent confesseur, la discipline réguliere. Elle se retira au monastere de Lencloître qui en dépendoit; & sur le bruit qu'elle y méditoit une réforme parfaite, on y vit accourir de toutes les maisons de l'ordre, des religieuses pleines de courage, qui ne demandoient qu'à observer la regle de S. Benoît dans toute sa rigueur. Pour le faire avec plus de liberté, on prit à Poitiers une maison indépendante de Fontevrault. Ce fut là proprement le berceau de la nouvelle congrégation. La maison que la Reine-mere lui ménagea dans la suite à Paris, après lui en avoir fondé une elle-même à Angers, en est devenu le chef-lieu & la résidence de la directrice, c'est-à-dire de la supérieure générale. Cette congré-

gation a pris le nom de Notre-Dame du Calvaire, parce qu'on s'y fait un devoir particulier d'honorer la sainte Vierge pleurant son fils au pied de la croix.

Le nouveau Pape, dans l'année de son exaltation, publia aussi des réglemens pleins de sagesse, touchant l'élection des Souverains Pontifes. Différens papes avoient déjà pris en considération un objet de si grande importance pour l'édification de la chrétienté; mais aucun d'eux n'étoit entré dans un détail aussi particulier, & n'avoit pris des mesures mieux combinées que Grégoire XV. Ce qu'il paroît avoir eu le plus à cœur, c'est que l'élection se fasse rigoureusement par la voie du scrutin, c'est-à-dire que les suffrages se donnent avec un secret impénétrable. On sent assez l'avantage de cette méthode: en opinant ainsi, chacun des cardinaux suit en liberté ses lumieres & le mouvement de sa conscience; au lieu qu'étant connus, il est fort à craindre qu'ils ne se laissent entraîner par les chefs de factions. Urbain VIII, successeur de Grégoire XV, trouva cette bulle si sage, qu'il en fit jurer l'observation à trente-sept cardinaux qui se trouvoient à Rome.

Par une autre bulle, publiée l'année suivante, Grégoire défendit à tous les ecclésiastiques & à tous les religieux, exempts ou non exempts, de confesser & de prêcher sans la permission & l'approbation de l'ordinaire. Il y eut autrefois de grandes disputes sur ce point de discipline, par rapport aux religieux; certains auteurs prétendant qu'une approbation une fois donnée par un Evêque pouvoit bien être révoquée par son successeur, mais non par lui-même. Cette prétention seroit aujourd'hui de la derniere témérité, au moins dans l'Eglise de France, où l'usage est uniformément contraire. Et jamais la raison put-elle se trouver mieux d'accord avec la coutume, que dans un point de si grande conséquence, non seulement pour les droits naturels de l'épiscopat, mais pour le régime entier de la maison de Dieu? Comme les évêques communiquent leurs pouvoirs à qui bon leur semble, il est naturel qu'ils les retirent quand ils le jugent à propos. Malheur à celui d'entre eux, qui se conduiroit par haine, ou par caprice, dans la dispensation des choses sacrées! mais plus grand malheur encore pour le troupeau

de J. C. si l'on n'étoit pas libre de chasser les loups du bercail, dès qu'une fois ils y seroient entrés ! Ils peuvent surprendre la vigilance la plus attentive, en se revêtant de la peau de brebis ; le ministre qui étoit d'abord tout ce qu'il paroissoit, peut se démentir par la suite, & devenir une pierre d'achoppement : il est donc de la raison & de toute nécessité, que le premier pasteur dans son administration conserve une liberté, sans laquelle il ne peut répondre qu'en partie du troupeau dont il a toute la charge.

Grégoire XV érigea aussi, à la demande du Roi très-chrétien, l'évêché de Paris en métropole, le vingt octobre 1622. On lui donna pour suffragans les évêchés d'Orléans, de Meaux & de Chartres, auxquels on ajouta celui de Blois, quand il eut été créé sous Louis XIV. Comme tous ces retranchemens se faisoient sur l'Eglise de Sens, & nuisoient considérablement à cette ville, le chapitre fit de grandes oppositions : mais on crut devoir passer outre, en faveur de la capitale d'un grand royaume, à qui même il est étonnant qu'on n'ait pas accordé plus tôt un degré de splendeur si convenable. C'est à la même fin que le

nouvel archevêché fut érigé, sous le regne de Louis le Grand, en duché-pairie. On avoit choisi pour ces opérations le temps de la vacance des deux sieges. Jean Davy du Perron, archevêque de Sens, étoit mort l'année précédente, trois ans après le célebre cardinal son frere. Le cardinal Henri de Gondi fut le dernier évêque de Paris, & Jean-François de Gondi, son frere, en fut le premier archevêque. Grégoire XIV établit à Rome, dans le même temps, une congrégation pour la propagation de la foi.

Ce Pape, n'étant que cardinal, avoit été chargé de ménager un traité entre la France & la Savoie, & il avoit eu des liaisons à Turin avec le duc de Lesdiguieres : avant de repartir pour Rome, il alla lui faire ses adieux. Comme ils se séparoient ; je ne suis pas assez ennemi de l'Eglise, lui dit Lesdiguieres, pour ne pas lui souhaiter un pape de votre mérite. Et moi, répondit le cardinal, je suis assez de vos amis pour souhaiter de vous voir bon catholique. A cela ne tînt que vous fussiez pape, répliqua Lesdiguieres : vous ne tarderiez point à l'être. N'allons pas si vîte, reprit le car-

dinal : promettez-moi ſeulement de vous faire catholique ſi je ſuis pape. Il le promit ; & tous ces propos, ſoit de badinerie, ſoit de civilité, eurent leur effet. Nous les rapportons, non pas comme dignes d'attention par eux-mêmes, mais uniquement pour confondre les vindicatifs & ſatiriques ſectaires, au rapport deſquels la converſion du duc de Leſdiguieres ne fut que le fruit précipité de l'offre qu'on lui fit de la dignité de connétable. On a vu que depuis long-temps il avoit un attrait marqué pour les ſermons des prédicateurs catholiques, & du pere Coton en particulier. Il n'entendit, ni avec moins de plaiſir, ni avec moins de fruit, ceux de S. François de Sales, durant deux carêmes que ce ſaint évêque prêcha depuis à Grenoble. Les entretiens particuliers, & les charmes de la converſation d'un prélat dont il étoit ſi mal-aiſé de ſe défendre, acheverent à peu près ce que la chaire avoit ébauché ; & s'il ne ſe fût agi que de conviction, la converſion du duc eût été bientôt réſolue. Mais ce grand homme avoit un foible étonnant pour une fille de baſſe naiſſance, la fameuſe Marie Vignon, qu'il prit enfin pour épouſe,

après la mort de la duchesse. Cependant le saint prélat, qui comptoit pour peu de chose la profession de la vraie foi, si les mœurs ne répondoient point à sa pureté, pressa par la ferveur de ses prieres le moment de la grace, qui eut en son plein effet à Grenoble, où Lesdiguieres abjura publiquement entre les mains de l'archevêque, le vingt-quatre juillet 1622.

Les Calvinistes conçurent sans doute un violent dépit de cette conversion; mais précisément parce qu'elle les couvroit de confusion, & non pas, comme le dit un de nos historiens, parce qu'ils perdoient un de leurs plus fermes appuis. Lesdiguieres avoit toujours été trop bon sujet, pour être bon Huguenot. Il ne paroissoit guere à leurs assemblées que pour les porter à la paix, & croiser les résolutions qui tendoient à la révolte, ou qui étoient simplement contraires aux intentions de la cour. On ne vit point de religionnaires remuer en Dauphiné, tout le temps qu'il en fut gouverneur. Il suivit les armes du Roi contre eux, dans les expéditions les plus importantes; & partout il opina dans les conseils à traiter les opiniâtres en mutins & en sé-

Du Pin, Hist. de Louis XIII. an. 1622.



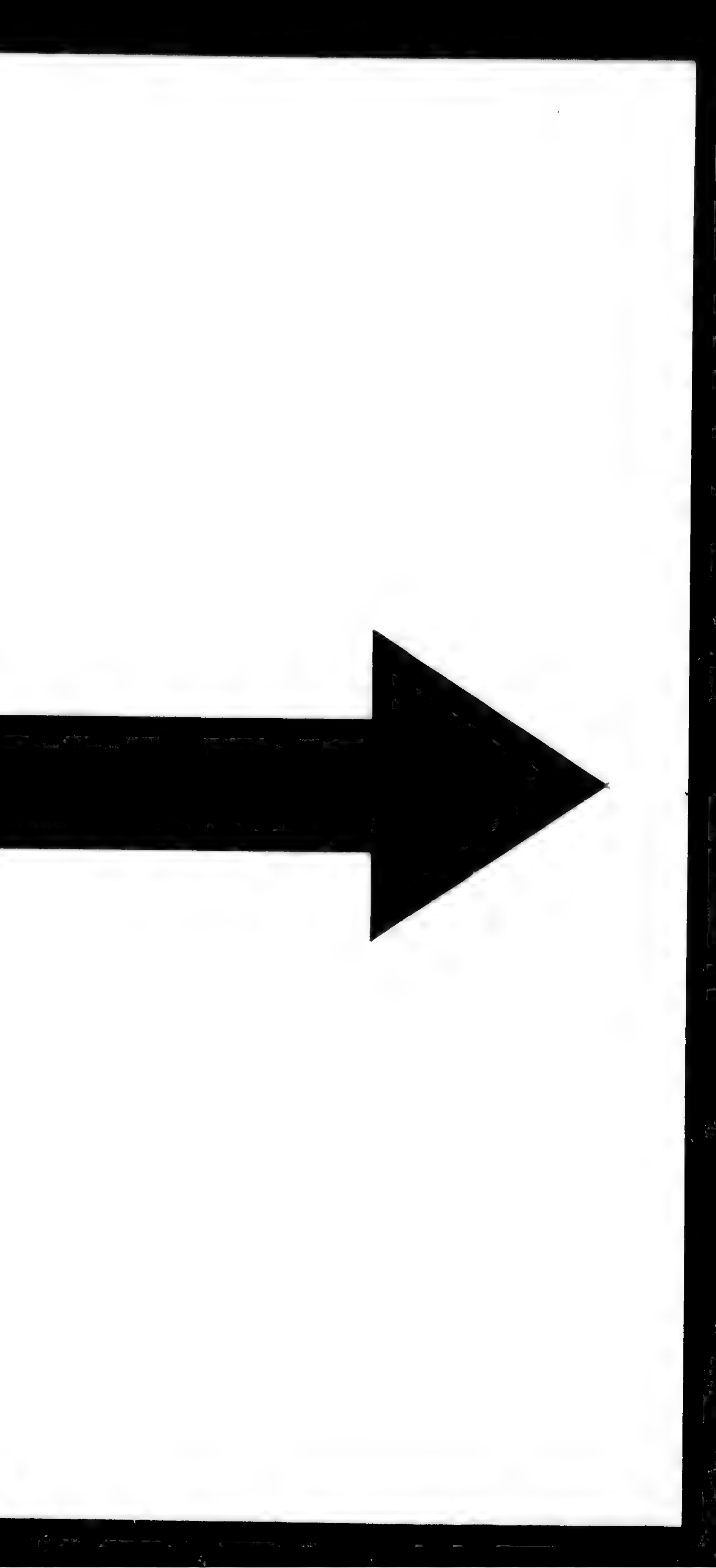
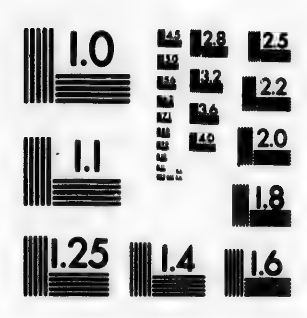


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6″



ditieux, sans nul égard à leur religion. On peut consulter à ce sujet les mémoires du duc de Rohan.

Vie de Saint Fr. de Sales, Liv. VI.

Ce ne fut pas un médiocre plaisir pour le saint évêque de Geneve, d'apprendre le triomphe que la foi catholique avoit enfin remporté par la conversion parfaite d'un personnage aussi considérable que le duc de Lesdiguieres; mais le zélé prélat n'y survécut que cinq mois. Assez peu avancé en âge, & déjà épuisé par les travaux de l'épiscopat, ou plutôt d'un apostolat véritable & sans interruption, il sentoit depuis quelques années ses forces défaillir de jour en jour, & les bas sentimens qu'il avoit de lui-même, lui faisant toujours craindre que l'œuvre de Dieu ne souffrît de son incapacité, il avoit pris son frere pour son coadjuteur. Son choix ne pouvoit pas tomber sur un ecclésiastique plus vertueux, ni plus capable à tous égards de soutenir ce qu'il avoit entrepris, pour le rétablissement parfait de l'infortuné diocese de Geneve. Prévenu cependant que la vertu même est souvent la dupe du naturel, & craignant de rien donner au sang & aux sentimens humains; avant de rien faire, il avoit consulté les plus saints prélats, &

particuliérement le cardinal Frédéric Borromée, cousin-germain & successeur du S. archevêque de Milan, dont il retraçoit toutes les vertus dans sa propre personne.

Il voulut qu'aussi-tôt le coadjuteur fût sacré, quoiqu'il eût refusé constamment de l'être lui-même, du vivant de son prédécesseur; & ne goûta pour lui aucun des autres ménagemens, qu'il avoit si scrupuleusement observés. Il s'empressa de lui faire part de son autorité, lui fit rendre, autant qu'il le put, tous les honneurs, & ne se réserva de sa dignité que les peines & les fatigues. Vivement frappé de l'idée qu'il avoit toujours eue de la charge terrible de l'épiscopat, il se renfermoit souvent, pour aviser aux moyens de réparer ce qu'il imaginoit avoir négligé, ou pour achever ce qu'il ne croyoit qu'ébauché. L'assiduité & l'application du saint à ce travail fut si grande, qu'elle fit craindre pour sa santé. Après ces revues particulieres, il en conféroit avec l'évêque de Chalcédoine, c'est-à-dire avec son coadjuteur, ordonné sous ce titre: ils examinoient ensemble les mémoires & les états du diocese, les notes & les ren-

seignemens précis que le saint avoit dressés, touchant le génie, la capacité, les mœurs des pasteurs & des peuples, touchant les moyens les plus propres à bannir les désordres, à établir le bien, ou à l'affermir. Uniquement attentifs à la gloire de Dieu & au bien de l'Eglise, les deux freres ne tendoient qu'à une même fin.

Chacun cependant avoit sa méthode & son humeur particuliere. L'ancien évêque, naturellement gai, étoit d'un accès facile, d'une bonté d'ame & d'une douceur que rien n'altéroit, d'une charité affectueuse, compatissante, toujours prête à pardonner, & même à excuser les fautes d'autrui. Le coadjuteur au contraire étoit sérieux, enclin à la sévérité, inflexible à l'égard des ecclésiastiques vicieux, au moins dans les cas de rechute. Comme ils faisoient de compagnie la visite générale du diocese, afin de travailler ensuite à une réformation parfaite ; le coadjuteur à qui le titulaire communiquoit son autorité sans réserve, fit des perquisitions rigoureuses contre l'inconduite des prêtres. La visite étoit à peine finie, qu'on vit un assez grand nombre de ces

ecclésiastiques dans les prisons de l'officialité. Le saint évêque ne désapprouva point la sévérité de son frere ; mais son ame tendre & sensible eut bien des épreuves pénibles à soutenir.

La porte des prisons donnoit sur un endroit, où il passoit tous les jours pour aller dire la messe. Les prisonniers épioient ce moment, & ne manquoient pas de lui demander grace, en l'assurant d'un repentir sincere. Son cœur étoit aussi-tôt attendri, & bien souvent il ne pouvoit retenir ses larmes. Il se représentoit la clémence infinie de Dieu pour les pécheurs ; qu'il ne se lasse jamais de leur pardonner ; que sa colere ne tient pas contre leurs gémissemens ; & dans ces pensées, peut-on manquer, se disoit-il, en suivant un si beau modele ? Dieu s'est laissé toucher tant de fois par mes larmes : dois-je être insensible à celles de mes freres ? Il exauce les prieres des pécheurs ; & moi qui suis le plus misérable de tous, je m'y rendrois sourd ! Au sortir de la messe, il se faisoit ouvrir les portes des prisons, faisoit aux prisonniers une réprimande charitable, leur faisoit bien promettre de mieux vivre à l'avenir,

puis il les mettoit en liberté. Le coadjuteur ne pouvoit s'empêcher d'admirer cette bonté de cœur ; mais il ne laissoit pas de l'en blâmer, & de lui en représenter, quelquefois d'un ton chagrin, les conséquences dangereuses. Le saint prélat s'humilioit alors jusqu'à faire des excuses, & promettoit d'être plus ferme à l'avenir : mais dès le lendemain sa sensibilité lui faisoit oublier ses résolutions, & il se laissoit entraîner comme auparavant. La chose alla si loin, que le coadjuteur feignit de vouloir se retirer, afin de l'amener à son but ; & il y réussit. L'évêque lui remit les clefs des prisons, & le pria même de les lui refuser, s'il arrivoit qu'il les demandât. Car ces pauvres gens, lui ajouta-t-il, me font trop de pitié ; & je sens bien que je ne pourrois pas répondre de moi-même. L'évêque étant pere & juge tout ensemble, il n'est pas douteux qu'il doit avoir tout à la fois de la douceur & de la sévérité ; mais si l'une de ces deux qualités doit l'emporter sur l'autre, comme la miséricorde en Dieu surpasse la justice, la douceur dans son ministre ne doit-elle pas de même surpasser la sévérité ?

La saint évêque touchant presque au terme de sa carriere, & ayant déja quelque chose de plus qu'un pressentiment de sa mort peu éloignée, il reçut une lettre de son souverain, qui lui mandoit de se rendre à Avignon, où il se proposoit d'aller lui-même pour féliciter le Roi Louis XIII, sur la réduction des Huguenots du Languedoc. Le mauvais état de sa santé, joint à quelques paroles couvertes, qu'on avoit prises avec raison pour une prédiction de sa mort prochaine, engagea son frere à le détourner de ce voyage: mais il ne put jamais l'en dissuader, parce que le saint prélat, voué tout entier au bien de la religion, regardoit l'entrevue des cours de France & de Savoie, comme une occasion précieuse que lui offroit la Providence pour ménager les intérêts de la foi catholique, dans la partie de son diocese qui dépendoit de la France. N'ayant que peu de jours pour se préparer, il se pressa de faire son testament, & disposa de toutes choses, comme s'il eût dû mourir le lendemain; ce qu'il ne put faire si secrétement, que le bruit ne s'en répandît, & ne causât une consternation

Marsol. liv. VII. Anonym. l. II.

générale. Il ne paroissoit plus, qu'il ne se vît environné d'une foule de peuple : tout le monde sortoit des maisons ; les ouvriers mêmes quittoient leur travail, pour lui venir demander sa bénédiction. Ce pasteur sensible, ce tendre pere ne se contentoit pas de la leur donner ; il s'arrêtoit à chaque pas, il disoit à l'un quelque mot de consolation, il suggéroit à l'autre quelque moyen de se sanctifier par les peines de son état, il faisoit l'aumône à tous ceux qu'il jugeoit dans le besoin. Il s'arrêtoit pour un enfant, comme il eût fait pour une personne de considération. Il leur faisoit le signe de la croix sur le front & sur la poitrine, qu'il vénéroit comme les membres innocens de Jésus-Christ. Et comme les gens de sa suite s'impatientoient de le voir arrêter sans fin, pour ces petits innocens que toutes les meres s'empressoient de lui présenter ; c'est le fils de Dieu lui-même, leur disoit-il, qui nous sert en ceci de modele : peut-il y avoir de la petitesse à l'imiter ?

A son départ, l'évêque de Chalcédoine, tous les principaux du clergé & de la ville le conduisirent jusqu'à

Seissel, à six lieues d'Annecy, c'est-à-dire à l'endroit où le Rhône, après avoir coulé quelque temps sous terre, redevient navigable. Ce fut là qu'avant de s'embarquer, il leur fit ses remercîmens avec une humble & vive sensibilité; puis se mettant à genoux, les mains & les yeux levés au ciel, il pria le Seigneur à voix haute de prendre soin du peuple qu'il lui avoit confié, de s'en rendre le propre pasteur, & de réparer par l'abondance de ses graces les fautes qu'il avoit commises par sa négligence ou par son incapacité. Il se releve ensuite, tous les assistans fondant en larmes, leur donne sa bénédiction, ou plutôt prie l'éternel pasteur de les bénir lui-même, les embrasse tendrement, & se recommande à leurs prieres. Il les quitte aussi-tôt, monte sur le fleuve, & s'éloigne des bords qui ne retentissoient que de soupirs & de sanglots.

On étoit à la mi-novembre, & le saint fut fort incommodé du froid dans sa route. Arrivé à Avignon, il lui fallut revenir presque aussi-tôt à Lyon. La saison se trouvant trop avancée, & le duc de Savoie trop âgé pour passer

les monts par un temps rigoureux, il fit partir en sa place le cardinal Maurice, son fils, qui accompagna Sa Majesté très-chrétienne jusqu'à Lyon, où le prince & la princesse de Piémont se rendirent encore. Quoique la rencontre des cours de France & de Savoie dans cette ville y mît tout le monde fort à l'étroit, la vénération qu'on y portoit au saint évêque ne lui en eût pas moins procuré un logement convenable à son état, si sa mortification ingénieuse ne se fût pas prévalu de la rencontre même, pour en venir à ses fins. Comme plusieurs personnes de marque, & l'intendant de la province entre autres lui offroient des appartemens chez eux, il leur répondit qu'ayant prévu la difficulté qu'on trouveroit à se loger, il y avoit pourvu d'avance, & qu'il étoit assuré d'une demeure commode. On sut ensuite que c'étoit la chambre du jardinier de la Visitation, d'où l'on ne put jamais le tirer, quelque instance qu'on lui fît. Il étoit habile à satisfaire sa mortification par ces petits artifices : dans tous ses voyages, il étoit communément le plus mal logé de sa maison; & quand ses gens, honteux de

ce partage, lui en témoignoient leur peine, il avoit toujours mille raiſons apparentes pour juſtifier ſon choix.

Mais plus il s'efforçoit de s'abaiſſer lui-même, plus on s'empreſſoit à l'honorer. Les deux cours, comme à l'envi, rendoient témoignage à l'éminente ſainteté, qui éclatoit malgré lui dans toutes ſes actions. Il obtint ſans peine la protection de Sa Majeſté très-chrétienne, pour ceux de ſes diocéſains catholiques qui étoient ſous la domination de la France. Louis le Juſte avoit hérité de l'eſtime & de l'affection, que Henri le Grand avoit eues pour un ſi digne évêque. Quant aux reines Marie de Médicis & Anne d'Autriche, leurs ſentimens à ſon égard alloient juſqu'à la vénération. Le prince & la princeſſe de Piémont qui le connoiſſoient tout particuliérement, le regardoient comme l'ami de Dieu, comme un ſaint qui attiroit les bénédictions du Ciel ſur leur maiſon, à laquelle ils s'applaudiſſoient chaque jour de l'avoir attaché. Tous les courtiſans entraînés par l'exemple des maîtres, & par la connoiſſance perſonnelle que pluſieurs d'entre eux avoient de ſes rares vertus, ſe tenoient honorés d'avoir des

rapports avec lui. Et quand il fut tombé malade, la vile demeure d'un jardinier, devenue la sienne, ne désemplissoit plus de ce que les deux cours avoient de personnages plus qualifiés.

Laborieux jusqu'au dernier moment, & animé d'un zele qui l'élevoit au dessus de la nature; malgré l'affoiblissement où il se trouvoit, il prêcha avec beaucoup de feu chez les Jésuites, qu'il avoit toujours honorés de son amitié & de son estime. La veille de Noël, il fit encore la bénédiction d'une croix que la Reine-mere faisoit ériger chez les Récollets, & prêcha de nouveau avec son zele accoutumé. Le lendemain, il confessa le prince & la princesse de Piémont, leur dit la messe, les communia; puis donna l'habit à deux novices de la Visitation, & prêcha sur le mystere du jour. Dans tous ces exercices, avec la connoissance que Dieu lui avoit donnée de sa mort prochaine, il conserva la plus parfaite liberté d'esprit, & une douce confiance en la divine miséricorde, sans trouble, sans inquiétude, sans aucun changement dans ses actions ou dans ses manieres. Il avoit toujours vécu, comme si chaque jour avoit dû être le dernier de sa vie;

& la proximité de la mort ne lui ôta rien de sa tranquillité. La gaîté même de son humeur n'en parut point altérée. Ayant fait dans ces circonstances une large aumône à un gentilhomme ruiné, qui ne sachant comment lui exprimer sa reconnoissance, lui répétoit sans fin qu'il prieroit si bien le Seigneur, que dès ce monde il le récompenseroit au centuple; dépêchez-vous donc, lui dit-il, de me procurer cette fortune, car dans peu ni vous ni moi ne serons de ce monde. La mort du gentilhomme suivit de près celle du Saint.

La seconde fête de Noël, François sentit un affaissement extraordinaire, & s'apperçut que sa vue baissoit. Il ne laissa point de dire la messe; après quoi il rencontra le duc de Bellegarde & le marquis d'Alincourt, avec lesquels il s'entretint long-temps à l'air qui étoit fort dur. Il fut de là chez le duc de Nemours, pour remettre dans les bonnes graces de ce prince, deux de ses officiers qui n'avoient encouru son indignation que par leurs fureurs contre le Saint. Comme il se proposoit de partir ce jour-là, il s'en fut encore chez le prince & la princesse de Piémont, pour prendre

congé d'eux, & terminet quelques affaires concernant le bien de son Eglise. Comme il arrivoit enfin chez lui, excédé de fatigue, on vint lui présenter ses bottes, qu'il refusa d'abord : mais son valet de chambre les ayant rapportées un moment après ; il les faut prendre, lui dit-il, puisque vous le voulez, mais nous n'irons pas loin. Après avoir encore écrit quelques lettres de recommandation, & reçu plusieurs personnes qui venoient lui dire adieu, il se trouva si abattu, qu'il fallut le mettre au lit ; & l'apoplexie dont il mourut le surlendemain, ne tarda point à se déclarer : mais cette maladie, si effroyable de sa nature, fut douce & paisible pour le Saint, dont elle prit en quelque sorte le caractere.

Dès qu'on sut dans la ville qu'il étoit dangereusement malade, les seigneurs, les prélats, les ecclésiastiques & les religieux, tout le monde accourut pour le voir. Le duc de Nemours, tourmenté par la goutte, se fit lever & porter chez lui. Il l'avoit autrefois persécuté de plus d'une maniere ; mais forcé enfin par des vertus qu'il avoit mises lui-même aux plus rudes épreu-

ves, de son ennemi, il étoit devenu l'un de ses plus grands admirateurs. Il se jetta à ses pieds, il prit & baisa ses mains, en les arrosant de ses larmes, il lui demanda sa bénédiction pour lui, & pour le prince de Génevois, son fils aîné. Madame Olivier, femme de l'intendant, vint aussi accompagnée de ses deux filles, & lui demanda sa bénédiction pour elle & pour tous ses enfans. Le vicaire général de Lyon, après lui avoir donné les témoignages du plus vif intérêt, au nom de tout le dioçese, fit exposer le S. Sacrement dans toutes les églises, pour demander à Dieu le recouvrement de sa santé. Entre les prélats, il étoit ami particulier de l'évêque de Damas, qui le méritoit par sa piété. Cet évêque lui dit en l'abordant : Mon cher frere, je viens pour vous rendre tous les offices d'une tendresse fraternelle. Vous savez qu'il est écrit, que *le frere aidé par le frere, est comme une cité bien munie*. Et il est encore écrit, répliqua le malade en lui tendant la main, *que le Seigneur sauvera l'un par l'autre. Mettez votre confiance au Seigneur*, ajouta l'évêque de Damas, en usant

toujours des termes de l'écriture ; *& il nous nourrira*, poursuivit de même le fervent malade. Puis ne contenant plus les transports du divin amour qui l'embrasoit ; *mon cœur & ma chair*, s'écria-t-il, *se sont rejouis dans le Dieu vivant. A jamais je chanterai les miséricordes du Seigneur.* Mais *quand paroîtrai-je devant sa face ? Montrez-moi, ô le bien-aimé de mon cœur, montrez-moi le lieu où vous reposez !*

Le pere Ferriet Jésuite qui ne le quittoit point, lui proposa de faire cette priere de S. Martin : *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail.* La profonde humilité du saint parut blessée d'une comparaison, dont il n'y avoit que lui seul qui méconnût la justesse. Bien loin de faire la priere qu'on lui suggéroit ; je ne suis, répéta-t-il plusieurs fois, je ne suis qu'un serviteur inutile, dont Dieu ni son peuple n'ont aucun besoin. Un autre Jésuite lui ayant suggéré ces paroles de l'écriture. *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, toute la terre est remplie de sa gloire ;* il les répéta long-temps, & l'idée de la grandeur, de la sainteté, de la majesté

suprême le pénétra si fortement, qu'il en parut ravi hors de lui-même. Il perdit la parole, & l'on ne s'apperçut plus qu'il vivoit, qu'au mouvement de ses levres & de ses yeux, qu'il levoit de temps en temps au ciel. Déjà il avoit reçu les derniers sacremens de l'Eglise, à la réserve du saint viatique, qu'on n'avoit pas osé lui donner à cause de ses fréquens vomissemens; mais il avoit encore dit la messe ce jour-là. Tous les actes de résignation, d'une pleine soumission aux ordres du Seigneur, d'une ferme confiance en sa miséricorde, du sacrifice de toutes les créatures & de son propre corps; il les fit avec d'autant plus de joie, qu'il n'avoit jamais tenu à aucun objet, que dans l'ordre de Dieu. Pour sa profession de foi, ce fut une des premieres choses qu'il demanda lui-même à faire; & il la fit de la maniere la plus précise & la plus éclatante, prenant à témoin tous ceux qui étoient présens. Sur le point capital de la catholicité, sans quoi toute piété n'en est que le simulacre, il étoit d'une sensibilité qui le tiroit en quelque sorte de son caractere. Comme on usoit de mille ex-

pédiens dans sa maladie, pour le tenir éveillé & prévenir la léthargie, un ecclésiastique s'avisa de lui demander s'il n'avoit pas quelque attache au Calvinisme, lui qui avoit eu tant de commerce avec les Huguenots. Tiré à l'instant même de son affaissement; Dieu m'en garde, s'écria-t-il avec feu! La trahison seroit trop grande : ô mon Dieu, vous connoissez mon cœur!

Enfin le jour des Saints Innocens de l'année 1622, & comme on prononçoit ces paroles des litanies dans la recommandation de l'ame, *Saints Innocens, priez pour lui*, le saint évêque rendit à Dieu son ame pure, non moins innocente, à l'âge de cinquante-six ans, que celle des tendres victimes dont on célébroit la fête.

Il est inutile d'exprimer les regrets qu'excita le premier bruit de cette mort: on les présume assez du caractere d'un saint, qui fut particuliérement suscité de Dieu pour rendre la vertu aussi aimable que respectable. Ils se changerent bientôt en admiration & en actions de graces, par la multitude & l'éclat des miracles qui s'opérerent au lieu de sa mort, dans son église d'Annecy où son corps

fut reporté, & par-tout où l'on implora son intercession. Alexandre VII, avant de parvenir au pontificat, fut guéri d'une maladie fort dangereuse, étant à Munster en qualité de médiateur pour la paix générale de l'Europe; & il fut si convaincu qu'il devoit le recouvrement subit de sa santé aux prieres du saint évêque de Geneve, qu'il envoya une somme considérable à Annecy, pour contribuer au bâtiment de l'église où ses reliques reposoient. C'est pourquoi, sans attendre les cinquante ans qu'on laisse couler d'ordinaire entre la mort & la béatification d'un saint, il mit celui-ci neuf ans plutôt au nombre des Bienheureux.

La canonisation se fit quatre ans après, aux instances de la plupart des princes chrétiens, & surtout du Roi Louis XIII, des reines sa mere & son épouse, de la reine d'Angleterre sa sœur, du roi & de la reine de Pologne, de la duchesse de Savoie, du duc & de la duchesse de Baviere, à qui se joignit l'assemblée du clergé de France, ainsi que les ordres religieux, les parlemens & les gouverneurs de nos provinces. Le Roi envoya exprès à Rome les évêques de Soissons & d'Evreux, pour solliciter cette affaire con-

jointement avec le duc de Crequy son ambassadeur. La France avoit comme adopté ce Savoyard à jamais illustre, qui de son côté avoit toujours eu pour la France les mêmes sentimens que pour sa patrie. La bulle de canonisation, entre bien d'autres miracles, en releve particuliérement sept des plus éclatans & des plus authentiques, savoir la résurrection de deux morts, la guérison d'un aveugle-né, d'un paralytique & de trois personnes percluses de tous leurs membres. Mais de tous les prodiges, le plus admirable & le plus salutaire est sans doute la conversion de soixante-douze mille hérétiques, également attribuée par cette bulle au saint évêque de Geneve, après les discussions rigoureuses, qu'on sait être d'usage à Rome en pareille matiere.

Anonym. liv. 11.

Nous avons de S. François de Sales différens ouvrages de piété, dont le traité de l'amour de Dieu & l'introduction à la vie dévote sont les plus connus. On les examina tous, avant d'en canoniser l'auteur; & on les trouva si remplis de l'esprit de Dieu, si propres à opérer des fruits de salut dans le cœur des fideles, qu'on en déclara la lecture aussi salutaire

que celle des peres de l'Eglise. L'introduction à la vie dévote en particulier a fait un bien infini dans tous les états ; elle a véritablement introduit dans les voies de la piété, dans les voies de la perfection évangélique ; les conditions même qui se croyoient dispensées d'être chrétiennes. Peu importe que la doctrine, ou la maniere de notre saint ait déplu à ces sombres moralistes, qui ne reconnoissent pour vertu que ce qui présente leurs traits sauvages & repoussans : tel étoit le caractere des Pharisiens, qui ne pouvoient souffrir la douceur & la divine condescendance de celui qui est venu pour sauver les pécheurs & les Publicains. François au contraire s'est fait tout à tous, comme Paul, afin de gagner tout le monde à J. C. Il a invité à la vertu, d'une maniere douce & insinuante, afin d'y attirer les cœurs, & de les y acoutumer insensiblement : du reste, exact observateur des regles évangéliques, il les a toujours enseignées dans toute leur étendue ; & si, comme l'apôtre encore, il a donné le lait aux foibles, il a donné aussi la nourriture solide aux parfaits, & par-tout il a maintenu les

loix immuables des mœurs, dans leur intégrité & dans toute leur pureté.

Cependant il s'éleva en Espagne des directeurs & des rigoristes, tels que les censeurs du saint évêque de Geneve paroissoient les demander, c'est-à-dire des hommes austeres en apparence, faisant profession d'un genre de spiritualité inconnu dans l'Eglise, singuliers dans la maniere d'expliquer les divines écritures, indociles à la voix de l'autorité, & tenant expressément des maximes pernicieuses, non seulement sur l'obéissance, mais sur l'usage du mariage, & sur les principes fondamentaux des mœurs. C'étoient quelques restes ou rejetons d'une secte de fanatiques, qui sur la fin du siecle précédent avoient déjà paru dans le même royaume, où ils se nommerent eux-mêmes religieux illuminés. Ils répandirent principalement leurs erreurs dans l'Andalousie. L'inquisiteur général les condamna, en promettant néanmoins de ne point user de rigueur envers ceux qui s'étoient laissé séduire, s'ils se reconnoissoient coupables & dénonçoient leurs séducteurs sous trente jours. L'ordonnance eut son effet:

ſept à huit mille perſonnes vinrent faire leur déclaration, & l'on n'entendit plus parler de cette ſecte en Eſpagne.

Mais des extrémités méridionales de ce royaume, où l'inquiſition lui faiſoit peur, elle pénétra bien loin au delà des Pyrénées, aux extrémités oppoſées de la France, au pays de Chartres d'abord, puis & plus effrontément dans la Picardie. Elle fit ſes premiers proſélytes dans un ordre très-réformé, & ſon premier fruit fut l'apoſtaſie de deux moines, qui, après avoir dogmatiſé quelque temps en ſecret, répandirent dans le public leurs erreurs & leurs extravagances. Comme ce ſont les hommes qui font les héréſies, & les femmes qui les accréditent; les moines attacherent à celle-ci quantité de perſonnes du ſexe, en leur donnant droit d'y prêcher. Ils les diſtribuoient enſuite en différens lieux, où elles établiſſoient des communautés de filles dévotes; ce qui ne pouvoit manquer de rendre leurs dogmes immortels, pour peu qu'on eût différé d'en intercepter le cours. Mais le prince averti de bonne heure, commit les juges de Roye & de Mont-Didier où l'erreur ſe montroit avec le plus d'audace, pour in-

Vittor. Siri, Memor. vol. 8.

former en toute rigueur contre les coupables, qui furent emprisonnés en grand nombre. La partie n'étoit pas encore bien liée : les chefs s'éclipserent ; & le pays, purgé, ou effrayé, demeura tranquille.

En Hollande, où l'on tient telle religion qu'on juge à propos, & aucune si l'on veut ; on rendit cependant une ordonnance qui en chassoit les Jésuites, avec défense d'y rentrer, sous peine d'être arrêtés comme ennemis, & obligés à payer rançon. C'étoit le sort de ces religieux, sous tous les gouvernemens hérétiques, de porter personnellement le poids de la haine & des préventions qu'on avoit contre l'Eglise Romaine. La partialité fut poussée en Hollande jusqu'à défendre à tous les sujets de la république, d'envoyer leurs enfans étudier dans les colleges étrangers des Jésuites ; tandis qu'on se contentoit, dans cette espece de persécution, tempérée à l'ordinaire par l'esprit d'intérêt, d'enjoindre à tous les autres catholiques, prêtres & religieux, de donner par écrit aux magistrats des lieux leurs noms & leurs demeures.

Par le motif opposé, l'Empereur Ferdinand II qui cherchoit les moyens les

plus efficaces d'extirper l'héréſie de ſes Etats, après en avoir défendu l'exercice à Prague, en chaſſa les miniſtres, & donna l'univerſité aux Jéſuites. Ce fut le premier fruit conſidérable, que la religion catholique retira de la bataille de Prague. Ces réſolutions déplurent fort à l'électeur de Saxe, qui avoit ſecondé & ſecondoit encore les armes de Ferdinand : mais quelque néceſſaire qu'il fût à l'Empereur, pour le moment même; ce prince religieux & catholique zélé ne laiſſa pas de chaſſer encore les miniſtres du reſte de la Boheme, de la Moravie, & d'une partie de la Siléſie. Il fit beaucoup plus, comme on le verra; quand les ſuccès de Tilly & de Valſtein, ſes généraux, l'eurent mis en état d'agir abſolument en maître.

L'Egliſe de France continuant à s'approprier la diſcipline qu'elle n'avoit pas reçue dans les formes, entreprit de l'établir juſque parmi les réguliers qui ſe prévaloient davantage de leurs exemptions & de leurs privileges. Tant de monaſteres célebres, autrefois l'édification des peuples & des grands dont la pieuſe magnificence les avoit enrichis, étoient devenus des palais, ou des cam-

pagnes délicieuſes, habités en grande partie par des ignorans & des pareſſeux, dont le moindre défaut étoit l'amour du jeu & de la bonne chere. On en avoit porté bien des plaintes à Louis XIII, lorſqu'entendant un jour la meſſe à la fameuſe abbaye de Marmoutier, il fut ſcandaliſé perſonnellement de la contenance des moines, trop accoutumés à l'indécence pour être contenus par la préſence même de la cour. On lui ajouta, qu'il voyoit peu de choſe; qu'il y avoit une infinité de maiſons, d'où l'ivrognerie & l'incontinence n'avoient pas ſeulement banni toute régularité, mais les exercices les plus indiſpenſables des vertus chrétiennes. Le Monarque demanda & obtint un bref du Pape pour réformer ces déſordres, & mit le cardinal de la Roche-Foucault, ſon grand-aumônier, à la tête de cette commiſſion. Ce vertueux & ſage prélat ſe forma un conſeil, compoſé d'un Bénédictin, d'un Chartreux, d'un Dominicain, d'un Minime, d'un Jéſuite, d'un Feuillant, & de quelques autres perſonnes d'une vertu éclairée.

Après avoir conféré mûrement & à bien des repriſes avec eux, il commença

la réformation de Sainte Génevieve de Paris, dont il étoit abbé, & qu'il établit chef de quarante maiſons, dont fut d'abord formée la congrégation des chanoines réguliers de France. Comme pluſieurs religieux de cette abbaye s'oppoſoient à la réforme, on en tira douze de S. Vincent de Senlis, où depuis quelques années on vivoit au moins d'une maniere édifiante : c'étoit à peu près tout ce que portoient les conſtitutions nouvelles, qui, ſans preſcrire des auſtérités & des pénitences extraordinaires, ſe bornoient à exiger l'obéiſſance, l'eſprit de retraite & de recueillement, l'éloignement de la mondanité, ou la ſimplicité convenable à l'état religieux. Le généreux cardinal, par ſa démiſſion volontaire, remit l'abbaye dans l'ancien droit d'élire ſon abbé, à condition que le gouvernement n'y ſeroit plus que triennal. La réforme ne tarda point à paſſer du chef-lieu, dans la plupart des maiſons de ſa dépendance. Elle s'établit en même temps chez les religieuſes de l'Aſſomption de la rue S. Honoré, nommées alors Haudriettes, du nom d'Etienne Haudry, conſeiller d'Etat, qui les avoit fondées du temps

de S. Louis, en les soumettant à la jurisdiction du grand-aumônier de France. A ce titre, elles dépendoient absolument du cardinal de la Roche-Foucault, qui leur donna des regles toutes nouvelles. Cet institut fondé pour des veuves qui ne faisoient pas vœu de pauvreté, fut par la réforme érigé en titre ordinaire de religion, avec l'approbation du S. Siege.

Déja les abbayes d'Ardeine, de Silly & de Belle-étoile s'étoient associées, pour rappeller l'esprit de S. Norbert dans l'ordre de Prémontré dont elles faisoient partie; mais elles avoient à essuyer les plus violentes oppositions. Il fallut encore charger le grand-aumônier de consolider cette réforme, qui eut besoin de toute sa prudence & de toute sa fermeté, mais qui enfin prospéra, & s'établit insensiblement dans plusieurs autres maisons. Quelques Trinitaires qui avoient à cœur la vraie gloire de leur ordre, prierent encore ce vertueux cardinal d'y mettre la réforme; & de leur propre mouvement, ils lui obtinrent de Rome les pouvoirs nécessaires. Il est inconcevable, à quel point la longue habitude du relâchement renverse

les

les premieres idées. Le général & les anciens appellerent comme d'abus, de ce qui tendoit à corriger, de tous les abus, le plus inique & le plus criant. La regle de ces religieux les obligeoit à réserver le tiers de leur revenu pour la rédemption des captifs; & la maison de Paris qui avoit dix mille livres de rente, sans compter le casuel, n'étoit taxée qu'à dix-huit francs. Ainsi des autres, suivant la même proportion. Cette odieuse prévarication fit accorder par le Roi toute liberté au commissaire de la réforme. Le cardinal y apporta le remede convenable, & en même temps corrigea tous les autres désordres, auxquels celui-ci fournissoit leur aliment. On eut beau réclamer contre des regles qui n'étoient point en vigueur quand on avoit fait profession, & auxquelles on n'avoit jamais prétendu s'astreindre : le cardinal tint ferme, persuadé avec raison que rien ne dispense des devoirs de la charité, bien moins encore d'un devoir strict de justice, & qu'en professant la vie religieuse, on avoit, ou l'on devoit avoir la volonté de s'obliger à ce qui est de l'essence de sa profession, & à plus forte raison, à

ce qui eſt du chriſtianiſme & de la probité. Pour s'aſſurer de l'exécution, il ordonna que le général auroit deux aſſiſtans, choiſis de tel ordre qu'il plairoit à lui commiſſaire; & pour rétablir la régularité, il mit deux peres Feuillans dans le couvent de Paris, & deux Jéſuites à Cerfroi.

L'ordre de S. Benoît & de S. Bernard, qui avoit retracé en Occident les prodiges de vertu admirés autrefois à Scété, à Nitrie, & dans la Thébaïde, étoit ſi fort dégénéré, que les bois habités par ces licencieux ſolitaires imprimoient l'effroi à la timide pudeur dans tous les lieux d'alentour. Il fallut des ſoins, de la circonſpection, de la dextérité, un temps fort long & une patience infinie, pour appliquer des remedes convenables à la profondeur des plaies & au caractere des ſujets. Les plus intéreſſés à la prolongation du déſordre, n'étoient pas les moins qualifiés. Enfin la perſévérance & la prudence de concert gagnerent aſſez, ſinon pour faire refleurir la régularité dans toutes les maiſons, au moins pour en bannir la licence & le ſcandale. Les ordres qui ont mis des adouciſſemens à la regle

primitive, ne sont pas indignes à beaucoup près de toute estime. Il n'en est point même, où grand nombre de particuliers ne donnent des exemples capables d'édifier, capables de confondre, non seulement le commun des fideles, mais beaucoup d'ecclésiastiques réglés, & de personnes dévotes qui vivent dans les embarras du monde. Plût à Dieu seulement que la réformation, telle qu'elle avoit été faite, eût subsisté plus long-temps !

Le Pape qui l'avoit secondée de tout son pouvoir, n'en vit pourtant pas la fin, & laissa beaucoup à faire encore à son successeur. Grégoire XV mourut, âgé de soixante-dix ans, le huit de Juillet 1623. Etant cardinal archevêque de Bologne, il avoit résidé assidument dans ce siege, excepté le temps de ses légations, jusques au conclave où il fut élu Pape. Pendant son pontificat, il donna des secours considérables à l'Empereur & au roi de Pologne, qui soutenoient une rude guerre, le premier contre les hérétiques, & l'autre contre les Turcs. Il a canonisé quatre saints fort célebres, S. Ignace de Loyola, S. François Xavier, S. Philippe de

Néri, & Sainte Thérese. La bulle qu'il publia pour élire les papes par la voie du scrutin, s'est toujours observée depuis. Moins d'un mois après sa mort, le cardinal Barberin, d'une ancienne famille de Florence, lui succéda à l'âge de 55 ans, sous le nom d'Urbain VIII : pontife recommandable par son affection & son talent pour les lettres, par sa douceur, par sa modestie, par une piété peu commune, & trop foible néanmoins contre l'épidémie du népotisme.

Le nouveau Pape, dès son entrée au pontificat, fit quelques réglemens, qui sans doute paroîtront fort minutieux à bien des personnes. Le S. Pere, de l'avis des cardinaux, & sous peine d'excommunication, défendit aux Récollets de prendre la sandale & le capuchon pointu, à la façon des Capucins. Il ne s'agissoit pas seulement de prévenir les méprises des fideles, trompés dans la distribution de leurs aumônes par la ressemblance des habits; mais bien plus encore d'empêcher les religieux d'en venir pas à pas, par le moyen des changemens d'habits, au goût des modes & des mœurs séculieres; comme il étoit arrivé dans les anciens ordres.

En effet, l'habit monaſtique n'eſt-il pas un frein à la licence, pour peu qu'on ait de pudeur, ou de bon ſens ? & ſe peut-il rien de plus ridicule, qu'un air mondain ſous un froc ? Il fut auſſi défendu aux Carmes anciens, de prendre l'habit & le nom de Carmes Réformés. Rien de plus juſte. Outre qu'on ne doit point partager les roſes ſans les épines, il eſt de droit commun de ne pas s'enter ſur une famille, à moins qu'elle ne juge elle-même que cette incorporation lui fait honneur. Peu d'années après, Urbain VIII donna une bulle nouvelle, pour aſſurer aux Capucins le titre de vrais enfans de S. François, qui leur étoit diſputé par les Cordeliers. Paul V avoit déjà prononcé, que les Capucins étoient véritablement Freres Mineurs; quoiqu'ils n'euſſent point été établis, ajoutoit ce Pape, du vivant de S. François. Mais de ces dernieres paroles, les rivaux des Capucins concluoient qu'ils ne venoient point en droite ligne de ce ſaint fondateur. Sur quoi le Pape Urbain déclare, que le commencement de leur inſtitution doit ſe prendre de celui de la regle ſéraphique, obſervée ſans aucune diſcontinuation par eux ou

leurs peres depuis ſon origine. Enfin Urbain VIII ordonna aux Prémontrés d'Eſpagne, de reprendre l'ancien habit qu'ils avoient quitté depuis peu, & le nom de Freres, qui leur déplaiſoit encore davantage. C'eſt à ces minuties apparentes que tient eſſentiellement l'eſprit de l'état régulier. Les religieux ne quittent pas communément leur premier habit, pour en prendre un plus modeſte. En tenant la main à ce ſeul article, on obvieroit à mille dérangemens.

Les changemens même qui ſe font ſous prétexte du bien, ne ſont pas ſans danger, dans l'état religieux. C'eſt pourquoi la congrégation chargée d'expliquer & de maintenir les décrets du concile de Trente, défendit aux ſupérieurs réguliers de permettre à aucun de leurs inférieurs de paſſer à un inſtitut plus auſtere, à moins d'être bien aſſurés qu'il s'y rendroit ſans aucun retardement, & qu'il y ſeroit reçu auſſi-tôt. L'expérience n'avoit que trop appris, que le zele apparent d'une plus grande perfection conduit aſſez ſouvent à l'apoſtaſie. Quantité de ces zélateurs, après avoir reſpiré quelque temps l'air du ſiecle, ne perdoient pas ſeulement leurs

idées de réforme; mais ils ne pouvoient plus supporter le joug même qui leur avoit paru trop léger, & menoient loin du cloître une vie errante & le plus souvent scandaleuse.

Urbain VIII défendit encore d'exposer à la vénération publique les portraits des personnes mortes en odeur de sainteté, d'allumer des cierges sur leurs tombeaux, & d'en publier les miracles sans l'approbation de l'ordinaire. Pour cette constitution, il est peu de personnes qui n'en sentent toute la sagesse. Aussi fut-elle confirmée & maintenue soigneusement les années suivantes. Si elle eût toujours été observée, on ne verroit pas tant de légendes remplies de miracles apocryphes, & quelquefois si bizarres, qu'ils ne sont propres qu'à autoriser les censures des hérétiques, & les dérisions des impies. D'ailleurs il n'appartient qu'à l'Eglise de canoniser la vertu, puisqu'elle est seule dirigée par le S. Esprit pour régler notre culte.

Dans le cours de l'année 1625, le pape Urbain canonisa Sainte Elisabeth, reine de Portugal, & certifia qu'elle avoit été du tiers-ordre de S. François; il béatifia Félix de Cantatice, parvenu

à une éminente sainteté dans le rang obscur de frere Capucin ; & André d'Avellino, prêtre de la congrégation des Théatins. Celui-ci avoit d'abord suivi le barreau, en se bornant toutefois aux causes ecclésiastiques, & même avec une intégrité & un désintéressement qui honoroient le sacerdoce dont il étoit revêtu. Mais un mensonge, quoiqu'assez léger, lui ayant un jour échappé dans la chaleur du discours, & ce passage de l'écriture, *la bouche qui profere le mensonge donne la mort à l'ame*, lui étant presque aussi-tôt tombé sous les yeux; il fut pénétré d'un repentir si vif, qu'il abandonna sur le champ les fonctions du barreau. Il entra chez les Théatins, où, durant toute sa vie, après avoir satisfait aux devoirs de sa regle, il consacra le reste de son temps à l'oraison & au salut des ames, principalement des pauvres gens de la campagne. On peut juger de l'éminence de sa vertu, sur les deux vœux qu'il fit & observa inviolablement, savoir de contrarier en toute chose sa volonté propre, & d'avancer sans nulle relâche dans la carriere de la perfection. Urbain VIII, attentif en même temps au bien temporel & spiri-

tuel de l'Eglise, réunit au domaine du S. Siege le duché d'Urbin, par la donation qu'il en avoit ménagée habilement, & que lui en fit entre-vifs le duc François-Marie de la Rovere, dernier de cette maison.

En ce temps-là, & dans le sein de l'Eglise de France, à peine échappée aux attentats du Calvinisme, & déjà menacée d'une hérésie nouvelle, ou d'une reproduction déguisée des mêmes erreurs, il s'élevoit un de ces hommes de la droite du Très-haut, puissant en œuvres & en paroles, ange de conseil pour les rois mêmes, mobile de toutes les grandes œuvres de piété qui se font dans un empire, d'autant plus révéré que son humilité profonde n'aspiroit qu'à l'obscurité & à l'oubli des hommes, & pour le caractériser enfin d'un seul trait, suscité du ciel pour démasquer l'hérésie, dans les apologistes affectés du pouvoir de la grace & de la pureté de la morale. Vincent de Paul naquit en 1576, au village de Poui, près d'Acqs, de parens pauvres, mais fort craignans Dieu, qui lui inspirerent de bonne heure de grands sentimens de religion. Il fit ses études à Acqs, & à Toulouse;

après quoi s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les pirates, & mené en esclavage dans la barbarie. Pour prémices de son zele vraiment apostolique, il convertit le renégat qui étoit devenu son maître, & revint avec lui en Europe. Arrivé à Paris, il demeura deux ans chez les peres de l'Oratoire, qui lui procurerent la cure de Clichi, préférable, selon cet humble serviteur de Dieu, à l'abbaye de S. Léonard de Chame qu'on lui avoit déjà fait offrir, & à la charge d'Aumônier de la Reine Marguerite. Il s'attacha depuis à la maison de Gondi, où la piété étoit en honneur; & portant par-tout l'esprit de l'apostolat, il essaya son talent pour les missions dans la terre de Gannes en Picardie. Ses premiers succès lui en firent tenter d'autres, qui furent accompagnés de tant de bénédictions, que tous les gens de bien le presserent d'instituer une congrégation, afin de perpétuer ces fruits de salut.

M. de Gondi, général des galeres, & sa pieuse épouse l'aiderent de tout leur pouvoir. Une foule d'ecclésiastiques, également laborieux & désinté-

ressés, se rangerent parmi ses disciples. L'archevêque de Paris, qui étoit encore de la vertueuse maison de Gondi, approuva le vingt-quatre avril 1626 ce nouvel institut, dont le saint instituteur fut établi supérieur général. Le Roi, par ses lettres patentes du mois de mai 1627, en permit l'établissement dans toutes les villes du royaume; & le Souverain Pontife l'érigea cinq ans après en congrégation, sous le nom de Prêtres de la Mission. On les nomme assez communément Lazaristes, à cause du prieuré de S. Lazare, qui leur fut donné pour premiere maison. Le contrat de cette fondation, dicté par la modestie du fondateur, porte que ces missionnaires s'obligeront à jamais ne prêcher ni administrer les sacremens dans les villes où il y aura archevêché, évêché, ou seulement présidial. Ils ont aujourd'hui plus de quatre-vingt maisons, divisées en neuf provinces, où ils s'occupent principalement de la conduite des séminaires, si importante pour l'Eglise. Nous verrons dans la suite leur saint instituteur, nonobstant toutes les liaisons & tout respect humain, rendre à cette Eglise des services plus essentiels

encore, ou du moins d'un rapport plus direct à la conservation de la foi, son dépôt capital.

Un religieux, simple particulier, étranger à la France, y occasionna vers le même temps, contre les Jésuites ses confreres, un des plus violens orages qu'ils y eussent encore essuyés. Santarelli, Jésuite Italien, avoit publié à Rome un livre muni des approbations du vice-gérent du Pape, & du maître du sacré palais, où il étoit dit que le Souverain Pontife peut punir les rois de peines temporelles, & dispenser leurs sujets, pour de justes causes, du serment de fidélité, comme il s'étoit toujours pratiqué dans l'Eglise. Quelques Jésuites ayant parcouru ce livre, chez un libraire de Paris qui en avoit reçu six exemplaires de Rome, communiquerent leurs inquiétudes au pere Coton leur provincial, qui fit enlever tous ces exemplaires. Mais un docteur aussi curieux & plus alerte que les Jésuites, avoit déjà vu cet ouvrage; & il en fit des extraits, qui coururent tout Paris. Il falloit avoir le livre pour les vérifier: un magistrat du parlement dépêcha un exprès à Lyon, d'où en huit jours on lui

en rapporta un exemplaire. Il fut déféré tout à la fois au parlement & à la Sorbonne, & l'affaire fut poussée, à ces deux tribunaux, avec une égale chaleur.

Sans compter les écrits de Mariana & de Bellarmin dont nous avons parlé, celui de Santarelli étoit le troisieme, entre les ouvrages d'une certaine célébrité qui avoient été composés en assez peu de temps par des Jésuites sur ces matieres dangereuses. Bécan, professeur de théologie à Maïence, avoit porté si loin la puissance pontificale, ou plutôt s'étoit servi à cet égard d'expressions si peu mesurées, qu'il avoit été condamné par le S. Pere lui-même. Quant à Suarez, le troisieme de ces auteurs, il n'avoit écrit qu'à la sollicitation du Pape, qui fut si content de son ouvrage, qu'il l'en remercia par un bref rempli d'éloges. Ce docteur attribuoit néanmoins au Souverain Pontife, sur le temporel des rois, une puissance très-contraire à nos maximes. D'ailleurs on se souvenoit encore en France, que Rome avoit mis l'ouvrage de Bellarmin à l'*index*, parce qu'il n'accordoit au Pontife qu'un pouvoir indirect sur ce temporel; quoique les conséquences qui en résultoient, ne fussent

guere moins dangereuſes que celles de la puiſſance directe & abſolue.

Les Jéſuites François ne manquerent point de repréſenter aux magiſtrats, que tous ces écrits avoient été mis au jour par des Jéſuites étrangers, ſans même que les auteurs en euſſent jamais été inquiétés par leurs ſouverains naturels. L'équité demandoit, juſqu'à un certain point, qu'on eût égard à ces remontrances. Parmi les gens de communauté, & ſur-tout dans les ordres nombreux, il ne ſeroit pas juſte de rendre tous les individus comptables pour les écarts de chacun d'entre eux : mais auſſi dans les communautés, principalement dans celles qui ſont les plus unies, & qui enviſagent la différence de doctrine comme un principe de diſſention, il regne un eſprit de corps, qui les fait ordinairement pencher vers les opinions de leurs membres divers, ſur-tout lorſqu'elles ſont revêtues d'une apparence de religion. Pour ce qui eſt de l'indifférence des autres Etats à ce ſujet, l'école & la magiſtrature étoient perſuadées en France, qu'elles n'en devoient réclamer qu'avec plus de force. Peut-être en effet les autres nations ne paroiſſoient-elles indifférentes,

que parce qu'elles se reposoient, pour la défense de la cause commune, sur le naturel vif & peu dissimulé des François.

L'ouvrage de Santarelli fut condamné, & brûlé dans la place de Greve; & si quelques magistrats en avoient été crus, l'exécution se feroit faite dans la cour de la principale maison des Jésuites, tous les religieux appellés & présens. Du reste, ils essuyerent tout l'opprobre imaginable, dans la personne des trois supérieurs de leurs maisons de Paris, qui furent mandés au parlement, où l'excès de leur humiliation convertit l'animosité même en pitié. Il fut question pour eux, non pas seulement d'abjurer les maximes ultramontaines, mais d'être chassés ignominieusement du royaume. Enfin, le Roi vint au secours de ces religieux; & le premier ministre, qui par des vues particulieres avoit jusque-là contraint la bonté du prince, exigea simplement qu'ils promissent de souscrire à la censure que la sorbonne & le clergé feroient de la doctrine de Santarelli. Le parlement de son côté n'exigea plus d'eux qu'une simple déclaration, touchant l'indépendance de nos rois pour le tem-

porel ; ce qu'ils firent sans peine, pensant là-dessus comme tous les autres François.

Pendant que ces peres essuyoient de si rudes orages, leurs confreres cultivant sans relâche les vastes missions de Turquie, y préparerent une moisson si abondante, qu'ils ne suffirent plus à la recueillir. Comme elles étoient sous la protection de la France, le Pape en nomma supérieur le célebre pere Joseph, qui fit passer à Constantinople un grand nombre d'ouvriers évangéliques, du même ordre que lui. Ce fut par les secours de ces dignes enfans de S. François, unis de pensée & d'affection avec ceux d'Ignace, que les chrétientés du Levant, défigurées durant tant de siecles, parvinrent au moins à retracer quelque image de ce qu'elles avoient été anciennement.

Dans les missions d'Amérique au contraire, il se commit, de la part des Européens les plus qualifiés, un excès capable de scandaliser les idolâtres mêmes. Un chevalier de S. Jaque qui avoit encouru l'animadversion de la justice, se réfugia chez les Dominicains de la capitale du Mexique. Aussi-tôt le vice-roi fit investir le couvent, pour que le crimi-

nel ne pût s'évader. L'archevêque voulut faire retirer les gardes; & sur leur refus, il les excommunia. Le vice-roi outré de colere, fit arrêter l'archevêque, & ordonna de le conduire au port le plus voisin, pour être de là transporté en Espagne. Il avoit même ordonné de le mettre aux fers, en arrivant au port : ce qui étant parvenu à la connoissance du prélat, il se retira dans une église, se revêtit des habits pontificaux, prit le saint sacrement & l'emporta; ordonnant aux ecclésiastiques de faire par-tout la même chose, & de ne plus célébrer le service divin. Cette résolution anima tellement le peuple, qu'il courut en fureur chez le vice-roi, & l'auroit brûlé dans son palais, s'il ne s'étoit promptement réfugié chez les Franciscains. Le prélat ensuite partit de son plein gré pour l'Espagne, & porta ses plaintes contre le vice-roi, qui fut rappellé sur le champ.

Ce scandale, promptement réparé, ne rallentit ni l'ardeur ni les succès des ouvriers évangéliques dans ces missions, déjà si bien établies, qu'elles prêtoient la main aux autres nations pour sortir à leur tour des ombres de la mort, ou pour résister aux puissances qui s'effor-

çoient de les y replonger. Du Mexique & des Philippines, ainsi que du continent & de toutes les îles chrétiennes de l'Inde, d'intrépides missionnaires passoient sans cesse au Japon, où la perspective de la mort la plus cruelle n'étoit pour eux qu'un attrait plus puissant. En effet, on n'y vit jamais un plus grand nombre d'ouvriers apostoliques de tous les ordres, que sous l'empire de Xogun-Sama II, & de son fils To-Xogun-Sama, le monstre exterminateur de la foi Japonoise.

Il paroîtroit qu'on ne peut rien ajouter à ce que nous avons rapporté jusqu'ici de l'atroce cruauté des persécuteurs, & de la constance à peine croyable des fideles de cette nation. On n'a cependant qu'effleuré la matiere, & l'on ne finiroit pas, si l'on prétendoit l'épuiser. Nous n'en pouvons présenter que les traits qui vont directement à notre but, en les choisissant néanmoins de telle maniere qu'ils puissent donner une idée satisfaisante de l'ensemble. Telle est en premier lieu l'histoire d'un jeune Coréen, nommé Caïe, où il a plu au Ciel de nous dévoiler les voies de la providence, ou du moins quelques-unes de ses res-

Hist. du Jap. Liv. XII.

ſources infinies dans la vocation des infideles, qui avec les ſecours communs de la grace s'efforcent d'obſerver la loi de nature. Caïe, dès la premiere enfance, ſentit un déſir paſſionné du vrai bonheur, & d'un bonheur qui n'eût jamais de fin. Dès qu'il eut l'âge de raiſon, il penſa fortement aux moyens de parvenir à la poſſeſſion de ce qu'il déſiroit : à cet effet, il ſe retira dans une ſolitude, où il demeura long-temps, ſans autre habitation qu'une caverne. Là, il menoit une vie très-innocente, & même très-auſtere, s'abſtenant de tout ce qui n'étoit pas de néceſſité abſolue, & s'occupant ſans ceſſe des moyens de parvenir au vrai bonheur. Une nuit qu'il s'étoit endormi plein de ſon objet, un homme dont l'aſpect avoit quelque choſe de divin lui apparut, l'encouragea, & lui promit que l'année ſuivante il arriveroit au terme de ſes vœux. L'année n'étoit pas révolue, que les Japonois entrerent en armes dans la Corée, & le firent eſclave. Le vaiſſeau qui le tranſportoit au Japon ayant fait naufrage, il fut jetté ſur la côte, ſans ſon maître, qui périt vraiſemblablement; au moins le captif recouvra-t-il ſa liberté. Dès qu'il ſe

vit libre, il prit le chemin de Méaco; & se retira dans un monastere de Bonzes fort renommés, parmi lesquels il se promettoit de trouver ce qu'il cherchoit depuis si long-temps. Il n'y fit pas un long séjour, sans s'appercevoir de son erreur; ce qui lui causa tant de chagrin, qu'il en tomba malade.

Il n'étoit pas guéri, qu'il abandonna cette maison; & le jour même qu'il en sortit, il rencontra un chrétien, auquel il fit le récit de ses peines & de ses avantures. Celui-ci le mena sur le champ aux Jésuites, qui lui donnerent connoissance de nos saints mysteres. Comme il cherchoit sincérement la vérité, il la goûta, dès qu'on la lui eut fait connoître, & demanda le baptême. Pendant qu'on l'instruisoit, un des missionnaires lui ayant montré un tableau de Notre-Seigneur; ô mon pere, s'écria-t-il, voilà celui que j'ai vu dans ma caverne, & qui m'a promis l'heureux sort où je touche enfin. Il n'est point de vertus, dont cette ame, marquée de signes si frappans de prédestination, n'ait donné des exemples admirables. Il s'attacha aux missionnaires qui l'avoient instruit, les accompagna, comme catéchiste, dans leurs

courſes les plus pénibles & les plus périlleuſes : il fut enfin arrêté, & brûlé à petit feu pour ſon attachement à la foi.

Ce fut une des premieres victimes immolées, après le peu de relâche que l'Empereur avoit laiſſé aux fideles, pour s'appliquer tout entier à ſubjuguer les rois du Japon. Quand il les eut mis ſur le pied de ſimples vaſſaux, ou plutôt de lâches eſclaves; tous ces ſouverains dégradés s'empreſſerent à lui faire la cour, en maltraitant à l'envi les chrétiens, en ſe diſputant la gloire d'inventer les plus cruels ſupplices, comme les moyens les plus ſûrs de parvenir à la faveur du tyran commun. Alors, la peine même du feu parut un traitement plein de douceur. Tous les raffinemens de cruauté dont les hommes les plus barbares ſont capables, qui ſemblent même paſſer la portée de la malice humaine, furent mis en uſage. Des Hollandois, témoins de ces inhumanités, n'en parlent qu'avec horreur. Aux uns, diſent-ils, on arrachoit les ongles, on perçoit aux autres les bras & les jambes, avec des villebrequins, on enfonçoit à la plupart des aleines ſous les ongles, & l'on recommençoit pluſieurs jours de ſuite. On les jetoit dans des

fosses pleines de viperes. On attachoit à leur nez des tuyaux remplis de soufre & d'autres matieres plus infectes; on y mettoit le feu, & on y souffloit avec force, afin qu'ils en avalassent toute la fumée : ce qui leur causoit des étouffemens, des convulsions & des douleurs inexprimables. On leur enfonçoit par tout le corps des roseaux pointus; on appliquoit des torches ardentes aux endroits les plus sensibles; on les fouettoit en l'air, jusqu'à ce que leurs os fussent entiérement décharnés; on les attachoit en croix à des poutres, qu'on les contraignoit de traîner jusqu'à ce qu'ils tombassent évanouis. Pour déchirer tout à la fois le cœur & le corps des meres, les bourreaux les frappoient avec la tête de leurs enfans qu'ils tenoient par les pieds; & ils redoubloient leurs brutalités, à mesure que ces innocentes victimes poussoient des cris plus aigus.

Une femme du premier rang, nommée Suzanne au baptême, fut mise toute nue, outrage mille fois plus insupportable aux Japonoises que tous les supplices; & dans cet état, elle fut suspendue par les cheveux à un arbre, pendant un froid très-piquant. Elle avoit

une petite fille à la mamelle : on dépouilla de même cet enfant, & on l'attacha aux pieds de sa mere. Au bout de trois heures, on la détacha, & on lui rendit ses habits. Elle voulut alors alaitter son enfant : mais ses membres étoient si roides, qu'il ne lui fut pas même possible d'étendre le bras. Pour l'enfant, il étoit suffoqué par l'abondance du sang sorti des vaisseaux, qui s'étoient rompus à force de crier. La mere, dans cet anéantissement de ses forces, & presque des facultés de son ame, fut tentée par les promesses les plus éblouissantes, de la part du président de l'exécution : elle ne répondit que par un ris méprisant. Furieux, il la menace de la mettre dans un mauvais lieu, & de l'abandonner à l'insolence de ses valets : elle répond par un redoublement de mépris. Le tyran déconcerté & désespérant de la vaincre de front, essaya de l'affoiblir peu à peu, en la faisant long-temps languir. On lui mit un collier de fer au cou, on la conduisit dans une étable, & on l'attacha parmi les bêtes avec une grosse chaîne. Elle y demeura jusqu'au soir, louant Dieu sans cesse ; après quoi on la mena dans une cuisine, où elle

demeura ſix mois enchaînée à un pilier, & ſervant de jouet aux plus vils domeſtiques. Toujours également ferme, après tant d'épreuves, elle fut tranſportée à Nangazaqui où elle conſomma ſon martyre, avec ſon époux & un grand nombre d'autres fideles des deux ſexes. Comme ils marquoient tous la même conſtance, & qu'on ne pouvoit plus les attaquer ſans ſe couvrir d'une honte nouvelle; on s'empreſſa de les mettre à mort, en décapitant les femmes, & en brûlant les hommes.

A Midruſava, une troupe de ſoixante confeſſeurs, qui avoient à leur tête le pere Carvalho Jéſuite, furent dépouillés tout nuds au fort de l'hiver, & menés ſur le bord d'un fleuve, où l'on avoit creuſé des foſſes, qu'on remplit d'eau à la hauteur de deux pieds. On les y fit aſſeoir; & quand on les vit tranſis de froid, on leur offrit de les délivrer s'ils vouloient renoncer à Jéſus-Chriſt, en les menaçant au contraire de faire ſuccéder le ſupplice du feu aux rigueurs du froid, s'ils perſévéroient. Tous, hommes & femmes, s'écrierent qu'on ne pouvoit leur faire un plus grand plaiſir, que d'ajouter à leur couronne par tous
les

les genres de tourmens. On les laissa trois heures dans ces eaux glacées; après quoi on les retira tellement transis, qu'ils tomberent tous sur le sable, & deux du nombre expirerent à l'instant. Quelques jours après, le vingt-deuxieme de février, on les remit dans l'eau, où on les fit tenir d'abord debout, puis sur leur séant; & on les y laissa depuis midi jusqu'au soir. Alors ils expirerent tous en fort peu de temps, excepté le missionnaire, qui survécut à tous les autres jusque vers minuit, quoique sa complexion fût l'une des plus foibles. Le Seigneur le réserva, afin de soutenir la constance de ses enfans en J. C. qu'il eut la consolation de voir tous remporter la couronne, sans qu'un seul eût donné le premier signe de foiblesse.

Le prince de Ximabara surprit une autre troupe de cinquante chrétiens, qu'il fit d'abord promener par toute la ville, dans un état à faire souffrir leur pudeur, d'une maniere que l'Enfer seul pouvoit suggérer. Il les fit traîner ensuite au lieu du supplice, dont les approches parurent mettre le comble à leurs vœux. Il y avoit six hommes & une femme, qui témoignoient une plus grande ardeur. Le

tyran usa contre eux d'une barbarie, qui n'avoit point encore d'exemple. Il fit creuser sept fosses, & l'on y planta des croix, auxquelles on attacha les martyrs. Ensuite on leur enferma la tête dans des planches percées; puis avec des cannes tranchantes, on leur scia les chairs en différens endroits; & de temps en temps, on jettoit du sel dans les plaies. Cet horrible supplice dura cinq jours de suite sans interruption. Les bourreaux se relevoient les uns les autres; & par un usage abominable de l'art destiné à la conservation des hommes, des médecins faisoient prendre des cordiaux aux martyrs, afin de prolonger leurs souffrances.

Dans le voisinage de Nangazaqui, il y a une montagne affreuse, nommée le mont Ungen, dont la cime fort élevée se partage en trois crêtes; & les intervalles sont des abîmes, d'où l'on voit s'élancer par torrens des tourbillons de flammes, des eaux & des boues brûlantes, avec des exhalaisons si infectes, que ces gouffres passent dans le pays pour les égouts de l'Enfer. Tous les animaux les évitent avec horreur, & les oiseaux même ne volent pas impunément par dessus, à quelque hauteur qu'ils s'é-

levent. Bungondono, prince de Ximabara, fut le premier qui s'avisa de précipiter les chrétiens dans ces effroyables gouffres : mais parce que la boue eût étouffé d'abord ceux qu'on y auroit jettés, il les y faisoit plonger légérement ; puis on les retiroit, pour voir s'ils n'apostasieroient point. On réitéroit cette manœuvre, jusqu'à ce qu'on eût, ou triomphé de leur constance, ou perdu l'espoir d'en triompher. Ce supplice, le mieux assorti au goût du tyran, fit périr un nombre prodigieux de fideles. Quelquefois on se contentoit de les étendre nus, sur le bord de ces abîmes ; ensuite on les arrosoit de cette eau ensoufrée, dont chaque goutte faisant une pustule, ils étoient bientôt dans un état à faire horreur. Ils ne laissoient pas de vivre dix, douze & quinze jours : mais lorsque le corps du martyr n'étoit plus qu'une plaie, on l'abandonnoit comme un cadavre jetté à la voirie. On vit alors, tant ces jeux terribles de la nature étonnent les plus fermes courages, on vit un assez grand nombre d'apostats, parmi des gens invincibles à toute autre attaque. Mais l'horreur de l'infamie fit encore plus d'impression,

En effet, ce qui occaſionna le plus de chutes, fut la malice infernale qui attaqua les femmes du côté de la pudeur, & les maris ſur-tout par la proſtitution de leurs femmes. Comme les Japonois ſur cet article ſont d'une délicateſſe à peine imaginable, on vit malheureuſement tomber pluſieurs de ceux qui s'étoient montrés ſupérieurs à toutes les autres épreuves. Cependant le nombre des confeſſeurs inébranlables fut beaucoup plus grand encore, que celui des inconſtans; quelques-uns même de ceux-ci ne tomberent, que pour ſe relever avec plus de gloire. Jean Nayſen, & Monique ſa femme, avoient été pris, avec pluſieurs autres fideles. Nayſen, homme de condition, étoit doué de mille qualités aimables & eſtimables, qui lui avoient fait une infinité d'amis. Comme on vouloit abſolument le ſauver, tout fut mis en uſage pour le pervertir. Mais il étoit ſi attaché à la foi, qu'il avoit ſigné de ſon ſang qu'il endureroit plutôt mille morts que de l'abandonner; & déjà il lui avoit ſacrifié la faveur de ſon prince. Ainſi toutes les promeſſes & toutes les menaces furent inutiles, juſqu'à ce qu'amenant ſa femme en ſa préſence, on fit

ſemblant de l'abandonner à deux jeunes débauchés. Toutes ſes penſées ſe bouleverſant alors ; perfides, s'écria-t-il, n'outragez point ma femme, je ferai tout ce qu'on voudra. Auſſitôt on les renvoya tous deux libres : mais un chagrin mortel s'empara ſur le champ de ſon ame ; & la vue continuelle de ſa femme, que rien n'avoit pu ébranler, fit tellement empirer ſa douleur, que ne pouvant plus la ſupporter, il alla faire ſon déſaveu par-devant le gouverneur. Il fut repris, auſſi bien que ſa magnanime épouſe ; & tous deux conſommerent heureuſement leur martyre. Monique fut décapitée, & Nayſen brûlé vif.

Ce déchaînement de l'Enfer étoit trop violent, pour que le Ciel ne portât pas quelque coup, capable au moins d'imprimer un effroi paſſager. Le prince de Ximabara ſur-tout méritoit un châtiment exemplaire. Au lieu que les autres tyrans n'ôtoient des chrétiens à l'Egliſe du Japon, qu'en lui donnant des martyrs ; les inventions diaboliques de Bungondono firent de ſon vivant grand nombre d'apoſtats ; & continuées après ſa mort, elles entraînerent enfin l'entiere

désolation de cette incomparable chrétienté. Au sortir d'une conférence, où il avoit pris des mesures avec les princes du Ximo pour y exterminer le christianisme, il fut atteint, comme autrefois l'impie Antiochus, d'une fievre brûlante qui lui consumoit les entrailles, & qui se convertit bientôt en une sorte de rage. C'étoit quelque chose d'effroyable que les convulsions qui l'agitoient, l'écume qui lui sortoit de la bouche, ses cris, ses hurlemens, & les instances qu'il faisoit pour qu'on éloignât un chrétien; qui, disoit-il, étoit armé d'une faulx, dont il le menaçoit sans cesse. Il fit publier dans toute sa capitale, que ceux qui auroient de bons remedes contre la fievre, eussent à les lui apporter. On lui en remit plus de vingt, qu'il mêla tous ensemble; & il les avala, dans sa frénésie. A peine eut-il pris ce monstrueux mélange, que toutes les dents lui tomberent: il s'alluma un si grand feu dans son corps, que son sang paroissoit bouillonner dans ses veines, & la moëlle dans ses os. On le conduisit aux eaux d'Obama, qui sont au pied du mont Ungen, & qu'on employoit communément dans les ma-

ladies désespérées. C'étoit là que la divine justice attendoit sa victime, pour tourner contre le tyran les instrumens de sa tyrannie. La veine d'eau qui forme le bain d'Obama, sans être tout-à-fait bouillante, n'est toutefois supportable qu'autant qu'on l'a tempérée. Bungondono qui trouvoit le bain froid en comparaison des feux internes qui le dévoroient, ne voulut pas qu'on y mêlât de l'eau froide : mais à peine y fut-il, que tout son corps parut comme une chair bouillie, & s'en alla par lambeaux. Les convulsions & les hurlemens recommencerent, plus affreux que jamais ; & peu après il expira, laissant tout le monde pénétré d'horreur.

La mort de Xogun-Sama suivit de près celle de Bungondono ; & alors régna sous le nom superbe de To-Xogun-Sama, qui veut dire Souverain des souverains, le monstre d'orgueil, d'impudicité & de cruauté, qui extermina le christianisme de tout le Japon, qui du moins laissa peu de chose à faire à ses successeurs, pour anéantir cette Eglise. Il régna depuis l'an 1630 jusqu'en 1650 ; & dans ces vingt années,

il fit périr plus de chrétiens, qu'on n'en avoit mis à mort depuis le commencement des persécutions. L'histoire de tant d'atrocités ne pourroit à la fin que peiner le lecteur. Pour en donner une idée générale, on peut dire que tout ce qu'on a vu jusqu'ici, tant pour le nombre que pour la barbarie des exécutions, n'en est qu'une légere esquisse.

Au supplice du Mont Ungen, que ne manqua pas de retenir le nouveau Tyran, il ajouta la torture de l'eau & le tourment de la fosse. Cette affreuse torture se donnoit en deux manieres, & souvent des deux façons à la même personne. On commençoit par l'élever fort haut avec une corde torse, en lui tenant les jambes écartées; puis on la laissoit tomber, la tête la premiere, dans une cuve pleine d'eau; ce qu'on réitéroit plusieurs fois de suite. Ces chutes précipitées ôtoient la respiration; & l'on rejettoit avec des douleurs inconcevables, toute l'eau qu'on avoit bue. En second lieu, on serroit tout le corps du confesseur avec des bandes, on lui mettoit un entonnoir dans la bouche, & on lui versoit de l'eau,

sans lui laisser un instant pour respirer. Quand il en étoit rempli & tout gonflé, on lui mettoit une planche sur le ventre ; & à force de marcher dessus, on lui faisoit rendre, avec des flots de sang, toute l'eau qu'il avoit avalée.

Voici en quoi consistoit le tourment de la fosse : on attachoit le martyr par les pieds à une poutre de traverse, après lui avoir lié les mains derriere le dos, & lui avoir aussi serré le corps avec des bandes, de peur qu'il ne fût suffoqué tout d'un coup. On le descendoit ensuite, la tête la premiere, dans une fosse remplie des immondices les plus infectes ; & deux ais échancrés, qui l'embrassoient vers l'estomac, lui ôtoient le jour, & ne laissoient rien évaporer de la puanteur qui se portoit tout entiere à son odorat. Mais il n'étoit pas besoin de ce raffinement de méchanceté, pour rendre ce tourment le plus insupportable de tous. On y souffroit un étouffement continuel, on se sentoit tirailler les nerfs, & comme arracher les muscles avec des douleurs inexprimables ; le sang sortoit par tous les conduits de la tête, en si grande quantité, que si l'on n'eût

pas été saigné, on seroit mort en quelques momens : mais au moyen de ces soulagemens détestables, on y vivoit neuf & dix jours. Cependant le confesseur avoit une main libre, & à son côté pendoit un cordon qui répondoit à une sonnette, afin de pouvoir avertir s'il renonçoit au christianisme. C'est par ces manœuvres infernales qu'on réussit, après bien des années cependant, à ruiner enfin sans retour l'Eglise du Japon.

Tous les missionnaires devinrent successivement les victimes de ces atroces cruautés. Elles firent plus de cent cinquante martyrs de la compagnie de Jésus; & autant à proportion, parmi les religieux de S. Augustin, de S. Dominique & de S. François, qui n'étoient pas venus au Japon en si grand nombre. Les simples fideles, qui montoient à deux millions, montrerent une constance semblable à celle de leurs instituteurs. Mais les pasteurs & les ouailles de la premiere génération une fois exterminés, la dispersion se mit dans le reste du troupeau; & bientôt la défection devint générale. Le gouvernement avoit aboli jusqu'aux moindres vestiges

du christianisme : chaque Japonois étoit obligé de porter sur lui à découvert quelque figure idolatrique, en témoignage de la religion qu'il professoit; ceux qui avoient eu des parens chrétiens, quoiqu'ils fussent eux-mêmes idolâtres, furent contraints d'abandonner le pays, & de se réfugier où ils pouvoient chez les étrangers; l'entrée du Japon fut interdite à tous les Européens, excepté les seuls Hollandois, qui furent encore obligés de n'y laisser paroître aucune marque de christianisme. Police barbare, & si barbarement observée, que des ambassadeurs venus de Macao, au nom du roi catholique, furent arrêtés contre le droit des gens, & mis à mort avec soixante personnes de leur suite, pour avoir refusé de renoncer Jésus-Christ. Après leur mort, on éleva au lieu de leur supplice une colonne qui portoit cette inscription : Tant que le soleil éclairera le monde, que nul étranger n'ait l'audace d'entrer au Japon, même en qualité d'ambassadeur, sinon ceux à qui le commerce sera permis par les loix.

Et ces négocians-là même ne peuvent aborder qu'au seul port de Nangazaqui,

d'où si-tôt qu'on découvre leur navire, un vaisseau bien armé va le reconnoître en pleine mer, & le visite avec la plus grande rigueur. Le moindre signe de christianisme suffit pour lui fermer le port; & la découverte d'un prêtre, pour le confisquer. Quand le bâtiment est entré, on fait une seconde visite; puis on étend sur le tillac une plaque de cuivre, où l'image de Jésus-Christ est gravée, & l'on oblige tout l'équipage à la fouler aux pieds. On n'assure pas que les Protestans en particulier soient obligés de marcher sur le crucifix : mais il y a peu d'apparence qu'on les en ait exemptés, au moins dans les commencemens; ni même qu'ils aient eu fort à cœur de se soustraire à une loi, qui n'avoit été portée que par leur conseil. Comme hérétiques Iconoclastes, ils ne feront que rire de la délicatesse des Catholiques : mais l'iconoclaste differe-t-il ici de l'apostat? son mépris pour la croix en pareilles conjonctures, est-il autre chose qu'une lâche abjuration de tout christianisme?

Depuis l'établissement de cette abominable pratique, les malheureux Japonois sont plongés dans un aveugle-

ment, dont il n'eſt plus humainement poſſible de les tirer. Mais cette terre cultivée avec tant de ſoin, ſi féconde en vertus éminentes, arroſée de la ſueur de tant d'apôtres & du ſang de tant de martyrs, ſeroit-elle frappée d'un anathême éternel ? le ſang des martyrs, qui dans toutes les autres Egliſes a été le germe le plus fécond du chriſtianiſme, n'auroit-il ſervi au Japon qu'à le ruiner ſans reſſource ? Cette chrétienté ſi brillante dès ſa naiſſance ayant donné à la Jéruſalem céleſte, en moins de cent ans, plus de citoyens que la plupart des autres Egliſes durant une longue ſuite de ſiecles ; préſumerons-nous que le nombre des élus, compté pour elle comme pour chacune des autres, fut rempli dès-lors ? A Dieu ne plaiſe que nous mettions des bornes à ſes miſéricordes, ou que nous entreprenions de ſonder les voies de ſa juſtice ! O profondeur des conſeils & des jugemens du Très-haut ; nous écrierons-nous, en voyant que la nation, la plus propre en apparence au royaume de Dieu, en paroit excluë ſans retour. Le Japon, que l'ardeur

de sa foi naissante faisoit croire destiné à remplir dans l'Eglise, au moins en partie, le vide qu'y laissoit la défection de tant de nations Européennes, est retombé dans des ténebres plus difficiles à dissiper que jamais; & celle de ces nations où l'hérésie se flattoit le plus de consommer son triomphe, rendit, contre toutes les apparences, à la foi de ses peres, tout son ascendant sur l'erreur.

Depuis que les Huguenots avoient levé en France l'étendard de la rebellion, leur puissance établie & consolidée sous les foibles regnes des trois fils de l'intrigante Médicis, ménagée forcément ensuite par Henri le Grand lui-même, jouissoit encore de ses usurpations dans presque toute leur étendue; quand Armand Du Plessis-Richelieu, évêque de Luçon, parvint au ministere. Alors on voyoit toujours dans le sein de la monarchie une espece de république, qui n'avoit pas seulement sa religion particuliere & très-opposée à celle du monarque; mais ses chefs politiques & militaires, ses contributions & son trésor, ses con-

seils, ses assemblées, ses places d'armes & ses garnisons indépendantes du Roi. Le premier des rois Chrétiens n'avoit plus, à l'égard de ces étranges sujets, qu'un vain titre de roi; & déjà ils avoient partagé la France en huit cercles ou cantons républicains, dont ils destinoient les gouvernemens à autant de seigneurs de la secte. Quand ils virent Louis XIII se mettre en devoir de les réduire à quelque soumission réelle, ils distribuerent leurs chefs dans toutes les provinces du royaume, afin de lui faire face en tout lieu. Le duc de Bouillon, signalé par de grands services, & non moins recherché pour sa principauté & sa forteresse de Sedan, étoit alors regardé comme le premier du parti. Cependant la triste expérience du passé le fit demeurer tranquille. A son défaut, le duc de Rohan, qui d'ailleurs étoit un des premiers hommes de son siecle, fut chargé en chef du faix de cette guerre, qu'il soutint avec la triste gloire qu'on peut recueillir en combattant contre son souverain. Il est vrai, comme on le voit par ses mémoires, qu'il ne fut pas à beaucoup

près le ſeul maître des réſolutions. Les clameurs des miniſtres, gens auſſi audacieux dans le conſeil que lâches dans l'action, le forcerent à pourſuivre par les armes ce qu'il penſoit à obtenir, & auroit vraiſemblablement obtenu par des remontrances.

Il ſe chargea de faire en perſonne différentes entrepriſes en Languedoc & en Dauphiné. Ces projets furent découverts & déconcertés. Le maréchal de Thémines qui commandoit les troupes du roi en Languedoc, ayant forcé le château de Bonnac, uſa d'une ſévérité, qui fit ſentir aux rebelles que la révolte enfin étoit regardée comme un crime. Le château fut brûlé; & de tous les religionnaires qu'on y prit, un ſeul eut la vie ſauve, à condition qu'il pendroit tous les autres, au nombre deſquels, dit-on, ſe trouva ſon pere. D'un autre côté, Soubiſe, frere du duc de Rohan, ſurprit le port Louis en Bretagne, y enleva ſept vaiſſeaux, défit enſuite la flotte du Roi, ſe rendit maître de la mer, & s'empara des îles de Rhé & d'Oleron : mais peu de mois après, le comte de la Roche-

Foucault, au moyen des navires que Richelieu avoit rassemblés de toutes parts, fit une descente dans l'île de Rhé, d'où Soubise, triomphant jusqu'alors, se vit contraint, après une légere résistance, de se sauver avec ses troupes dans le fort S. Martin. Une flotte partie de la Rochelle vint aussitôt attaquer celle du Roi, qui étoit commandée par le duc de Montmorenci, amiral de France, & qui après un combat très-vif, remporta une victoire complette. Dès le lendemain, le fort S. Martin se rendit; après que Soubise se fut évadé, pour se retirer dans l'île d'Oleron. La flotte victorieuse ayant pris la même route, le seul bruit de sa marche le fit fuir jusqu'en Angleterre, & l'on recouvra l'île d'Oleron aussi aisément que celle de Rhé. Il n'en coûta que de réduire un fort, où les Huguenots avoient une garnison de sept cents hommes. L'année suivante 1627, un secours qui ne comprenoit pas moins de cent cinquante voiles, & qui avoit été ménagé en Angleterre par Soubise, fit une descente nouvelle dans l'île de Rhé, sous la

conduite du duc de Buckingham : mais courtiſan plus délié qu'habile général, Buckingham, avec ſon armement formidable, fut chaſſé en quelques mois de toute l'île, par le maréchal de Schomberg. Les rebelles alors demanderent humblement la paix, & la firent ſolliciter par les proteſtans d'Allemagne, alliés de la France. On avoit déjà fait trois paix avec eux depuis l'année 1612, & même à des conditions qui ne leur étoient rien moins que déſavantageuſes. On ne laiſſa pas de les recevoir encore à compoſition; le gouvernement ſe montrant ſur-tout facile quand il lui ſurvenoit d'autres embarras, comme il arrivoit ſouvent ſous un regne encore mal affermi. Mais on ſentoit enfin la néceſſité d'abattre une ſecte, qui ne prenoit le parti de la ſoumiſſion, qu'autant qu'elle ſe trouvoit hors d'état de continuer la révolte.

La Rochelle, capitale de la république que les Huguenots prétendoient établir en France, étoit l'atelier principal de la rebellion, le repaire de tous les rebelles déterminés, où ſe prenoient les conſeils les plus violens, d'où partoient la plupart

des attentats dirigés contre le trône, & d'où étoit ſortie en dernier lieu la flotte qui avoit oſé ſe meſurer avec celle du Roi. Les ſectaires étoient ſi délicats ſur l'article de ſon indépendance, qu'une de leurs guerres avoit eu pour motif, la conſtruction du Fort-Louis, fait dans ſon voiſinage par l'ordre exprès du Monarque. La Rochelle en un mot étoit la tête d'un monſtre qui vivoit dans le ſein de la monarchie, qui ſe nourriſſoit de ſa plus pure ſubſtance, qui ne pouvoit croître que par ſon dépériſſement; & pour trancher court, il étoit digne de Richelieu, de la faire tomber. Il en conçut le projet, il le médita, il y adhéra fixement; & comme les eſprits doués d'aſſez d'étendue & d'élévation pour enfanter ces grands deſſeins, ont communément auſſi la juſteſſe & l'énergie néceſſaires pour l'exécution; dès qu'on le lui eut vu entreprendre, on ne douta plus du ſuccès, que la grandeur des obſtacles ne ſervit en effet qu'à rendre plus éclatant. Exploit le plus utile, auſſi bien que le plus glorieux de ce génie tranſcendant, & qui réuſſit, comme il le diſoit lui-même, en dépit de trois rois, ſans en

excepter le ſien propre; en dépit même de la nature, pouvons-nous ajouter, puiſqu'il la lui fallut dompter dans le plus fougueux de ſes élémens.

La place du côté de la terre étoit fortifiée de ſix grands baſtions munis de cent pieces d'artillerie, & d'ailleurs preſque inacceſſible à cauſe des marais qui l'environnoient. Du côté de la mer, l'entrée en étoit ouverte à tous les ennemis du royaume, & particuliérement facile aux Anglois, qui chaque jour y portoient des ſecours nouveaux & des rafraîchiſſemens. Les bourgeois que le fanatiſme égaloit en bravoure aux vieux ſoldats qui leur étoient joints, étoient réſolus à périr avec leurs femmes & leurs enfans, plutôt que de ſe rendre. Richelieu comprenant qu'il ne les réduiroit qu'au moyen du temps & de la diſette, forma une circonvallation de trois lieues d'étendue, & fit conſtruire plus près des remparts treize grandes redoutes. Et pour couper les ſecours qui arrivoient par mer, il fit élever dans la rade cette digue prodigieuſe de cent quarante-ſept toiſes de longueur, au milieu de laquelle on n'avoit laiſſé qu'une

ouverture où deux vaisseaux ne pouvoient point passer de front. Encore avoit-on construit de part & d'autre deux forts munis de gros canon, afin de défendre cet étroit passage. Cette entreprise, comme tous les chef-d'œuvres, réussit par les voies les plus simples. Pompée Targone, fameux ingénieur italien, forma d'abord, avec des tonneaux remplis de bois, différentes estacades, que les vents & les vagues ruinoient presque aussi-tôt. Enfin, Clément né à Dreux, & depuis architecte des bâtimens du Roi, & Jean Tiriau, maître maçon de Paris, firent conduire en place quantité de barques, qu'on rangeoit sur la direction de la digue projettée, & qu'on surchargeoit de pierres, jusqu'à ce qu'elles coulassent à fond. Les agitations de la mer survenant ensuite, ne servoient qu'à rassembler à l'entour le sable & le gravier, qui de ces masses confondues formerent en peu de temps un massif unique, & non moins immuable que les bornes posées par la nature.

Les assiégés se moquerent d'abord de l'entreprise, l'attribuant à l'orgueil du ministre; qui avoit, disoient-ils, conçu

la prétention chimérique de maîtriser jusqu'à l'Océan : mais quand ils eurent vu les efforts successifs de deux flottes Angloises échouer contre la digue, ils l'envisagerent d'un œil bien différent. Leur opiniâtreté, fortifiée par tant d'autres passions, n'en fut pas moins intraitable. Guiton, maire de la ville, qui avoit le commandement, fit mettre un poignard sur la table du conseil, pour égorger le premier qui parleroit de se rendre. Aussi souffrit-on toutes les extrémités de la faim ; on mangea tous les animaux domestiques, les chiens, les chats, & tous les rats qu'on put prendre. La famine devint si grande, pendant plus d'un an que dura le siege, qu'elle emporta douze mille personnes. Le ministre instruit de ces extrémités, & prévoyant que la place ne pouvoit plus tenir, voulut donner au Roi le plaisir de la victoire. Louis, naturellement brave, avoit assisté au commencement du siege, où il alloit à la tranchée, se montroit même à découvert pour tout reconnoître, faisoit trembler les plus intrépides pour sa personne, suivant les mémoires de Bassompierre, & ne quittoit presque

point les batteries, où plus de trois cents boulets passerent par-dessus sa tête. Mais la foiblesse de sa santé, jointe aux rigueurs de l'hiver, l'avoit obligé de se retirer, & de commettre à Richelieu le commandement & toute la conduite du siege. Revenu sur l'avis du ministre, on le vit à peine, que la place aux abois se rendit à discrétion. On employa deux jours à nettoyer la ville, dont les rues étoient jonchées de morts, & de mourans; après quoi le Roi y fit son entrée, le premier de Novembre 1628. Il accorda la vie aux habitans, rétablit la religion catholique, abolit l'échevinage, fit raser les fortifications du côté de la terre, & donna le gouvernement à Thoiras, à qui l'on devoit principalement la conservation du fort S. Martin dans l'île de Rhé.

Cependant la fermeté de Louis XIII contre les Rochelois révoltés, excita une persécution contre les catholiques de la Grande-Bretagne, où Charle I avoit hérité de la couronne & de l'hérésie de Jaque I son pere. Le jeune roi, par un dépit plus puéril que tyrannique, fit mine de se venger sur ses sujets catho-

liques qui lui demeuroient soumis, de ce que le Roi très-chrétien réduisoit à la soumission des sujets hérétiques qui avoient les armes à la main contre lui. Il renouvella tous les anciens édits contre ceux qui professoient la foi Romaine, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouveroient dans ses Etats. Mais Charle n'étoit pas plus d'humeur à faire des martyrs, que n'avoit été le roi son pere : cette ordonnance n'aboutit guere qu'à quelques emprisonnemens.

La chute de la Rochelle fut en France le coup de la mort pour le Calvinisme. Il y eut encore à la vérité quelque résistance, dans les provinces du midi. Privas en Vivarès, place la plus forte qui restât aux rebelles, osa soutenir un siege contre le Monarque en personne. Elle fut livrée au pillage; cent des principaux habitans furent pendus, & cent condamnés aux galeres. Cet exemple de sévérité, donné à propos, eut son effet. La plupart des villes rebelles de ces contrées, jusque dans les détroits des montagnes, se soumirent avant d'être attaquées. Les autres ouvrirent leurs portes,

au bruit seul de la foudre, ou du moins aux approches de l'orage; presque tout plia, ou se dissipa : très-peu d'endroits oserent courir les risques d'être foudroyés & saccagés. Les asiles furent détruits, les places démantelées, & la révolte frémit en vain sous la chaîne des loix. La ville d'Alais cependant soutint encore un siege; mais plutôt pour avoir lieu de composer, que pour continuer la révolte. A peine elle eut capitulé, que le duc de Rohan tint à Anduze une assemblée générale de rebelles tremblans, & députa respectueusement au Monarque pour implorer sa clémence. Le 27 juin 1629, la paix se conclut à Alais; & comme le demandoit la majesté du trône, Louis en dicta toutes les conditions. Le Roi s'étant ensuite rendu à Nîmes, donna un édit de pacification, avec une abolition de tout le passé. Ainsi finit, par une vigueur enfin digne du trône, la derniere guerre de religion qu'on ait vue en France.

Depuis le traité d'Alais, le parti demeuré sans place de défense, sans assemblées politiques, sans trésor commun & presque sans chefs, alla toujours

en déclinant. On a vu que le duc de Lesdiguieres, en abjurant, lui avoit déjà ôté l'avantage mensonger de se prévaloir de son nom. Le duc de la Tremouille s'étoit fait catholique à son tour, pendant le siege même de la Rochelle. La pénétration & la fermeté du ministre avoient prodigieusement refroidi le zele des autres seigneurs, pour une religion qui ne favorisoit plus à beaucoup près leurs vues ambitieuses. Le coryphée du parti, le duc de Rohan lui-même, retiré d'abord à Venise, ne tint ses rares talens inutiles à son Roi, que jusqu'à ce qu'il eût vu jour à faire pour sa patrie un usage utile de l'épée, qu'il avoit si long-temps portée contre elle. A l'exemple des grands, la noblesse ordinaire, & les autres citoyens se détacherent insensiblement de cette faction désastreuse; en sorte que sous le regne suivant, il ne resta plus guere, pour la ruine entiere du Calvinisme, que d'en renverser les temples. Ainsi Richelieu, en peu d'années, & lorsque cette secte partageoit en quelque sorte la souveraineté sous la garantie des traités & des loix, fit contre elle plus qu'on n'avoit

osé faire sous trois ou quatre regnes, lorsque foible encore elle ne se soutenoit qu'à l'abri des cabales & de l'incurie du gouvernement. Or, que de sang & de calamités n'auroit-on pas épargnés à la France, si la main qui portoit, ou qui dirigeoit le sceptre, avoit d'abord usé de la vigueur, dont on fut si tristement convaincu par la suite qu'on ne pouvoit pas se dispenser?

Le Seigneur commençoit aussi à fixer les regards de sa miséricorde sur l'Eglise d'Allemagne. Ferdinand II, mis à de si terribles épreuves lors de son avénement à l'Empire, avoit eu depuis ce temps-là une suite de succès presque sans interruption. Le baron de Valstein, passé tout à coup du rang de simple colonel à celui de général en chef, montra aussitôt que cette élévation rapide étoit moins l'effet de la faveur que d'un discernement habile. Entre autres exploits également honorables & avantageux, il battit à plate couture, à la journée de Dessau sur l'Elbe, le comte de Mansfeld, l'un des plus formidales défenseurs du parti Protestant. Un régiment en corps mit bas les armes, pour recevoir les fers

du vainqueur. Six mille ennemis furent tués sur le champ de bataille, ou dans la fuite. Quinze cents prisonniers, les enseignes, le canon & tout le bagage demeurerent au pouvoir des Impériaux, qui dans la chaleur de la poursuite, emporterent encore la ville de Zerbst, & passerent toute la garnison au fil de l'épée. Dans la même année 1626, le comte de Tilli emporta d'emblée, sur le Landgrave de Hesse, la ville de Munden, où près de trois mille hommes, tant soldats que bourgeois, passerent par les armes. Après deux ou trois jours de marche, il attaqua près du château de Lutter le roi de Danemarck, uni avec le Landgrave: tous deux furent vaincus, & presque toute l'infanterie Hessoise taillée en pieces, à la vue de son prince. La prise de l'artillerie & de tout le bagage fut la moindre perte des vaincus: le fils aîné du Landgrave resta parmi les morts, avec plusieurs officiers de premier ordre, dont un plus grand nombre encore demeurerent prisonniers.

Valstein ayant ensuite joint Tilli, rien ne tint plus contre les efforts réunis de ces deux héros, dont les con-

quêtes furent aussi rapides que la marche. Enfin le roi de Danemarck, à qui dans tout le continent il ne restoit plus que la seule ville de Gluckstadt, fut réduit à demander la paix; & le traité en fut conclu à Lubek, beaucoup plus favorable qu'il n'avoit lieu de s'en flatter. Politique adroite, que les ministres impériaux, on ne sait par quel caprice, n'étendirent point au roi de Suede: mais de quels repentirs cuisans cette partialité ne fut-elle par la source! Ils refuserent opiniâtrément d'admettre & même d'entendre les ambassadeurs de ce prince, le grand Gustave, qui désiroit fortement d'avoir part au traité. C'étoit le moment décisif, pour la prospérité de l'Empereur, pour le salut de l'Empire, pour le repos de l'Europe entiere. Rien n'étoit plus facile, que d'étouffer la querelle naissante, & depuis si terrible, de Gustave-Adolphe & de Ferdinand II. Mais qu'au sein de la victoire & de la fortune, la prévoyance humaine est bornée! L'Empereur méprisa un ennemi trop foible à son jugement, ou trop éloigné pour lui faire peur; & il en coûta un déluge de sang à l'Empire, pour

expier ce mépris. Ferdinand commit une autre faute capitale, en mêlant son intérêt domestique à l'intérêt commun de l'Etat & de la religion. Quoique les Luthériens eussent déjà mis le duc Auguste, fils de l'électeur de Saxe, en possession de l'archevêché de Magdebourg; l'Empereur en sollicita auprès du Pape, & en obtint les bulles pour son fils l'archiduc Léopold. Ce qui lui fit perdre l'alliance de cet électeur, qui se retourna du côté des Protestans. Le Saxon piqué au vif convoqua sans délai une assemblée du parti à Leipsik, où les princes mécontens du fameux édit de restitution, que l'Empereur vint encore à publier dans ces conjonctures, conclurent la ligue, que le terrible Gustave, que le fier lion du Nord rendit sur-tout formidable.

L'édit ordonnoit à tous les Protestans qui s'étoient emparés de quelques biens ecclésiastiques depuis le fameux traité de Passau fait avec Charle V, de les restituer aux anciens possesseurs, à peine d'être poursuivis par toutes les voies de rigueur, & condamnés ensuite à restituer, outre les fonds usurpés, tous les

fruits qu'ils en avoient perçus. Cet édit portoit néanmoins ſur le traité de Paſſau, où il avoit été réglé, que, ſi quelque bénéficier quittoit l'ancienne religion pour embraſſer la nouvelle, il ſeroit obligé de renoncer à tout ce qu'il poſſédoit de biens & de revenus eccléſiaſtiques. Or depuis ce temps-là, les bénéficiers en apoſtaſiant n'avoient pas ſeulement conſervé les biens d'égliſe ; mais on comptoit deux archevêchés & douze évêchés, avec une infinité d'abbayes, de monaſteres, de bénéfices de toute eſpece, enlevés aux catholiques, & devenus la proie même de ſimples laïcs. On n'entendit cependant de toute part que plaintes & murmures, formés par les uſurpateurs. L'Empereur, alors triomphant, s'en inquiéta peu, ainſi que des mouvemens de leurs princes. La plupart de ceux-ci, affoiblis par les guerres paſſées, n'étoient plus en état de ſe faire craindre. Toute l'Allemagne, à l'exception des électeurs de Saxe & de Brandebourg, ſe ſoumit à l'édit, dont Valſtein, à la tête d'une armée, ſoutenoit l'exécution. Le duc de Virtemberg, & pluſieurs autres princes reſtituerent en effet

tout ce qu'ils avoient usurpé. Les villes impériales furent encore plus dociles, ou plus timides ; & celle d'Ausbourg, d'où la foi Luthérienne tiroit son nom, fut la moins ménagée.

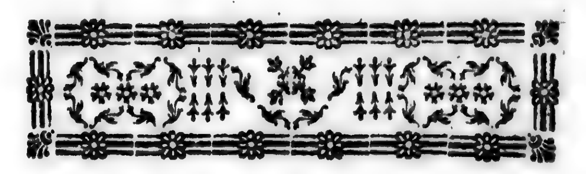
C'en étoit fait du colosse protestant, & peut-être de toute la religion protestante en Allemagne, si Valstein qui ne connoissoit plus de loix quand il étoit à la tête d'une armée, n'eût procédé avec une rigueur, qui révolta plus que l'édit même. Ferdinand aggrava le mal, en mêlant toujours ses intérêts à ceux de sa religion, & en abusant de son pouvoir pour opprimer la liberté Germanique. Son fils qui lui succéda, poussant l'abus encore plus loin que son pere, toutes les puissances voisines tremblerent pour leurs propres foyers : de là cette guerre funeste, qui plongea l'Empire dans des troubles interminables, durant lesquels la secte recouvra tous les biens dont on l'avoit dépossédée, & de plus s'arrogea des droits exorbitans dont jamais elle n'avoit joui ; ce qu'elle regarda depuis comme sa conquête, & son patrimoine inaliénable. Si dans le moment présenté par la providence, les Empe-

reurs eussent tenu contre l'héréſie la marche du Roi très-chrétien; il en eût été vraiſemblablement du Luthéraniſme en Allemagne, comme du Calviniſme en France.

Mais le jour marqué pour la pleine effuſion des miſéricordes du Seigneur ſur ſon Egliſe, n'étoit pas arrivé. La foi du vrai fidele devoit même être miſe à des épreuves toutes nouvelles. Des deux énormes branches de l'impiété traveſtie en Réforme, le Huguenotiſme n'étoit pas abattu, que de ſa ſouche ſi malheureuſement féconde, il ſortit un rejeton nouveau, foible & rampant d'abord dans la pouſſiere des écoles & des cloîtres, évitant le grand jour, & rougiſſant lui-même de ſon origine. Mais en vain s'efforça-t-il d'étendre les ombres du myſtere juſque ſur ſon nom : au premier trait de ſon tableau, il n'eſt perſonne qui ne le reconnoiſſe. Rejeton du Calviniſme, calviniſme mitigé, ou plutôt mutilé, & ſimplement dégagé de l'impiété ſacramentaire; du reſte, il eſt à peine un point de doctrine, en quoi ſon patriarche differe de celui des Calviniſtes; ſi ce n'eſt que l'oracle de Ge-

neve ôte au concile même, l'autorité que le réformateur ou les réformés d'Utrecht refusent aux pasteurs qui le composent. Chacun peut nommer à présent la secte, qui se donnant pour un fantôme, prend son nom pour une injure.





DISCOURS

Sur le dernier âge de l'Eglise.

LE relâchement, dans les institutions humaines, conduit à la décadence, & bientôt après à une entiere subversion : pour l'Eglise au contraire, comme elle n'est pas moins assurée de sa conservation que de la véracité & de la toute-puissance divine, plus le dépérissement est déplorable, plus la réforme & le rétablissement sont prochains. En effet, après les débordemens de la barbarie & de l'ignorance, après les expéditions mal conduites du Levant, & l'oubli des pénitences canoniques, après que les évêques livrés aux occupations & aux intrigues séculieres, que les papes même, devenus presque étrangers à Rome, eurent porté une atteinte mortelle à la loi sacrée de la

résidence ; quand on vit en un mot dans l'Eglise le relâchement le plus long & le plus déplorable dont jamais elle ait gémi ; les princes, & les prélats eux-mêmes, tous les ordres des fideles chercherent avec empressement le remede à ce mal extrême. Mais parce que l'esprit de l'homme, jusque dans la recherche du bien, use rarement de la sobriété que recommande l'Apôtre ; & sans laquelle il se convertit en mal ; on vit alors beaucoup de témérité, beaucoup d'emportemens, & de vrais attentats dans une foule de réformateurs sans titre & sans mission. C'est que la réparation de l'édifice tout divin de l'Eglise, ne devoit, ni ne pouvoit être l'ouvrage de l'esprit humain, dont l'activité présomptueuse ne servit en effet qu'à la reculer, au lieu de l'avancer : & ce fut par-là que le bras du Seigneur se rendit le plus sensible, dans la conduite de cette grande œuvre ; comme nous allons nous en convaincre, par la simple inspection des faits, rassemblés sous deux points de vue faciles à suivre. Nous observerons en premier lieu, comment le Seigneur a soutenu son Eglise contre la témérité & les attentats des faux réfor-

mateurs ; en ſecond lieu, comment il a fait ſervir ces attentats mêmes à la conſervation & au rétabliſſement de l'Egliſe.

Réformateurs, ou détracteurs téméraires & vains ; réformateurs, guidés par l'eſprit de ſchiſme & de nouveauté ; réformateurs enfin, ou plutôt deſtructeurs, animés de toute la fureur de l'héréſie, qui frémiſſoit à la vue de ſa propre turpitude, & s'en prenoit à la main qui la dévoiloit ; tels ſont les zélateurs pernicieux, contre qui le Seigneur eut à ſoutenir ſon Egliſe dans ce dernier âge.

Depuis les préliminaires du concile de Piſe, juſqu'à la concluſion de celui de Florence, on l'a vue continuellement en butte aux cenſures & aux invectives d'une foule de docteurs obſcurs & de ſimples clercs, d'autant plus audacieux qu'ils marquoient moins dans la hiérarchie, & qu'ils avoient moins à perdre dans la réforme. Il y eut ſans doute auſſi des docteurs recommandables par leurs lumieres & par leurs vertus, qui avec autant de ſageſſe que de juſtice rappelerent à la perfection de la diſcipline antique. Mais combien plus ſou-

vent ne fut-on pas étourdi, ſcandaliſé, juſtement indigné, par des clameurs ſéditieuſes ſur le dépériſſement de l'eſprit de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres! Et bientôt, que de ſujets n'eut-on pas de gémir, ſur la révolution qu'elles opérerent dans les eſprits, contre le reſpect dû à l'épiſcopat, au ſouverain pontificat, aux plus auguſtes conciles!

Le premier pas qui ſe fit avec ſageſſe vers la réformation déſirée, ce fut la célébration du concile de Piſe. En voyant la colluſion des deux papes Grégoire XII & Benoît XIII, pour ſe conſerver réciproquement leur pontificat mutilé, les cardinaux des deux obédiences, à la demande de tous les princes & de tous les peuples Chrétiens, comme nous l'avons expoſé, convoquerent ce concile, qui, dans la triſte ſituation où ſe trouvoit l'Egliſe, ne devoit plus ſe différer, & ne pouvoit ſe convoquer d'une autre maniere. Rome ſur-tout, à la veille de retomber dans la funeſte anarchie d'où elle ſortoit à peine, & la France toujours accablée par les exactions ruineuſes des papes d'Avignon, preſſerent l'entrepriſe, avec

un concert & une ardeur qui furent enfin ſuivis de l'effet. Mais le concile de Piſe, dont on avoit tant eſpéré, ne put que remédier, encore très-imparfaitement, au ſcandale que donnoit le partage de la chaire apoſtolique.

A Conſtance, on réforma d'une maniere efficace & durable ce monſtrueux régime, & l'on preſſa vivement le reſte de la réformation : mais les ſujets les moins qualifiés dans la hiérarchie, comme les moins expoſés aux coups de la réforme, furent encore ceux qui marquerent le plus de vivacité. Gens ſans conſéquence & ſans ménagemens, qui parurent ignorer juſqu'aux loix de la décence. On entendit un moine effronté, Bernard Baptiſé, Bénédictin François, reprocher hautement aux premiers prélats la pareſſe, la vanité, l'avarice, la molleſſe & la diſſolution des mœurs. Il porta ſon inſolence groſſiere juſqu'à les qualifier de ſuppôts de ſatan, qui n'avoient d'autres loix que leur cupidité, ou des paſſions encore plus honteuſes. Un autre réformateur de la prélature, docteur atrabilaire & pédant beau-diſeur, dit avec emphaſe qu'ils prenoient le faſte & l'air impérieux des

commandans militaires, sans en partager les travaux, & la mondanité des femmes, sans en retenir la pudeur; qu'ils tiroient tout le suc de la terre, sans rien cultiver, & ne cherchoient qu'un lucre sordide dans l'administration des choses saintes; qu'ils engraissoient les musiciens, les farceurs, les femmes perdues, les chevaux & les chiens, tandis qu'ils laissoient périr de misere les pauvres de Jésus-Christ.

Plus attentifs à l'édification, ainsi qu'à la bienséance, les prélats, & le cardinal Pierre d'Ailly entre autres, aulieu de ces déclamations insultantes, ouvrirent des avis lumineux, précis, pratiques; & montrerent, que l'art de régir la maison de Dieu n'est pas moins attaché que l'autorité au premier ordre du sacerdoce. Le cardinal s'éleva même avec force contre ces réformateurs subalternes, qui déprisoient autant la dignité que la conduite des premiers pasteurs, & les avertit d'écarter la poutre qui offusquoit leurs yeux, avant de rechercher la paille qui gênoit l'œil de leurs freres, ou plutôt de leurs peres & de leurs maîtres. Il protesta que le sacré college aspiroit plus que personne à la

réforme, & que l'Eglise Romaine se prêteroit à tous les réglemens que l'esprit de sagesse & de vérité suggéreroit au concile. Mais avec quel courage & quel discernement ne proposa-t-il point aussi les points essentiels d'une réformation solide, la fréquente célébration des conciles, la diminution des charges & des subsides qu'imposoit la cour pontificale, la suppression des réserves sans nombre qu'elle mettoit sur les bénéfices, de ces exemptions multipliées qui anéantissoient insensiblement le pouvoir des ordinaires ? Et avec quelle vigueur ne veut-il pas qu'on procede à faire régner le désintéressement parmi les évêques, sur-tout dans la collation des ordres & des bénéfices, à les empêcher d'aller à la guerre, à les obliger de résider assidument dans leurs églises ? Pour ce qui est des prêtres adonnés aux vices grossiers, tels que la simonie & le concubinage ; indiquant les voies efficaces qu'employa depuis le saint concile de Trente ; les censures, dit-il, sont des armes trop foibles : c'est par la privation des bénéfices & la note d'infamie, qu'il faut procéder contre ces fronts d'airain. Pour les religieux

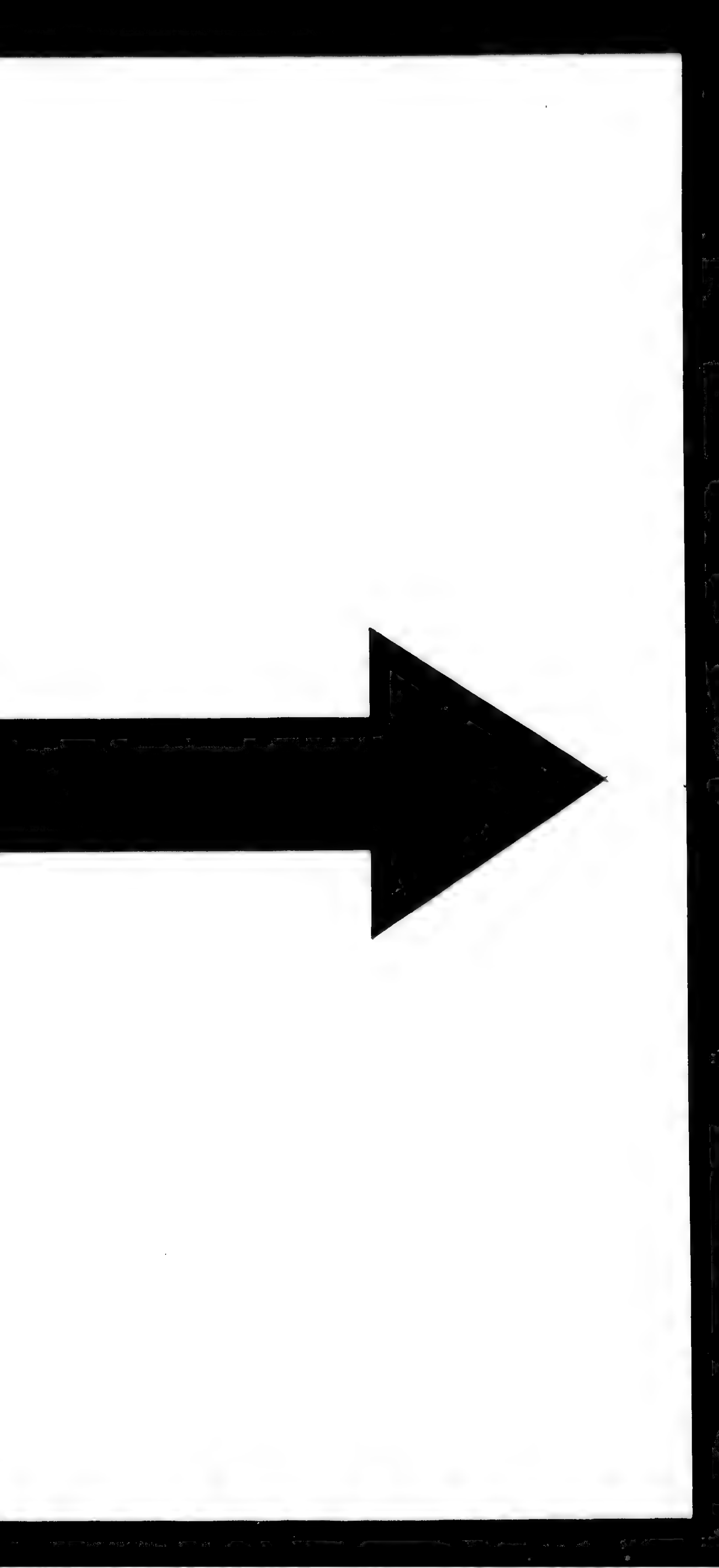
& les religieuses, il propose l'esprit de retraite & de recueillement, qu'il pousse jusqu'à ne point permettre que les moines aillent étudier hors de leurs monasteres, ni qu'ils s'appliquent à des études qui ne tendent pas directement à la fin de leur vocation. Enfin, il n'oublie pas la réformation des simples fideles : mais le moyen qu'à bon droit il trouve seul efficace pour la leur faire embrasser, c'est la voie de l'exhortation, soutenue du bon exemple des ecclésiastiques.

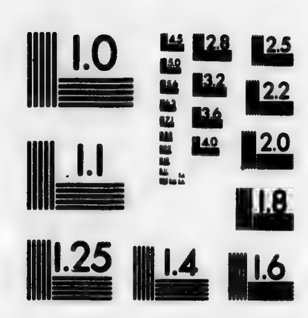
Si tous les promoteurs de la réforme avoient procédé avec ce sage tempérament de vigueur, de prudence & de modération ; il est à présumer, que les vœux de la chrétienté à ce sujet auroient été remplis à Constance. Mais les nations d'Allemagne & d'Angleterre voulurent qu'on la fît avant l'élection d'un pape agréable à toutes les obédiences, c'est-à-dire avant le rétablissement de l'unité parfaite, qui étoit l'objet principal du concile. Elles la presserent avec une hauteur, qui aliéna les cardinaux, toute la nation d'Italie, & ce qui est plus étonnant, les François eux-mêmes, qui en avoient été jusque-là les plus ar-

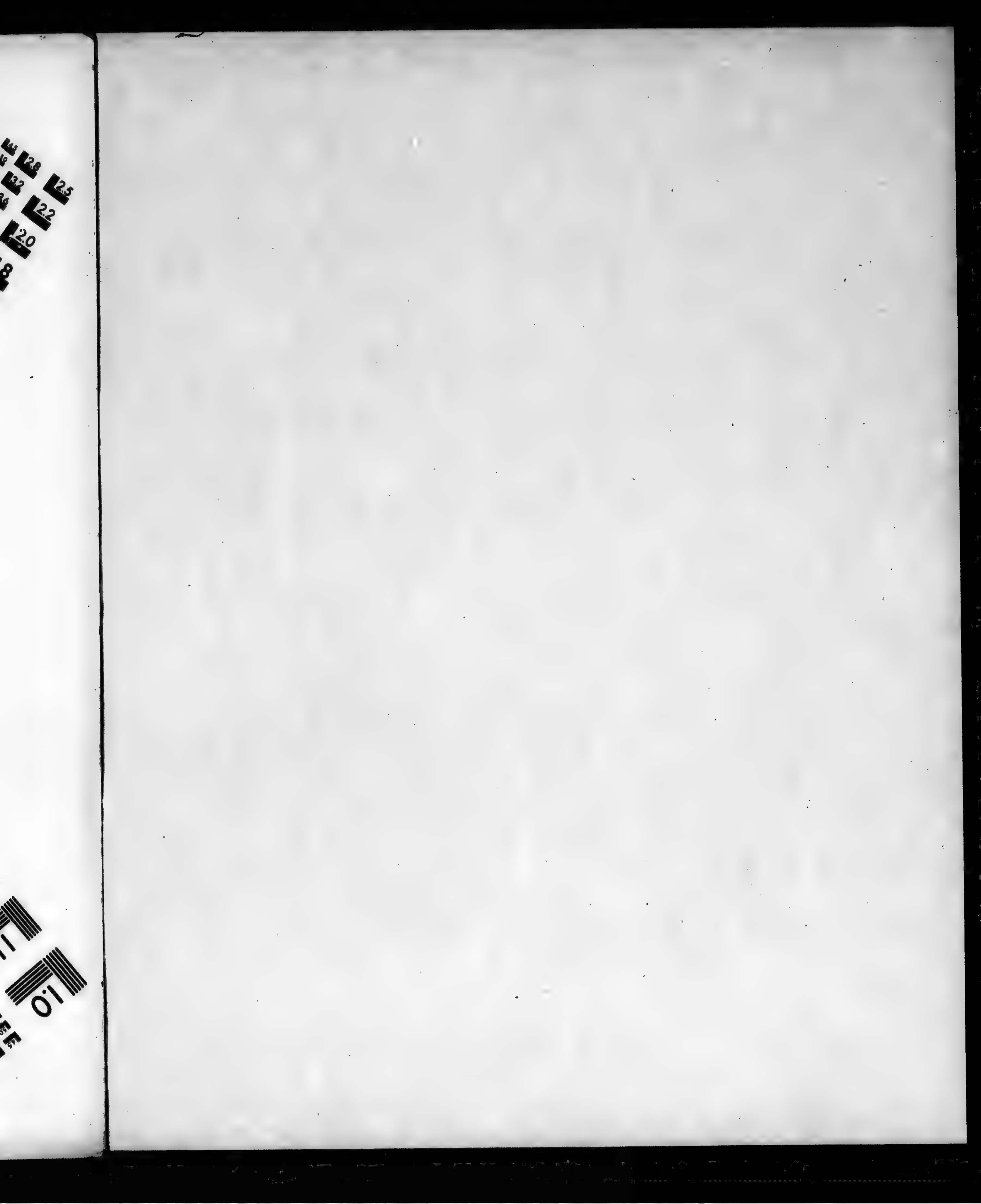
dens promoteurs. Ce dernier parti prévalut, comme on ſait : le concile ſe contenta de ſtatuer, que le pape futur feroit la réformation, de concert avec les peres, avant la ſéparation de l'aſſemblée; & l'on ſpécifia les articles principaux, qu'il y faudroit traiter.

Mais quand le nouveau pape, Martin V, fut élu, il ne ſe crut point ſoumis à des réglemens, qui ne pouvoient acquérir force de loix qu'après qu'il les auroit confirmés, lui qui étoit le chef de l'Egliſe & du concile même. Au reſpect qu'imprima auſſi-tôt l'appareil ſeul de la majeſté pontificale, on peut voir en paſſant, combien la providence a de reſſources pour maintenir la dignité du ſiege de Pierre. On ne parloit avant l'élection du Pontife, que des cas où il pouvoit être corrigé & dépoſé : il ne fut pas monté dans la chaire apoſtolique, qu'on s'en rapporta uniquement à lui, pour la matiere & la maniere de la réformation. Bien éloigné toutefois d'abuſer de ce divin aſcendant, Martin publia dès-lors différens points de réforme : il condamna ſévérement la ſimonie, réprima l'inconduite & le faſte ſéculier des ecclé-






1.0
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.1
1.8
1.25
1.4
1.6



siastiques, révoqua un grand nombre d'exemptions, de dispenses, d'unions de bénéfices, de subsides ordonnés en faveur de la chambre apostolique, & défendit généralement de lever aucune imposition sur une Eglise, sans le consentement des prélats du pays. Il s'en falloit bien cependant, que ce fût-là tout ce qu'on avoit demandé : mais les peres eux-mêmes, dirigés enfin par un chef incontestablement légitime, conçurent qu'il n'y avoit rien de plus à craindre que la précipitation dans une matiere si délicate, & que dans le foible calme qui succédoit à peine à un schisme de quarante ans, c'étoit beaucoup d'avoir ébauché ce grand ouvrage. On pensoit d'ailleurs que les conciles, déjà indiqués pour la suite, le conduiroient bientôt à sa perfection.

Celui de Bâle, qui se tint treize ans après, poursuivit en effet cette entreprise avec beaucoup de chaleur, & fit plusieurs réglemens de discipline, auxquels sans doute on ne peut qu'applaudir. Telles furent, entre autres, les peines portées avec précision contre les ecclésiastiques incontinens, privés d'abord des revenus de leurs bénéfices

pendant trois mois, & si à ce terme ils n'avoient pas éloigné leurs concubines, déchus des bénéfices qu'ils possédoient, & de tout espoir d'en obtenir de nouveaux. Telles furent encore les regles prescrites pour la dignité & l'édification dans la célébration des saints offices, pour l'abolition des annates, des réserves, des expectatives, des appellations trop fréquentes à Rome, des interdits & de toutes les censures portés légérement : sur quoi il fut sagement déclaré, pour le repos des consciences réduites à une gêne & à des inquiétudes perpétuelles, qu'on ne seroit plus obligé de fuir que les excommuniés, ou dénoncés nommément, ou tellement notoires qu'il ne leur restât aucun moyen de tergiversation. Ce fut de même, pour la tranquillité publique, qu'on statua aussi en faveur de la possession triennale des bénéfices.

Ainsi procéda ce concile, au grand avantage de la chrétienté, tandis qu'il se tint uni avec son chef, ou du moins tandis qu'ils en furent l'un avec l'autre au terme du simple mécontentement & des plaintes modérées. Mais qui perdra jamais le souvenir du terme funeste

où aboutit ce différend ! Et quand cette fatale rupture fut décidée, quand le chef de l'Église eut prononcé la dissolution du concile, & que le concile composé, non plus de successeurs vivans des apôtres par la bouche desquels l'Esprit Saint, selon sa promesse, pût proférer ses oracles, mais de leurs froides & muettes reliques rangées par l'esprit de schisme & de fanatisme sur les sieges des peres, & d'un amas tumultueux de docteurs précaires, de simples prêtres, de curés & de vicaires Savoyards ou Suisses; alors, au lieu d'édification & de réformation, on donna dans tous les excès de la révolte & du scandale. Toutefois, à raison du zele que cet inconcevable concile ne cessoit pas de témoigner pour le rétablissement de la discipline, il fut encore long-temps protégé, ou du moins très-fort ménagé par différentes nations, en particulier par la France, toute scandalisée qu'elle étoit de ses écarts effrayans. De là vint que les réglemens de discipline faits à Bâle, passerent en grande partie dans la pragmatique sanction, si long-temps chere aux François. Par-là même cependant, l'Eglise, mal-

gré toutes les manœuvres de l'Enfer, avançoit toujours vers la réformation. D'un autre côté, celui qui fait jouer à ſon gré les reſſorts même de la politique, fit ſervir au maintien de l'autorité pontificale les ménagemens qu'obſervoit la cour de France, & plus encore la réunion des Grecs au pape Eugene & au concile de Florence.

Cependant le ſcandale étoit donné; le reſpect dû au ſucceſſeur de Pierre, aux ſucceſſeurs de tous les apôtres & aux ſacrés conciles, étoit prodigieuſement affoibli, par la continuité des murmures & des clameurs contre le relâchement du chef & des membres de l'Egliſe. Du fond ſauvage de la Boheme, il s'éleva un homme vain, préſomptueux, ami de la nouveauté, non moins hardi à s'avancer qu'incapable de revenir ſur ſes pas, cabaleur ténébreux, hypocrite habile & d'une malignité profonde, en un mot Jean Hûs, doué au point ſuprême des malheureux talens qui font les héréſiarques. Dès le ſiecle précédent, Wiclef en Angleterre avoit répandu une doctrine, qui ſous prétexte de réforme anéantiſſoit toute puiſſance légitime, ſoit

politique, ſoit eccléſiaſtique, qui renverſoit, avec le libre arbitre, tous les principes des mœurs, & s'attaquoit même à nos plus ſacrés myſteres : il mit ce royaume tout en feu, & ſouvent à deux doigts de ſa ruine entiere. Semblable à ces odieux reptiles qui recueillent dans tous les lieux infects les poiſons qui font leurs affreuſes délices, Jean Hus, au ſein de la Boheme avoit trouvé moyen de s'abreuver à longs traits de ces ſucs impurs, ſe les étoit appropriés, ſe les étoit incorporés, pour ainſi dire, & avoit rencontré différens Bohémiens de même goût que lui, ſpécialement Jérôme de Prague, avec le ſecours duquel, en aſſez peu de temps, il infecta une bonne partie de cette ville & de ſon univerſité, qui alors dans ſon enfance, étoit peu capable de ſe tenir en garde.

Il anima d'abord les peuples contre les prêtres & les moines, qu'il accuſoit généralement d'ignorance & de diſſolution; puis contre tout l'ordre hiérarchique, ſans épargner les premiers, prélats ni le Souverain Pontife. On n'a pas oublié qu'il ſoutenoit en termes exprès, que ſi le Pape, ou un évêque, ou tout autre prélat

prélat étoit en péché mortel, il n'étoit plus, ni pape, ni évêque, ni prélat. Il ne suffisoit pas même, selon lui, d'être en état de grace pour avoir part à la jurisdiction ecclésiastique, mais il falloit être prédestiné; puisqu'il compose l'Eglise des prédestinés seuls, & que pour avoir un caractere d'autorité dans l'ordre ecclésiastique, il faut au moins être membre de l'Eglise. Qu'on se rappelle aussi les images & les expressions injurieuses dont il revêtoit ses dogmes séditieux, quand il enseignoit que le pape en état de péché, qu'un pape qui n'est pas prédestiné, doit, comme Judas, être nommé larron, fils de perdition, suppôt de satan, & nullement chef de la sainte Eglise militante. Au sujet de l'interdit & des autres censures, il publioit que le clergé les avoit introduites pour asservir les peuples, ou pour épouvanter ceux qui s'opposoient à sa dépravation, & qu'elles ne provenoient que de l'Antechrist. On a vu les fermentations & les animosités, que ce genre d'enseignement causa parmi d'ignorantes & farouches peuplades. Jean Hus & Jérome de Prague les expierent enfin par un cruel supplice,

mais sans ouvrir les yeux à leurs compatriotes fascinés.

La secte fit des saints, de ces deux renégats ; & pour les venger, elle excita aussi-tôt une violente sédition, qui de Prague se répandit par toute la Boheme, & devint, pour une longue suite de regnes ou d'anarchies, l'état permanent de cette malheureuse nation. Le chambellan Trocznou, si fameux depuis sous le nom de Zisca, se mit à la tête d'un vil amas de paysans & de vagabonds, dont il fit bientôt les plus vaillans, mais aussi les plus atroces guerriers du Nord. Le pillage, l'incendie, les cruautés ordinaires ne causant plus un plaisir assez vif à des monstres assouvis de carnage ; il fallut à leur goût émoussé, des prêtres brûlés à petit feu, ou appliqués nus sur des étangs glacés ; des seigneurs de premier ordre étendus par terre, pieds & mains coupés, & comme le blé en gerbe, battus à coups de fléaux ; des habitans de villes entieres, prêtres & laïcs, femmes & enfans, brûlés tous ensemble dans les églises, avec les ornemens sacrés. L'aspect seul de ces monstres sauvages, leurs regards sinistres, leurs démarches farouches, la longueur hideuse

de leur barbe hérissée, leur chevelure horriblement négligée, leurs corps demi-nus & tout noircis par le soleil, leur peau tellement durcie par les vents & les frimas, qu'elle sembloit une écaille à l'épreuve du fer; tout en eux imprimoit la terreur, tout annonçoit la scélératesse, & le long usage de l'atrocité.

Tels furent néanmoins, à ce qu'ils affirmoient avec arrogance, les hommes suscités pour rétablir dans l'Eglise la pureté de l'Evangile & de la discipline primitive. Ils bâtirent une ville qu'ils nommerent Thabor, comme destinée à la manifestation des vérités les plus sublimes de la religion. Emules des Thaborites, les Orébites, ainsi appellés d'une montagne qu'ils assimilerent à celle où le Seigneur avoit donné à Moïse les tables de la loi, ne s'arrogerent pas moins d'autorité, que n'en avoit eu ce premier législateur du peuple de Dieu. D'autres encore s'établirent dans un repaire semblable, pratiqué au sommet de la montagne qu'ils nommerent Sion, comme un lieu chéri du ciel, d'où la vertu & la vérité devoient se répandre par tout l'univers. Il n'y eut pas jusqu'aux sales Adamites, qui ne donnassent pour

la réforme de l'Eglise, & pour le renouvellement de l'innocence originelle, l'usage infame où ils étoient d'aller entiérement nus, par troupes nombreuses d'hommes & de femmes confondus ensemble : ce qui les plongea dans une corruption si affreuse, qu'elle excita l'horreur même des autres sectaires, à qui l'intérêt qu'ont toutes les sectes à se tenir unies contre l'Eglise, fut à peine un motif suffisant pour ne point venger la nature si indignement outragée.

Quelles furent donc les ressources de l'Eglise, en des conjonctures si difficiles ? Les armes peut-être des princes chrétiens, dont les droits n'étoient pas moins violés que ceux de la religion ? Sigismond, empereur & roi de Boheme, fit à la vérité tous ses efforts pour réduire ces rebelles impies. Cinq fois il marcha contre eux, avec de fortes armées : mais cinq fois il tourna le dos, sans presque avoir envisagé l'ennemi. La peau de Zisca, convertie après sa mort en tambour, suffit encore pour mettre en fuite cet empereur, très-hardi contre les prêtres & dans les conciles, mais très-mal partagé en savoir militaire & pas mieux en valeur. La politique fut-elle plus utile à l'Eglise,

que le glaive impérial ? L'Empereur plus habile en effet à négocier qu'à vaincre, réussit, à force d'argent & de sacrifices de toute espece, à gagner Zisca ; mais seulement à la veille du trépas de cet ennemi terrible, & sans aucun avantage effectif. Les députés qu'ensuite le concile de Bâle envoya pour traiter à Prague, avancerent davantage. De vingt-deux articles de réformation, ou de subversion, que demandoient les sectaires, on a vu qu'ils se réduisirent à quatre ; & moyennant la concession du premier, qui pouvoit se tolérer, savoir la communion sous les deux especes ; les moins emportés d'entre eux agréerent encore les modifications qu'on mit aux trois autres. Mais au fond, la condescendance ne devoit guere plus contribuer que la force extérieure à la réduction de l'hérésie. C'étoit par le foible de l'iniquité mise en contradiction avec elle-même, que le ciel avoit résolu de la confondre & de la ruiner. Une moitié des sectaires, qui joignoit aux préventions communes les impiétés particulieres de Wiclef, fit horreur à l'autre. Les Calixtins, c'est-à-dire la noblesse & la meilleure bourgeoisie, contens de la communion du

calice, rougirent d'être unis plus long-temps, soit avec les brigands du Thabor, soit avec ceux qui avoient pris le nom d'Orphelins, à la mort de Zisca; ils aimerent mieux rentrer avec honneur sous l'obéissance d'un maître auguste, que de rester sous le joug honteux d'un prêtre apostat, du vil & superbe Procope, qui les traitoit en esclaves. Les Calixtins s'étant ainsi réunis aux Catholiques, tous les bandits, décorés du nom de réformateurs, furent exterminés, ou du moins dissipés.

La secte, il est vrai, se releva dans la suite, à l'aide encore d'un mauvais prêtre, à qui toute religion étoit bonne, pourvu qu'elle le conduisît à la fortune. Roquesane, pour parvenir au siege archiépiscopal de Prague, flatta l'ambition du régent Pogebrac, qui de son côté aspiroit au trône de Boheme; & comme leurs desseins ne pouvoient réussir qu'à la faveur des divisions & des troubles, tous deux appuyerent, chacun à sa façon, de turbulens sectaires, si favorables à leurs vues. Pogebrac, aussi bien que Roquesane, parvint au terme de ses vœux. Mais que les espérances & les appréhensions de l'homme sont fau-

tives ! Ce qu'on avoit cru devoir consommer la perte de la religion dans la Boheme, en procura le salut : Pogebrac, une fois sur le trône, vit le schisme & les factions, d'un tout autre œil que lorsqu'il avoit été question d'y parvenir. Il avoit brouillé, par le moyen d'une secte séditieuse, afin d'établir sa puissance : pour assurer cette même puissance, avec la tranquillité publique, il résolut d'exterminer au moins les plus séditieux des sectaires ; & Roquesane, toujours moins attaché à l'hérésie qu'à la fortune, employa jusqu'à la fourberie contre les hérétiques, pour seconder le projet du nouveau roi. L'Eglise compta peu sans doute sur un tel roi, & sur un tel archevêque, qui, après leur réunion au centre visible de l'unité, retournerent en effet au schisme, quand ils le crurent de nouveau favorable à leur intérêt. Mais la secte, minée peu à peu par leurs variations, se trouva enfin presque anéantie. Quand ces deux apostats, à quinze jours de distance l'un de l'autre, furent frappés de mort ; elle étoit réduite à un tel point d'avilissement, que le vil artisan, Pierre Relesiski, sous la conduite de qui elle se rangea, lui parut un chef

diſtingué. Voilà néanmoins l'origine de ces Freres de Boheme, que Luther s'attacha dans la ſuite, comme un précieux renfort. Mais eſt-il rien de ſi étrange, qui puiſſe faire un ſujet d'étonnement, par rapport à Luther & à ſa réforme ?

Pour procéder avec ordre à nous en former quelque idée, obſervons-en un moment les auteurs, l'objet, les moyens; ſi toutefois il eſt poſſible de concevoir ce que nos yeux, témoins de la réalité, ont encore peine à ne point regarder comme une chimere. Les auteurs de la réforme qui entraîna dans l'apoſtaſie le tiers de l'Europe, furent Luther & Calvin par excellence; Luther ſecondé par Mélanchton, & Calvin par Théodoſe de Beze; Zuingle, d'un autre côté, aidé par Œcolampade; puis la troupe des ſéducteurs en ſous-ordre, Carloſtad, Bucer, l'impie Oſiandre, l'atroce Jean de Leide, les deux Socins, & tant d'autres blaſphémateurs, ſoit de la divinité de Jéſus-Chriſt, ſoit des autres points capitaux de la foi chrétienne.

Et quelles étoient les vertus, ou le caractere d'autorité de ces hommes prétendus ſuſcités de Dieu, de ces reſtaurateurs de l'Egliſe, de ces nouveaux pro-

phetes ? Luther, moine apoſtat & corrupteur d'une religieuſe apoſtate, ami de la table & de la taverne, inſipide & groſſier plaiſant, ou plutôt impie & ſale bouffon, qui n'épargna ni pape ni monarque, d'un emportement d'énergumene contre tous ceux qui oſoient le contredire, muni, pour tout avantage, d'une érudition & d'une littérature qui pouvoient impoſer à ſon ſiecle, ou à ſa nation, d'une voix foudroyante, d'un air altier & tranchant ; tel fut le nouvel évangéliſte, ou, comme il ſe nommoit, le nouvel eccléſiaſte, qui mit le premier l'Egliſe en feu, ſous prétexte de la réformer. Et pour preuve de ſon étrange miſſion, qui demandoit certainement des miracles de premier ordre, il allégua les miracles dont ſe prévaut l'Alcoran, c'eſt-à-dire les ſuccès du cimeterre & le progrès des armes, les excès de la diſcorde, de la révolte, de la cruauté, du ſacrilege & du brigandage.

Calvin, moins voluptueux, comme on l'a remarqué, ou, comme on doit l'obſerver encore, plus gêné par la foibleſſe de ſa complexion, puiſqu'il ne laiſſa point de s'attendrir pour Idelette,

sa chere Anabaptiste ; moins emporté aussi, moins arrogant, moins sujet à la jactance que Luther, étoit d'autant plus orgueilleux, qu'il se piquoit davantage d'être modeste, que sa modestie même faisoit la matiere de son ostentation ; infiniment plus artificieux, d'une malignité & d'une amertume tranquilles, mille fois plus odieuses que tous les emportemens de son précurseur. Orgueil, qui perçoit tous les voiles dont il s'étudioit à l'envelopper ; qui, malgré la bassesse de sa figure & de sa physionomie, se retraçoit sur son front sourcilleux, dans ses regards altiers & la rudesse de ses manieres, dans tout son commerce & sa familiarité même, où abandonné à son humeur chagrine & hargneuse, il traitoit les ministres ses collegues avec toute la dureté d'un despote entouré de ses esclaves. Mais sur quoi fondé, ce réformateur s'est-il arrogé sa mission ? Sur le dépit conçu de ce qu'on avoit conféré au neveu des connétables de France, le bénéfice que l'orgueil extravagant de ce petit-fils de batelier briguoit pour lui-même. On peut se souvenir qu'avant ce refus il avoit déclaré que, s'il l'essuyoit, il en tireroit une vengeance dont il se-

roit parlé dans l'Eglise pendant plus de cinq cents ans : aussi-tôt qu'il l'eut essuyé, il mit la main à l'établissement de sa réforme.

Le plus recommandable & tout à la fois le plus aveugle partisan de Luther, Mélanchton, bel esprit, littérateur élégant, & cultivateur laborieux des langues savantes, n'eut point d'autre titre que ces talens, pour s'immiscer dans le régime de l'Eglise, & creuser dans les profondeurs terribles de la religion. Encore sa conscience réclama-t-elle sans cesse contre sa témérité, & contre les écarts effrayans où le précipitoit son guide. En un mot, on ne peut voir dans Mélanchton qu'un homme foible entraîné par un furieux, qui le fait frémir & qu'il ne peut abandonner. Beze, coopérateur agréable du sombre Calvin, montra lui-même le titre de sa mission, écrit dans les yeux de la jeune débauchée, qui le retint dans ses lacs jusqu'à l'âge de la décrépitude.

Que nous ont offert de plus évangélique, & le crapuleux Carlostad, & le frauduleux Bucer, & l'impudent Hosen ou Osiandre? Carlostad, uniquement propre à faire tête à Luther dans une hô-

tellerie, à lui ripoſter verre pour verre & injure pour injure, à répondre au ſouhait de la roue par celui de la corde ou du bûcher : Bucer, apoſtat de l'ordre de S. Dominique & de la réforme de Luther, aujourd'hui luthérien & demain ſacramentaire, tantôt luthérien & zuinglien tout enſemble, tantôt d'un raffinement de croyance qui faiſoit paſſer ſa foi pour un problême dans tous les partis; toujours complaiſant néanmoins, pourvu que ſon amour infame pour une vierge conſacrée à Dieu fût transformé en amour conjugal, & que les ſaints vœux qu'il n'avoit pas le courage d'obſerver fuſſent mis au nombre des abus. Pour ce qui eſt d'Oſiandre, effréné libertin, blaſphémateur inſenſé, il avoit ſi peu de titres à l'apoſtolat, qu'on a vu Calvin lui-même le renvoyer à la claſſe des athées.

Zuingle, jeune étourdi, paſſé tout à coup du métier des armes à l'état eccléſiaſtique, où il ne tarda point à s'ennuyer du célibat, n'eut point de meilleur motif que cette inſtabilité libertine, pour lever l'étendard de l'impiété ſacramentaire; & point d'autre droit à l'enſeignement, qu'une préſomption fon-

dée sur le don d'éloquence ou de verbiage, dont il avoit été abondamment pourvu par la nature. Ignorant si bouché, qu'il unissoit le luthéranisme avec le pélagianisme ; restaurateur si extravagant de la pureté de l'Evangile, qu'il plaçoit dans le ciel, à côté de Jésus-Christ & de la reine des vierges, Hercule fils d'Alcmene adultere, Numa pere de l'idolâtrie romaine, Scipion disciple d'Epicure, Caton suicide, avec une foule de pareils adorateurs & imitateurs de leurs vicieuses divinités. Il eut un coopérateur de tout autre poids, d'un talent vraiment propre à faire la fortune d'une secte. Œcolampade avoit un tour d'esprit si insinuant, un raisonnement si spécieux, une éloquence si douce, tant de politesse & d'aménité dans la diction, que ses écrits, au rapport d'Erasme, avoient de quoi séduire les élus même, s'il eût été possible. Mais Œcolampade, religieux d'une insigne piété avant son apostasie, Œcolampade qui n'interrompoit qu'à regret ses douces communications avec son Dieu, & qui parloit ensuite avec tant d'onction qu'on ne pouvoit l'entendre sans être pénétré des mêmes sentimens ;

aussitôt que son imprudente & présomptueuse curiosité eut ouvert l'oreille aux nouveautés de la réforme, il ne fut plus qu'un moine libertin, il franchit les barrieres du cloître, céda aux attraits d'une jeune effrontée, &, le premier même des réformateurs apostats, revêtit son sacrilege des formes du mariage.

Nous ne pousserons pas plus loin un dénombrement, dont chacun peut aisément suivre le fil que nous lui laissons. Tous les Anabaptistes en général, aussi bien que leurs chefs, Storck, Muncer, Jean de Leide; & tous les impies revêtus du nom de Sociniens, d'Unitaires, d'Antitrinitaires, se sont peints eux-mêmes de leurs vraies couleurs, dans l'horrible doctrine qui renverse tous les principes des mœurs, aussi bien que les dogmes fondamentaux du christianisme. Leurs œuvres, encore mieux que leurs dogmes, ont fait apprécier leur mission. Finissons donc, touchant les auteurs de la réforme : il est temps d'en observer l'objet. Semblable à ces reptiles venimeux, qui écrasés sur la plaie imbibée de leur venin, en font le plus sûr remede; l'ouvrage de la séduction, découvert

aux yeux du fidele séduit, lui fournira le meilleur antidote. Dans l'ordre de la grace, comme dans celui de la nature, l'auteur de toute bonté se plaît à tirer le bien du mal même.

Qu'entreprit donc Luther de réformer, de supprimer, de détruire? ou, pour parler plus exactement, que n'entreprit-il pas de détruire, sous ombre de réformer? Le croiroit-on, si on ne l'avoit vu dans ses écrits, dans sa conduite, dans les révolutions trop malheureusement fameuses, qu'attestent encore tous les monumens les plus dignes de foi? En croiroit-on même à tant de témoignages irréfragables, si quatre royaumes, & vingt républiques ou confédérations n'offroient toujours ce renversement à nos yeux? Qui le croiroit, juste ciel! qu'on eût donné & reçu pour réforme, pour le rétablissement & la perfection du vrai christianisme, pour le plus pur évangile, la prostitution de cette Eglise vierge, dont la vie angélique fixoit depuis quinze cents ans le cœur du divin époux? la profanation du célibat ecclésiastique, & des vœux sacrés de religion? le mépris des peres, des

ſaints docteurs, des plus célebres conciles, de toute tradition & de tout enſeignement public ? l'abolition de preſque tous les ſacremens, c'eſt-à-dire des canaux ſalutaires d'où les graces découlent du ciel ſur nous ? le mépris des images & des reliques des ſaints, du culte du Saint des ſaints, du ſacrifice adorable de nos autels, de l'ordre ſacré du ſacerdoce & de tout ordre eccléſiaſtique ? la dégradation du mariage chrétien, ravalé à cette baſſeſſe charnelle, d'où l'avoit tiré le Dieu qui n'habite qu'avec l'homme élevé au deſſus de la chair ? la ſuppreſſion de la pénitence ſacramentelle, de toutes les œuvres de ſatisfaction, & généralement de toute bonne œuvre commandée ? à quoi l'on ne ſubſtituoit qu'une foi morte & ſtérile, ou plutôt chimérique, une foi bizarrement aſſurée, qui, au moyen de cette aſſurance imaginaire, communiquoit une juſtice tellement inamiſſible, qu'elle pouvoit ſubſiſter avec tous les crimes. En un mot, ſaper du même coup la foi & les mœurs, voilà ce qu'on appelloit réforme.

Zuingle & Calvin pouſſant encore plus loin que Luther, anéantirent tous

les sacremens sans exception; Zuingle, lui seul, en rendant le baptême inutile; par ses dogmes pélagiens touchant le péché originel; Zuingle & Calvin, tous les deux ensemble, en réduisant la présence corporelle du Sauveur dans l'eucharistie à la simple figure, ou à une simple perception de la foi. Quelle idée même de sacrement pouvoient conserver, soit Calvin, soit les brigands sacrileges formés à son école; quand ils embrasoient nos temples & brisoient nos tabernacles, fouloient aux pieds nos redoutables mysteres, employoient nos vases sacrés aux plus vils, aux plus sales usages? Se fussent-ils emportés à ces horreurs, leur eussent-elles attiré les applaudissemens de leurs ministres, si la secte eût véritablement regardé l'eucharistie comme un sacrement, comme un signe institué par Jésus-Christ pour la sanctification de nos ames, ou seulement comme une figure, toujours respectable, de son corps & de son sang? Nous ne parlerons point des impiétés plus énormes encore des Anabaptistes & des Sociniens, désavoués, quoiqu'à tort, par les Protestans; puisqu'il est de toute noto-

riété, que ces profanateurs divers sont tous sortis de la même souche. La réforme de Luther a incontestablement enfanté tous ces monstres de réforme.

Pour établir une pareille religion, certes il falloit des moyens bien extraordinaires. L'Enfer en procura d'assortis au goût dépravé, & à la situation critique de chaque nation; ce qui fut particuliérement sensible en Allemagne, en Angleterre & en France. L'intérêt en Allemagne, le libertinage en Angleterre, la légéreté, ou l'amour de la nouveauté en France; telles furent les armes de l'hérétique réforme. On commença par abandonner aux princes Allemands les biens d'église, très-considérables dans leurs Etats, les beaux domaines, les châteaux & les forteresses, les villes & les souverainetés qu'y possédoient les évêques & grand nombre d'abbés. Ceux des prélats qui, avec une femme, épousoient le nouvel évangile, demeuroient propriétaires de leurs bénéfices, & en transmettoient les titres d'honneur, aussi bien que les fonds, à leur postérité. Outre les évêchés sans nombre qui devinrent ainsi des héritages profanes, on vit Albert de Bran-

debourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, s'approprier la Pruſſe, qui appartenoit à ces chevaliers, & frayer aux princes de ſa maiſon la route à la royauté. Les villes impériales furent affranchies de la dépendance du chef de l'Empire, & les vaſſaux ordinaires ſouſtraits à l'autorité de leurs ſeigneurs. Pour ceux des prêtres, des moines & des religieuſes qui s'ennuyoient de la regle & du célibat, & à combien d'entre eux la licence des prêches n'inſpira-t-elle point cet ennui honteux ! on leur ouvrit les portes des cloîtres, on leur offrit des femmes ou des maris; le concubinage ſacrilege, l'inceſte & l'adultere ſpirituels furent qualifiés de mariages, & le libertinage de liberté évangélique. Pour le commun des fideles, on les déchargeoit de ce que la pénitence a de plus pénible, en ne les obligeant plus à ſe confeſſer qu'à Dieu ſeul, de l'obſervation des fêtes, du carême, de tous les jeûnes & de toutes les abſtinences de précepte, en un mot, de toute obſervance onéreuſe.

Avec les princes qui avoient les paſſions vives, & qu'on avoit un certain intérêt de ménager, la complaiſance

ne connut aucune borne; les points les plus clairs & les plus inconteſtables du droit divin ne furent qu'une barriere impuiſſante. J'en atteſte cette conſultation à jamais fameuſe, à jamais infame, où Luther, Bucer, Mélanchton & les autres coryphées de la réforme, permirent la polygamie formelle au Landgrave de Heſſe. Et quel motif allégua-t-on pour accorder cette monſtrueuſe diſpenſe, dont il n'y avoit pas un ſeul exemple parmi les Chrétiens, depuis l'origine du chriſtianiſme? Point d'autre que le tempérament du prince, échauffé par le vin & la bonne chere dans les banquets Germaniques, où la bienſéance ne permettoit point à la princeſſe ſa femme de ſe rencontrer. Et dans le fond, que pouvoit exiger Luther, en matiere de mœurs & de pudeur, lui qui établit généralement ces canons infames dans ſon Egliſe de Vittemberg: Si l'épouſe eſt revêche, que le mari faſſe approcher la ſervante; ſi Vaſthi réſiſte, qu'on lui ſubſtitue Eſther? C'étoit-là foncièrement toute la délicateſſe de ce nouveau moraliſte concernant le mariage, qu'il avoit déjà traité dans le même

goût avec le Roi d'Angleterre. Qu'on se rappelle l'anecdote révélée par le Landgrave lui-même en sollicitant sa dispense, savoir que Luther & Mélanchton avoient conseillé au roi Henri VIII de ne pas rompre son mariage avec la reine sa femme, mais d'en épouser une autre avec elle.

Il fut sans doute des princes & des grands, que le ciel préserva de cette séduction grossiere. On employa contre ceux-ci la cabale & la violence, les troubles ménagés & fomentés avec artifice, les factions, les séditions, la révolte ouverte, tous les fléaux de la guerre civile prolongée durant deux siecles, & revêtue d'un caractere d'atrocité inconnu jusque-là. C'étoit par principe de religion que l'on poursuivoit le souverain légitime, & que l'on déchiroit la patrie. Contre la doctrine & la pratique des premiers fideles, qui ne savoient que souffrir & mourir sous les Néron même & les Domitien, il étoit de maxime dans la réforme, qu'on pouvoit, qu'on devoit se révolter, dès que le prince entreprenoit, ou étoit soupçonné d'entreprendre sur les consciences. Et quels furent les fruits de

cet enſeignement déſaſtreux, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suiſſe, en Pologne, en Hongrie, en Tranſilvanie ? Qu'on ſe retrace les regnes déplorables des trois fils de Catherine de Médicis, l'inſolence effrénée de Montbrun, les énormes cruautés du baron des Adrets, le ſang-froid barbare d'Acier-Cruſſol, ſouriant à la ſoldateſque Huguenote, ornée de colliers faits d'oreilles de prêtres, les fureurs de Cnox en Ecoſſe, & du monſtre qu'on nomma Comte de Mourrai, la guerre inhumaine des payſans d'Allemagne & le royaume infernal de Munſter, la moitié des Belges & des Suiſſes égorgée par l'autre, le crime & le déſaſtre portés à un tel excès par les ſectaires voiſins des Turcs, que le Sultan Soliman II écrivit indigné à la reine Eliſabeth de Hongrie, que, ſi elle continuoit à ſouffrir cette ſecte abominable, & ne rétabliſſoit pas la religion de ſes peres dans tous ſes droits, elle ne s'attendît plus à trouver en lui qu'un ennemi déclaré, au lieu d'un conſtant protecteur.

Le Pape, au centre de la catholicité, dans le ſein de Rome, ne fut point à

couvert de leurs attentats. On sait tout ce qu'eut à souffrir Clément VII, dans le saccagement de cette capitale prise par une armée Espagnole, où il se trouvoit quinze à dix-huit mille sacrileges, animés par le comte Luthérien de Fronsberg : nom insigne dans la liste même de ces hommes funestes, que Dieu choisit pour les instrumens de sa colere. Fronsberg fut frappé de mort, avant d'avoir pu décharger sa rage sur la personne du Pontife : mais d'autant plus furieux, ses nombreux suppôts, par le pillage, par le massacre & tous les raffinemens de la cruauté, par l'incendie, le viol & des profanations d'une énormité à peine imaginable, firent éprouver à la malheureuse Rome plus de calamités, qu'elle n'en avoit jamais souffert de la part des Goths, des Vandales, de tous les barbares ensemble.

Non moins audacieux que les sectaires armés, Luther à sa façon fit la guerre au chef de l'Eglise, & à toute la hiérarchie. Son libelle contre l'état ecclésiastique fut comme le tocsin qu'il sonna d'abord contre les évêques, en ordonnant de les exterminer tous sans rémission. Il y prononce doctoralement, que

les fideles qui font usage de leurs forces & de leurs fortunes pour ravager les évêchés, les abbayes, les monasteres, & pour anéantir le ministere épiscopal, sont les véritables enfans de Dieu; que ceux au contraire qui les défendent, sont les ministres de Satan. Le chef de l'épiscopat, ainsi que de toute l'Eglise, étoit encore plus outragé. Le nom d'Antechrist, passé de la bouche de l'hérésiarque dans celles de tous les hérétiques, ne servant plus qu'imparfaitement sa bile contre le Pontife Romain; aux termes *Cælestissimus* & *Sanctissimus*, qui sont de style pour énoncer l'élévation de la dignité pontificale, il substitua ceux de *Scelestissimus* & de *Satanissimus*, très-scélérat, très-diabolique. Les noms de diable, d'âne, de pourceau, répetés sans fin, étoient les figures dont étincelloient les philippiques de ce nouveau Démosthene, ou plutôt les parades cyniques de ce bâteleur de carrefour, enchanté du suffrage & des ris désordonnés de la populace.

Quelle fut au contraire la conduite de l'Eglise si cruellement outragée? Non, rien ne fait mieux connoître la main qui la soutient & la régit, que sa marche

marche égale, toujours noble & majestueuse, au milieu de tant d'injures capables de lui faire oublier sa propre dignité. Elle cita froidement l'héréſiarque à ſon tribunal : il répondit qu'il n'y paroîtroit, qu'avec vingt-cinq mille hommes armés pour ſa défenſe : elle lui fit paiſiblement les monitions canoniques ; elle les multiplia, elle en prolongea le terme, elle pouſſa la douceur & la longanimité auſſi loin que la prudence le pouvoit permettre. Enfin, elle porta ſon jugement, & en borna la rigueur à retrancher ce membre cangréné du corps myſtique de Jéſus-Chriſt. À la fureur ſéditieuſe, à la frénéſie, à toute la rage du ſéducteur anathématiſé, aux progrès de la ſéduction qu'il pouſſe avec des efforts & des ſuccès tout nouveaux, elle continue à n'oppoſer que le glaive de la parole. Le ſucceſſeur de Pierre s'attache principalement à confirmer dans la foi ſes freres & ſes coopérateurs de tout ordre ; il redouble ſa vigilance & ſa ſollicitude ſur toute l'étendue de la maiſon de Dieu ; il ranime l'eſprit de foi & de zele, dans le ſanctuaire, dans les monaſteres, dans toutes les écoles chrétiennes. Les univerſités,

à l'exemple des évêques, souscrivent au jugement apostolique, & statuent qu'on n'y pourra point contrevenir sans se bannir de leur sein. De zélés docteurs, de savans missionnaires se répandent partout, jusque dans les terres où l'erreur siege sur le trône : ils confondent les prédicans, ils en convertissent quelques-uns, ils retiennent ou remettent dans le sein de l'unité les peuples chancelans. Et quand le discernement eut été fait, on retrancha irrémissiblement de la société des fideles, tous les opiniâtres & les incorrigibles.

Quelques prélats des plus qualifiés, tels que les comtes de Weiden & de Truchsès, archevêques-électeurs de Cologne, les Eglises entieres de la plupart des villes impériales, les électorats de Saxe, de Brandebourg, du Palatinat, & bien d'autres souverainetés d'Allemagne ; la moitié de la Suisse, & les Etats Généraux de Hollande ; les royaumes d'Angleterre, de Suede & de Danemarck, tout fut retranché de l'Eglise, sans nul égard au dommage que portoit cet immense retranchement. C'est au Pasteur Eternel à marquer les ouailles qu'il a recueillies : il n'appartient à son

vicaire que de les paître & de les régir, après qu'elles ont été incorporées au troupeau. L'Eglise gardienne, & non pas arbitre du sacré dépôt, n'entendit à aucune altération, à aucune modification, à aucune composition : il fallut le recevoir tout entier, ou se voir absolument exclus du bercail. Sur les points même qui ne sont que de droit ecclésiastique, dès que la condescendance lui parut favorable à la licence, elle se montra inflexible. Ainsi lui avons-nous vu refuser invinciblement le mariage des prêtres, malgré les demandes si long-temps importunes des princes & des empereurs : ainsi, après tous les attentats du Luthéranisme, & de toutes les hérésies qui en sont issues, avons-nous retrouvé & retrouvons-nous encore aujourd'hui dans la communion catholique, non pas seulement la foi qui n'y changea jamais, mais toutes les observances antiques & universelles. Tels sont, après comme avant Luther, l'eau bénite & toutes nos bénédictions accoutumées, le signe de la croix, l'usage des cierges & de l'encens, les vases & les ornemens sacrés, l'ordre des saints offices, la majesté de nos cérémonies,

& généralement tous les rites essentiels de nos liturgies anciennes. C'est donc dans son sein, ou dans le sein de Dieu, que l'Eglise puisa les ressources puissantes qui l'ont soutenue contre les attaques de tant de suppôts de l'Enfer, déchaînés tous à la fois contre elle dans les derniers siecles.

Les princes cependant porterent la main à l'arche chancelante, & parurent la soutenir : mais comme ils passoient les bornes où doivent se contenir les puissances terrestres, ils ne pouvoient que la précipiter. Qui ne se souvient des obstacles interminables, suscités par Charle V contre l'ouverture & les opérations du concile de Trente, qu'il avoit pressé avec tant de chaleur ? des entraves où il tint les peres & les légats apostoliques ? du despotisme qu'il tenta d'exercer jusque sur les décisions de foi, ou du moins sur le choix des matieres qu'il convenoit de discuter & de décider ? de son ressentiment contre le pape Clément VII, abandonné au fanatisme d'un Fronsberg ? & sur-tout de la farce hypocrite, où jouant tout à la fois le Pape & la religion, il faisoit prier par tout Madrid,

pour la délivrance de Clément qu'il tenoit prisonnier à Rome ? On n'a pas oublié non plus toutes ces dietes scandaleuses, où il ordonnoit presque souverainement des affaires de la religion ; où il accordoit tout aux princes Luthériens, pourvu qu'ils lui fournissent des troupes & de l'argent, & signoit sans lire, quand il étoit sûr qu'on avoit souscrit à ses demandes interessées. La diete & l'*interim* d'Ausbourg en particulier seront long-temps fameux, par le projet insensé d'amalgamer ensemble la foi & l'hérésie, par l'ambiguité perfide avec laquelle on proposoit la foi, & l'on ôtoit à l'hérésie ce qui en éloignoit davantage le peuple chrétien.

Il en fut de même en France, au moins sous la déplorable administration de la mere des trois Valois. Qu'on se rappelle un instant le fond du système politique de l'ambitieuse Médicis : elle vouloit régner, sous le nom des foibles rois, ses fils ; voilà tout ce qu'elle eut de fixe, & de plus sacré. Huguenots ou catholiques, la messe ou le prêche, peu lui importoit, à ce qu'on a prétendu tenir de sa propre bouche, lequel des partis prévalût ; pourvu qu'on ne lui

ravît point la domination, son unique idole. On sait encore, que, pour ne la pas subordonner à leurs caprices, elle empêcha de tout son pouvoir qu'un parti prît jamais l'ascendant sur l'autre, & qu'elle s'étudia constamment à les tenir tous les deux en équilibre. De là, tantôt déclarée pour les Guises ou les Catholiques, tantôt pour les Colignys ou les Religionnaires, jamais elle ne souffrit qu'on profitât de l'occasion décisive, qu'on eut plusieurs fois d'exterminer l'erreur. Il y eut enfin un moment, où voyant que le second des rois, ses fils, alloit lui échapper, & transporter sa confiance au chef des Calvinistes, elle résolut cette exécution à jamais exécrable, qui chargea les François de la barbarie conçue dans le sein de l'étrangere, & qui ne fut pas moins dommageable à la religion qu'à la France, par la haine désormais insurmontable qu'elle inspira pour l'une & pour l'autre aux Religionnaires échappés du massacre. Rappellerons-nous encore la lettre vraiment impie, que Catherine, sous la dictée de Montluc, évêque calviniste de Valence, écrivit au Pape, pour faire ôter les saintes images des églises, abolir la fête du

ſaint ſacrement, & adminiſtrer l'euchariſtie, comme à Geneve, après la confeſſion des péchés en général ? Mais qui n'eſt pas convaincu ſans cela, que la Cour ſous ces triſtes regnes, loin d'étayer l'Egliſe, n'a ſervi qu'à lui faire éprouver des ſecouſſes plus violentes ?

C'étoit le Maître ſuprême, jaloux de ce tribut de gloire dont il ne ſouffre point le partage, qui devoit opérer d'une maniere inattendue le glorieux chef-d'œuvre du rétabliſſement de l'Egliſe. Au moment arrêté dans ſes conſeils éternels, il répandit ſon eſprit ſur toute chair, il fit prophétiſer les fils & les filles d'Iſraël, il ſuſcita une foule de paſteurs, tels que les Thomas de Villeneuve, les Barthelemi des Martyrs, les Charle-Borromée, les François de Sales, & ſur le trône apoſtolique les Pie V, c'eſt-à-dire tels qu'il les donne à ſon peuple, quand il veut répandre ſur lui la plénitude de ſes miſéricordes. Il ſuſcita des patriarches & des apôtres dans les deux ſexes, les Ignace de Loyola, les Gaëtan de Thyene, les Philippe de Néri, les Vincent de Paul, les Pierre d'Alcantara, les Jean de la Croix, les Thérèſe de Cépede, les Angele de

Bresse, les Françoise de Chantal, & tant d'autres hommes ou femmes, de courage également viril, dont les travaux, les exemples, & les disciples qu'une sainte émulation attiroit par troupes sur leurs traces, firent en peu d'années refleurir les mœurs & la ferveur dans tous les états.

Mais après qu'on eut réparé les brêches de l'Eglise, ou de sa discipline; les désertions ou les pertes locales qu'elle avoit souffertes, laissoient encore dans son sein, ou dans ses anciennes possessions, des vides immenses. Depuis son origine, jamais hérésie, sans excepter l'énorme Arianisme, ne lui avoit débauché tant de sujets, ni ravi tant de provinces: depuis son origine aussi, jamais le Ciel ne lui fraya la route à tant de conquêtes & à tant de triomphes. Les temps marqués dans les prophéties étoient arrivés, où des hommes qui n'en avoient que la figure, & que les prophetes confondoient avec les ours & les léopards, devoient se ranger sous la houlette avec la docilité des agneaux. Dieu ébranla le ciel & la terre, pour en rapprocher les contrées les plus étrangeres l'une à l'autre. Il inspira une ac-

tivité nouvelle à l'esprit de l'homme, & une nouvelle énergie à son courage. Alors précisément, comme nous l'avons remarqué, le profond penseur de Ligurie, l'immortel Colomb, conçut que le soleil, durant la moitié de son cours, devoit éclairer de plus dignes êtres que les monstres de l'Océan ; & le cœur remparé d'un triple airain, il vogua pour la découverte, à travers des mers sans terme & sans nom. Le chaos se débrouille pour la seconde fois, & un nouvel ordre de créatures paroît sur la scene du monde. Une émulationgénérale fait braver tous les orages & tous les écueils ; le cap formidable des Tourmentes, heureusement doublé, prend le doux nom d'Espérance ; & les deux Indes deviennent aussi familieres aux Européens, que leurs terres natales. Guidés par l'esprit de conquête & de cupidité, ils y commirent sans doute bien des excès & des forfaits : la terre de l'or, pour un temps, dut plutôt être nommée la terre du sang & des larmes. C'est que le Ciel met à haut prix ses graces insignes, afin d'en inspirer une estime qui en fasse recueillir tout le fruit.

Non sans doute, ce ne fut point pour gorger d'or & d'argent une avarice famélique, qu'il conduisit sur les bords où germent ces métaux, des hommes plus vicieux, ou du moins plus coupables que ceux qui en ignoroient la valeur; mais bien pour faire part à ceux-ci des trésors que ne ronge pas la rouille, & du solide bonheur qui ne connoît ni mesure ni fin. Bientôt sa clémence fit succéder la faveur à l'épreuve, & la liberté des enfans de Dieu aux fers de la tyrannie. Des conquérans d'un ordre nouveau, avides uniquement du salut des ames, franchirent à leur tour l'immensité de l'Océan, pénétrerent dans les terres brûlantes du Bresil, dans les forêts glacées du Canada, au sein de l'Afrique réputé si longtemps inhabitable; & bien au delà, dans les continens, les presqu'îles & les îles innombrables compris sous le nom d'Inde, jusqu'aux rives presque fabuleuses où l'aurore prend naissance: & la rapidité de leurs conquêtes égala celle de leurs courses. Cinquante royaumes ou principautés, gagnés en dix ans à Jésus-Christ par l'Apôtre des Indes & du Japon, n'en font qu'une partie.

Et quelles conquêtes encore ! Quel surcroît de gloire pour l'Eglise, que le caractere des conversions & des vertus des sujets nouveaux qui se rangeoient sous ses loix ! C'est ce qu'on a vu avec admiration, dans la constance presque incroyable de douze cent mille néophytes Japonois, durant la persécution la plus cruelle, la plus insidieuse, la plus longue & la plus continue dont on ait connoissance, sans-en excepter celles des premiers siecles. Tandis que le saint disciple d'Ignace étendoit ainsi l'empire de l'Eglise en Orient, S. Louis Bertrand, sous la livrée de Dominique, l'avançoit avec tant de célérité dans la nouvelle Grenade, dans la Terre-ferme & l'immense continent de l'Amérique méridionale, qu'il baptisoit en un seul jour, mille, douze cents & jusques à quinze cents idolâtres. A l'exemple de ces véritables apôtres, une infinité de missionnaires soutenant & avançant l'œuvre si heureusement commencée, laisserent enfin peu de contrées où la croix ne fût élevée en triomphe sur les ruines de l'idolâtrie, où elle ne pût au moins servir de signe & de phare aux peuples idolâtres.

Que n'aurions-nous point à dire encore des missions de Turquie, c'est-à-dire de la Grece, de la Syrie, de l'Arménie, de l'Egypte, de tous les royaumes & les empires compris sous le nom d'Empire Ottoman ! L'esprit de zele & de rétablissement avoit été communiqué à l'Eglise, avec une abondance égale à ses pertes & à ses revers. Ce qu'elle n'avoit pas tenté dans les temps les plus calmes, elle l'entreprit avec succès au milieu des plus violens orages. Tandis que son plus bel apanage couroit le risque prochain d'une ruine entiere, sous le regne infortuné du dernier des Valois en France, on vit des troupes d'apôtres, sortis de ce royaume, commencer & faire fleurir ces vastes missions du Levant, qui, sous la protection à peine imaginable d'un empereur Mahométan, ou du moins de son aveu, ont plus servi à la réunion sincere des schismatiques de la Grece, que tout le zele, apparent ou véritable, des empereurs Grecs d'origine. A ce trait seul, & combien n'en a-t-on pas vu d'aussi frappans ! il est aisé de reconnoître les soins d'une providence attentive, non

ſeulement à ſoutenir l'Egliſe, mais à réparer ſes pertes avec avantage.

Ce n'étoit point encore aſſez, pour la gloire de ſon inſtituteur adorable : à celui qui a tiré l'être du néant, il appartenoit ſur-tout de tirer le bien du mal, & d'exprimer l'antidote du poiſon même. Ainſi donc à la faveur, ou du moins à l'occaſion des derniers excès du ſchiſme & de l'héréſie, on vit l'épouſe du roi immortel des ſiecles dont elle partage l'immutabilité, reprendre preſque ſubitement une vigueur, & même une ſplendeur, peu différente peut-être des graces de ſon premier âge.

Des eſſaims de novateurs & de cenſeurs injurieux criant ſans ceſſe à la réforme, & ſoulevant les fideles contre leur propre mere, qu'ils diſoient entiérement corrompue dans ſon chef & dans ſes membres; cet énorme ſcandale ranima le zele dans le cœur des évêques & des ſouverains pontifes, qui s'appliquerent ſérieuſement à exécuter, ou du moins à diſpoſer le grand ouvrage de la réformation. On convoqua des conciles provinciaux d'abord ; on examina les abus locaux, on en chercha les remedes, on eſſaya les moyens ; & par de

ſages réglemens on traça la route au rétabliſſement de la regle parfaite. Dès-lors & à mille indices divers, on put entrevoir toute l'étendue des vues miſéricordieuſes du ſeigneur ſur ſon Egliſe.

Qui put les méconnoître, en Allemagne où le mal étoit le plus grand, dans les procédés du concile tenu à Cologne par l'archevêque Herman de Weiden, organe d'autant plus ſenſible de l'Eſprit Saint, que ce nouveau Balaam ſe démentit par la ſuite avec plus de ſcandale. Dans ces nombreux & très-ſages décrets, on voit, pour ainſi dire, toute l'ébauche de la divine réformation de Trente. Rien n'y fut oublié, de tout ce qui pouvoit conduire à un renouvellement parfait. On n'y proſcrivit pas ſimplement l'incontinence des clercs; mais on leur interdit tout ce qui pouvoit ternir la pureté la plus délicate, ou ſeulement cette intégrité de réputation qui ſied ſi bien à un miniſtere angélique. On ne veut pas qu'ils ſoient en ſociété de demeure avec d'autres femmes, que leur mere, leur aïeule, leurs ſœurs & leurs tantes. Ils doivent s'abſtenir de la bonne chere, de tout banquet, & ne pas même aſſiſter aux noces. Ils ne doivent s'impliquer dans

aucun trafic, dans la gestion d'aucune affaire séculiere. Le faste & le luxe, tout ce qui ressent la mondanité, est défendu aux prélats, comme aux simples prêtres. On va jusqu'à leur prescrire des regles précises de modestie pour leurs vêtemens, où la soie ne doit point entrer, même pour les évêques. L'avarice, abominable dans un prêtre, la simonie, grossiere ou palliée, toute espece de vénalité, toute vue d'intérêt est traitée comme une prévarication sacrilege. Les fondations intéressées de pratiques singulieres de dévotion, de messes composées selon la fantaisie de ceux qui les payoient, n'échapperent point à la vigilance du concile. Préludant même au rétablissement de la saine critique, il défendit de rien insérer, d'une maniere arbitraire, soit dans les bréviaires, soit dans les missels, dont il ordonne la correction canonique. Au sujet des prédications, il défend d'y mêler des plaisanteries, des récits apocryphes, de vagues déclamations, & cette fausse éloquence qui ne consiste que dans le brillant des paroles. Pour faire refleurir les sciences ecclésiastiques, on accorde aux jeunes chanoines

qui les étudient, le gros de leurs prébendes, malgré leur absence : mais pour les autres qui ne se trouvent point à la messe, au plus tard après l'épitre, & à chaque heure canoniale aussi-tôt après le premier pseaume, on les prive de la rétribution qui y est attachée. On accorda aussi à quelques religieux désignés par leurs supérieurs, la liberté d'aller étudier la théologie dans les universités, à condition néanmoins qu'ils logeroient dans des monasteres. Il fut encore ordonné d'assigner une prébende dans chaque cathédrale & chaque collégiale, pour l'entretien d'un maître habile qui enseigne les clercs.

On sait qu'il se tint, dans les mêmes conjonctures & pour les mêmes fins, des conciles à Ausbourg, à Maïence & à Treves. A mesure que les abus se multiplioient, la vigueur & la vigilance augmentoient dans les prélats. Ils désiroient la correction avec tant de sincérité, qu'ils constituoient des ecclésiastiques, même du second ordre, distingués par leurs vertus & leurs lumieres, pour faire la recherche exacte de tout ce qu'il y avoit à corriger jusque dans la personne des évêques, & dans l'admi-

niſtration de leurs officiers. Le ſuffragant de l'archevêque de Treves, qui tenoit la place de ce prélat abſent, pria les peres en plein concile, de l'avertir des fautes qu'il pouvoit avoir commiſes dans l'exercice de ſes fonctions : humilité ſi peu contrefaite, qu'ayant été repris en effet de quelques manquemens, ſa modeſtie à toute épreuve ne lui inſpira qu'un vif empreſſement à ſe corriger.

En France, le concile de Soiſſons, animé du même eſprit que ceux d'Allemagne, ſtatua que les loix anciennes portées contre les clercs incontinens, s'obſerveroient en toute rigueur; que l'on ne confereroit les ordres ſacrés, qu'après un très-mûr examen des mœurs & de la capacité des ordinans; & pour ne pas les expoſer à vivre avec indécence, qu'ils ſeroient préalablement pourvus d'un patrimoine honnête; que les décimateurs fourniroient aux curés la ſubſiſtance ſuffiſante, ou portion congrue; qu'on feroit juſtice à ceux qui auroient à ſe plaindre des évêques, ou des viſiteurs envoyés de leur part; que de chaque chapitre, on enverroit quelques ſujets étudier dans les univerſités; que les clercs porteroient la

tonſure & l'habit clérical, en y évitant tout ce qui peut reſſentir la vanité mondaine; que les évêques même ne porteroient point d'habits de ſoie, & ne paroîtroient dans leur égliſe qu'en ſoutane & en rochet. Dès le temps du ſchiſme de Bâle, les prélats François raſſemblés pour travailler à ſon extinction, avoient dreſſé des décrets contre les abus gliſſés dans la diſpenſation des indulgences, contre les prédications & les confeſſions faites ſans l'approbation des ordinaires, contre l'infraction de la clôture religieuſe & les mariages clandeſtins: articles, qui tous entrerent par la ſuite dans la diſcipline de Trente.

A l'Egliſe d'Angleterre enfin, comme à la plus enfoncée dans les ombres de la mort, le ciel départit la plus grande abondance de lumieres, par le moyen du cardinal Polus, qui parut avoir tout particuliérement le don de régir la maiſon de Dieu dans les temps mauvais. On a pu s'en convaincre, à la ſeule inſpection des décrets également ſages & ſimples, qu'il fit dreſſer, au nombre de douze ſeulement, dans le concile de Lambeth, & qu'il réduiſit même à un ſeul point capital, ſavoir la vie

exemplaire du Clergé. Qui put, sans être édifié de sa candeur généreuse, lui entendre poser pour principe, qu'avec un peuple entraîné par ses préventions, la violence n'étoit propre qu'à aigrir le mal; que les pasteurs devoient traiter leurs ouailles comme leurs enfans, & ne pas risquer de leur donner la mort, en pansant leurs plaies d'une main dure ou mal-saine? Puis ajoutant la lumiere à l'onction; le peuple en matiere de religion, poursuivoit-il, ne peut guere opiner que d'après les préjugés généraux; & comme les apparences de la vertu forment le plus fort de ces préjugés, c'est presque toujours la vie scandaleuse des docteurs orthodoxes, qui fait préférer à leur enseignement celui des réformateurs hérétiques.

Suivant cette grande maxime, tout tend à la réforme des ecclésiastiques, dans les décrets de Lambeth. Et qu'on se souvienne des mesures effectives, précises, pleines de vigueur & d'activité, que prit le concile à ce sujet. La pluralité des bénéfices à charge d'ame y fut réprouvée d'une maniere si efficace, que ceux qui en possédoient plusieurs se virent obligés de se réduire à un

ſeul dans l'eſpace de deux mois, ſous peine de les perdre tous. La réſidence fut rétablie avec la même célérité, & non pas une réſidence oiſive ; mais il fallut que les évêques repuſſent en effet leurs troupeaux, & de la parole du ſalut, & du bon exemple. Et toujours la préciſion accompagnant la loi, il leur eſt enjoint formellement de prêcher eux-mêmes, tous les dimanches & toutes les fêtes. Ils ne peuvent ſe faire ſuppléer, que dans le cas d'un empêchement abſolu. C'eſt la même préciſion, pour le bon exemple qu'on exige d'eux, pour le renoncement ſur-tout au faſte & au luxe du ſiecle. On ſpécifie juſqu'à l'étoffe qui peut entrer dans leur vêtement, & à celles qui en doivent être bannies; juſqu'au nombre & à la qualité des mets, que la ſimplicité de leur table ne doit point excéder. La viſite épiſcopale, réglée dans le même détail, ſe doit faire tous les trois ans, dans toutes les paroiſſes du dioceſe. Quant à la collation des ordres, & ſur-tout des bénéfices qui ont charge d'ames, l'évêque en perſonne doit examiner chaque ſujet avec toute l'attention dont il eſt capable, ſe faire aider encore par des per-

sonnes de capacité reconnue, mais ne se jamais décharger de ce soin sur les coopérateurs même les plus dignes de sa confiance. On a dû aussi admirer, dans le concile de Lambeth, un plan très-bien digéré du chef-d'œuvre de Trente en matiere de discipline, c'est-à-dire de l'institution des séminaires : ce qui montre que Polus avoit été véritablement choisi de Dieu, pour contribuer spécialement au succès de ce divin concile, où en effet il parut si dignement en qualité de légat. Ainsi, en proportion du don que chaque prélat avoit reçu d'en haut, & de l'office qu'il avoit à remplir dans la hiérarchie, les Eglises diverses contribuoient, si l'on peut s'exprimer ainsi, à remplir le dépôt commun, où l'Eglise en corps devoit puiser les loix dignes de recevoir leur sanction de l'Esprit Saint.

Les papes, tout en pressant les évêques de travailler à la réformation, ou du moins de la préparer, s'en occupoient directement & très-fortement eux-mêmes. Léon X, dès le concile de Latran, avoit porté un décret, qui remédioit à differens abus concernant les commendes, & qui établissoit des regles,

à l'effet de ne point conférer tant les évêchés que les abbayes à des sujets incapables, au moins à raison de leur trop grande jeunesse. Ce concile fit encore de sages réglemens sur la déposition des prélats, sur la translation des bénéficiers, & l'union des bénéfices. Quant à la pluralité, on arrêta seulement, qu'il ne seroit plus accordé de dispense pour posséder plus de deux bénéfices incompatibles : discipline, il est vrai, encore bien éloignée de celle de Trente, mais qui toujours y tendoit, & y frayoit la route.

On a vu ensuite Paul III charger quatre cardinaux & cinq autres prélats des mieux intentionnés, de dresser un mémoire des principaux articles qu'ils trouveroient à réformer dans sa propre cour. Le mémoire fut dressé, & les abus relevés sans respect humain, au nombre de vingt-huit : mais les murmures que cette entreprise occasionna furent si vifs, qu'il y eut à craindre que tout le poids de la puissance pontificale, avant que le concile œcuménique eût prononcé, ne fût une digue trop foible contre le torrent de l'habitude. Cependant les connoissances que Paul III ac-

quit par-là, lui servirent à corriger insensiblement une partie des abus, dont il se déclaroit l'ennemi en toute rencontre. Lorsque la seconde assemblée du saint concile eut été rompue, sans consommer encore la réformation; on vit Jule III entreprendre à son tour, d'exécuter, par une congrégation créée à ce dessein, ce qui n'avoit pu l'être jusqu'alors à Trente: mais c'étoit à ce lieu marqué par le Ciel, qu'étoit réservée la pleine effusion de l'esprit sanctificateur. Quoique la congrégation du pape Jule fût composée des prélats les plus recommandables par leur vertu & par leur doctrine; il y eut une si grande diversité d'avis, qu'on ne put jamais parvenir à une conclusion pratique.

Qu'ils étoient donc étranges, les obstacles que souffroit la réformation! C'est qu'il n'y avoit rien de plus propre que leur applanissement, à signaler le bras du Seigneur, qui s'en étoit réservé la gloire. Outre l'hérésie & la fausse politique, on avoit à surmonter les préventions, les appréhensions vagues, les répugnances aveugles ou lâches, les alarmes quelquefois plausibles, les idées & les vues particulieres, l'intérêt privé de

bien des ecclésiastiques, & de plusieurs même des premiers prélats. Nous n'avons pas dissimulé que certains papes, par leurs lenteurs & par quelque sorte de tergiversation, se firent accuser de préférer au bien général de l'Eglise l'accroissement de leur puissance particuliere; & la défense de droits arbitraires, de maximes ou de préventions nationales & terrestres, au droit & aux maximes de la sainte antiquité. Mais de quelque nature que fussent tous ces obstacles, de quelques puissances & de quelques passions qu'ils provinssent; ils avançoient l'œuvre de Dieu, ou du moins la disposoient à sa maturité & à sa perfection, au lieu de la faire avorter. Comme cette réformation désirée si long-temps par tous les ordres des fideles, attendue avec tant d'empressement du concile de Pise, renvoyée au concile de Constance & remise par le pape qu'on y avoit élu; comme elle paroissoit courir encore les mêmes risques au concile de Bâle, alors on perdit patience, tous les ménagemens furent oubliés, & l'éclat porté jusqu'au schisme, qui consommoit en apparence le renversement.

Tout

Tout ſembloit perdu ; & par-là même, par ces voies alarmantes, tout s'acheminoit au rétabliſſement déſiré. Sans le ſchiſme de Bâle, peut-être ſe ſeroit-il encore écoulé des ſiecles, ſans qu'il fût queſtion d'une réforme ſérieuſe. Mais à la vue du précipice où tant de détours avoient abouti, aux murmures des peuples & des princes même les plus religieux, qui, en abhorrant le ſchiſme, louoient le zele de ſes auteurs pour la diſcipline, adoptoient les décrets de leur concile, & leur imprimoient le caractere de loix nationales ; Rome, & les prélats de tout pays, ſentirent le danger d'un retardement plus long. Le ſaint concile de Trente fut donc convoqué, autant pour la réformation des mœurs, que pour la conſervation de la foi. Auſſi, dès ſes premieres ſéances, à la ſeule propoſition que firent les légats de commencer, comme dans les anciens conciles, par les matieres dogmatiques ; ils trouverent des oppoſitions ſi vives dans le torrent des peres, qu'ils déſeſpéreernt abſolument, & ne tenterent plus de les ſurmonter. On ſait avec quelle liberté ils écrivirent en conſé-

quence au Pape, que tous les prélats accusoient ses prédécesseurs de n'avoir tant retardé le concile, que parce qu'ils appréhendoient la réformation; qu'ils disoient hautement, que Paul III ne joueroit point le concile de Trente, comme Alexand[illegible] V avoit joué le concile de Pise, & Martin V celui de Constance : sur quoi Paul consentit, que la réformation ne fût point séparée du dogme. On vit en effet ces deux choses marcher d'un pas égal, dans toutes les sessions de Trente.

Tout plioit, sous le souffle qui courbe le cedre, comme le roseau; parce qu'on touchoit au terme où il étoit décerné, que l'Eglise reprendroit une assiette d'autant plus ferme, & un degré d'autant plus vif de splendeur, qu'elle sembloit pencher davantage à sa ruine. Sous ce dernier point de vue, c'est-à-dire par rapport au rétablissement de la discipline ecclésiastique & des mœurs chrétiennes, le concile de Trente a des caracteres frappans qui le distinguent de la plupart de ces augustes assemblées. En bien d'autres conciles sans doute, on avoit proscrit des abus, prescrit de bonnes regles, & porté des loix contre

les transgressions : mais, soit que le débordement fût alors moins impétueux, ou la dépravation moins invétérée, soit que le relâchement provînt des premieres fougues de passions effrénées, & non pas encore de ce comble de dépravation, qui érige le cri du vice en maxime & l'abus en loi ; les peres se contentoient le plus souvent de reprendre & d'exhorter, de rappeller aux regles anciennes, de réitérer les défenses & les anathêmes. Dans le concile de Trente au contraire, on sentit que les temps & les mœurs demandoient quelque chose de moins vague, ou de moins général, de moins relevé peut-être aussi, mais en même temps de plus pratique & de plus efficace.

On posa donc des regles simples, nettes & précises, à l'abri des fausses applications & de toute ambiguité ; on décerna des peines, très-fixes tout à la fois & très-diversifiées, selon l'espece des fautes & le degré plus ou moins grand de leur grièveté ; on établit, pour la poursuite, des formes légales & stables, beaucoup moins compliquées & plus expéditives qu'auparavant. Ainsi fut-il réglé à Trente, pour la déposi-

tion canonique par exemple, qu'on ne requerroit plus ce grand nombre de témoins, ni tous ces juges de caractere éminent, qui la rendoient comme impossible. Ainsi abolit-on ces tribunaux & ces appels multipliés à un tel excès, que bien souvent les accusés & les accusateurs atteignoient la fin de leur vie, avant qu'on eût fait justice. Ce divin concile ne montra pas moins de sagesse, dans la modération de son zele, dans sa longanimité & sa condescendance. Dépositaire de toute la puissance de l'Eglise, aussi bien que les premiers conciles, il ne crut pas devoir en renouveller tous les canons, ou du moins en faire des loix rigoureuses. Inexorable à l'égard des abus, il n'astreignit point à la perfection, & se contenta du devoir, sans prétendre à un mieux, qui trop souvent fait manquer le bien.

Mais où sa marche sage & majestueuse paroît tout particuliérement, c'est dans son attachement à la vérité seule, dans son aversion pour l'erreur uniquement, dans son impartialité parfaite & son indifférence même entre les écoles diverses, dont il se fit cons-

tamment une maxime, de n'épouser, ni de réprouver les systêmes, ou les opinions controversées parmi les orthodoxes. La foi, la foi seule, avec la conservation des mœurs, intéressa toujours uniquement ces dignes organes de l'Esprit-Saint. On n'aura pas vu sans admiration, ou du moins sans surprise, leur délicatesse à ce sujet, poussée jusqu'à une sorte de scrupule, dans leur décret touchant l'attrition. Qu'on se souvienne qu'ils rejetterent la formule dressée en premier lieu sur ce point de controverse; parce qu'elle portoit, contre le sentiment de différens théologiens, que cette contrition imparfaite suffisoit pour le sacrement de pénitence: ils déciderent simplement, contre Luther qui la disoit mauvaise, qu'elle disposoit à ce sacrement.

Libres de partialités & de préventions, ils ne parurent pas moins affranchis de crainte & de respect humain. Nous avons déjà rappellé le souvenir de la liberté & de la noble franchise, avec laquelle ils adresserent des remontrances au Souverain Pontife, sur la simple appréhension qu'on n'entreprît de gêner leurs suffrages. Les papes,

de leur côté, userent de la plus grande réserve; lors même qu'en leur qualité de chefs du concile, ils en dirigeoient les opérations, & maintenoient l'harmonie qui doit régner entre le chef & les membres. Qu'il nous souvienne encore de la lettre touchante que le saint cardinal Borromée, de la part de Pie IV, écrivit là-dessus aux peres. Il leur mandoit, que le Saint Pere vouloit qu'en toutes choses le concile fût parfaitement libre; qu'il n'avoit jamais défendu & ne défendoit point encore qu'on n'y décidât rien sans l'avoir consulté; que si en certaines questions difficiles on avoit recouru à la chaire de Pierre, selon l'usage de tous les siecles & de tous les conciles, elle s'étoit bornée à éclaircir les doutes, sans obliger à suivre ses avis; que s'il arrivoit encore quelque chose de semblable, le Pontife continueroit à procéder de la même maniere; mais que dans l'intervalle les peres pourroient agir, avancer, conclure, comme s'ils n'attendoient point de réponse, assurés qu'il auroit pour agréable tout ce qu'ils auroient décidé; en un mot, que toute l'attention du Pape étoit que les dé-

cisions se fissent, en bonne regle, à la pluralité des suffrages.

Dans le fait, la liberté du concile étoit si inviolablement observée, que bien des prélats en userent avec une aisance vraiment importune. Les légats avoient la complaisance d'écouter chaque évêque, même en particulier, sur la plupart des questions qui s'agitoient, & quelquefois sur des choses minutieuses; ils indiquoient de même des congrégations particulieres, à la premiere réquisition, pour peu qu'elle fût plausible; on entendoit les ambassadeurs des princes, avant de rien proposer, & souvent encore, pour réformer ou rédiger les définitions. S'il y en eut quelques-unes de gênées, ce fut par l'inquiétude de ces ministres; sans en excepter la matiere de la résidence, celle de toutes qui donna lieu aux débats les plus vifs. Tandis que les évêques d'Espagne demandoient, avec la chaleur qu'on a vue, que la résidence épiscopale fût déclarée de droit divin; l'ambassadeur de cette cour plus qu'impénétrable, de l'incompréhensible Philippe II, s'opposoit formellement à ce qu'elle fût déclarée telle. Le Pape, à

la vérité, désiroit aussi que cette décision ne se fît pas, qu'on l'empêchât au moins tandis qu'elle se poursuivoit avec une hauteur injurieuse à la chaire pontificale. Au reste, il n'excédoit point ses droits : comme chef & modérateur du concile, il le vouloit borner à l'objet pour lequel il avoit été convoqué, c'est-à-dire à la condamnation des hérésies courantes, & à la réformation des mœurs. Or jamais les Protestans n'avoient touché au genre d'obligation dont la résidence pouvoit être : quant à la réformation, s'il importoit infiniment d'en bien établir ce point essentiel; il étoit assez indifférent, par rapport à la pratique, de spécifier le genre de droit, soit divin, soit ecclésiastique, sur lequel il portoit. En ceci, le Pape avoit pour modeles, tous les anciens conciles, uniquement appliqués à représenter le devoir de la résidence, comme un des plus importans en général, & à prendre des mesures efficaces pour le faire observer. Ce qui n'empêcha point Pie IV d'abandonner enfin cette question à la prudence du concile. Si la résidence finalement ne fut pas décidée de droit divin, c'est que les

peres, comme l'atteste formellement l'ambassadeur de Venise, ne purent jamais s'accorder entre eux sur cet article.

Outre ce débat violent, le long cours du concile de Trente fournit quelques autres scenes, également propres à faire sentir, que les organes du S. Esprit ne cessoient pas d'être des hommes. On vit un évêque, dans le feu de la dispute, s'oublier jusqu'à frapper un autre évêque : vérification bien triste, de l'oracle prononcé touchant la nécessité, ou la fatalité du scandale ! Mais l'infaillibilité de l'Eglise portant sur les promesses du Seigneur, & non pas sur les vertus de l'homme ; plus ses ministres sont foibles, ou même vicieux, plus la merveille de sa conservation sous leur régime est manifestement divine.

Et qui pourroit la méconnoître, cette direction céleste, dans un rétablissement si inespéré de la discipline & des mœurs ! il faudroit exposer de nouveau & approfondir tous les décrets de Trente, pour faire connoître en plein l'étendue des avantages que ce concile a procurés au Monde Chrétien. Dans les bor-

nes étroites d'un discours, nous ne pouvons qu'en reproduire quelques points capitaux, & mettre généralement en parallele la face de l'église, telle qu'elle fut peu après ce saint concile, la décence du clergé, la vigueur des loix qui la maintiennent, & la flétrissure imprimée aux vices contraires, avec ces temps malheureux, où le concubinage des clercs, par exemple, n'étoit plus noté à beaucoup près de toute l'infamie qu'il mérite, ne les privoit pas du ministere honorable des autels, ni de la libre jouissance de leurs revenus. A ce trait seul, qui ne reconnoîtroit que Jésus-Christ n'abandonne point son épouse, en l'éprouvant ? que si, par l'instabilité de la nature humaine, le temps peut altérer les mœurs du prêtre, & ternir la splendeur de quelque portion du clergé, au moins il ne flétrit pas la beauté de l'Eglise même ; qu'il n'imprime ni rides, ni taches sur son front ; & que la sainteté est un de ses attributs, aussi durable que la vérité ?

La simonie, autre monstre comparable pour ses ravages à l'incontinence, fut pareillement étouffée à Trente,

ou du moins réduite à s'envelopper de palliatifs, qui gênerent prodigieusement ses manœuvres, & qui lui en firent abandonner sans retour un grand nombre. Ses pactes sordides sont absolument inconnus aujourd'hui, dans la collation des ordres sacrés. Si la cupidité, plus vivement amorcée par les bénéfices, n'en a pas de même abandonné le sacrilege trafic; il est marqué d'une flétrissure si infamante, qu'il n'est plus que des fronts incapables de rougir, que des ames radicalement avilies, qui puissent se mettre au hazard de l'encourir. A la rigueur des peines, on a égalé celle des formes & des procédures. Telle est la voie du dévolu, ouverte à quiconque & en tout temps contre le simoniaque, nonobstant la plus tranquille possession. Telle est encore la poursuite sur un simple commencement de preuve par écrit, au lieu de ces preuves complettes & presque impossibles, que l'on requéroit autrefois. Non seulement toute paction simoniaque, mais toute exaction intéressée, toute rétribution qui ne seroit pas purement volontaire, fut interdite pour l'administration des sacremens,

qui est devenue parfaitement gratuite. On peut se souvenir avec quelle rigueur furent encore proscrits, & la dispensation des indulgences commise à des quêteurs qui s'en rendoient comme les fermiers, & l'office même de ces quêteurs mercenaires.

Quant aux bénéfices, d'où l'on bannit la faveur aussi bien que la vénalité; il n'y eut plus que le mérite personnel, la vertu & la capacité qui pussent y prétendre, après de fréquens & rigoureux examens. Il ne suffit plus même pour les obtenir, d'en être simplement digne : on fit une loi formelle de ne les conférer qu'au plus digne des concurrens; & l'exercice de cette concurrence, autrement dit concours, devint un point de droit commun, pour la plupart des nations chrétiennes, dans le régime ecclésiastique. La pluralité des bénéfices incompatibles, des évêchés en particulier, qu'on avoit vus entassés auparavant jusqu'au nombre de dix sur une même tête, fut mise, au moins sous la plupart des dominations, au nombre de ces abus crians, que les deux puissances devoient poursuivre avec une égale sévérité. Pour les com-

mendes, qui échapperent aux coups de la réforme, nonobstant des réclamations très-vives; & pour tous les bénéfices simples sans nulle exception; la pluralité en fut condamnée nettement pour tous les cas où un seul suffiroit à l'entretien modeste & sévérement clérical de son possesseur. L'usage de tous les biens d'église en général fut si clairement décidé, qu'à peine la fausse conscience, tout ingénieuse que la rend la cupidité, put désormais se faire illusion.

La résidence, si long-temps & si vainement recommandée, fut alors commandée en rigueur, & sous les peines les plus graves: hors les cas, nettement énoncés, d'une dispense légitime, il fallut, ou se fixer dans son église, ou s'en bannir sans retour. On alla jusqu'à tracer la marche de la procédure, qui se feroit contre les réfractaires: marche facile, dégagée des formes sans nombre, & de toutes les entraves du vieux style. Il ne fallut plus que rappeller, à la porte de son église, le titulaire errant; après quoi & quelque délai spécifié au juste, nonobstant qu'il en prétextât cause d'ignorance, son bénéfice devenoit, de plein droit,

vacant & impétrable. Ici les deux puissances se prêtant encore la main, tous les évêchés, toutes les cures, tous les bénéfices à charge d'ame furent soigneusement remplis. Non seulement on ne vit plus, comme auparavant, les Eglises de premier ordre abandonnées & ruinées, durant des épiscopats entiers d'absence & de brigandages; mais on prit la méthode de pourvoir les évêchés de nouveaux pasteurs, aussi-tôt qu'ils venoient à vaquer. Nos religieux monarques en particulier, loin de prolonger la vacance, dont un droit ancien leur attribuoit les fruits, prirent au contraire la généreuse coutume de reverser dans l'Eglise les fruits de la vacance, quelle qu'elle eût été. Et qui pourroit dire en combien d'autres manieres ils signalerent la générosité de leur zele, en combien de rencontres ils se montrerent les protecteurs du clergé!

Par tout le monde chrétien, bientôt on ne retrouva presque plus de vestiges de ces conflits scandaleux, qui avoient régné si long-temps entre l'Empire & le Sacerdoce. Les papes réduisant presque tous les effets de leur double glaive à quelques formules de style suranné,

cesserent d'entreprendre réellement sur les droits temporels des princes. Les princes à leur tour rendirent de sinceres hommages à l'autorité spirituelle des papes, & marquerent un intérêt tout nouveau à leur assurer même le patrimoine temporel de l'Eglise. Qu'on y fasse attention : c'est depuis le concile de Trente, que la bonne harmonie s'est rétablie solidement, & d'une maniere à peu près inaltérable, entre les papes & les rois. Si dans les convulsions de la Ligue, on a revu quelques restes malheureux des anciens préjugés ; on y a dû voir aussi, qu'ils étoient moins l'ouvrage des papes, & du fameux Sixte V en particulier, que de quelques légats, plus asservis à la routine, que fideles à leurs instructions. On a dû remarquer encore, que Rome, au commencement du regne de Henri IV, croyant le parti de ce prince ruiné sans ressource, ne faisoit qu'abandonner le sort de la France aux François, trop agités d'ailleurs pour recevoir d'autres impressions.

La bonne intelligence, la confiance réciproque fut de même rétablie à Trente, entre le successeur de Pierre

& ceux des autres apôtres. Les évêques dégoûtés de la résidence & des fonctions épiscopales, par des atteintes portées en tout genre à leur autorité, par les exemptions sans nombre, par les expectatives qui ne leur laissoient la disposition d'aucun bénéfice tant soit peu considérable, par l'abus des appellations, aliment des désordres aussi bien que de l'audace & de l'impunité, par la témérité des réguliers même, qui prétendoient diriger les ouailles sans l'aveu du pasteur; grand nombre d'entre eux reprirent du goût pour leur ministere, & les autres rougirent de ne pas les imiter, quand ils virent réprimer efficacement ces abus; quand ils virent en particulier le pape Pie IV remettre sous la jurisdiction & la pleine dépendance de l'ordinaire, quantité d'institutions vraiment indépendantes à titre d'exemption; & procéder encore à la réforme de la daterie, de la chancellerie, de la chambre apostolique, de la pénitencerie même, de tous les tribunaux de la cour pontificale. La voix de l'évêque se fit entendre aux habitans de la cité, transportés de joie ainsi que d'admiration. De l'Eglise-mere, la parole du salut, au moyen de

l'exemple & de l'émulation, ſe répandit dans toutes les paroiſſes, juſque dans les habitations champêtres les plus écartées. Les ſermons dans les villes, les prônes dans les campagnes, par tout les catéchiſmes & les inſtructions convenables devinrent des exercices habituels, au moins pour les jours de fêtes. La coutume prit inſenſiblement force de loi, elle en reçut enfin la ſanction permanente; & l'on ne peut encore la tranſgreſſer, dans bien des dioceſes, ſans encourir les cenſures eccléſiaſtiques.

Une œuvre, peut être encore plus importante, une œuvre qui fit répandre aux peres de Trente des larmes de joie, & qui leur parut elle ſeule un ample dédommagement de tous les travaux du concile; ce fut l'inſtitution des ſéminaires, ſeule capable en effet de réparer par les fondemens l'ordre hiérarchique, & par une ſuite néceſſaire, tous les ordres des fideles. C'eſt par ce moyen qu'on vit renaître, qu'on vit refleurir de toute part l'eſprit principal du ſacerdoce, cette ſolide piété qui eſt utile à tout, ou dont procede toute utilité, cette vertu enracinée à loiſir dans une terre de bénédiction, mûrie lente-

ment à l'ombre du sanctuaire, éclairée par des maîtres habiles & expérimentés, également éloignée de la puérilité superstitieuse, de la ferveur indiscrete, & d'une lâche pusillanimité. C'est là qu'au moyen des exercices assidus, la jeunesse acquit en peu de temps l'expérience des anciens; qu'un zele naissant se forma aux saintes industries & à tous les procédés savans de l'art divin de conduire les ames. Ecoles angéliques, où tout prêche aux yeux mêmes, la piété, la pureté, la décence ecclésiastique. Sous la couronne & l'habit clérical, on apprit à jamais qu'on avoit choisi le Seigneur pour unique héritage, qu'on ne pouvoit sans ridicule, ainsi que sans crime, retourner aux parures & aux manieres mondaines, paroître aux lieux de licence ou de tumulte, aux théatres, aux tavernes, au milieu des cercles & des plaisirs contagieux du siecle. Que dirai-je du renouvellement, de la continuité, de la perfection des études ecclésiastiques, cultivées avec des succès tout nouveaux, dans le calme solitaire de ces pieux asiles? Théologie profonde, théologie morale & pratique, regles pour la conduite des ames, pour l'ob-

ſervance des rites & des cérémonies ſacrées, pour tout ce qui peut conſerver à nos myſteres adorables l'air de majeſté qui leur convient ; ce ſont-là autant de matieres, dont la ſimple indication doit nous inſpirer une reconnoiſſance éternelle pour les inſtituteurs viſiblement inſpirés des lieux de bénédiction où elles ſe cultivent.

Que n'aurions-nous point à dire encore, ſur tant de déſordres arrêtés dans tous les états, la clandeſtinité du mariage, par exemple, toujours défendue & toujours uſitée, juſqu'à ce que l'eſprit de reſſource & de manutention en eût fait à Trente un empêchement dirimant ? Que dire encore ſur toutes ces inſtitutions charitables, multipliées & diverſifiées, à l'égal des miſeres & des beſoins de l'homme ? Maiſons d'éducation pour les deux ſexes & pour toutes les conditions, écoles militaires, écoles pour les filles nobles & péu fortunées, écoles gratuites pour les ſciences & les arts, pour les profeſſions même de dernier ordre ; penſions religieuſes, accommodées à tous les goûts, aſſorties à toutes les fortunes ; maiſons de retraite, ſéminaires de miſſions, lieux de repos

pour les prêtres hors de service ; asiles pour les orphelins & les enfans trouvés ; refuges pour les pécheresses repentantes, hospices pour les soldats invalides, traitemens gratuits pour les pauvres malades ; sans compter les hôpitaux ordinaires, aussi nombreux, pour ainsi dire, que les maladies, & dont l'accès n'est pas moins facile que celui de la maison de Dieu, dont ils portent le nom ; enfin subsides toujours prêts pour le commerce, dans les Monts de piété, défectueux peut-être à leur origine, mais susceptibles au moins du genre de perfection que donne l'expérience : voilà une partie seulement des avantages, car qui pourroit les nombrer tous ? voilà quelques-uns des avantages innombrables qu'a procurés à l'Eglise & à la société cet esprit réparateur qui a dirigé, qui a préparé & suivi l'heureuse réforme de Trente.

Pour l'administration de la plupart de ces établissemens, on vit de toute part s'élever avec eux une multitude presque égale de compagnies, de congrégations, d'associations religieuses, animées de toute la ferveur que respirent les institutions récentes. Les peres de la Mis-

ſion en France, les Oratoriens en France & en Italie, les Jéſuites par toute l'Europe, dans les quatre parties du monde, les Théatins, les Barnabites, les Sommaſques, les peres de la Doctrine Chrétienne, les Clercs réguliers du Bon Jéſus, de la Mere de Dieu, de la Bonne Mort, les freres des Ecoles Pieuſes, les freres de la Charité; & pour l'autre ſexe, les Urſulines, la Viſitation, la Congrégation de Notre-Dame, les ſœurs Griſes, & tant d'autres hoſpitalieres, en un mot les inſtitutrices de toutes les ſortes, car l'énumération même ſeroit interminable; tant de fils & de filles de la nouvelle Sion, ſaiſis tout-à-coup de l'eſprit prophétique ou apoſtolique, & rempliſſant avec une émulation générale leurs fonctions reſpectives, reproduiſirent ſous tous les climats, la charité, le zele & les mœurs, la piété ſincere, l'art d'adorer en eſprit & en vérité, la méditation des vérités éternelles, la fréquentation des ſacremens, l'uſage des pieuſes lectures & de l'examen habituel de la conſcience. On vit moins d'auſtérités extraordinaires, moins de génuflexions & de proſternemens; on récita moins ſouvent le pſeautier, les offices furent

moins multipliés ; ou moins alongés ; que dans les ordres établis lorsque les barbares passés nouvellement au christianisme, & conservant encore, sinon la dépravation du cœur, au moins la pesanteur d'esprit qui les rendoit peu capables des fonctions intellectuelles, n'avoient guere d'aptitude ou d'attrait que pour les observances extérieures. Mais on s'appliqua sur toute chose au recueillement de l'esprit, à la mortification du cœur; & si jusque-là on avoit dompté les passions de l'ame par les travaux du corps, on ne dompta pas moins efficacement désormais la chair par l'esprit.

Cependant cette riche variété qui fait l'un des plus beaux ornemens de la fille de Sion, l'éclat que donnoit anciennement à l'Eglise la ferveur si diversement nuancée dans les ordres divers, bien loin de s'éteindre, reprit encore une vivacité nouvelle. Avant la convocation du concile de Trente, l'esprit d'édification ou de restauration, prêt à se déborder sur le corps de la prélature, portant déjà ses influences sur différens prélats & en différentes Eglises ; la régularité, l'austérité primitive de l'ordre de S. François y fut d'abord

renouvellée en Espagne par le cardinal Ximénès, puis confirmée par S. Pierre d'Alcantara; en France, par le cardinal d'Amboise, qui remit de même en vigueur la regle de S. Dominique. On vit encore, dans l'ordre de S. François, se former en moins d'un siecle jusqu'à trois associations nouvelles, sous le nom de Récollets, de Capucins & de Pénitens du Tiers-Ordre : rameaux heureusement entés, qui pleins de suc & de vigueur s'étendirent dans tous les Etats Chrétiens, où l'on recueillit avec admiration, & avec une abondance toute nouvelle, les fruits de salut sur le tronc qu'ils avoient rajeuni. Le Carmel refleurit à son tour : les fils & les filles des prophetes antiques, également dociles à la Débora de Castille, reprirent l'esprit de leurs peres; & aux macérations du corps, ils ajouterent la mortification du cœur, & la méditation assidue des vérités éternelles. On vit enfin cinq ou six grands ordres, dans la seule Eglise de France, les Dominicains, les Trinitaires, les Prémontrés, les Chanoines Réguliers, revenir tous ensemble & comme à l'envi, sinon à la sévérité de la regle primitive, au moins à

une obſervance où le religieux pût encore ſe diſtinguer avantageuſement du pieux laïc. Il n'y eut pas juſqu'aux ſolitaires comparables autrefois aux anges terreſtres de Tabene & de Scété, & comparés depuis aux faunes & aux ſatyres dont les repaires alarmoient au loin la pudeur ; il n'y eut pas juſqu'aux enfans ſi monſtrueuſement dégénérés de la ſainteté de leurs peres, qui ne banniſſent au moins le ſcandale de leurs retraites, & ne repriſſent une maniere de vivre à laquelle on n'eût à ſouhaiter que la perſévérance.

Telle fut l'influence de la diſcipline de Trente, juſque dans les nations qui ne s'y étoient pas ſoumiſes, ou qui du moins ne l'avoient pas admiſe d'une maniere légale. Mais quelle heureuſe révolution n'opéra-t-elle point au centre de l'unité catholique, dans l'Egliſe Romaine, dans la cour pontificale, qui à cette époque reprit un déſintéreſſement, des procédés & des mœurs, au moins une décence & une dignité, où la cenſure hérétique & la malignité ſéculiere n'eurent plus à mordre que ſur les artifices prétendus de ſa politique, c'eſt-à-dire ſur les intentions qui ſont connues

de Dieu seul, & sur quelques défauts inséparables de l'humanité ? Quelle révolution n'a-t-elle pas opérée dans le reste de l'Italie, qui ne se ressemble plus depuis cette régénération, qui au moins ne présente plus aucun trait des affreux tableaux, que nous en ont transmis les premiers Protestans ? Quel changement à Milan en particulier, par les soins du grand Borromée, son plus fidele interprete ; par le moyen de ses admirables conciles, dont les décrets précieusement recueillis par toutes les Eglises tant soit peu jalouses de leur vraie gloire, y ont acquis une autorité équivalente à celle des loix nationales ? en Portugal, par l'éclatante protection du pieux roi Sébastien, le plus empressé de tous les Souverains à faire hommage au saint concile ? en Espagne & jusqu'aux extrémités de l'autre hémisphere, par l'adhésion sincere & pratique des conciles provinciaux de Tolede, de Saragosse, de Valence, de Salamanque, de Malines pour les Pays-Bas, de Mexique & de Lima pour les deux moitiés du nouveau monde ? en Pologne, dans l'Allemagne, foyer de l'hérésie, ou du moins dans une grande partie de l'Alle-

magne, au moyen des conciles de Maïence, de Treves, de Cologne & d'Ausbourg ?

Enfin, quels fruits de bénédiction la réforme de Trente ne produisit-elle pas jusques en France, où sans avoir été reçue juridiquement, elle se trouve mieux observée peut-être, que chez les nations qui se prévalent avec le plus de hauteur du mince avantage, qui ne consiste que dans les formes de l'acceptation ? Il ne faut que parcourir les conciles qui se tinrent à ce sujet à Reims, à Bourdeaux, à Toulouse, à Aix, à Bourges & à Tours, pour se convaincre du zele des prélats François à mettre en vigueur, au moins tous les points importans de la discipline de Trente. Quelles vives instances ne firent-ils pas encore auprès de la Cour, & à vingt reprises différentes, afin de tirer l'Eglise Gallicane, d'une exception qui leur parut toujours imprimer quelque espece de tache à sa renommée ? On a vu que n'en pouvant rien obtenir, ils s'assemblerent, au nombre de quarante-cinq évêques, sept archevêques & trois cardinaux, & s'obligerent par serment à garder & à faire garder toutes les ordonnances de Trente,

qui n'étoient pas contraires aux droits & aux usages légitimes du royaume. Les archevêques de Reims & de Bourdeaux en particulier, c'est-à-dire les cardinaux de la Rochefoucault & de Sourdis, surnommés les Borromées de la France, sans craindre la saisie de leur temporel, rassemblerent chacun le clergé de leur diocese, & firent prononcer que désormais on seroit obligé en conscience d'observer en tout le saint concile de Trente, à la réserve ordinaire des usages du royaume.

Mais la Cour elle-même, en soutenant son refus, d'abord par la crainte d'animer davantage les rebelles hérétiques, & depuis par la difficulté qu'on trouve toujours à revenir sur ses pas; la Cour même fit recevoir en France la plupart des décrets importans de la discipline de Trente, non pas en vertu des décisions de ce concile, qui n'y sont reconnues que pour le dogme, mais en conséquence des édits du Prince, à compter de la célebre ordonnance de Blois, jusqu'à l'ordonnance plus essentielle encore de 1695; en conséquence aussi de bien des réglemens faits par les évêques, & autorisés par les parle-

mens. L'autorité du concile de Trente, en matiere même de discipline, offense si peu la politique françoise, que tous les ordres de l'Etat n'ont qu'applaudi aux nouveaux bréviaires, où la premiere heure du jour est souvent terminée par un canon de discipline tiré du concile de Trente, & revêtu de son nom.

Qui pourroit donc encore méconnoître l'abondance des bénédictions, que le Seigneur dans le dernier âge, d'abord si déplorable, a répandue enfin sur son Eglise, malgré tant d'obstacles naturellement insurmontables, & par la voie même de ces obstacles, qui se changeoient sous sa main en expédiens & en ressources ! Qui pourroit méconnoître l'ouvrage du Ciel, dans le saint concile de Trente, œuvre la plus visiblement divine, comme la plus contredite & la plus féconde en fruits de salut ! Pour porter là-dessus la conviction à son comble, il ne faut plus que rapprocher les deux états où s'est trouvée l'Eglise, avant & après ce concile. Restreignons même, car il est temps de finir, restreignons ce contraste au point capital de l'administration ecclésiastique, Avant la réformation de Trente, &

jusqu'à ce qu'elle eût été mise à exécution; dans l'Eglise de France en particulier, sous le regne du dernier des Valois, les Eglises particulieres, comme il est dit dans les remontrances faites à ce prince par le clergé, les Eglises étoient sans pasteurs, les monasteres sans religieux, les prêtres & les moines sans discipline. Les abbayes, les collégiales, les évêchés étoient entre les mains d'officiers militaires, qui disoient, *mon évêché*, *mon abbaye*, *mes prêtres & mes moines*, comme ils auroient pu dire, *mes chevaux & mes valets*. Renversement si éloigné de ce que nous voyons dans l'état présent de l'Eglise, si éloigné même de nos idées, qu'il passeroit pour une hyper[illegible] de déclamateur, si nous n'ajo[illegible] point de fait, exact & précis. [illegible] notoire par tous les monum[illegible] près de huit cents abbayes auxquelles le Roi nommoit alors, il n'y avoit pas cent abbés, tant commendataires que réguliers; encore la plupart d'entre eux ne faisoient que prêter leur nom à des seigneurs laïcs, qui jouissoient en effet des revenus.

Or pour peu qu'on fasse attention à

cet énorme contraste, c'est-à-dire à l'état de l'Eglise du dernier âge avant & après le concile de Trente, ne sera-t-on pas forcé de souscrire à ce que nous avons avancé, que dans l'Eglise, bien différente des institutions humaines, plus le dépérissement paroît extrême, plus le rétablissement est prochain? Tant le Ciel, fidele à ses promesses, veut encore signaler son bras dans leur exécution. Rétablissement égal au dépérissement; en sorte que depuis la réforme de Trente, l'état de l'Eglise, à bien des égards, pourroit entrer en parallele avec l'état florissant de son premier âge, ou du moins avec une bonne partie de ce premier âge. Que ne dirions-nous pas tout de nouveau, si ce vaste sujet ne fournissoit lui seul la matiere de bien des discours? Que de saints illustres, & dignes des temps apostoliques, n'a-t-on pas comptés, jusque dans l'âge où nous vivons? Que de fideles d'une haute vertu, d'une piété sincere, parfaits adorateurs en esprit & en vérité, rigides observateurs de tous les devoirs, émulateurs de tout bien, inébranlables au torrent de la perversion, & qui par l'exemple sur-tout fournissoient des pré-

ſervatifs contre tous les ſcandales ? Sans contredit, on les eût rangés au nombre des ſaints, dans les temps où la voix des peuples ſe prenoit pour la voix de Dieu. Vertus plus admirables, à certains égards, que celles des premiers ſiecles, fuſſent-elles moins éclatantes ; parce qu'elles ſont miſes à de bien plus délicates épreuves. Telle eſt, pour me borner à la plus ſenſible, la licence de l'impiété, très-contrainte ſous les empereurs & les premiers rois chrétiens, déchaînée ſans conſéquence ſous les princes idolâtres, mais d'une conſéquence fatale ſous les gouvernemens chrétiens d'aujourd'hui. Or cette impiété, ſous la main qui tire le bien des plus grands maux, l'impiété chamarrée de philoſophie & de quelque reſte de chriſtianiſme, a contribué elle-même à ébaucher, pour ainſi dire, le rétabliſſement, en adouciſſant les mœurs, en exaltant ſans ceſſe l'humanité, la générosité, l'integre probité où elle n'atteignoit qu'en parole, en mettant la charité en recommandation, ſous le nom de ſenſibilité & de bienfaiſance.

Le mal cependant continue à prévaloir ſur le bien, & le vice ſur la vertu :

mais en fut-il autrement dans l'âge le plus vanté, à la seule exception peut-être des temps apostoliques ? Aussi-tôt après la mort des premiers disciples qui avoient conversé avec le Verbe fait chair, & dont l'autorité servoit de frein à l'indocilité de l'esprit & des passions humaines ; il s'éleva des essaims d'hérétiques, ou de corrupteurs, Nicolaïtes, Ebionites, Marcionites, Cérinthiens, Valentiniens, & pour les nommer tous ensemble, Gnostiques abominables aux yeux des Païens même, dans l'esprit desquels ils ont fait naître des préventions si funestes aux vrais enfans de l'Eglise, avec qui on les confondoit. Dans les plus beaux jours des martyrs, on voit, par les exhortations & les reproches de S. Cyprien à son peuple, que le danger prochain d'être traîné à l'échafaud ne préservoit pas à beaucoup près les fideles de toutes les foiblesses, ni de tous les excès. Dans les temps lumineux des Ambroise, des Jérôme, des Augustin, des Chrysostome, que de cabales, que de violences, que de manœuvres ténébreuses, exercées en particulier contre le plus éloquent de ces peres, par Théophile d'Alexandrie, &

par un concile entier qu'il fit servir d'instrument à son jaloux orgueil ? Dans les solitudes de la Syrie, comparables à celles de la Thébaïde où la préoccupation générale ne voit germer que la vertu, on vit ces anges terrestres dont peu auparavant le monde n'étoit pas digne, transformés tout à coup en guerriers, ou en meurtriers; & la laure du grand S. Sabas, changée en une place d'armes, que ses disciples, assiégeans & assiégés, teignirent réciproquement de leur sang. Mais dès l'origine de l'Eglise, n'a-t-on pas entendu l'Apôtre des nations reprocher aux chrétiens de Corinthe des crimes inouis parmi les infideles, & en mille rencontres s'élever contre de faux freres qui ne goûtoient que les choses terrestres, qui n'avoient d'autre Dieu que leur ventre, ennemis déclarés de la croix de Jésus-Christ & vrais apôtres de Satan ? Plaintes si justes, qu'au rapport de S. Clément pape, ce furent ces freres perfides qui causerent la mort, tant du Prince des apôtres, que de l'Apôtre des nations.

Ce n'est pas que nous prétendions assimiler les derniers temps aux temps apostoliques, ni même faire une com-

paraiſon rigoureuſe entre ce dernier âge & aucun des précédens. Rien de plus difficile & de plus haſardé, que ces appréciations comparatives, tant du fond que des nuances infinies des mœurs générales & des temps divers. Tout notre but eſt de tenir les ſimples en garde contre les déclamateurs de ſecte, qui en exaltant avec affectation la pureté des temps primitifs, & en la faiſant décroître enſuite juſqu'à nos jours par des gradations auſſi malignes qu'imaginaires, veulent donner à entendre, comme quelques-uns d'eux s'en ſont exprimés crument, que l'Egliſe catholique, ce fleuve autrefois ſi majeſtueux & ſi pur, au lieu de ces ondes ſalutaires, ne roule plus qu'une fange infecte.

Déteſtons à jamais ces principes de ſubverſion, & tous les voiles perfides à la faveur deſquels on s'efforce de les inſinuer. Ne perdons pas un moment de vue les maximes fondamentales, les principes immuables de la foi chrétienne. Tous les hommes étoient morts en Adam, & les inclinations de l'homme, dès ſon enfance, ſe précipitoient au mal : donc il a fallu dans tous les temps ſe faire violence pour emporter

le royaume de Dieu ; & celui qui eſt venu chercher, non pas les juſtes, mais les pécheurs, nous enſeigne en vingt manieres cette vérité. Outre les perſécutions & les violences, il a fallu que les fideles ſoutinſſent l'épreuve, plus terrible encore, des leçons & des exemples de ſéduction. En un mot, la vie du chrétien ſur la terre eſt tellement une guerre ſans relâche, que l'Egliſe dont il eſt membre, ne s'y qualifie pas autrement que de militante.

Durant le long cours des ſiecles où nous venons de la préſenter dans toutes ſes ſituations, c'eſt-à-dire pendant plus de ſeize cents ans, on ne lui a vu que livrer ou ſoutenir des combats, faire les plus pénibles efforts, ou eſſuyer les plus terribles aſſauts, pour s'établir, pour s'étendre, pour ſe ſoutenir, pour réparer ſes dommages. Durant trois ſiecles conſécutifs, elle fut en butte à la puiſſance & à la violence des Romains, à l'orgueil inſultant des faux ſages de la Grece, à l'antipathie cruelle des Perſes impurs, à la barbarie cruelle des Etats informes, à qui l'ordre public n'étoit pas moins étranger que les mœurs. On fit couler de

son sein des fleuves de sang, on immola ses enfans au nombre de douze millions, on diffama ses mysteres, on traita de chimere & d'extravagance la pureté sublime de sa morale : mais sa morale & ses mysteres furent embrassés enfin par ces nations frémissantes, & encore étonnées de leur propre changement. Les sages de la Grece & de l'Aréopage se turent devant le corroyeur de Tarse, devant les pêcheurs de Tibériade ; les Césars courberent leur front sous la croix qui avoit excité toute leur horreur ; & le germe le plus fécond du christianisme fut le sang des martyrs, où il devoit être étouffé.

Pendant cinq à six siecles ensuite, l'Église eut à lutter contre des nuées de barbares, vomis des extrémités du Nord & du Midi jusqu'au sein de ses apanages ; & contre l'ignorance, suite inévitable du tumulte & des troubles qu'ils porterent par-tout, des alarmes qui se renouvelloient chaque jour, d'une vie perpétuellement errante & fugitive, de l'anéantissement des loix, de l'infraction de tous les liens de la société : mais elle triompha des barbares

qui avoient triomphé des maîtres du monde, & en fit ses plus zélés défenseurs; mais elle trouva des armes puissantes contre l'ignorance, dans le trésor de la tradition, où, comme dans un arsenal muni pour les jours de péril, si l'on peut s'exprimer ainsi, on avoit mis en réserve la surabondance des productions lumineuses de tant d'illustres docteurs, qui avoient écrit durant le quatrieme & le cinquieme siecle, c'est-à-dire immédiatement avant le danger qui se présentoit. Quant à ses nouveaux enfans, ou aux barbares régénérés, elle trouva des leçons assorties à leur foible capacité, dans les exemples d'une multitude extraordinaire de saints de tout état qui leur parloient par les yeux, & qu'une providence marquée suscita principalement durant les ténebres du dixieme siecle. Et dans les bornes même du génie de ces néophytes, elle trouva un préservatif si puissant contre l'hérésie, qu'il ne s'en éleva pas une seule pendant tout le cours de ce siecle, de tous le plus décrié, & le seul qui n'en ait point enfanté. Par un trait de providence également signalé, tant d'indignes pontifes qui dans le même

temps remplirent la chaire de S. Pierre, ne lui firent rien perdre de son autorité. Plût à Dieu qu'alors on n'eût pas entrepris tout au contraire d'en étendre le pouvoir aux choses basses & terrestres, qui ne sont pas de son ressort, & qui l'affoiblirent ensuite au lieu de l'augmenter !

Dans les trois siecles qui suivirent l'âge de la barbarie, un relâchement léthargique, provenu de l'affaissement causé par tant de violentes secousses; une dépravation presque insensible dans ses progrès successifs, & beaucoup plus dangereuse que les fougues soudaines des passions effrénées, jointe à l'instabilité si naturelle à l'homme, répandit le dégoût sur les pratiques les plus salutaires, & jusque sur les devoirs d'état les plus graves & les plus sacrés. On préféra les pélerinages, & sur-tout les pélerinages armés, aux œuvres humiliantes & aux canons rigoureux de la pénitence. La résidence épiscopale, base de toute la discipline, devint presque arbitraire pour les plus grands sieges. Les successeurs même du prince des apôtres fixerent leur demeure, loin des lieux où il avoit établi

ſa chaire. De là les murmures & l'indocilité des peuples, les emportemens & les invectives contre les paſteurs, les clameurs de la réforme contre la dépravation du chef & des membres de l'Egliſe, les ſchiſmes enfin & les héréſies, & des héréſies d'un caractere de malignité, tel qu'on n'en avoit point encore vu depuis la naiſſance du chriſtianiſme, en un mot, ce péril extrême, où les portes de l'Enfer ne pouvoient manquer de prévaloir, ſi l'extrémité du péril en ce genre, comme on l'a vu par toute la ſuite de cette hiſtoire ainſi que de ce diſcours, n'annonçoit la proximité du rétabliſſement.

Voilà ce que nous avions promis dans l'expoſition de notre deſſein, qui par conſéquent ſe trouve rempli. La meilleure apologie de la religion ne conſiſte pas dans les ouvrages polémiques & contentieux, qui bien ſouvent ne produiſent que l'aigreur & l'opiniâtre dépit ; mais dans la ſimple expoſition des œuvres & des maximes, qui appartiennent véritablement à l'Egliſe. L'Egliſe toute ſeule, bien connue & bien préſentée, fera toujours elle-même ſa meilleure défenſe. Puiſſions-

nous l'avoir peinte ainsi de ses couleurs naturelles, comme nous nous y sommes uniquement appliqués, durant tout le cours laborieux de cet ouvrage ! Puisse aussi un spectacle si frappant faire sur chacun de nos lecteurs, cette heureuse impression, qui laisse à peine le mérite de la foi à la claire persuasion où nous sommes, qu'une institution si sublime & annoncée par des hommes si abjects, si contredite & si généralement embrassée, si violemment ébranlée, mise à deux doigts de sa ruine, & tout à coup rappellée à sa premiere splendeur, ne peut être que l'œuvre de Dieu !

Fin du vingtieme & dernier Volume.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 1595 jusqu'à l'an 1630.

TOME VINGTIEME.

PAPES.

CCXXIX. CLÉMENT VIII, mort le 3 Mars 1605.

CCXXX. Léon XI, élu le 1 Avril 1605 ; mort le 27 Avril 1605.

CCXXXI. Paul V, 16 Mai 1605 ; 28 Janvier 1621.

CCXXXII. Grégoire XV, 9 Février 1621 ; 8 Juillet 1623.

CCXXXIII. Urbain VIII, 6 Août 1623.

SOUVERAINS.

EMPEREURS.

RODOLPHE II, mort en 1612.
Matthias, 1619.
Ferdinand II, ...

ROIS DE FRANCE.

Henri IV, 1610.
Louis XIII, ...

ROIS D'ESPAGNE.

Philippe II, 1598.
Philippe III, 1621.
Philippe IV, ...

ROIS D'ANGLETERRE.

Elisabeth, 1603.
Jaque I, 1625.
Charle I, ...



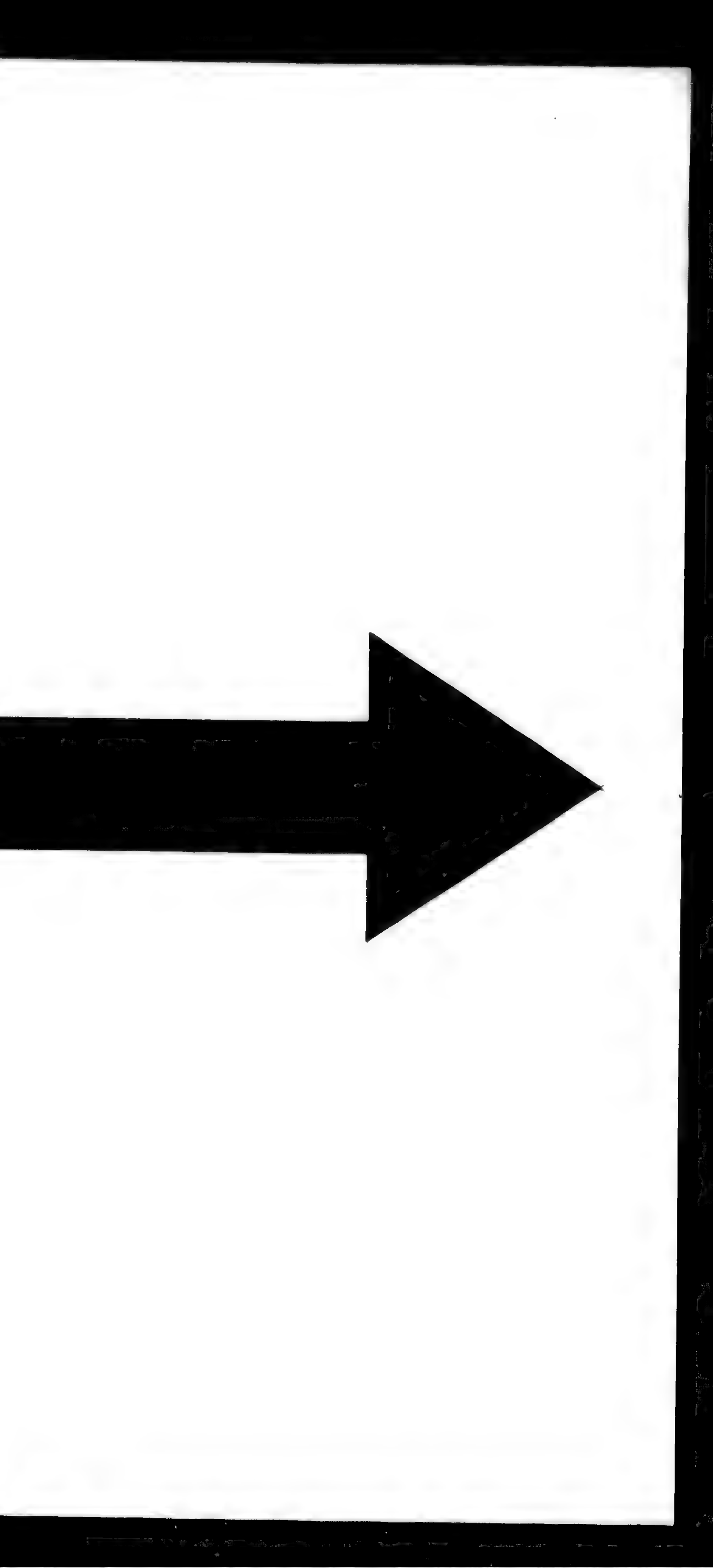
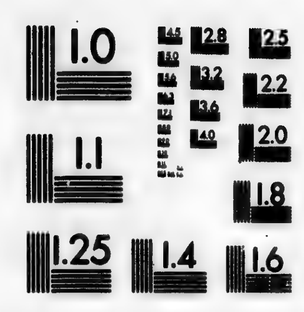


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



SECTAIRES.

ARMINIUS, chef des Calvinistes mitigés, dits Arminiens & Remontrans, 1603.
Gomar, chef des Calvinistes rigoureux, appellés Gomaristes & Contre-remontrans, 1603.
Vorstius, accusé de mêler le Socinianisme avec l'Arminianisme, 1611.
Secte des Presbytériens, en Ecosse, 1618.
Secte des Illuminés, en Espagne, puis en France, 1623.

PERSÉCUTIONS.

PERSÉCUTION générale des fideles du Japon, d'abord sous l'empire de Taïcosama, qui fit en un jour vingt-six martyrs; bien plus rigoureuse ensuite sous Xogunsama; & enfin d'une inhumanité à peine imaginable sous Toxogunsama, qui ne cessa de se baigner dans le sang chrétien, que quand il n'y en eut plus à verser. Ces persécutions générales, jointes à celles qu'exercerent en différens temps plusieurs petits rois du même empire, firent périr plus de douze cent mille fideles, le plus grand nombre par des tourmens si affreux, que celui du feu pouvoit passer pour une grace.
Excès commis sur les catholiques, spécialement sur les prêtres & les religieux, par les Protestans révoltés en Boheme.

Missionnaires persécutés en Turquie, par le ressentiment & les malignes intrigues d'un Baile de Venise.

Le roi Jaque I d'Angleterre, en dépit de la réduction des Rochelois hérétiques & révoltés, renouvella contre ses sujets catholiques & paisibles les anciens édits de persécution, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux.

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

PIERRE PITHOU, 1596, Calviniste converti, auteur d'un célebre Traité sur les libertés de l'Eglise Gallicane. C'est le fondement de tout ce que les autres en ont écrit.

Alphonse Ciaconius, ou Chacon, 1599, Dominicain Espagnol, qui devint patriarche titulaire d'Alexandrie. Il nous a laissé les Vies des Papes & des Cardinaux. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Ciaconius, prêtre Espagnol, qui fut employé avec Clavius à la réforme du calendrier, & qui publia des notes excellentes sur Arnobe, sur Tertullien, sur le décret de Gratien, &

PRINCIPAUX CONCILES.

CONCILE d'Aquilée, 1596. On y fit dix-neuf chapitres de réglement, en conformité & en exécution des décrets de discipline du concile de Trente.

Conciles d'Avignon en 1606, de Malines en 1607, de Narbonne en 1609, & de Grasse en 1610, pour mettre de même en pratique, ou tenir en vigueur la discipline de Trente.

Conciles des provinces de Sens & d'Aix, tenus en 1612, pour la condamnation du Richérisme, ou de certains principes de rebellion contre les deux puissances.

Synodes célebres de Bourdeaux & de Senlis, tenus en 1614 par les

sur un grand nombre d'autres auteurs.

Louis Molina, 1600, Jésuite fameux par son Traité de la Concorde de la grace & du libre arbitre.

Guillaume Estius, ou d'Esth, 1613. On a de lui un Commentaire sur les épîtres de S. Paul, qui passe justement pour un des meilleurs ouvrages touchant cette matiere. Son commentaire sur le Maître des sentences, c'est-à-dire sa Théologie, est aussi dans la plus grande estime.

Jaque Davy du Perron, 1618, cardinal archevêque de Sens, & l'un des plus savans hommes de son siecle. Il a laissé un Traité de Controverse sur l'eucharistie, & plusieurs autres Traités contre les hérétiques, avec différentes pieces en prose & en vers. Mais il ne faut pas regarder comme de lui, ce qui a paru depuis sa mort sous le titre de *Perroniana*. Il est contre toute vraisemblance, que ce grand homme ait dit toutes les puérilités qu'on lui prête dans cet ouvrage.

Le cardinal Baronius de l'Oratoire, 1619, célebre par ses Annales Ecclésiastiques, depuis la naissance

cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault. Il y fut déclaré qu'on recevoit le concile de Trente, & que désormais on seroit obligé en conscience de l'observer en tout, à la réserve des droits & des usages légitimes du royaume.

Concile de Mésopotamie, 1612, par Elie, patriarche de Babylone, pour recevoir la profession de foi du pape Paul V.

Concile de Bourdeaux, 1624, par le cardinal de Sourdis, avec ses suffragans. On y publia, en vingt-deux chapitres, une suite de canons de discipline, conformes à ceux de Trente.

de J. C. jusqu'à l'année 1198. Elles sont claires, méthodiques, judicieuses & intéressantes ; quoique le style n'en soit pas élégant. Il n'est pas étonnant qu'il se soit glissé bien des fautes dans un ouvrage de cette étendue. Elles ont été corrigées par le P. Pagi, le cardinal Noris, Tillemont & d'autres savans. Ces corrections se trouvent rassemblées dans l'édition précieuse de Venturini, Imprimeur de Luques.

Le cardinal Bellarmin, Jésuite, 1621. Entre ses ouvrages, on fait un cas particulier de la traduction des Pseaumes, & plus encore de ses Controverses, que les Protestans, par la multiplicité de leurs attaques, ont fait reconnoître pour l'ouvrage qui leur étoit le plus redoutable.

S. François de Sales, 1622, auteur de plusieurs ouvrages, qui ont inspiré la pratique de la piété aux conditions à qui elle paroissoit la plus étrangere, & l'ont rendue aimable à tout le monde.

Pierre-Paul Sarpi, dit Fra-Paolo, religieux Servite, 1623, fameux par son Histoire du concile de Trente, écrite du style d'un vrai Protestant, ou d'un renégat artificieux, vendu sous main aux Protestans.

Nicolas Coeffeteau, Dominicain, évêque de Marseille, 1623. Sa réponse à Marc-Antoine de Dominis, intitulée de la Monarchie de l'Eglise, est le principal de ses ouvrages ecclésiastiques, où l'on trouve, outre la solidité, toute la dignité qui convient aux matieres de religion, avec beaucoup de clarté, & une pureté de diction rare pour son temps.

Marc-Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro, 1625, acquit de la célébrité, dans le même goût que Fra-Paolo, par son ouvrage *de Republica Ecclesiastica*, rempli de principes schismatiques.

Le cardinal de Bérulle, 1629. On a de lui divers

ouvrages de controverse & de spiritualité, qui ne font pas moins d'honneur à sa piété qu'à sa doctrine.
Laurent Bouchel, 1629. Son Manuel du Jurisconsulte chrétien, & sur-tout son Recueil des Décrets de l'Eglise Gallicane, sont généralement estimés.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, les Tomes XIX & XX de l'*Histoire de l'Eglise*. Le dernier de ces Volumes finit à l'époque annoncée par l'Auteur, comme le terme de son travail. Le Lecteur religieux & éclairé regrtera sans doute que l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus d'étendue à cet Ouvrage important; mais du moins il lui saura gré de la maniere dont il a rempli ses engagemens envers le Public. A Paris, ce 9 Décembre 1784.

DUVOISIN.

